





Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier Van Gelder.

Tous ces exemplaires sont numérotés et parafés par le Secrétaire général de la Société.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

VII

LES ODES DE 1555
LES CONTINUATIONS DES AMOURS
1555-1556

ÉDITION CRITIQUE
AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE
PAR
PAUL LAUMONIER



PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
25, RUE DE TOURNON, 25

1934

INTRODUCTION

Quel qu'en soit l'auteur, mais surtout si c'est Mellin de Saint-Gelais, le sonnet précédemment cité, qui marquait en termes si heureux la souplesse du talent de Ronsard, dut le flatter tout particulièrement [1]. Il semble bien, en effet, que sa plus chère ambition en 1554 fut de prouver qu'il connaissait les chemins poétiques les plus opposés, ceux de la plaine et ceux des cimes :

> Le pelerin est sot qui ne sait qu'une rote,
> Le soudart qu'une embûche, & sot le batelier
> Qui ne peut son bateau que d'une ancre lier,

écrivait-il précisément cette année-là [2]. S'il daignait cultiver le genre simple — ce qui d'ailleurs lui avait paru de bonne guerre et de bon goût — il prétendait ne pas abandonner pour cela le genre élevé, et il se vantait de pouvoir tour à tour, avec autant de succès, « emboucher la trompette » guerrière et « pinceter le luc » amoureux [3].

Aussi, quand parut la troisième édition des *Quatre premiers livres des Odes*, à la fin de janvier 1555 [4], Ronsard y inséra-t-il vingt pièces nouvelles, dont à peu près la moitié est de ton grave et l'autre de ton léger, très probablement avec l'intention de rendre évident le parallélisme de ses deux manières. Les premières, insérées à la fin du livre II et au début des livres III et IV, contenaient des éloges quasi officiels, où Ronsard s'était cru obligé de hausser le ton jusqu'à l'épopée, d'employer le merveilleux de

1. Voir l'Introduction du tome VI, p. xx.
2. Voir le poème de *la Chasse* au tome VI, p. 232.
3. Voir l'*Elegie à Cassandre* au tome VI, p. 57 et suiv.
4. Bibl. Nat., Rés. p. Ye 126. L'achevé d'imprimer est du 20 janvier 1555 (n. st.).

la mythologie et de l'allégorie, de faire appel à ses réminiscences d'Homère, d'Hésiode, de Pindare, de Callimaque, de Virgile et d'Horace (celui des odes politiques). Les autres, disséminées dans le livre IV, s'inspiraient plus ou moins directement d'Anacréon, de l'Anthologie grecque, de Théocrite, de Pétrarque, des néo-latins Marulle et Flaminio. En outre la fameuse ode à Cassandre, *Mignonne allon voir*, prenait place au livre I ; de toutes les odes publiées dans les recueils isolés depuis l'édition de 1550, c'était la seule qui fût l'objet d'une pareille distinction ; Ronsard l'insérait immédiatement après l'ode à Bertran Berger, *La mercerie que je porte*, hautaine et stoïcienne, pour bien marquer la diversité de son inspiration et donner plus de raison d'être à ces vers de transition :

Taisés-vous, ma lyre jazarde,
Ce dernier chant n'est pas pour vous :
Retournés louer ma Cassandre
Et sur vôtre corde plus tendre
Chantés la d'un fredon plus dous [1].

En revanche, il supprimait l'ode XIV du livre I, *Puissai-je ntonner un vers*. Cette suppression n'était pas moins significative que celles qu'il avait consenties dès la seconde édition [2] : le temps était passé des violences et des rodomontades, dont le besoin ne se faisait plus sentir une fois la cause gagnée. La nouvelle édition était encore allégée de la plupart des pièces qui formaient l'appendice des deux précédentes ; disparaissait aussi la *Breve exposition*, où Jean Martin, mort dans l'intervalle, avait fait ressortir si maladroitement l'obscurité ronsardienne. Deux odes latines de Dorat, un sonnet de Du Bellay, qui figuraient déjà dans l'édition primitive, et quelques hendécasyllabes latins de Robert de la Haye, tel était le seul supplément post-liminaire du volume.

Enfin, pour la première fois paraissait la dédicace générale *Au Roy*, qui ne fut composée — le début suffit à le prouver — que plusieurs mois après la campagne de Flandre et la victoire de Renty (13 août 1554). Elle a cent vers, mais à mon sens elle était

1. Voir le tome I, p. 144, et ci-après, p. 14.
2. Voir le tome V, Introduction, p. VI.

beaucoup plus longue en manuscrit, car, si l'on en rapproche la pièce initiale du livre III, vraie dédicace aussi, on s'aperçoit que celle-ci est la continuation de celle-là : il y a suite dans les idées et dans la métaphore, dans le rythme et dans les rimes. Au moment de l'impression, Ronsard pensa sans doute qu'il devait placer une ode *Au Roy* en tête de ses deux derniers livres, ainsi qu'il avait fait en 1550 pour les deux premiers. Ne s'y était-il pas alors engagé[1] ? Mais se trouvant pris de court, il se contenta d'insérer au début du livre IV une odelette *Au Roy* de 24 vers, qui célébrait Montmorency et ses neveux Coligny bien plus que le roi lui-même, et pour commencer dignement la série de ses odes à la famille royale, il n'eut qu'à dédoubler sa longue dédicace et à placer la deuxième partie au début du livre III, en lui donnant le nom d'*Ode*, bien qu'elle fût composée d'alexandrins à rimes suivies[2].

Quoi qu'il en soit, cette dédicace générale, ainsi que les sept premières odes du livre III, adressées au roi, à la reine, à leurs fils, à leurs filles et à la toute-puissante favorite, faisait un singulier contraste avec la dédicace du 2e *Bocage* à Pierre de Paschal. Le poète qui, deux mois auparavant, se piquait de la plus farouche indépendance à l'égard des Grands, et n'aurait pas voulu, disait-il, rien « mandier » chez eux, venait maintenant « sacrer son œuvre aux piés du roi » et adressait au Jupiter de France la plus humble des prières. Il lui demandait sans ambages une généreuse pension ou une sinécure lucrative qui lui permît d'employer tous ses loisirs à la composition de la *Franciade* : Donne moi du bien, lui disait-il,

Car la seule vertu sans le bien ne sert rien[3].

1. Voir le tome I, p. 63 et 167. Cet engagement fut renouvelé précisément en 1555, au début de l'*Hymne de Henry II*, qu'on trouvera au tome VIII.

2. Il eut d'autant moins de scrupule à procéder ainsi que deux autres pièces nouvelles en longs vers à rimes suivies portaient le même nom, l'ode *A M. de Lomenie* (en alexandrins) et l'ode *A Diane de Poitiers* (en décasyllabes). Leur strophisme n'est assuré que par l'alternance dans le genre des couples de rimes.

3. Voir le tome VI, p. 8, et ci-après, p. 7 à 9.

Comment expliquer une si flagrante contradiction? Ronsard, à vrai dire, n'avait pas cessé depuis 1550 de solliciter la générosité de Henri II et de son entourage [1]; d'autre part, tout porte à croire que deux ou trois au moins des odes courtisanesques insérées dans l'édition de janvier 1555 sont antérieures à la publication du 2e *Bocage*, qui eut lieu dans les derniers jours de novembre 1554. On aurait donc tort de penser que, pressé par le besoin, il changea subitement de caractère et fit bon marché en décembre de cette fière attitude dont il se glorifiait le mois précédent. Non, la fin de la dédicace à Paschal doit s'expliquer autrement; elle ne contient qu'une boutade inspirée par l'impatience et le dépit. La preuve, c'est que Ronsard ne fit pas réimprimer cette dédicace, même en l'adressant à un autre que Paschal, tant elle était en désaccord avec les actes de toute sa vie.

Voici ce qui s'était passé. Dans le courant de 1554, Ronsard avait eu de bonnes raisons de croire que sa fortune était faite. Admis familièrement à la table de Henri II, il avait reçu du roi lui-même l'éloge le plus flatteur devant Pierre Lescot, l'architecte du Louvre. Celui-ci s'était alors empressé de faire sculpter sur l'un des frontons du palais une Renommée en face d'une Victoire, et comme Henri II lui demandait l'explication de cette allégorie : « Sire, avait-il dit, j'ai représenté vis-à-vis de la Gloire du roi la Muse de Ronsard; et cette trompette qu'elle tient en main, c'est la *Franciade*, qui répandra par tout l'univers le renom de la France et de Votre Majesté. » Cette anecdote a été racontée par Ronsard lui-même dans un poème qui parut en 1560 [2], mais nous avons la preuve qu'elle remonte à la première moitié de 1554, dans la courte pièce en vers latins de Robert de la Haye, imprimée à la fin des *Odes* de janvier 1555 [3].

Il est certain que Henri II ne s'était pas contenté d'approuver l'acte et les paroles de P. Lescot, et que, dès le mois de janvier

1. Voir notamment les tomes I, p. 123, 137, 170; II, p. 121; III, p. 29, 33-34; V, 264-265.
2. Epitre *A P. Lescot*, fin (éd. Blanchemain, VI, 192 et suiv.; Laumonier (Lemerre), V, 178).
3. Voir ci-après, p. 111.

1554, sous l'influence d'une lecture de Lancelot de Carle, dont Magny nous a parlé dans ses *Gayetez*, il avait chargé positivement Ronsard d'écrire la *Franciade* [1]. Nous en avons la preuve dans l'*Elegie à Cassandre*, écrite vers le mois de février de cette même année, et dans l'*Ode à Mr d'Angoulesme*, dont la composition remonte sans doute à la même date. Notre poète s'était donc mis en devoir d'obéir à un ordre du roi qu'il attendait depuis plus de quatre ans, et fut sur le point, dans les premiers mois de 1554, d'abandonner la poésie lyrique pour l'épopée [2].

Mais, soit tactique, soit impuissance réelle, Ronsard déclara qu'il redoutait l'effort d'une pareille entreprise, et sans honte il posa ses conditions. Il n'entendait pas composer un poème « de longue haleine » à la façon d'Homère et de Virgile, sans obtenir un bénéfice convenable, qui lui permît de « philosopher à son aise ». Une cure, comme celle dont il était bénéficiaire, ne lui suffisait pas. Non pas qu'il ambitionnât un office public grassement rétribué; mais, comme Horace, il se fût contenté d'un « mediocre bien », par exemple des revenus d'une abbaye, voire même d'un prieuré. Henri II promit à son poète tout ce qu'il demanda, mais ses promesses restèrent sans effet. Ronsard eut beau faire intervenir les personnages les plus puissants, tels que Madame Marguerite, Montmorency, les cardinaux de Châtillon et de Lorraine, les abbayes et même les prieurés allèrent à des courtisans plus habiles ou plus protégés. J'emprunte ces détails à une épître un peu postérieure, il est vrai, adressée au cardinal de Lorraine; mais, outre qu'elle résume admirablement les prétentions, démarches et déceptions de Ronsard à cette époque, le poète y fait lui-même remonter à la première moitié de 1554 la bienveillance de Henri II, qui ne lui a jamais rien refusé, et le malheureux destin

Qui n'a voulu du Roi mettre le vueil à fin [3].

1. O. de Magny, *Gayetez*, ode à Lancelot de Carle (éd. Blanchemain, p. 88).

2. Voir les tomes III, p. 22, 176; VI, p. 57-58 et ci-après, p. 66, vers 13 et suiv.

3. Cette épître au cardinal de Lorraine : *Quand un Prince en grandeur*

Donc, vers le milieu de 1554, Ronsard, peu satisfait et peu patient, sollicité d'ailleurs par la publication de l'*Anacréon* d'H. Estienne et entraîné par son tempérament dominant de poète lyrique, s'était remis à écrire sonnets, odes et chansons. Puis il en avait formé la plus grande partie des deux recueils de novembre, déclarant en tête du *Bocage*, avec mauvaise humeur :
Je ne demande rien aux rois,

Car leur faveur n'est perdurable
Et leurs bienfaits sont inconstans,

et plaçant à dessein en tête des *Meslanges* une paraphrase originale de la première ode anacréontique, dont la fin piquante, tout à fait étrangère au modèle grec, exprimait bien l'état de son esprit et la mesure de son ambition. Adieu, disait-il à Francus, le héros de son projet d'épopée,

Ta gloire sous tes murs veinqus
Se cachera tousjours pressée,
Si à ton neveu, nostre Roi,
Tu ne dis qu'en l'honneur de toi
Il face ma lyre crossée [1].

Or, à la fin de janvier 1555, quand parut la troisième édition des *Quatre premiers livres des Odes* — dont les pièces courtisanesques ont reporté notre attention sur toute l'année 1554 — les choses en étaient au même point. Ronsard attendait, pour commencer l'épopée de Francus, que le roi payât « les frais de son arroi ». Non seulement il le lui disait dans sa dédicace, mais il insistait, dans la première pièce du livre III, en de très beaux vers, enthousiastes et solennels, qui présentaient, avec un plan de ladite épopée, un résumé vigoureux des raisons que le roi devait avoir de la favoriser [2].

Cet éloquent appel étant resté sans réponse, Ronsard revint à ses amours, et, laissant la « trompette épique », reprit « le

passeroit tous les Rois, fut écrite dans la première moitié de 1556 et parut à la fin du *Second livre des Hymnes* (on la trouvera au tome VIII). Cf. deux sonnets de la même année, ci-après, p. 298 et 301.

1. Voir le tome VI, p. 8 et 133-134.

2. Voir ci-après p. 9-10 et 33-34.

plectre et la lyre ». Toutefois, pour ne pas donner un trop formel démenti à la sculpture symbolique de Pierre Lescot et aux vers latins de Robert de la Haye, pour bien montrer qu'on avait eu raison de saluer en lui l'Homère français, pour se faire la main aussi et préluder en quelque sorte au « long poème » qu'il portait dans sa tête, il écrivit les *Hymnes*, qui sont pour la plupart de petites épopées, entre autres l'*Hymne de Henri II*, publié en tête du premier livre à la fin de 1555. Nous les retrouverons au tome VIII de la présente édition.

Quand je dis que Ronsard revint à ses amours, il faut s'entendre. Il avait bien écrit à Cassandre « qu'à son retour des horribles combats » il achèverait l'ouvrage entrepris en sa faveur ; il avait bien ajouté : Lorsque Francus désarmera,

> De sur le luc à l'heure ton Ronsard
> Te chantera, car il ne se peut faire
> Qu'autre beauté lui puisse jamais plaire [1].

Mais malgré cette promesse de février 1554, ce fut une autre femme qu'il chanta au printemps de 1555.

*
* *

La rencontre que Ronsard fit de sa nouvelle Muse, celle qu'il a chantée sous le nom de Marie, eut lieu à Bourgueil, sur les confins de la Touraine et de l'Anjou. La date en a été discutée. Pour M. Maurice Guillaume, auteur d'une étude sur *Ronsard et Marie*, elle remonterait au printemps de 1554 [2].

Il est vrai qu'un sonnet de la *Continuation des Amours*, recueil publié dans la seconde moitié de 1555, semble lui donner raison : le poète y déclare que son cœur est pris « depuis quinze mois ». Mais il en a dit tout autant dans un sonnet de la *Nouvelle Continuation des Amours*, recueil publié un an plus tard ; et ce seul fait commande le doute [3]. J'ajoute que ni le 2e *Bocage*, ni les *Mes-*

1. Tome VI, p. 60.
2. *Ronsard et Marie*. Positions de Mémoires présentés à la Faculté des Lettres de Paris, Alcan, 1906, p. 292 et suiv.).
3. V. ci-après, pp. 170 et 274.

langes, ni la 3e édition des *Odes*, ni la 2e édition des *Meslanges*, tous recueils qui virent le jour de novembre 1554 à avril 1555, ne contiennent la moindre allusion à Marie, et il faut arriver à la *Continuation des Amours* pour trouver les premières pièces qu'elle inspire. Inversement ces recueils contiennent maintes pièces encore inspirées par Cassandre et il est vraisemblable, disons même très probable, qu'elles furent écrites avant que Marie la remplaçât dans l'esprit de Ronsard. Comme, d'autre part, le sonnet XVII de la *Continuation* et la note de Belleau qui l'accompagne nous apprennent que Ronsard en devint amoureux « le vintième d'avril », j'adopte, dans la mesure où l'on peut faire fond sur les données chronologiques des poètes, la date du 20 avril 1555.

Quant au nom de famille de Marie, on l'a vainement cherché, et nous en sommes réduits à une conjecture de Blanchemain, inspirée d'ailleurs par cette ligne de Claude Binet, biographe de Ronsard : « C'estoit une fille d'Anjou, laquelle il entend souvent sous le nom du Pin de Bourgueil. » Le mot « souvent » est très exagéré. Ronsard a écrit une seule fois : « J'aime un *pin de Bourgueil* » ; et encore est-ce une variante que Binet lisait dans l'édition collective de 1584, au lieu du texte primitif de 1556 « un pin elevé ». Il est vrai que Ronsard a également écrit dans un sonnet de la même année :

> Si quelque amoureux passe en Anjou par Bourgueil,
> Voye un *pin* elevé par dessus le village,

et dans le *Voyage de Tours*, qui est de 1560 :

> Par le trac de ses pas j'irois jusqu'à Bourgueil,
> Et là, dessous un *pin* couché sur la verdure
> Je voudrois revestir ma premiere figure ;

ce qui suffit, étant données les habitudes des poètes du XVIe siècle, à justifier l'hypothèse de Blanchemain, appelant cette angevine Marie du Pin [1].

1. V. la *Vie de Ronsard*, par Cl. Binet (mon éd. crit., p. 19) ; *Vie de Ronsard*, par Blanchemain (éd. des *Œuvres*, VIII, 26 et suiv.). Cl. Marot

Je préfère pour ma part la forme Dupin, qui répond mieux au rang social que nous lui connaissons. On peut encore admettre qu'elle s'appelait simplement Marie Pin, avec M. Guillaume, qui a rencontré plusieurs fois ce nom dans les registres paroissiaux de Bourgueil aux deux siècles suivants [1]. Le poète lui-même nous apprend qu'elle n'était pas « d'un lieu si hautain que Cassandre », mais une « fille d'Anjou », née « en petite bourgade »,

Non de riches parents, ni d'honneurs ni de grade [2].

C'était une « simple païsante », d'après Baïf, qui la vit de près [3]. Si l'on en croyait une note ajoutée au commentaire de Belleau en 1617 et reproduite sans date par Blanchemain au bas de *la Quenoille*, « elle estoit fille d'une hostellerie » ; auquel cas, le jeu de mots que Ronsard a fait par trois fois sur le mot *pin* pourrait s'appliquer non pas au nom de Marie, mais à l'enseigne de ladite hôtellerie : Au Pin de Bourgueil. Bien que cette interprétation m'ait séduit tout d'abord, je n'ai pas cru devoir m'y tenir, ayant trouvé très suspecte une addition attribuée ainsi à un commentateur 40 ans après sa mort [4].

Quoi qu'il en soit, Marie était libre et d'accès relativement facile, surtout lorsque, loin des regards de sa mère et de ses

avait déjà joué de même sur le nom d'une « damoyselle du Pin » (épigr. XII). Nous avons vu d'autre part notre poète jouer sur le nom d'alliance de sa Cassandre (mariée au Sr de Pré). A. de Baïf en a fait autant sur le nom de famille de sa Francine (de Gennes) et J. du Bellay sur le prénom de sa cousine Olive de Sévigné, à l'imitation de Pétrarque, dont la Laure est tantôt un laurier, tantôt une brise (latin *aura*).

1. *Ronsard et Marie..., loc. cit.* M. Guillaume m'a obligeamment écrit à ce sujet : « Je n'ai découvert aux archives de Bourgueil aucune pièce antérieure à 1629 ; mais dans les registres qui subsistent j'ai trouvé plusieurs fois, de 1629 à 1788, le nom de Pin ; par contre je n'ai pas trouvé les noms de Dupin, Despins ou Lepin ».

2. V. les sonnets *Cependant que tu vois* et *Autre* (*j'en jure Amour*), ci-après, pp. 118 et 256 ; et l'élégie de 1578, *Le jour que la beauté* (éd. Blanchemain, I, 244 : Laumonier (Lemerre), I, 222).

3. V. les *Œuvres* d'Ant. de Baïf, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 130 ; *Amymone*, poème dédié à Ronsard. Cf. le *Voyage de Tours*, de Ronsard (éd. Blanchemain, I, 182 et suiv. ; Laumonier (Lemerre), I, 166 et suiv.).

4. Blanchemain, *Œuvres* de Ronsard, I, 220, note 1, depuis : Il appert par cecy... ; Laumonier, éd. de la *Vie de Ronsard*, p. 127 et suiv.

sœurs, elle allait au Port-Guyet, hameau distant de Bourgueil de plus d'une lieue, où ses parents possédaient probablement une ferme, d'après un passage du *Voyage de Tours* [1]. En admettant qu'elle ait refusé à Ronsard le cinquième et dernier point en amour, elle n'a pas laissé de lui accorder les faveurs préliminaires, si l'on en croit certaines confidences du bénéficiaire. Cassandre, mariée et inaccessible, fut donc négligée pour cette « fleur angevine de quinze ans », qui avait affolé par quelques coquetteries l'imagination de notre poète sensuel.

Pourtant, l'existence même de Marie a été niée. M. Roger Sorg n'a voulu voir là qu'un nom, recouvrant la personnalité de Cassandre Salviati. Il a soutenu, se fondant sur une chronologie défectueuse et des arguments plus spécieux que solides, que celle-ci fut l'unique Muse de Ronsard, comme le fut Laure de Noves pour Pétrarque [2]. Que notre poète, ménageant la transition entre Cassandre et Marie les ait chantées quelque temps ensemble et même nommées côte à côte dans trois sonnets de 1555 [3]; qu'il ait avoué plus tard que ses « feux passés » se rallumèrent au « brasier du second » [4]; que le souvenir de Cassandre l'ait hanté toute sa vie, je le crois sans peine, je l'ai dit tout le premier et j'ai ajouté foi depuis longtemps à l'émouvante déclaration qu'il lui a faite à ce sujet dans une élégie de 1569 : *L'absence, ny l'obli, ny la course du jour*. Qu'il ait même pensé à elle quand il courtisa d'autres femmes et qu'il ait cherché en celles-ci « la vraie forme désirée » de celle-là, tout comme Pétrarque, c'est encore possible, et je l'ai avancé moi-même il y a plus de trente ans [5]. Je sais bien enfin que l'imagination entraîne parfois les poètes au mensonge. Mais je ne

1. Cf. le *Voyage de Tours* (éd. Blanchemain, I, 192; Laumonier (Lemerre), I, 170).

2. Revue d'Hist. litt. 1922, p. 7; article repris en volume, *Cassandre ou le Secret de Ronsard* (Payot, 1925), p. 55 et suiv.

3. V. ci-après les sonnets IX, XIII et XXV de la *Contin. des Amours*.

4. V. une élégie de 1567 : *J'ay ce matin amassé de ma main* (éd. Blanchemain, IV, 284, avec une note et une date erronées; Laumonier (Lemerre), IV, 75, et VII, 413).

5. *La Cassandre de Ronsard*, Revue de la Renaissance de 1902, p. 106 et 114.

peux pas croire que Ronsard ait poussé l'imposture jusqu'à inventer de toutes pièces un roman d'amour et nous le présenter avec tant de détails circonstanciés comme une réalité vraiment vécue par lui [1].

Au surplus, s'il « abandonna » Cassandre, ce ne fut pas, comme il l'a prétendu, parce qu'il n'obtenait pas les faveurs qu'il en attendait, mais parce qu'il se trouva ridicule de soupirer ainsi vainement depuis dix ans et ressentit une véritable lassitude d'avoir fait l'amoureux transi sans espoir, et, comme on disait alors, d'avoir « pétrarquisé » si longtemps. Il s'était pourtant flatté, encore au début de 1554, dans l'*Elegie à Cassandre*, d'être le Pétrarque français, et ce titre tous les membres de la Brigade le lui décernaient à l'envi, sans aucune protestation des contemporains. Mais dès la fin de cette même année il était résolu à ne plus imiter, ou à imiter beaucoup moins le chantre de Laure, parce que son tempérament de naturiste se conciliait malaisément avec le mysticisme de son modèle, et que cent fois déjà ce tempérament s'était trahi dans ses œuvres. Soudain, encouragé peut-être par une satire du pétrarquisme que Du Bellay avait publiée dès l'année précédente, il avait jeté le cri du cœur et traité de « sots » les amants « qui morfondus petrarquisent » [2]. Quelques mois plus tard, changeant de maîtresse, il changeait de style ; il abandonnait « le style brave et haut » où l'avait guindé « le bel œil de sa belle Cassandre » ; et en 1556, s'adressant au livre où triomphait sa nouvelle manière : Si quelque dame, dit-il, me blâme de n'avoir pas montré à l'égard de Cassandre la même constance que « le bon Petrarque » à l'égard de « sa Laurette »,

> Responds luy, je te pry, que Petrarque sur moy
> N'avoit authorité pour me donner sa loy [3].

1. La thèse de R. Sorg a été réfutée par A. Lefranc (*Revue de la Semaine*, 26 mai 1922, p. 403 et suiv., Marcel Raymond (*Rev. du Seiz. siècle*, 1922, p. 180 et suiv.), G. Cohen (*Ronsard*, Boivin, p. 157 et suiv.) et moi-même (*Rev. du Seiz. siècle*, 1926, p. 223 et suiv.).
2. Voir le tome VI, p. 213.
3. Voir l'épilogue de la *Nouv. Contin. des Amours*, ci-après, p. 317.

Félicitons-nous plutôt de cette inconstance, qui, tout en laissant intacte la réputation de Cassandre, rendait à Ronsard une certaine indépendance littéraire. Le jour où notre poète quitta sa première Muse, il fit un coup de maître sous l'influence de l'esprit gaulois. Du moins, s'il pétrarquisa encore, ce fut plus discrètement, ou ce fut indirectement par l'intermédiaire de poètes néo-latins tels que Marulle, jusqu'au jour lointain où, pour pleurer la mort d'une Marie, qui n'était pas la sienne, mais celle de son roi, il emprunta à Pétrarque lui-même les accents, d'ailleurs admirables, dont celui-ci avait pleuré la mort de Laure [1].

Ronsard paraît avoir été vivement épris de Marie ; à preuve la véritable jalousie que lui fit concevoir dès 1556 un rival plus beau, plus riche, partant plus heureux que lui, « grand seigneur » que le poète dépité qualifie de « sot jeune homme » [2]. Il était jaloux de tous ceux qui approchaient Marie, même du médecin qui la soignait, et Binet nous dit en propres termes : « Il l'a fort aimée et icelle quittée pour quelque jalousie conçue ». En faut-il davantage pour expliquer le style relativement simple, attendri et pénétrant des œuvres qu'elle lui inspira ? Qu'elle fût paysanne ou petite bourgeoise, le poète avait à cœur de se faire comprendre d'elle. Donc, sauf de rares exceptions, les sonnets se débarrassèrent de leur mythologie et la plupart des odes devinrent des chansons sans emphase ni obscurité, qu'apprirent les gens de Bourgueil et qui coururent le pays, au dire du poète [3].

1. Sur ce point particulier, qui est de grande importance, je me rallie entièrement à l'opinion de R. Sorg, exposée à l'annexe XXI de sa *Cassandre* : les pièces *Sur la mort de Marie* furent écrites, non pas à la mémoire de la maîtresse angevine que Ronsard avait quittée depuis longtemps, mais à l'occasion de la mort de Marie de Clèves, adorée du roi Henri III (oct. 1574). Tout émouvantes qu'elles soient, ce sont des œuvres « courtisanes », que Ronsard, quand il prépara sa 5[e] édition collective (publiée en janvier 1578), reprit pour son propre compte et le compte de sa Marie de Bourgueil, en les complétant et les corrigeant, non sans laisser quelques vestiges de leur première destination. C'est là une découverte qui me paraît incontestable et dont on ne saurait trop féliciter l'auteur.

2. Voir ci-après, p. 239 et la note, et l'*Elégie à Marie* de 1560 (éd. Blanchemain, I, 229 : Laumonier (Lemerre), I, 205).

3. *Elégie à Genèvre* de 1563 (éd. Blanchemain, IV, 229 ; Laumonier (Lemerre), IV, 16).

A cela rien de surprenant, après ce que nous avons déjà dit des *Folastries*, du 2e *Bocage* et des *Meslanges*, aux tomes V et VI de la présente édition. Depuis trois ans Ronsard s'était familiarisé avec l'idée que la poésie existe partout, même dans les plus humbles sujets, et qu'il suffit de l'y découvrir ou de l'y mettre. Il avait même écrit à l'usage de tous, et non plus seulement pour quelques initiés, des milliers de vers simples et clairs. Mais il n'osait trop l'avouer, ou plutôt il n'avait pas encore eu l'occasion de proclamer ses vues nouvelles. En 1555 et 1556 il s'y décida ; et l'on vit ce fougueux « pindariseur » de 1550 réhabiliter au grand jour, non seulement par la pratique, mais dans plusieurs déclarations de principes, le genre de la chanson, si cher aux Marotiques, si dédaigné d'abord des Ronsardiens. L'amour acheva ce que la raison avait commencé : le rapprochement, l'union, la fusion même des deux écoles opposées.

Les contemporains ont parfaitement remarqué ce changement de style dans la poésie lyrique de Ronsard et sa principale cause. Il y eut des récalcitrants parmi les lecteurs austères, ceux-là mêmes qui avaient blâmé les *Folastries* et qui regrettaient son penchant irrésistible à célébrer les femmes et l'amour [1]. Mais l'opinion lui fut généralement favorable, non seulement chez les ralliés de l'école marotique, mais aussi chez les membres de la Brigade et les plus en vue. J. du Bellay et O. de Magny, qui alors habitaient Rome, ne tardèrent pas à connaître le nouvel amour de Ronsard et ses conséquences littéraires ; nous savons par le second ce qu'ils en pensèrent :

> *Oui*, le petit archer plus que jamais l'entame
> Et luy fait dire mieux encor qu'il ne faisoit [2].

Belleau, commentant en 1560 le deuxième livre des *Amours* consacré à Marie, déclarait que Ronsard « s'accommodant à l'esprit de sa seconde maistresse » avait suivi pour la chanter « un

1. Voir le tome V, Introduction, p. XVIII, et ci-après le sonnet à Tyard, p. 115.
2. V. ci-après le sonnet à Du Bellay, p. 118, et Magny, *Soupirs*, sonnet 84.

nouveau stille... du tout different de la majesté et docte industrie de ses premiers sonnets..., tant pour satisfaire à ceux qui se plaignoient de la grave obscurité de son stille premier, que pour montrer la gentillesse de son esprit, la douceur et la fertilité de sa veine »[1]. Enfin Baïf, en 1572, écrivait que Ronsard, après avoir chanté Cassandre en des vers « hauts et bruyans », quitta « son stile audacieux » pour « soulager » un amour sincère

> *Et* modérer en plus douce chanson
> Son brave cœur sous un moins grave son[2].

Belleau et Baïf ne faisaient au reste que confirmer l'aveu du poète lui-même, qui, dès 1555, expliquait ainsi son changement :

> Marie, tout ainsi que vous m'avés tourné
> Mon sens et ma raison par vôtre voix subtile,
> Ainsi m'avés tourné mon grave premier stile,
> Qui pour chanter si bas n'estoit point destiné[3].

Les regrets ou les scrupules qu'il eut peut-être ne durèrent pas longtemps ; mais ce ne fut pas seulement, comme le dit Gandar, l'ambition qui les fit taire[4], ce fut la conviction de l'artiste qui ne craint pas de se déjuger ; à preuve les déclarations précises, énergiques et décisives qu'il présenta l'année suivante dans une dédicace *A Jean de Morel*, apologie des « petits » genres lyriques, et dans un épilogue *A son livre*, où il préconise pour la poésie érotique un « mignard et doux style », un « style bas, populaire et plaisant ». Si l'on y ajoute une élégie-préface *A Chretofle de Choiseul*, écrite en faveur de Belleau traducteur du « doux Anacréon », qu'il oppose à Pindare « obscur, rude et fascheux », et si l'on rapproche ces trois pièces de la préface hautaine et des odes pindariques de 1550, on pourra se rendre

1. Dédicace du Commentaire au Sgr Fleurimont Robertet, et note de l'élégie *A son livre*, qui sert de prologue à partir de 1560.
2. *Œuvres* d'A. de Baïf, éd. Marty-Laveaux, t. I, dédicace des *Amours*.
3. V. ci-après, p. 188.
4. *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare*, thèse de 1854, p. 116.

compte de l'évolution accomplie par Ronsard depuis son premier recueil et mesurer l'ampleur de sa palinodie [1].

*
* *

C'est à sa nouvelle poétique lyrique et aux circonstances rappelées ci-dessus, que nous devons la *Continuation des Amours*, publiée dans la deuxième moitié de 1555, et surtout la *Nouvelle Continuation des Amours*, publiée dans la deuxième moitié de 1556.

La *Continuation des Amours* fut imprimée en vertu du même privilège que le 2e *Bocage*, les *Meslanges* et la troisième édition des *Odes* (v. notre tome VI, début); d'autre part, les très rares exemplaires qui en subsistent ne contiennent pas d'achevé d'imprimer [2]. Il est donc difficile de préciser la date de sa publication. Cependant voici quelques points de repère. 1° Un sonnet à Du Bellay mentionne Magny comme étant à Rome; or il n'y est arrivé qu'à la fin de mars 1555, au plus tôt [3]. 2° Une ode à G. Aubert mentionne la mort de Jean Brinon, qui est des environs du 1er avril [4]. 3° Si Ronsard, comme nous le pensons, a connu Marie seulement à la fin d'avril, il faut qu'il ait eu le temps matériel de composer les quelque trente sonnets de ce recueil qu'elle lui a inspirés, d'autant plus que parallèlement il travaillait à son premier livre d'*Hymnes*. 4° Deux de ces sonnets ont été vraisemblablement écrits après le mois de mai [5]. 5° Peletier, dans son *Art poëtique*, semble regretter que le vers de neuf syllabes soit absent de la poésie française; le privilège de cet ouvrage étant

1. V. ci-après, p. 227 et suiv., et 324. Quant à la préface *A Chr. de Choiseul*, qui parut au mois d'août 1556, en tête de l'*Anacreon* de Belleau, on la trouvera reproduite dans notre tome VIII, à la fin du *Second livre des Hymnes*. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 170 et suiv.

2. Bibl. Nat., Rés. Ye 4758. — Cf. Brunet, *Manuel du Libraire*, Supplément, p. 508. — Aucun exemplaire n'a été connu de Blanchemain, ni de Marty-Laveaux, élaborant leurs éditions de Ronsard, ni *a fortiori* de Sainte-Beuve et de Gandar.

3. V. ci-après, p. 118; H. Chamard, *J. du Bellay*, p. 315, note 4.

4. V. ci-après, p. 190, et le tome VI, p. 270.

5. V. ci-après, p. 154 et 183, sonnets XXXVII et LXVI. Un autre semble avoir été composé au mois de mai, le n° XLIV.

du 4 mai, il n'a guère paru avant juin ; or Ronsard a employé ce vers dans la paraphrase d'une idylle de Bion, répondant ainsi probablement au desideratum de son ami [1]. 6° Foclin, dans sa *Rhétorique*, dédicacée du 12 mai, ne signale pas non plus cet essai en vers ennéasyllabes, bien que son ouvrage soit plein d'exemples de Ronsard et très au courant des récentes publications. 7° Les *Hymnes* de Ronsard ont paru en octobre 1555 au plus tôt ; or les distiques latins de Dorat, qui les accompagnent, tendent à prouver que la publication de ce recueil est postérieure à celle de la *Continuation des Amours* [2]. D'où l'on a le droit de conclure que la *Continuation des Amours* a vu le jour au plus tôt en juillet, au plus tard en septembre 1555.

Mêmes remarques à faire sur le recueil de la *Nouvelle Continuation des Amours*. Comme le recueil précédent, il ne présente qu'un permis d'imprimer d'après le privilège accordé à Ronsard en 1554 ; d'autre part, l'exemplaire incomplet de l'Arsenal, le seul qui soit connu, ne contient pas d'achevé d'imprimer [3]. Il est donc très difficile de fixer la date de sa publication. Cependant nous savons, par trois de ses pièces, qu'elle n'a pas eu lieu avant le mois d'août 1556 : l'une nous apprend que Ronsard connait Marie depuis quinze mois (voir ci-après, p. 274); dans l'autre, il est question du retour de la moisson (*id.*, p. 277) ; dans la troisième, il est fait allusion aux chaleurs estivales causées par la fameuse comète d'avril 1556 et à la traduction d'Ana-

1. V. ci-après, p. 194 et note 1.
2. Voici le début de ces distiques :

> Post querulos in amore modos, post dulcia mentis
> Tormenta, & tenerae ludicra nequitiæ...

On trouvera la pièce entière au tome VIII.

3. Arsenal, 8° B. L. 8801 Rés. (cote nouvelle). Sainte-Beuve et Gandar ne l'ont pas connu. Blanchemain n'a pu consulter qu'une réimpression de 1557 (éditée à Bâle), sans point de repère et de comparaison antérieur, et cela quand son édition de Ronsard était pour ainsi dire terminée ; la série des cinq pièces qu'il en a extraites (dont trois d'ailleurs remontent à la *Continuation des Amours* de 1555), et la comparaison des premières éditions suffisent à le prouver (tome VIII, p. 81, 139 et 149). — Quant à Marty-Laveaux, il a connu l'exemplaire de l'Arsenal et s'est aperçu qu'il était incomplet, mais il n'a pas su ce qui lui manquait (éd. des *Œuvres*, tomes I, 379, et VI, 371).

créon que Belleau fit paraître aux environs du 15 août (voir ci-après, p. 311).

Quant au contenu intégral de ce recueil, dont le seul exemplaire connu est amputé de son dernier tiers, c'est un problème bien plus compliqué, que nous avons eu la bonne fortune de résoudre, après de longues et minutieuses recherches. Qu'on nous permette de les résumer ici.

Cet exemplaire n'a que 24 feuillets, dont 4 liminaires et 20 chiffrés, et s'arrête au dernier vers de l'*Alouette*[1]. Je remarquai d'abord qu'une table d'errata, qui est par bonheur en tête, signale des fautes aux pages 50, 59, 61 et 63, qui ne peuvent correspondre qu'aux feuillets absents 25 r°, 29 v°, 30 v° et 31 v°, et je relevai soigneusement ces fautes. On nous avertit de lire p. 50, ligne 17, inegale (au lieu de ineqale); p. 59, ligne 21, muguetz (au lieu de musquetz); p. 61, ligne 30, mon nom (au lieu de mon non)[2]; p. 63, ligne 12, caelesti (au lieu de caelecti) et ligne 14, è (au lieu de a). Sur ces maigres indices je conjecturai déjà l'absence de trois pièces : le *Dialogue des Muses et de Ronsard*, dont le premier vers contient le mot « inégale »[3], l'élégie *A son livre*, qui contient le mot « muguets » et la négation répétée « non non »[4], et une pièce de vers latins, que je ne pus identifier tout d'abord[5]. Tel fut mon point de départ.

Puis je fondai une série de conjectures sur les indications historiques et littéraires de certaines pièces recueillies dans la première édition collective de 1560. Plusieurs sonnets contenaient des allusions immédiates au voyage du cardinal de Lorraine auprès du pape Paul IV (octobre 1555-février 1556) et à la trêve de Vaucelles (février 1556)[6]. L'ode *A R. Belleau* parlait de la comète d'avril 1556 comme d'un phénomène récent[7]. Dans le *Dialogue des Muses et de Ronsard* le poète se disait âgé seule-

1. V. ci-après, p. 292.
2. Cet erratum est lui-même erroné, car il faut lire : Non non.
3. V. ci-après, p. 307.
4. *Id.*, p. 321, vers 124, et p. 325, vers 193.
5. *Id.*, p. 327, vers 12 et 14.
6. *Id.*, p. 297 à 303.
7. *Id.*, p. 311.

ment de trente ans, comme dans l'élégie *Au lut qui tout le jour*, qui figure en tête du recueil de l'Arsenal[1]. L'ode *Au cardinal de Chastillon* était une transcription d'une épigramme de Marulle comme un grand nombre de chansons dudit recueil[2]. L'élégie *A son livre* correspondait admirablement pour les principes esthétiques à la dédicace dudit recueil et à l'élégie *A Chr. de Choiseul*, qui est d'août 1556 ; d'autre part, ce que Ronsard nous dit là du livre qu'il fit « naguere » et de Marie, dont il n'a pas encore éprouvé la fierté ou l'inconstance, ne me laissait aucun doute sur la date de cette élégie et sa place comme épilogue dans ledit recueil, malgré sa fonction de prologue en tête du *Second livre des Amours* de 1560. Enfin le sonnet *Penses tu mon Aubert* et l'odelette *Te tairas-tu gay babillard* m'étaient déja signalés par Blanchemain, d'après son exemplaire de la réédition de Bâle (1557). Première étape : je tenais une douzaine de pièces pour avoir fait partie du dernier tiers de l'édition princeps de la *Nouvelle Continuation des Amours*.

En mai 1903, la Bibliothèque Nationale acquérait à ma demande le précieux volume intitulé *Continuation des Amours de P. de Ronsard Vandomois. A Paris, pour Vincent Sertenas*..., *1557* ; et je constatais aussitôt qu'il contient, juxtaposées sous ce seul titre, une réédition de la *Continuation des Amours* de 1555 et une réédition de la *Nouvelle Continuation des Amours* de 1556. Toutes mes conjectures se trouvèrent vérifiées et de nouvelles pièces m'apparurent comme devant compléter l'exemplaire de l'Arsenal. Je pus écrire peu après que je tenais sur ce point la verité presque entière, cette réédition n'étant séparée de l'édition princeps que par l'intervalle d'une année[3]. Deuxième et importante étape.

En novembre 1904, j'acquérais moi-même un volume également rare intitulé *Les Amours de P. de Ronsard Vandomois, nouvellement augmentées par luy. Avec les Continuations desdits Amours, & quelques Odes de l'auteur non encore imprimées. Plus le Bocage*

1. V. ci-après, p. 232, vers 19, et p. 307, vers 4.
2. *Id.*, p. 303.
3. *Annales Fléchoises* de juillet 1903, p. 43-45.

et Meslanges dudit P. de Ronsard. A Rouen, par Nicolas le Rous, 1557. Les trois parties de ce petit in-8°, qui ont chacune un foliotage distinct, ne sont accompagnées d'aucune préface, d'aucun commentaire, d'aucun permis d'imprimer, d'aucune date originelle. Mais je ne fus pas long à constater qu'elles reproduisent : 1° la 2e édition des *Amours* avec son appendice de quatre odes (1553) ; 2° sous le titre particulier de *Continuation première et seconde des Amours*, la *Continuation* de 1555 et la *Nouvelle Continuation* de 1556 ; 3° le *Bocage* de 1554 et la 1re édition des *Mélanges* de 1555. La partie centrale, qui seule nous intéresse ici, transformait toutes mes conjectures en certitudes [1].

Dans l'intérieur du volume, cette partie est la seule qui ait un titre millésimé, et son millésime est 1557, comme celui du titre général. On aurait donc pu croire, à première vue, qu'elle reproduisait la réédition parisienne de la même année. Une comparaison attentive me montra qu'elle en est tout à fait indépendante et qu'elle reproduit bel et bien, à part la graphie, le texte des éditions originales de 1555 et 1556, tandis que la réédition parisienne présente déjà de très notables remaniements, suppression et addition de pièces, variantes dans le texte même. Troisième étape, qui me permit enfin de reconstituer intégralement et en toute confiance le contenu des feuillets arrachés à l'unique exemplaire de l'Arsenal.

On trouvera donc dans le présent volume la reconstitution

1. Sur cette édition subreptice, imprimée à Anvers par Chr. Plantin, v. Max Rooses, *Christophe Plantin* (Anvers, Zazzarini, 1914), p. 19, et surtout l'article de Maurice Sabbe, *Plantin et les « Amours » de Ronsard*, dans le *Compas d'or*, bulletin de la Société des bibliophiles Anversois, 1924.

L'édition de Bâle (Augustin Godinet, 1557) est identique à celle de Rouen, étant sortie des mêmes presses. On en connaît deux tirages : l'un, ne contenant que les deux premières parties, est celui dont Blanchemain possédait un exemplaire, décrit sommairement dans son édition de Ronsard (VIII, 80-81), et par Seymour de Ricci dans le *Catalogue d'une collection des éditions originales de Ronsard* (Maggs, Paris et Londres, 1925), p. 43 : l'autre, contenant les trois parties de l'édition rouennaise, d'après une obligeante communication de M. Arthur Rau, représentant des libraires Maggs à Paris (janvier 1928).

intégrale de la première édition de la *Nouvelle Continuation des Amours*. Une seule réserve : j'ai suivi scrupuleusement le texte et la graphie de 1556 jusqu'à la pièce de l'*Alouette* inclus, qui termine l'exemplaire de l'Arsenal ; quant au reste du recueil, j'ai recouru naturellement pour le texte à la réédition de Rouen, mais pour la graphie à la réédition de Paris, d'autant plus légitimement que l'édition rouennaise a été imprimée à Anvers, chez Plantin, à l'insu de Ronsard, avec une graphie particulière, tandis que les deux éditions parisiennes de 1556 et 1557, ayant paru chez le même éditeur, Vincent Sertenas, sont très probablement sorties du même atelier d'imprimerie.

*
* *

Le succès des deux *Continuations des Amours* n'est pas attesté seulement par les réimpressions de 1557 dont nous venons de parler. Les recueils de musique polyphonique de la deuxième moitié du XVIe siècle contiennent nombre de leurs sonnets, odelettes et chansons, sans doute à raison de leur « simplicité catullienne », qui les rapprochait des chansons marotiques et les rendait plus accessibles à la foule [1].

Dès l'année 1557 cinq de ces pièces figurent au septième et au huitième livre de la collection des *Chansons nouvellement composées en musique à quatre parties*, publiée à Paris par Adrien le Roy et Robert Ballard. Ce sont les chansons : *Si je t'assaus Amour* et *Je suis un demi-dieu* (musique de Pierre Certon) ; l'ode *Bel aubepin verdissant* et la chanson *Pourquoy tournés vous vos yeux* (musique de Janequin), la chanson *Plus tu cognois que je brusle pour toy* (musique de Millot). Dans les livres suivants de cette collection, j'ai relevé encore, entre autres pièces de

1. Cf. l'étude historique et littéraire de Ch. Comte et de P. Laumonier sur *Ronsard et les Musiciens du XVIe siècle* (Revue d'Hist. litt. de la France, 1900, pp. 341 à 381). Nous l'avons déjà utilisée à propos de la musique de Certon, Janequin, Goudimel et Muret, composée sur les *Amours* de 1552 (v. le tome IV, Introduction, p. xv et suiv., et l'appendice musical). On trouvera ici des documents qui la complètent et la rectifient, en ce qui concerne les *Continuations des Amours*.

Ronsard, le sonnet, *Las, pour vous trop aymer* (musique de Certon), le sonnet *Que dis-tu, que fais-tu* (musique de d'Entraigues), les chansons *Bonjour mon cœur* et *Plus tu cogrois* (musique de Goudimel), le sonnet *Dites maitresse* et l'ode *Bel aubepin* (musique de Millot) [1].

Dans une autre publication musicale, le *Livre de Meslanges*, dont Ronsard a préfacé la première édition en 1560 et la seconde en 1572, portant aux nues les musiciens de l'époque, j'ai relevé cinq pièces de notre poète, dont les sonnets *Que dis-tu, que fais-tu* (musique de Gardane) et *Rossignol mon mignon* (musique de Claude le Jeune) [2]. — A partir de 1570 les collections de *Livres de chansons* et de *Meslanges de musique* de quatre à dix parties, qui portent le nom d'Orlande de Lassus, « le plus que divin Orlande », contiennent encore, entre autres pièces de Ronsard, le sonnet *Que dis-tu, que fais-tu* et la chanson *Bonjour mon cœur* [3].

Mais ce sont les recueils individuels et musicalement homogènes qui contiennent le plus de pièces des *Continuations des Amours*. Celui de Nicolas de la Grotte, réédité plusieurs fois de 1569 à 1575 [4], les chansons : *Quand j'estois libre*, *Mais voyez mon cher esmoy*, *Demandes tu douce ennemye*, *Ma maistresse est*

1. Cette collection commencée en 1552 par P. Certon « maître des Enfans de la S. Chapelle du Palays à Paris » ne contient pas de pièce de Ronsard avant le 7e livre (1557), bien que Certon ait écrit la musique de deux sonnets des *Amours* de 1552 (v. le tome IV de la présente édition, p. 190 et 196). — Bibl. Nat., Rés. Vm7 184 et suiv.

2. L'éd. princeps est à Berlin. Notre Bibl. Nat. possède le superius de l'éd. de 1572, Rés. Vm7 660 et la Bibl. univ. d'Upsal le tenor, même année. Cf. mon édition de Ronsard (Lemerre 1914-1919), tomes VII, p. 16, et VIII, p. 117.

3. Bibl. Nat., Rés. Vm7 209 à 210 ; 238 à 240. — Bibl. S. Geneviève, 4° Vm 403 à 412 et Bibl. de Rouen, Coll. Leber, n° 1701. — H. Expert, *Les Maîtres musiciens de la Renaissance française* (Paris, Leduc, 1894 et années suiv.).

4. *Chansons de P. de Ronsard, Ph. Desportes et autres*, mises en musique à quatre parties par N. de la Grotte, « valet de chambre et organiste de Monsieur frere du Roy » (Paris, A. Le Roy et R. Ballard, 1569). La Bibl. Nat. possède le superius de 1575, Rés. Vm7 226 ; la Bibl. de Rouen les parties de basse et de contratenor de 1573, Coll. Leber, n° 1701. — H. Expert (*op. cit.*) a reproduit l'éd. de 1572.

toute angelette, la première desquelles « toute la Cour a chantée avec tant de gloire pour l'autheur et toute l'Europe a si longtemps et si justement répétée, avec tant d'applaudissements », si l'on en croit G. Colletet [1]. — Celui de Philippe de Monte, qui parut à Louvain et Anvers en 1575, cinq sonnets : *Que me servent mes vers*, *Dites maîtresse*, *Hé Dieu du ciel*, *Vous ne le voulez pas*, *Quand ma maîtresse*, et quatre chansons : *Plus tu cognois*, *Bon jour mon cœur*, *Veu que tu es*, *Demandes-tu douce ennemye* [2]. — Celui de Jean de Castro, qui parut aussi à Louvain et Anvers en 1576, quatre sonnets : *Quand je vous voy ma gentille maistresse*, *Je ne saurois aimer autre que vous*, *Mignonne levez-vous*, *Que dis-tu, que fais-tu* ; deux odes : *Quand je dors je ne sens rien*, *Je suis homme né pour mourir* et quatre chansons : *Amour dy moy de grace*, *Si le ciel est*, *Je te hay bien* et *Je suis tellement langoureux* [3].

D'autres recueils qui ont vu le jour à Paris de 1576 à 1579 contiennent encore nombre de pièces empruntées aux *Continuations des Amours*. Ceux d'Antoine de Bertrand, treize sonnets : *Je ne suis seulement*, *Vous ne le voulez pas*, *Marie qui voudroit*, *Las pour vous trop aymer*, *Dites maitresse*, *Quand ma maitresse*, *Je ne saurois aymer*, *Plus que jamais*, *Hé Dieu du ciel*, *Quand je serois un Turc*, *Pour ce que tu sais bien*, *Quand je vous dis adieu*, *Donques pour trop aymer*, et sept chansons : *Je veux chanter*, *Je suis un demidieu*, *Pourquoi tournez-vous vos yeux*, *Je suis tellement*

1. *Vie de Ronsard*, publiée par Blanchemain dans son recueil d'*Œuvres inédites de Ronsard* (Paris, Aubry, 1855), p. 63.

2. *Sonetz de P. de Ronsard*, mis en musique à cinq, six et sept parties par Ph. de Monte « maistre de la chappelle de l'Empereur » (Rodolphe II). — Bibl. Nat. Rés. Vm7 615 (au complet).

3. *Chansons, odes et sonetz de P. de Ronsard*, mis en musique à quatre, cinq et huit parties par J. de Castro (luthiste et maitre de chapelle de Jean-Guillaume, prince de Juliers, Clèves et Berg). Ce recueil est aux biblioth. de Berlin, Cassel, Munich et Upsal, d'après R. Eitner, *Quellen Lexicon*, tome II, p. 364. Il ne contient que 22 pièces (et non pas 38 comme le dit Eitner). J'en connais le contenu par une obligeante communication de mon cher Recteur, M. Terracher, qui était alors maitre de conférences à l'Université d'Upsal (1907). Dans ce même recueil figure l'ode célèbre *Mignonne allon voir*, déja mise en musique en 1570 par Guillaume Costeley, organiste du roi Charles IX.

amoureux, *Veu que tu es*, *Celui qui veut scavoir*, *Demandes tu douce ennemye* [1]. — Ceux de Guillaume Boni, onze sonnets : *Mes soupirs mes amis*, *Comment au departir*, *Mignonne levez-vous*, *Quand je vous voy ma gentille maitresse*, *Que dis-tu que fais-tu*, *C'est grand cas que d'aimer*, *Mignonne* (var. de *Marie*) *vous avés*, *Hé que voulez vous dire*, *O ma belle maitresse*, *Rossignol mon mignon*, *S'il y a quelque fille*, et une chanson : *Le printemps n'a point tant de fleurs* [2]. — Ceux de Jean de Maletty, sept sonnets : *Mignonne levez vous*, *Rossignol mon mignon*, *Mes soupirs mes amis*, *Mignonne* (var. de *Marie*) *vous avés*, *Je ne suis variable*, *Ma plume sinon vous*, *Amour tu me fis voir* [3].

Je ne prétends pas épuiser la liste des musiciens qui ont contribué à la diffusion et à la popularité des œuvres lyriques de Ronsard publiées en 1555 et 1556. Pourtant j'en citerai encore trois pour leur singularité : l'italien Fabrice Marin, qui, dans son recueil de 1578, propose la musique qu'il a composée sur le sonnet *Hé Dieu du ciel* comme « air pour chanter tous sonnets », sans tenir compte des variétés rythmiques de ce genre poétique, comme l'avaient fait ses prédécesseurs de 1552 [4] ;

1. *Premier (et second) livre des Amours de P. de Ronsard*, suivi d'un *Troisieme livre de Chansons*, mis en musique à quatre parties par Antoine de Bertrand, de Fontanges en Auvergne (Paris, Le Roy et Ballard, 1576-1578). — Bibl. Nat., Rés. Vm7 247 et 248 (tenor). Cf. E. Picot *Catal. Rothschild*, t. I, p. 478, n° 679 ; H. Expert, *Monuments de la musique fr. au temps de la Renaissance*, Paris, Senart, 1926-1927.

2. *Sonetz de P. de Ronsard*, mis en musique a quatre parties par G. Boni, de Saint Flour en Auvergne, maître des enfants de chœur à Saint-Etienne de Toulouse (Paris, Le Roy et Ballard, deux livres, 1576-1579). Cf. J. Tiersot, *Ronsard et la musique de son temps*, p. 12 (Paris, Fischbacher, 1902). — Bibl. Nat., Rés. Vm7, 249 à 252 (réimpr. de 1593 à 1624, tenor, taille, hautecontre) ; Bibl. de la Soc. archéol. du Mans, n° 889 (éd. de 1576, contratenor).

3. *Les Amours de P. de Ronsard*, mises en musique à quatre parties par Jehan de Maletty, de Saint-Maxemin en Provence (Paris, Le Roy et Ballard, 1578). Sur ce musicien et ce recueil rarissime en deux livres, v. l'intéressant article de G. Thibault dans les *Mélanges de Musicologie* offerts à Lionel de la Laurencie (Paris, E. Droz, 1933).

4. *Airs mis en musique à quatre parties sur les poësies de Ronsard et autres excelens Poëtes*, par Fabrice Marin Caietain (Paris, Le Roy et Ballard, 1578). Bibl. Nat., Rés. Vm7, 516 (tenor). La Bibl. univ. d'Upsal possède une éd. de 1576 (contra).

LES

QVATRE PREMIERS LIVRES DES ODES DE P. DE RONSARD

Vandomois,

Dediés au Roy.



A PARIS.

Chez la veufue Maurice de la Porte, au clos Bruneau, à l'enseigne sainct Claude.

1555.

Auec priuilege du Roy.

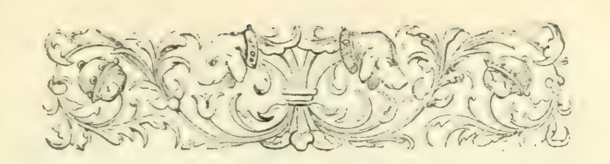
Fac-similé du titre de la troisième édition

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

Par privilege du Roi, donné à Fontainebleau, le quatriesme jour de Janvier, mil cinq cens cinquante trois, il est enjoinct à Pierre de Ronsard, gentilhomme Vandomois, de choisir & commettre tel Imprimeur, docte & diligent qu'il verra & connoistra estre suffisant pour fidelement imprimer, ou faire imprimer les œuvres ja par luy mises en lumiere, & autres qu'il composera & fera par cy apres. Inhibant (ledict Seigneur) à tous Imprimeurs, Libraires, Marchans & autres quelzconques, qu'ils n'ayent à imprimer ou faire imprimer aucunes des œuvres, qui par ledict Ronsard ont esté & seront cy apres faictes & composées, ny en exposer aucunes en vente, s'elles n'ont esté & sont imprimées par ses permission, licence & congé, ou de l'Imprimeur par luy choisi & commis à l'impression d'icelles. Et ce sur peine de confiscation des livres ja imprimés, ou à imprimer, & d'amende arbitraire, tant envers le Roy qu'envers ledict Ronsard, & des interests & dommages de l'Imprimeur par luy choisi & esleu. Le tout pour les causes & raisons contenues & amplement declarées audict Privilege. — Ainsi signé sur le reply, Par le Roy, le seigneur d'Avançon, maistre des requestes ordinaire de l'Hostel present, Signé Clausse, & séellé à double queue, du grand seau, de cire jaune.

Ledict Ronsard a permis à la veufve Maurice de la Porte d'imprimer, ou faire imprimer les quatre premiers livres de ses Odes, dédiés au Roy, jusques au terme de six ans, finis & acomplis, à commencer du jour qu'ils seront achevés d'imprimer.


EMANHN



AU ROY

Apres avoir lon tems sué sous le harnois
Bornant plus loin ta France, & fait boire aus François
Dans leurs creus morions, en lieu de l'eau de Sene
Les ondes de la Meuse, & sacagé la plene
Des Flamens mis en rotte [1], & l'antique surnom
Des chateaus de Marie échangé en ton nom :
Apres avoir gangné une bataille heureuse,
Et veu Cesar courir d'une fuitte poureuse [2] :

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, dédicace générale), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *84-87* Au roy Henry II. de ce nom
1. *67-73* sué long temps | *78-87* Apres avoir sué sous le faix du harnois
3. *67-73* Au fond des morions | *78-87* Au creus de leurs armets
4. *78-87* La Meuse Bourguignonne
5. *78-87* mis en route
6. *60-87* échangés en ton nom
7. *78-87* Apres estre veinqueur d'une bataille heureuse
8. *78-87* fuite peureuse

---

1. Mis pour *route* (voir la var.), c.-à-d. déroute : le simple pour le composé, comme on l'a déjà vu aux tomes V, p. 163, 226, 257 ; VI, p. 10, 173, 261.

2. Tout ce début résume les exploits militaires de Henri II au Nord-Est de la France : en 1552, conquête des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun ; en 1553 et 1554, campagnes de Flandre et d'Artois ; le 13 août 1554, bataille de Renty, en Picardie, qui eut pour conséquence la retraite de Charles-Quint (couramment désigné sous le nom de César). — Quant au vers 6, Ronsard y fait allusion à deux événements qu'il faut distinguer : 1° la prise de Mariemont (célèbre château du comté de Hainaut, près de Binche), qui eut lieu en juin 1553 ; 2° la prise de Marienbourg (village fortifié du comté de Namur), qui eut lieu en 1554. Ces deux « chasteaux » tiraient leur nom de Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, régente des Pays-Bas, qui les avait fait construire assez récemment (le mot *antique* du vers 5 signifie donc simple-

Et apres avoir fait comme un bon marinier,
Lequel se souvenant de l'orage dernier
Quand il est dans le port songneusement prend garde
S'il faut rien à sa nef [1] : maintenant il regarde
Si le Tillac est bon, si la Carene en bas
Est point entrefandue, il contemple le Mas,
Maintenant le Timon, il charche si les coûtes
Forcées de l'orage aus flancs sont point dissoutes :
Et bien qu'il soit au port, il n'a moindre souci
De sa nef, qu'en la mer, & se rempare ainsi
Que s'il esperoit pendre au meilieu de l'orage,
Et ne se veut fier au tranquile visage
Du ciel, ni de la mer pour se donner a l'eau
Que premier [2] il n'ait bien racoutré son vaisseau [3].

9. *78-84* Apres avoir suivy le soin du marinier | *87* Et fait d'un prudent soin comme le marinier
11. *78-87* Ancré dedans le port, soigneusement (*87* d'œil vigilant)
15. *67-73* il cherche
16. *60-73* Ouvertes par l'orage
15-16. *78-87* il r'habille les coûtes Les carreaux & les aiz, & les tables dissoutes
17. *84-87* Et bien qu'il soit au havre
18. *78-87* De sa nef qu'en tempeste
19. *67-73* Que s'il alloit pour pendre | *78* Que s'il estoit enclos au milieu de l'orage | *84-87* Que s'il couroit fortune au milieu de l'orage
22. *67-87* calfeutré son vaisseau

---

ment *antérieur*, à moins que Ronsard ait ignoré leur origine). Mariemont fut brûlé par ordre de Henri II, en représailles de l'incendie du château de Folambray (Picardie); Marienbourg seul prit le nom de Henribourg, mais fut rendu aux Espagnols par le traité du Cateau-Cambrésis.

1. C.-à-d. son navire ; encore aux vers 18 et 98.

2. C.-à-d. d'abord ; adjectif devenu adverbe, comme en latin *primum*.

3. Toute cette comparaison de Henri II avec le bon marinier est la paraphrase d'une épitre du poète néo latin Marulle à l'empereur Maximilien :

Qualiter in medio tuta rate navita portu,
Hesternae adhuc hyemis memor,
Nunc intexta cavae vestigat pinea puppis
Modo carinam examinat,

Ainsi apres avoir (la guerre estant finie)
De vivres & de gens ta frontiere garnie,
Fait nouveaus bastions, flanqué chasteaus & forts,
Remparé tes cités, fortifié tes ports,
Bref, apres avoir fait ce qu'un Prince doit faire
De ce qui est en guerre, & en paix necessaire
Pour tenir ton païs en toute seureté :
J'offencerois par trop contre ta magesté
Si comme un importun je venois d'avanture
Entrerompre tes jeus d'une longue écriture,
Maintenant que tu dois pour quelque peu de tans,
Apres mile travaus, prendre tes passetans
Pour retourner plus frais aus œuvres de Bellonne[1].
Mais toutesfois l'ardeur qui le cœur m'eguillonne
De te montrer combien je suis ton serviteur,
Me fait importuner ta roiale grandeur :
Et si en ce faisant je commets quelque vice,
Il vient du seul desir de te faire service,
Qui pressant me contraint de mettre un œuvre mien
Sous la protection de ton nom treschrestien
Le sacrant à tes piés. C'est, Prince, un livre d'Odes
Qu'autresfois je sonné suivant les vieilles modes

28. *67-87* Et en guerre & en paix utile & necessaire
30. *78-87* Sire, j'offenserois contre ta Majesté
36. *67-87* Toutesfois le desir qui
41. *78-87* Qui presse mon devoir de mettre
43. *67-73* C'est, Sire | *78-87* *texte primitif*

Nunc ligat antennas, nunc collocat ordine remos,
Oculisque lustrat singula, etc.

citée par le commentateur Richelet dans les éditions de Ronsard de 1604 à 1630. C'est la 3e pièce du livre III des *Epigrammata* de Marulle. Sur ce poète néo-latin, voir le tome VI de la présente édition, p. 27.

1. Depuis le vers 27 la précaution oratoire est imitée d'Horace, *Epist.* II, 1, début. Du Bellay l'avait déjà employée dans la lettre-dédicace de la *Deffence et Illustration de la l. fr.* Voir encore Ovide, *Trist.*, II, 215 et suiv.

D'Horace Calabrois, & Pindare Thebain [1],
Livre trois fois heureus, si tu n'as à dédain
Que ma petite lyre ose entre tes trompetes
Rebruire les chansons de ces deus vieus Poetes,
Et que mon petit myrthe ose atoucher le rond
Des lauriers, que la guerre a mis dessus ton front.
  Mais que di-je à dédain ! j'ai tant de confiance
En ta simple bonté, que ta magnificence,
Bien que grave elle soit, ne refusera pas
Mon ouvrage donné, tant soit-il humble & bas,
Imitateur des Dieus qui la petite offrande
Prenent d'aussi bon cœur qu'ils prenent la plus grande,
Et bien qu'ils soient seigneurs jamais n'ont à mépris
Des pauvres les presens, tant soient de petit pris.
Ce fils de Jupiter, ce foudre de la guerre,
Hercule, qui tua les monstres de la terre,
Allant pour estre fait d'Olympe citoien
Ne refusa d'entrer au toict Molorchien [2] :
Et mesme Jupiter, qui la tempeste gette,
De Bauce & Philæmon entré dans la logette,
Comme il eut fait d'un or son chef environna
D'un chapelet [3] de fleurs que Bauce lui donna,

48. *67-87* de ces divins Poëtes (*67 par erreur* de tes)
52. *78-87* En ta grave douceur
53. *78-87* D'un sourci desdaigneux ne refusera pas
63. *78-87* Et mesme ce grand Dieu
65. *60-73* Comme d'un cerne d'or
65-66. *78-87* De deux ou de trois fleurs son chef environna Que Bauce de bon cœur en present luy donna

---

1. Voir le contenu de la première édition dans mes tomes I et II, et la genèse de ce recueil dans mon *Ronsard poète lyrique*, 1re partie.
2. C.-à-d. sous le toit de Molorchos, berger de la ville de Cleones en Argolide.
3. C.-à-d. d'une couronne.

Et toujours à sa feste en Lybie honorée
Ne lui tumbe un toreau à la corne dorée,
Mais souvent un aigneau, car sa grande bonté
Ne prend garde aus presens, mais à la volunté [1].
  Ainsi, suivant les Dieus, je te supli de prendre
A gré ce petit don, pour l'usure d'atendre
Un present plus parfait & plus digne d'un Roi,
Que ja dans mon esprit je patronne pour toi [2].
  Cependant je prirai ta puissance divine,
Ainsi que Jupiter Callimache en son hinne :
Donne moi (ce dit il) des vertus et du bien,
Car la seule vertu sans le bien ne sert rien,
Le bien sans la vertu : ô Jupiter assemble
Tous ces deus poins en un, & me les donne ensemble [3].
  Les vertus & le bien que je veus recevoir,
C'est le moien bien tost en armes de pouvoir
Amener ton Francus avec une grand' trope
D'Asie, pour donter la plus part de l'Europe :
Mais il te faut paier les frais de son arroi [4],

67. *84-87* Tous les ans à sa feste
74. *67-73* Que ja dedans l'esprit | *78-87* Que ja ma Calliope enfante dedans moy
76. *67-87* son himne (*et* hymne *et* hynne)
77-80. *67-87 guillemettent ces vers*
84. *67-73* De guerriers, pour donter
81-84. *78-87* Les vertus & les biens que je veux recevoir D'un si puissant Monarque, est un jour de pouvoir Amener ton Francus suivy de mainte trope De guerriers, pour donter les Princes de l'Europe

---

1. Depuis le vers 55, imitation de Tibulle, IV, 1, début, avec un souvenir d'Ovide, *Mét.*, VIII, fable de Philémon et Baucis. Cf. Du Bellay, *Deff. et Illustr.*, lettre-dédicace.
2. Allusion à la *Franciade*, dont il va parler plus loin.
3. Pris à Callimaque, *Hymne à Jupiter*, fin. Repris par Ronsard dans une élégie au cardinal Odet de Coligny : *Tout ce qui est enclos...* (1560) et dans une élégie à Paul de Foix : *Ton bon conseil...* (1565).
4. C.-à-d. de son équipement et de son équipage. N'est plus guère usité que dans le composé *désarroi*. Cf. l'anglais *array*.

Car il ne veut venir qu'en magesté de Roi,
Bien qu'il soit fugitif, & que sa noble Troie
Soit des Grecs & du feu la miserable proie.
Aussi tu porterois la honte sur les yeus,
Si lui qui fut jadis l'aieul de tes aieus,
Le fils d'un si grand Roi, venoit seulet en France
Donner à tes aieus la premiere naissance.
Puis qu'il a donc trouvé le vent si à propos,
Ne le laisse languir en casanier repos
Aus rivages de Troie, ou sur les bors d'Epire,
Fraudé de son chemin par faute de navire,
Et par faute de gens, car ouvrier je suis prest
De charpenter sa nef, & dresser tout l'aprest,
Pourveu que l'on me baille estoffes pour le faire,
Et qu'en le faisant bien je te puisse complaire [1].

87-88. *60-87* & qu'il n'ait en partage Sinon du pere sien la force (*84-87* l'adresse) & le courage

92. *84-87* Donner aus peres tiens

94-95. *78* Fay luy haster le pas, & luy romp le repos Qui le tient paresseux au rivage d'Epire

93-95. *84-87* Puis qu'il trouve en mes vers le vent si à propos, Fay luy enfler la voile, & luy romp le repos Qui le tient paresseux au rivage d'Epire

97. *67-73* De vivres & de gens : car ouvrier je suis prest

97-98. *78-87* De vivres & de gens : ouvrier je suis tout prest De charpenter sa nef & dresser son apprest

99-100. *60-87* Pourveu que ta grandeur Royalle favorise A ton ayeul Francus, & à mon entreprise

---

1. Cette fin, depuis le vers 81, fait allusion à l'épopée de la *Franciade*, que Ronsard promettait de composer depuis 1550 (v. le tome III, *Ode de la Paix*), si le roi l'y encourageait par des dons et prébendes : Henri II aurait fini par la lui commander vers janvier 1554, à en croire une élégie à Cassandre et une ode à Monsieur d'Angoulesme qui furent écrites cette année-là (v. le tome VI, p. 57, et ci-après, p. 66) : mais les prebendes se faisant attendre, le poète revint à la charge ici et ailleurs (v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 143-150, 179-182).

LE
PREMIER LIVRE DES ODES
DE P. DE RONSARD, VANDOMOIS.

AU ROY [1]

ODE I. STROPHE I.

Comme un qui prend une coupe,
Seul honneur de son tresor
.... (Voir tome I, p. 61)

A LA ROYNE

ODE II. STROPHE I.

Je suis troublé de fureur,
Le poil me dresse d'horreur
.... (*Id.*, p. 65)

A MADAME MARGUERITE

ODE III. STROPHE I.

Il fault aller contenter
L'oreille de MARGUERITE
.... (*Id.*, p. 72)

1. Les odes de ce 1er livre, dont je ne donne ici que le début, avaient toutes paru déjà en 1550, sauf l'ode XV publiée en 1553. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome I de la présente édition.

AU REVERENDISSIME CARDINAL DE LORRAINE.

Ode IV. Strophe 1.

Quand tu n'aurois autre grace
Ni autre present des cieus
. . . . (Voir tome I, p. 79)

LA VICTOIRE DE FRANÇOIS DE BOURBON
Comte d'Anguien, a Cerizoles.

Ode V. Strophe 1.

L'Hinne qu'apres tes combas
Marot fit de ta victoire
. . . . (*Id.*, p. 82)

AU SEIGNEUR DE CARNAVALET

Ode VI. Strophe 1.

Ma promesse ne veut pas,
Carnavalet, que là bas
. . . . (*Id.*, p. 90)

USURE A LUIMESME

Ode VII.

Ne pilier, ne terme dorique
D'histoires vieilles decoré
. . . . (*Id.* p. 99)

LA VICTOIRE DE GUI DE CHABOT, SEIGNEUR DE JARNAC.

ODE VIII. STROPHE I.

O France, mere fertile
D'un peuple à la guerre utile
.... (Voir tome I, p. 100)

A JOACHIM DU BELLAY, ANGEVIN.

ODE IX. STROPHE I.

Aujourd'hui je me vanterai
Que jamais je ne chanterai
.... (*Id.*, p. 108)

A BOUJU ANGEVIN

ODE X. STROPHE I.

Le potier hait le potier,
Le feuvre, le charpentier
.... (*Id.*, p. 121)

A JAN D'AURAT

ODE XI. STROPHE I.

Le medecin de la peine,
C'est le plaisir qui rameine
.... (*Id.*, p. 126)

A ANTOINE DE BAIF

ODE XII. STROPHE I.

J'ai tousjours celé les fautes
Dont mes amis sont tachés
.... (*Id.*, p, 128)

A JAN MARTIN

Ode XIII. Strophe 1

La fable élabourée
Decrite heureusement
. . . . (Voir tome I, p. 131)

A BERTRAN BERGER
de Poitiers.

Ode XIV.

La mercerie que je porte,
Bertran, est bien d'une autre sorte
. . . . (*Id.*, p. 138)

A CASSANDRE

Ode XV.

Mignonne, allon voir si la rose
Qui ce matin avoit déclose
. . . . (Voir tome V, p. 196)

A JOACHIN DU BELLAI,
Angevin.

Ode XVI.

Celui qui ne nous honore
Comme profettes des Dieus
. . . . (Voir tome I, p. 144)

AVANT-VENUE DU PRINTENS

Ode XVII.

Toreau, qui dessus ta crope
Enlevas la belle Europe
. . . . (Voir tome I, p. 147

VEU A PHEBUS APOLLON

Ode XVIII.

O Pere, ô Phebus Cynthien,
O sainct Apollon Pythien
. . . . (*Id.*, p. 154)

A PIERRE PASCHAL

Ode XIX.

Ne seroi-je pas encore
Plus dur qu'un Scythe cruel
. . . . (*Id.*, p. 160)

A SA LYRE

Ode XX.

Lyre dorée, où Phebus seulement,
Et les neuf seurs ont part également
. . . . (*Id.*, p. 162)

Fin du premier livre.

LE
SECOND LIVRE DES ODES
DE P. DE RONSARD, VANDOMOIS.

AU ROY[1]

ODE I.

Je te veus bâtir une Ode,
La maçonnant à la mode
. . . . (Voir tome I, p. 167)

A CALIOPE

ODE II.

Descen du ciel, Caliope, & repousse
Tous les ennuis de moi ton nourisson.
. . . . (*Id.*, p. 174)

CONSOLATION A LA ROINE DE NAVARRE,
SUR LA MORT DE CHARLES DE VALOIS,
DUC D'ORLEANS.

ODE III.

Vien à moi, mon Luc, que j'acorde
Une Ode pour la fredonner
. . . . (*Id.*, p. 179)

1. Les odes de ce 2e livre, dont je ne donne ici que le début, avaient toutes paru déjà en 1550, sauf l'ode XXVII. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome I de la présente édition.

CONTRE LES AVARICIEUS,

ET CEUS QUI PROCHAINS DE LA MORT BATISSENT.

Ode IV.

Quand tu tiendrois des Arabes heureus,
Des Indiens les tresors plantureus
.... (Voir tome I, p. 183)

A CASSANDRE

Ode V.

La lune est coutumiere
Renaistre tous les mois
.... (*Id.*, p. 189)

PROPHETIE DU DIEU DE LA CHARANTE

AUS MUTINS DE GUIENNE.

Ode VI.

Quand la Guienne errante
S'arma contre son Roi
.... (*Id.*, p. 192)

DES BAISERS DE CASSANDRE

Ode VII.

Cassandre ne donne p 's
Des baisers, mais des apas
.... (*Id.*, p. 197)

A MACÉE

Ode VIII.

Ma petite Ninfe Macée,
Plus blanche qu'ivoire taillé
. . . . (Voir tome I, p. 200)

A LA FONTAINE BELLERIE

Ode IX.

O fontaine Bellerie,
Belle Déesse cherie
. . . . (*Id.*, p. 202)

SUR LA MORT D'UNE HAQUENÉE

Ode X.

Les trois Parques à ta naissance
T'avoient otroié le pouvoir
. . . . (*Id.*, p. 205)

DU RETOUR DE MACLOU DE LA HAIE, A SON PAGE.

Ode XI.

Fai refreschir le vin, de sorte
Qu'il passe en froideur un glaçon
. . . . (*Id.*, p. 207)

A MARGUERITE

Ode XII.

En mon cœur n'est point écrite
La rose, ni autre fleur
. . . . (*Id.*, p. 211)

A ABEL DE LA HURTELOIRE

Ode XIII.

Si l'oiseau qu'on voit amener
Par son chant le tans qui ennuie
.... (Voir tome I, p. 214)

A CLEION

Ode XIV.

Muses aus yeus noirs, mes pucelles,
Mes muses dont les estincelles
.... (*Id.*, p. 219)

LES LOUANGES DE VANDOMOIS, A JULIEN PACATE MANCEAU.

Ode XV.

O terre fortunée
Des Muses le sejour
.... (*Id.*, p. 221)

AU SEIGNEUR DE LANQUES [1]

Ode XVI.

Que nul papier dorennavant
Par moi ne s'anime, sans mettre
.... (*Id.*, p. 226)

1. Cette ode, d'abord dédiée à Charles de Pisseleu, est adressée ici à Jean de Choiseul, *baron de Lanques* et de la Ferté, écuyer d'écurie du roi, capitaine de 300 chevau-légers en 1556, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie d'ordonnance de René de Lorraine marquis d'Elbeuf; il mourut en 1564 ; il était le frère ainé de Christofle de Choiseul, aumônier du roi, prieur de Sercueil et abbé de Mureaux, auquel Ronsard a dédié plusieurs pièces (v. le tome VI, p. 191, et ci-après le sonnet XI de la *Contin. des Amours*, note). Cf. le P. Anselme, *Hist. généalog.*, IV, 827.

A SA GUITERRE

Ode XVII.

Ma Guiterre, je te chante,
Par qui seule je deçoi

. . . . (Voir tome I, p. 229)

EPITAPHE DE FRANÇOIS DE BOURBON
Conte d'Anguian.

Ode XVIII.

D'Homere grec l'ingenieuse plume
Et de Timant' les animés tableaux

. . . . (*Id.*, p. 234)

CONTRE DENYSE, SORCIERE

Ode XIX.

L'inimitié que je te porte
Passe celle, tant elle est forte

. . . . (*Id.*, p. 238)

A LA FOREST DE GATINE

Ode XX.

Caché sous tes umbrages vers
Il faut que je te vante

. . . . (*Id.*, p. 243)

A CASSANDRE

Ode XXI.

Ma petite columbelle,
Ma petite toute belle

. . . . (*Id.*, p. 246)

A ELLE-MESME

Ode XXII.

O pucelle plus tendre
Qu'un beau bouton vermeil
.... (Voir tome I, p. 248)

PALINODIE A DENISE

Ode XXIII.

Telle fin maintenant soit mise
Que tu voudras au vers, Denyse
.... (*Id.*, p. 252)

A SON LICT

Ode XXIV.

Lict, que le fer industrieus
D'un artisan laborieus
.... (*Id.*, p. 257)

LES PEINTURES D'UN PAÏSAGE

Ode XXV.

Tableau que l'éternelle gloire
D'un Apelle avouroit pour sien
.... (*Id.*, p. 259)

A RENÉ MACÉ, VANDOMOIS

Ode XXVI.

Ce pendant que tu nous dépeins
Des François la premiere histoire
.... (*Id.*, p. 265)

A MARTIAL DE LOMENIE [1]

Ode XXVII.

Quand l'homme ingrat feroit tous les jours sacrifice
D'une hecatombe aus Dieus, fraudé de son service,
Ne seroit écouté, car leurs yeus destournés
Ne se voudroient souiller de ses presens donnés,
Tant l'homme ingrat déplaist aux Dieus qui tout prevoient,
Et qui de leurs tonneaus bien et mal nous envoient [2].
Si j'estoi, Lomenie, ingrat en ton endroit,
La Muse, desormais retive, ne voudroit
Venir à mes chansons, & pour neant sa trasse
Je suivroi' sur le mont du chevelu Parnasse,
Pour neant je boiroi' des flots Aoniens [3],
En vain je dormirois es antres Thespiens [4],
En vain je nommeroi' son nom par les rivages,
Car elle me fuiroit dans les forets sauvages,
Elle, & toutes ses sœurs, comme ne voulant pas
Suivre d'un homme ingrat ni la vois ni les pas. [58 r°]
Pource, Pindare feint que le damné Tantale
Amoneste à bon droit parmi l'ombre infernale

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 2e livre) 1560 à 1584 ; (Elégies) 1587 et éd. suiv.

Titre. *60 ajoute* vers héroïques (*éd. suiv. le suppriment*) | *78-84* Ode *sans dedicace* | *87* Elegie XXII *sans dedicace*

---

1. Ce personnage, seigneur de Versailles, greffier du Conseil et des Finances, semble avoir favorisé les poètes. Magny célèbre en lui les vertus « du vray secretaire d'un Roy » (*Gayetez*, fin des *Iambes contre un mes-disant de Ronsard*).

2. Allusion à un mythe qui revient souvent chez Ronsard, notamment dans une épitre au cardinal Odet de Coligny : *L'homme ne peut sçavoir* (1559). Il l'avait trouvé dans Homère, *Il.* XXIV, 527 et suiv.

3. C.-à-d. : en vain je boirais des eaux inspiratrices de l'Aganippe (ruisseau de l'Aonie, nom primitif de la Béotie).

4. Thespies était une ville de Béotie, au pied de l'Hélicon.

Chacun debteur, de rendre à son tour le bienfait
Qu'un autre, auparavant, ami lui aura fait [1].
Quand je t'auroi' donné les tresors de l'Asie,
Je n'auroi' répondu à cette courtoisie
Dont tu m'as obligé de telle sorte à toi,
Que la mort ne perdra les graces que j'en doi
Non certes à toi seul, mais ensemble à ton frere,
Que Calliope estime, & qu'Apollon revere [2],
Car tant que mes chansons auront quelque pouvoir,
Je veus qu'à nos neveus [3] elles facent sçavoir
D'age en age suivant (pour eviter l'offence
Où tombent les ingrats) qu'en seule recompense
De tant d'honnestetés, dont tu m'as rendu tien,
Je ne t'ai remboursé, ni n'ai peu, d'autre bien
Que du bien des neuf Sœurs [4], bien qui paovre ne cede
Aus plus riches tresors que l'Orient possede.

FIN DU SECOND LIVRE.

22. *87* Je n'auroy peu respondre
33. *60-87* qui pauvre

---

1. Cf. Pindare, *Pyth.* II, épode 1. Mais c'est Ixion et non Tantale qui, par l'ordre des dieux, donne cette leçon aux mortels : « Que le bienfaiteur trouve chez vous d'aimables récompenses. » Ronsard a confondu avec le mythe de Tantale puni pour son orgueil (*Olymp.* I, épode 2).
2. Il s'agit de Jean de Loménie, seigneur de Nantjac, avocat-poète, auquel Magny a dédié en 1554 une de ses *Gayetez*.
3. C.-à-d. à nos descendants (sens du pluriel latin *nepotes*).
4. Les neuf Muses.

LE

TROISIÉME LIVRE DES ODES

DE P. DE RONSARD, VANDOMOIS.

AU ROY [1]

ODE I.

Comme on voit la navire atendre bien souvent,
Au premier front du port, la conduite du vent [2]
Afin de voiager, haussant la voile enflée
Du costé que le vent sa poupe aura souflée [3] :
Ainsi, Prince, je suis sans bouger, atendant
Que ta sainte faveur aille un jour commandant
A ma nef [4], d'entreprendre un chemin honorable
Du costé que ton vent lui sera favorable.
  Car si tu es son guide, el' n'aura jamais peur
De trouver dessous l'eau, non le rocher trompeur,

EDITIONS : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 3e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-73* Au Roi Henri | *78-87* Au roy Henry II.
6. *78-87* Que ta faveur royale
9. *71-87* sa guide | *84-87* elle sera (*87* courra) sans peur

---

1. Cette pièce semble bien être une suite de la dédicace générale des *Odes* que Ronsard a placée en tête de sa 3e édition, si l'on considère l'idée, la métaphore et la versification des deux œuvres.

2. C.-à-d. la direction favorable du vent.

3. C.-à-d. aura soufflé sa poupe. Latinisme courant au XVIe s., usité encore au XVIIe, par ex. par La Fontaine : Quand les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie. Même tournure ci-après, aux vers 40, 92 et 111.

4. C.-à-d. à mon navire.

Non les bans perilleus des sablonneuses rades [1],
Non pas Scylle, ou Charybde [2], ou les deus Symplegades [3],
Mais seurement vogant sans crainte d'abismer [4],
Joieuse emportera les Muses par la mer,
Qui pour l'honneur de toi lui montreront la voie
D'aler bien loin de France aus rivages de Troie,
Et là, sous les monceaus de tant de murs vaincus,
La premiere trouver le fils d'Hector, Francus [5], [59 r°]
Et soudain l'amener sous ta conduite, Sire,
Enterrer Andromache à la cotte d'Epire [6],
Et de là plus avant (échapés des dangers

12. *87* Ou l'aboyante Scylle, ou les deux Symplegades
18. *71* Là premier retrouver le fils | *73* Tout premier retrouver le fils | *78-87* Déterrer les honneurs (*87* le renom) du fils d'Hector
19-21. *78* Lequel en m'arrestant sous ta conduite, Sire, Sous les murs de Buthrote aux rivages d'Epire, Je ferois hazardeux au milieu des dangers | *84-87* Lequel en s'embarquant sous ta conduitte, Sire, Au havre de Buthrote à la coste d'Epire, Deviendroit (*87* Deviendra) hazardeux au milieu des dangers

---

1. Périphrase pour les Syrtes, au golfe de Gadès, où périt la flotte d'Enée (Virgile, *En.* I, 110-112).

2. Deux écueils qui se font face au détroit de Messine. La var. fait allusion à la fable de Scylla, fille de Phorcis, transformée par Circé, qui était jalouse d'elle, en un monstre horrible : une femme, dont les flancs étaient entourés de têtes de chiens, et les membres inférieurs se terminaient en queues de dauphin. Cf. Virgile, *Buc.* VI, 75 et suiv. ; *En.* III, 420 et suiv. ; Ovide, *Mét.*, XIV, début.

3. C'étaient deux iles rocheuses, appelées aussi Cyanées, à l'embouchure du Bosphore de Thrace, qui, à cause de leur proximité, semblaient de loin se rapprocher pour enserrer les navigateurs qui s'aventuraient entre elles. Cf. Pindare, *Pyth.* IV, str. 10 ; Euripide, *Iph. en Taur.*, et *Médée* ; Apollonios de Rhodes, *Argon.*, II ; Strabon, livre VII.

4. C.-à-d. de s'abimer, au sens primitif de tomber dans l'abime.

5. Il est certain qu'on n'avait pas encore écrit une épopée en vers sur les aventures de Francus, d'où l'expression *la premiere*. Mais plusieurs auteurs français avaient déjà exploité la légende relative à ce prétendu fils d'Hector, notamment Jean Lemaire, en prose dans ses *Illustrations de Gaule*, et Guillaume Cretin, en vers dans sa *Chronique francoise* (conservée manuscrite dans la bibliothèque du roi). Louis XII et François I[er] étaient couramment appelés par leurs poètes « noble sang d'Hector ».

6. Allusion au séjour d'Andromaque, veuve d'Hector, à la cour de Pyrrhus, fils d'Achille. Cf. Virgile, *En.* III, 294 et suiv.

Des Gregeois ennemis, & des flots étrangers)
Gangner la mer Euxine & l'emboucheure large,
Où le cornu Danube [1] en la mer se décharge :
De là, contre ses eaus [2], coutoiant les Gelons,
Les Gots, les Thomiens, les Getes, les Polons [3],
Aborder en Hongrie, & là bâtir la vile
De Sicambre, au giron d'une plaine fertile.
Là, quitant ma navire à l'abandon des flots [4],
Je me mettrois à pié, & chargerois mon dos
De mainte grosse pierre au compas agencée
Pour aider à bâtir la vile commencée.
Mais quand desja les murs seroient parachevés,
Et qu'on verroit au ciel les palais élevés,
Et quand plus les Troïens s'asseureroient à l'heure
D'avoir là pour jamais arresté leur demeure,
Las ! il faudroit quiter ce bâtiment si cher
Et par destin ailleurs autres maisons chercher :
Car l'ireuse Cerés à grand tort courrouçée
Contre eus, d'avoir sans feu sa chapelle laissée,

23. *84-87* Gaignant la mer Euxine
25. *67-87* costoyant
29. *67-87* la navire
30. *78-87* Je deviendrois maçon
32. *78-87* sa ville
36. *67-84* D'y avoir pour jamais | *87* Avoir là pour jamais
37. *87* leur bastiment
39. *84* Car Cerés dedaignée | *87* Cerés vindicative

---

1. Les anciens representaient les grands fleuves, le Nil, l'Eridan, le Danube, sous la forme d'animaux cornus, symbole d'abondance. Virgile appelle le Tibre « corniger fluvius », le Rhin « Rhenus bicornis » (*En.* VIII, 77 et 727).

2. C.-à-d. : en remontant son courant.

3. Gelons, peuplade de Scythie ; Tomiens, habitants de la ville de Tomes, où mourut Ovide ; Gètes, peuplade de Thrace ; Polons, ancêtres des Polonais.

4. C.-à-d. : laissent aller au courant du Danube le navire de Francus, que Ronsard confond ici poétiquement avec le sien ; dans tout ce passage le poète se substitue au héros dont il célèbre les exploits.

Gâteroit [1] la campaigne, & d'un cœur dépité
Une peste épandroit par toute la cité.
Alors du pere Hector la ressemblance pale
La nuit, par le congé de la Roine infernale [2],
Prendroit à l'impourveu & la bouche & les yeus,
Et la vois d'Amynthor, grand augure des Dieus,
Et amonnesteroit son enfant d'aller querre,
Dessus les bors de Seine, autre nouvelle terre, [59 v°]
Et que là, pour l'honneur de son oncle Paris,
Bâtiroit à jamais la vile de Paris,
Vile que ses neveus [3] & sa Troïenne race
Tiendroient de main en main pour leur royale place.
Il me semble desja que j'oy de toutes pars
Déloger ton Francus, & la vois des soudars,
Et le hanissement des chevaus, & la tourbe
Des vieus peres laissés sur le rivage courbe,
Et le cry des enfans, & les pleurs soucieus
Des femmes, envoier un bruit jusques aus cieus :
Mais pour cela Francus ne cede à la fortune,
Ains deça & dela son peuple il importune
De vêtir le harnois, & haut aparoissant
Entre tous ses soudars, comme un grand Pin croissant

42. *84-87* La famine espandroit
43. *87* Lors Hector repoussant sa charge sepulcrale
45. *87* Prendroit en resemblance
50. *84-87* Bastiroit pour jamais
54. *67-87* des soldars
60. *67-84* ses soldats importune | *87* Ains pratique guerrier ses soldars importune
62. *67-84* Entre tous ses guerriers | *87* Au milieu de son camp

1. Au sens du latin *vastare*, dévaster.
2. L'ombre d'Hector sortirait des enfers avec la permission de Perséphone (= Proserpine). Évocation déjà vue dans l'*Ode de la Paix* (t. III, p. 16 et suiv.).
3. C.-à-d. ses descendants. Cf. ci-dessus, ode *A M. de Lomenie*, vers 28, et le tome VI, p. 134, vers 22.

Sur les menus Ciprés, sacage la campagne
Et défie au combat les princes d'Alemagne.
Les champs de Franconie en armes il passa,
Et son nom pour jamais à la terre laissa [1],
Passa le Rhin Gaulois, la Meuse, & la Moselle,
Et vint planter son camp dessus la rive belle
Et de Somme & de Marne, & de là coutoiant
Plus bas le gauche flanc de Seine tournoiant
Fonda dedans une Isle au milieu d'une plaine
La vile de Paris, qui pour lors n'étoit pleine
Que de buissons et d'herbe, & ses grans palais d'or
Comme ils font aujourd'hui n'i reluisoient encor [2].
Tous les Rois habitans en la Gauloise terre
Si tôt qu'il arriva luy manderent la guerre,
Et qu'il ne failloit pas qu'un étranger banni
Se ramparast ainsi d'un tel pais, garni [60 r°]
D'hommes et de chevaus, qui plus tòt que tempeste
Un orage ferré verseroient sur sa teste.
Mais lui qui ressembloit son pere courageus,
Ne pouvant endurer leurs propos outrageus,
Premier les assaillit, & leur donna la fuite,
Aiant pris à Beauvais Bavo pour sa conduite [3] :

67. *67-87* la Moselle & la Meuse
68-70. *67-73* dessus la rive herbeuse De Marne au large cours, & de là costoyant... | *78-87* dessus la rive herbeuse De Marne tournoyant (*84-87* au cours tortu), & de là descendant Où Seine de sa corne un trac se va fendant
75. *84* Tous les Rois gouverneurs de
77 *73-84* il ne falloit pas
75-78. *87* Tous les Rois & Seigneurs de la Gauloise terre A son premier abord lui manderent la guerre Et qu'ils seroient honteux qu'un pirate banny Se remparast sans coups de leur pays

1. C.-à-d. : il donna son nom à ce pays.
2. Souvenir très probable de Properce, IV, 1, début.
3. Il est longuement question de ce Bavo dans les *Illustrations de Gaule* de J. Lemaire : au livre I, chap. XIX, on lit au titre : « Du com-

Presques un an entier contre eus il batailla,
Et mile fois en proie à la mort se bailla,
Tant il i eut de peine, ains que Francus en France
Semast de tes aïeus la premiere naissance [1].
De ce vaillant Francus les faits je chanterois
Et pres de ses vertus les vertus je mettrois
Des Rois issus de lui, qui jusqu'aus Pyrenées,
Et jusqu'aus bors du Rhin les Gaules ont bornées,
Et, braves, se sont faits par l'effort de leurs mains,
De tributaires, frans des Empereurs Romains [2].
Apres de pere en fils par une mesme trace
Je viendrois aus Valois, les tiges de ta race :
Mais quand rempli d'ardeur je chanterois de toi
Un esprit plus qu'humain me raviroit de moi,

85. *67-73* en-contre eux bataílla
89. *84-87* je descrirois
90. *84-87* Et apres ses vertus les vertus je dirois
93. *On lit* ce sont *jusqu'en 67* (*éd. suiv. corr.*)
99. *84-87* Et rien, sinon Phœbus

mencement du regne de Priamus à Troye, au temps duquel regnoit en la haute Phrygie Bavo, son cousin germain, lequel depuis vint habiter par deça en nostre Gaule Belgique, et fonda la jadis tresgrande cité de Bavais en Haynau, et selon aucuns Beauvais en Picardie... » ; au livre III, deux chapitres sont encore consacrés au « Roy Bavo, cousin germain de Priam » et à son règne florissant en Gaule Belgique.

1. Imité, pour l'idée et le mouvement, de Virgile, *En.* I, 33 : Tantae molis erat Romanam condere gentem. Au reste tout l'alinéa rappelle la situation d'Énée après son arrivée dans le Latium (*En.* VII et VIII).

2. Parmi les sources où Ronsard se proposait de puiser, il y avait : l'ouvrage de J. Lemaire que nous venons de citer, dont le 3e livre porte ce titre particulier : *Illustration de France orientale et occidentale* (1512) et finit au règne de Charlemagne ; 2° l'ouvrage de Jean Bouchet sur les *Anciennes et modernes généalogies des rois de France* (1527) ; 3° la *Chronique françoise* de G. Cretin, continuée par René Macé à partir de 1525 (cf. le tome I de la présente édition, p. 265, et pour la partie due à G. Cretin, les fragments édités par Henri Guy dans la *Revue des langues romanes*, sept. 1904 à nov. 1905) ; 4° l'*Histoire de saint Louis*, de Joinville (éd. de A. Vérard, 1495) ; 6° les *Memoires* de Commines (édition D. Sauvage, 1552). Il avait publié l'épitaphe de ce dernier historien dans le *Bocage* de 1554 (voir le t. VI, p. 37).

Et rien, rien que Phœbus, & sa fureur divine
Ne pourroit respirer ma bouillante poitrine.
Je m'irois abrever és ruceaus [1] Pegasins
Et, m'endormant à part dans leurs antres voisins,
Je songerois comment les Françoises Charites [2],
Hautes, égalleroient mes vers à tes merites.
Et peut estre qu'un jour je te dirois si bien
Que l'honneur d'un Roland auroit envie au tien [3].
» En vain, certes, en vain les Princes se travaillent,
» En vain pour gloire avoir l'un à l'autre bataillent. [60 v°]
» Si apres cinquante ans fraudés de leur renom
» Le peuple ne sçait point s'ils ont vescu ou non.
Ce n'est rien (mon grand Roy) d'avoir Boulongne prise [4],
D'avoir jusques au Rin l'Alemagne conquise [5],

101. *67-87* abrever (*et* abreuver) és ruisseaux
106. *78-87* d'un Achille
108. *78-87* En vain pour triompher
111-116. *55-71 guillemettent ces vers par erreur (éd. suiv. corr.)*

1. Forme dialectale pour *ruisseaux*, déjà vue aux tomes I, p. 125 ; II, 28 ; VI, p. 55, note 6. — Il s'agit de la source inspiratrice l'Hippocrène (cf. ci-après, ode *A mes dames*, vers 10).

2. Prononcer Kharites, du grec Χάριτες, les Grâces.

3. C.-à-d. : peut-être que ta gloire serait supérieure à celle de Roland. — Depuis le vers 16 Ronsard a présenté un plan de la *Franciade* telle qu'il la concevait en 1554, un peu différent de celui qu'il avait déjà exposé en 1550 dans l'*Ode de la Paix* (tome III, p. 9 à 22) : document précieux pour l'histoire de l'évolution de cette épopée dans l'esprit du poète. L'itinéraire de Francus, de l'embouchure du Danube à la ville de Sicambra fondée par lui et de cette ville aux rives de la Seine, est ici plus précis ; ces éléments, ainsi que l'étymologie fantaisiste du nom de la ville de Paris déjà utilisée dans l'*Ode de la Paix*, seront repris dans les livres I et IV de la *Franciade* (1572) : seul le roi Bavo ne reparaîtra pas.

4. Ou plutôt rachetée. Voir l'*Ode de la Paix*, au tome III, p. 3, note.

5. Il suffit de trois mois à Henri II, allié des princes allemands et aidé des Guise, pour s'emparer de Toul, de Metz et de Verdun (avril-juin 1552). Il licencia son armée le 26 juillet. C'est ce qu'on appela « le voyage d'Allemagne », tant cette campagne fut aisée et rapide. Au reste le Roi l'avait entreprise comme « vicaire de l'Empire », s'engageant à protéger contre l'Empereur ces évêchés « et autres villes de l'Empire ne parlant pas allemand », et c'est en cette qualité qu'il les garda.

D'avoir Mets, Danvillier, Yvoir [1], Parme, Sienne [2],
Et cette isle qui joint la mer Secilienne [3],
Si la Muse te fuit, & d'un vers solennel
Ne te fait d'age en age aus peuples eternel.
» Les palais, les cités, l'or, l'argent & le cuivre
» Ne font les puissans Rois sans les Muses revivre,
» Sans les Muses deus fois les Rois ne vivent pas,
» Ains dépouillés d'honneur se lamentent là bas
» Aus rives d'Acheron : seulement cette gloire
» Est de Dieu concedée aus filles que Memoire
» Conceut de Jupiter [4], pour la donner à ceus
Qui atirent par dons les poëtes chés eus.
Tout le riche butin, toute la belle proie
Que les deus freres Grecs [5] avoient conquise à Troie
Est perie aujourd'hui, & ne connoistroit lon [6]

113-114. *78-87 suppriment ces deux vers*
125-146. *55-71 guillemettent ces vers par erreur (éd. suiv. corr.)*

---

1. Metz fut prise le 10 avril et le roi y fit son entrée le 18. Charles-Quint essaya vainement de nous l'enlever en oct.-déc. 1552 (v. la *Harangue du duc de Guise aus soudars de Mez*, au tome V, p. 203). — Damvillier, place forte de la Wœvre, à mi-chemin entre Montmédy et Verdun. — Yvoir est mis pour Yvoi ou Ivoy, petite ville au nord de Montmédy, mentionnée avec Damvillier dans l'*Eugène* de Jodelle (acte V, sc. 4) et dans les *Commentaires* de François de Rabutin à l'année 1554.

2. Sienne fut occupée par les troupes françaises pendant plus de deux ans, de janvier 1553 à avril 1555. Mais Monluc, après une longue résistance, fut obligé de capituler et sortit de la ville avec les honneurs de la guerre (v. ses *Commentaires*, livre III, éd. P. Courteault, t. II).

3. La Corse fut enlevée aux Génois en août-septembre 1553 par une flotte franco-turque, commandée par le baron de La Garde. Mais elle leur fut restituée au traité du Cateau-Cambrésis (1559). — A noter que Ronsard supprima en 1578 ce vers et le précédent pour éviter quatre rimes féminines de suite.

4. Les Muses. Cf. l'ode *A M. de l'Hospital*, vers 12 à 16 (tome III, p. 119). Le nom de la mère des Muses, Mémoire, est la traduction du grec Μνημοσύνη, Mnémosyne.

5. Agamemnon et Ménélas.

6. C.-à-d. : et l'on ne connaîtrait pas.

Achile, ni Patrocle, Ajax, n'Agamenon
Ni Rhese, ni Glaucus, ni Hector, ni Troile,
Et tant de gens vaillans perdus devant la vile
Seroient, comme de cors, de gloire devétus,
Si la Muse d'Homere eut celé leurs vertus [1].
Ainsi que vignerons, qui ont es mains l'ampoule
De force de bécher, seroient parmi la foule
Des esprits inconnus, & leur vertu qui luit [2]
Seroit ensevelie en l'eternelle nuit.
Donques pour engarder que la Parque cruelle
Sans nom t'ensevelisse en la nuit éternelle, [61 r°]
Toujours ne faut avoir à gage des maçons
Pour transformer par art une roche en maisons,
Et toujours n'acheter avecques la main pleine
Ou la medale morte, ou la peinture vaine [3].
Mais il faut par bienfaits & par caresse d'yeus
Tirer en ta maison les ministres des Dieus,
Les Poëtes sacrés, qui par leur écriture
Te rendront plus vivant que maison ni peinture [4].

130. *87* Et tant d'hommes vaillans
134. *67-87* A force de bescher

---

1. Ce passage, depuis le vers 125, est inspiré de Théocrite, *Idylle* XVI (à Hiéron), et d'Horace, *Carm.* IV, VIII et IX. Cf. l'ode de 1550 *A Bertran Berger* (au tome I, p. 140 et suiv.).

2. Sous-entendre : grâce à Homère.

3. Allusion aux architectes et sculpteurs des palais, aux graveurs des effigies royales et aux peintres de portraits de la Cour, tels que Pierre Lescot, Philibert de l'Orme, Jean Goujon, Germain Pilon, Jean Cousin, François Clouet, sans compter les artistes italiens qu'il n'aimait pas. Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard* de Cl. Binet, p. 27, 171 et 172.

4. Ronsard a repris plus d'une fois cette idée que les libéralités du roi devaient aller surtout aux poètes, plus sûrs garants d'immortalité que les artistes plastiques ; v. notamment l'ode de 1550 *A René Urvoy* (tome II, p. 149 et suiv.) et l'épitre de 1556 *A Charles de Lorraine* : Quand un Prince en grandeur... Pour la haute opinion qu'il avait des poètes « ministres des dieux », v. l'ode de 1550 *A J. du Bellay* (tome I, p. 144) et l'ode *A M. de l'Hospital* (tome III, p. 141 à 146).

Entre lesquels (mon Roy) de si peu que je puis,
Ton dévot serviteur des enfance je suis,
Comme le nourrisson de ta grandeur prospere,
Qui seule m'a nourri, mes freres & mon pere [1].
Pour toi (mon Roy) pour toi, hardi j'entreprendrois
De faire en armes teste à la fureur des Roys
Et de ravir des poings à Jupiter la foudre :
Pour toi seul, je mettrai devant les yeus la poudre
A tous mes devanciers, s'il plaist à ta grandeur
(Si digne au moins j'en suis) de me faire tant d'heur
Qu'un jour me commander (d'un seul clin) que je face
Ma Franciade tienne, où la Troïenne race
De Francus ton ancestre, où les faits glorieus
De tant de vaillans Roys qui furent tes aïeus,
Où mesmes [2] tes vertus y luiront évidantes,
Comme luisent au ciel les étoilles ardantes
Sortant de l'Ocean [3]. Là donques, mon grand Roy,

154. *60-78* je mettroi (*et* mettrois) | *84 texte primitif*
155. *84* A tous mes envieux
154-155. *87* Pour toy d'un roide cours j'aveugleray de poudre Les yeux de mes suivans
163. *78-87* De Henry sois Auguste & magnifique Roy

---

1. Le mot « seule » pris à la lettre serait inexact, car François I[er] fut le bienfaiteur des Ronsard de la Possonnière avant Henri II, et le poète personnellement devait beaucoup « des l'enfance » au prince Charles d'Orléans, 3[e] fils de François I[er], comme il le reconnait ailleurs (v. l'épître *A P. de Paschal* (t. VI, p. 66 et 67), l'ode *A Monsieur d'Orleans*, début, ci-après, p. 55, et le *Tombeau de Marguerite de France*, section des Épitaphes dans toutes les éditions). Le mot « seul » a très souvent, au XVI[e] siècle, le sens de « le plus » ou « surtout » (v. le tome V, p. 155, note 1), et encore au XVII[e] s., témoin ces vers de Boileau, qui ne se contredisent qu'en apparence :

> Aimez donc la raison, que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle *seule* et leur lustre et leur prix. (*A.P.*, I, 38.)
> Il faut que le cœur *seul* parle dans l'élégie. (*A.P.*, II, 57.)

2. C.-à-d. : Où surtout.

3. A rapprocher des œuvres antérieures où Ronsard parle de son projet d'épopée nationale et sollicite le roi en sa faveur : *Ode de la Paix*

En me la commandant, liberal donne moi
Ce que tu m'as promis [1], & pour la recompense
Je t'apreste un renom & à toute la France,
Qui vif de siecle en siecle à jamais vollera
Tant qu'en France François ton peuple parlera [2].

A LA ROINE [3] [61 v°]

Ode II.

Mere des Dieus ancienne,
Berecynthe Phrygienne [4],

165. *67-73* Ta grace & ta faveur | *78* Honneurs, biens & faveurs
164-165. *84-87* Me chargeant de tel faix, liberal donne moy Honneurs, biens & faveurs

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.
Titre. *84-87* A la royne Catherine de Medicis, mere du Roy

(tome III, p. 22, et note, p. 29-30, p. 33-34); Ode *A M. de l'Hospital* (id., p. 148 et 163); ode *A Cl. de Ligneri* (id., p. 176); sonnet LXVI des *Amours* (tome IV, p. 67); élégie *A Cassandre* (tome VI, p. 57); ci-dessus, dédicace des *Odes* au Roi.

1. Henri II avait donc fait une promesse, sans doute en janvier 1554, après une lecture d'un plan de la *Franciade* par Lancelot Carle, dont parle Magny dans une de ses *Gayetez*. Alors le roi avait positivement « commandé » à Ronsard de se mettre à l'œuvre, si l'on en croit l'élégie *A Cassandre* rappelée dans la note précédente et une ode *A Monsieur d'Angoulême* (ci-après, p. 66), qui l'une et l'autre datent de 1554 (voir encore l'*Hymne de Henry II*, vers 29-34). Mais Ronsard ne vouloit s'exécuter qu'après avoir reçu le bienfait « promis », une prébende ou une pension digne d'une telle entreprise ; il le dit très nettement dans l'épitre à Charles de Lorraine : *Quand un Prince en grandeur...*, qui parut en 1556. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 144-150 et 179-183.

2. Cf. Cl. Marot, *De M. le general G. Preudhomme* :

Maugré le temps vos escritz dureront
Tant que françoys les hommes parleront.

ainsi que la fin de son *Epitre à Mgr le Dauphin du temps de son exil*.

3. A rapprocher de la 1re ode à Catherine de Médicis (tome I, p. 65).

4. Dans cette strophe et les deux suivantes, le poète s'adresse à Cybele, mère des dieux du paganisme, dont le culte, originaire de

A qui cent prestres ridés
Font avecques cent Menades,
Au son du Buis, des gambades
Au haut des sommets Idés [1].
  Laisse laisse ta couronne
Que mainte tour environne
Et ton mystere Orgyen,
Et plus à ton char n'atache
Tes grands Lions, & te cache
Dans quelque antre Phrygien [2].
  Une autre Mere nouvelle [3],
Une autre Mere Cybelle,
Nous est transmise des cieus,
Qui plus que toi bien heureuse [4]

6. 87 Sur les hauts sommets Idez
11. 87 Tes fiers lions
12. 84-87 Dans ton antre

Phrygie, se confondit avec celui de la deesse grecque Rhéa et de la deesse latine Tellus. Il l'appelle Berecynthe, comme Virgile Berecynthia, du nom d'un peuple de Phrygie qui l'adorait.

1. C.-à-d. les sommets du mont Ida en Phrygie. L'adjectif « Idés », pour Idéens, est calqué sur le latin *Idaeus*, comme Elysée pour Elyséen, Idumée, pour Iduméen, etc. Cf. le tome V, p. 219, et ci-après, l'Ode *A Mr le Dauphin*, p. 48, vers 177.

2. Il n'y a pas un vers de ces deux premières strophes qui ne contienne un détail « de rare et antique érudition » : on dirait que Ronsard a utilisé toutes les références que Dorat lui avait fournies sur le mythe de Cybèle, notamment Lucrèce, qui explique pourquoi Cybèle-Tellus est appelée la mère des dieux et décrit les attributs et le cortège de cette déesse, coiffée d'une couronne murale et traînée par des lions (II, 601-644) ; Catulle, qui décrit son « mystère orgyen », avec les danses des Corybantes et des Ménades, au son des instruments de buis (LXIII, *Atys*) ; Virgile, qui lui compare la ville de Rome et en reparle à propos de la flotte d'Enée, construite en bois du mont Ida (*Én.* VI, 784, et IX, 80). Quant à la *Théogonie* d'Hésiode, Ronsard l'a utilisée plus loin.

3. Ce mot s'oppose à *ancienne* du vers 1 et a le sens de *moderne*.

4. Parce qu'elle n'est pas inquiétée par son mari au moment de ses couches, tandis que Cronos-Saturne, mari de Cybèle, dévorait ses enfants dès leur naissance. Le développement de ce vers commence au vers 49.

Se void mere planteureuse
D'un plus grand nombre de Dieus [1].
Junon en pompe si grande
Ne fend la celeste bande
Qui luy courbe les genous [2]
Quand elle, grave matrône,
Se va seoir aupres du trosne
De son frere, son espous,
Comme toy, Junon de France [3],
Grave en roialle aparance
Fends la tourbe des François,
T'allant seoir à la main dextre [62 r°
De ton espous, nostre maistre,
Le meilleur de tous les Rois.
Duquel apres mainte année
Tu conceus par destinée
Une abondance d'enfans
Qui diviseront le monde [4],
Et de sa grand masse ronde
Seront les Rois triomphans.

18. *84-87* D'un petit peuple de Dieux
33-36. *87* (Les cieux à tes vœus ouvers) Des fils heritiers du monde, Qui d'une race feconde Peupleront cet Univers

---

1. Mariée en octobre 1533 au prince Henri, second fils de François Ier, Catherine de Médicis avait mis au monde François en janvier 1544 (n. st.), Elisabeth en avril 1546, Claude en novembre 1547, Louis en février 1549 (mort l'année suivante), Charles en juin 1550, Alexandre-Édouard en sept. 1551, Marguerite en mai 1553. Quand Ronsard écrivit cette ode, elle était enceinte d'un garçon, qui naquit en mars 1555 et fut nommé Hercules. Elle eut encore en 1556 deux filles, qui ne vécurent pas.
2. C.-à-d. qui s'agenouille en son honneur.
3. Catherine de Médicis, à laquelle Ronsard s'adresse maintenant. Sur cette mythologie de cour, v. E. Bourciez, *les Mœurs polies et la litt. de cour sous Henri II* (p. 176 et suiv.), et Bizos, *Ronsard*, p. 54.
4. C.-à-d. se partageront le monde (v. les trois odes suivantes).

Mais d'autant que plus d'affaire
Et plus d'ans tu mis à faire
L'enfant que premier tu feis,
Pour le delay de son estre,
D'autant plus grand il doibt estre
Que le reste de tes fils.
Car comme Alcide differe
De proüesses à son frere,
Conceu par trois nuits de tans [1],
Ton fils aura d'avantage
Que ses freres de courage,
Qui mit à naistre sept ans [2].

42. *60-67 par erreur* de tels fils (*éd. suiv. corr.*)
37-42. *87 supprime cette strophe*
43. *87* Or comme
46-47. *87* L'aisné prendra davantage Que ses puisnez de courage

---

1. Ce vers se rapporte à Alcide (τριέσπερος Ἡρακλῆς, dit Lycophron) et non à « son frere », Iphiclès (cf. Théocrite, *Idylle* XXIV).

2. En réalité dix ans (v. ci-dessus, note 7). Même erreur dans l'ode suivante, vers 141. — Quant à l'idée de ces deux strophes, Rabelais, d'après Aulu-Gelle (III, XVI), l'avait déjà exprimée à propos d'Hercule (*Gargantua*, chap. III). Mais Ronsard s'est plutôt inspiré de Théodore de Bèze, qui avait écrit en 1544 le genethliaque du fils aîné de Catherine de Médicis, où l'on trouve ce même rapprochement :

Fertur in Alcmenes venturus Juppiter olim
Brachia, ter noctis continuasse vices,
Nempe quod in magni divinos Herculis ortus
Nox, hiberna licet, non foret una satis.
Sic, princeps Henrice, tuo cum e semine vellent
Alcidem Gallis gignere fata suum,
Unius in prolis conceptum currere messes
Jusserunt, magna cum ratione, decem.
Scilicet haud aliter prorsus quam pluribus annis
Formari tantus debuit iste puer :
Et (si fas homini res est aperire futuras,
Nec dici vatum numen inane decet)
Quo deni plures ternis sunt noctibus anni,
Hoc tuus hic infans Hercule major erit.

(*Poemata*, épigr. XLVII.)

Tout aussi tost que Lucine
Eust fortuné ta gesine [1],
Et que l'enfant nouveau né
De sa douce vois premiere
Eust salüé la lumiere
Du jour à chaqun donné,
Tu n'as pas, comme fit Rhée [2],
A la pierre devorée
Le cors de ton fils changé [3].
De peur que ne le perdisses, [62 v°]
Et le perdant ne le visses
Par un Saturne mangé.
Et ne l'as porté segrete
Dedans un antre de Crete,
Afin qu'il vesquit de miel,
Afin aussi que sa levre
Suçast le laict de la chevre
Que depuis il mit au ciel [4],
Et que les Cretois gendarmes
S'entrechoquant de leurs armes
En dançant feissent ung son
Parmi l'antre solitaire,

61. *67-87* secrete *entre deux virgules*

---

1. Juno Lucina est la déesse latine qui présidait aux accouchements. Cf. le *Vœu à Lucine*, au tome II, p. 114.

2. Retour à la 3e strophe. Rhée est le nom grec de Cybèle. Ronsard l'emploie ici parce que cette strophe et les trois suivantes viennent de poètes grecs, d'époques très différentes d'ailleurs, le primitif Hésiode, *Theog.*, 477 et suiv., et l'alexandrin Callimaque, *Hymne à Jupiter*, 32 et suiv. Sur l'érudition que Ronsard a déployée dans cette ode, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 380 et suiv.

3. C.-à-d. : tu n'as pas changé le corps de ton fils contre une pierre à dévorer (*devoranda*, et non pas *devorata*).

4. La chèvre Amalthée, dont le jeune Jupiter suça le lait et qui devint une constellation (Aratos, *Phen.* 163 ; Ovide, *Fastes*, V, 111-129).

Pour engarder que le pere
N'entr'ouist son enfançon [1].
Mais tu l'as Roine tressage
Porté dès son premier age
Non à Nede [2], non aussi
Aux compagnes Dictæennes,
Non aus Nymphes Meliennes
Pour en prendre le souci,
Mais à Durfé qui radresse
Les fautes de sa jeunesse
Par un art industrieus,
Et comme en la cire tendre
En cent façons lui faict prendre
Les vertus de ses aïeus [3].
Ores, une ombre il exerce
D'une bataille diverse,
Et tenant le fer en main
Les siens au combat il serre, [63 r°]
Et brave esmeut d'une guerre
La figure faite en vain.
Ores les chevaus il donte
Et leur brutesse surmonte
Par un dous commandement,
Ores dontés il les guide,

74. *67-73, 84* de son | *78, 87 texte primitif*

1. C.-à-d. : pour empêcher que Cronos-Saturne entendît tant soit peu les cris de son enfant.

2. Néda, nymphe de l'Arcadie. Dans les deux vers suivants, il s'agit des nymphes qui étaient les compagnes de Néda et des Corybantes (les Crétois gendarmes du vers 67).

3. Il s'agit de Claude d'Urfé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur du dauphin François et surintendant de sa maison, ambassadeur à Rome et au concile de Trente. C'est le grand-père du romancier Honoré d'Urfé. Cf. P. Anselme, *Hist. généalogique*, VIII, 500.

Et leur attache à la bride
Un humain entendement.
  Ores sa vois il façonne,
Et de ses dois le luc sonne,
Dois, qui tost doibvent darder
Les armes de telle sorte
Que l'Espagne, tant soit forte,
Ne les pourra rétarder
  Mais cela ne le destourne
Qu'à son Durfé ne retourne
Ouir ses mos fructueus :
Ainsi l'enfançon Achille
Escoutoit la vois utille
Du Centaure vertueus [1],
  Apres que Thetis la belle
Eust bruslé sa peau mortelle,
Et que, dedans son giron
L'enlevant de l'eau sallée,
L'eut sans le sceu de Pelée
Mis dans l'antre de Chiron [2].
  Mais laissons ce Peleide,
Et sa mere Nereide,
Chiron, & l'antre Pholois,

98. *67-87* le luth (*et* lut)
101. *73 par erreur* Que l'Espagne soit forte (*éd. suiv. corr.*)
102. *73-87* retarder
105. *71-87* ses mots
111. *84-87* Et caché dans son giron
114. *84-87* Mis en l'antre

---

1. Le centaure Chiron, précepteur d'Achille, d'après Pindare, *Pyth.* VI, str. 3 ; *Ném.* III, str. et antistr. 3.

2. Légende prise à Apollonios de Rhodes, *Argon.*, IV, 869 et suiv. Ici encore Ronsard fusionne deux légendes, celle de Pindare, relativement simple et classique, et celle d'un poète alexandrin, qui renchérit, complique et raffine.

Et ces histoires estranges [1], [63 v°]
Et redison les louanges
Du divin sang de Valois.
  Oi donque, Roine, & t'amuse
A l'oracle de ma Muse,
Qui va chanter tes honneurs,
Et de tes enfans nos princes,
Et de combien de provinces
Le ciel les fera seigneurs [2].

A MONSIEUR LE DAUPHIN [3]

Ode III

Que pourroi-je, moi François,
Mieus celebrer que la France,
Le païs à qui je dois
Le bon heur de ma naissance ?
Et comme oubliroi-je aussi
En le celebrant, la race [4]
De son Roi, qui tient ici
Apres Dieu la plus grand' place [5] ?

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes. 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *87* Au Roy-Dauphin François II. depuis Roy de France

1. C.-à-d. étrangères à nos traditions. Le mouvement même de cette strophe est imité de Pindare, *Ném.* III, 30-32.

2. Voir les trois odes suivantes, où Ronsard énumère les « provinces », c.-à-d. les pays conquis et gouvernés par eux (sens latin courant au XVIe siècle).

3. Le prince auquel cette pièce était adressée n'avait qu'onze ans en janvier 1555. Ronsard avait chanté sa naissance en 1544 (v. le tome II, p. 29). Il devint en juillet 1559 le roi François II.

4. C.-à-d. le fils. En grec γένος, en latin *genus* ont ce sens.

5. Pour l'idée et le mouvement de cette strophe, cf. Pindare, *Pyth.* VII, début ; *Isthm.* I, début.

Que me vaudroit de chanter
Ces vieilles fables passées,
Qui ne servent qu'à tanter
L'esprit de vaines pensées ?
Qui est celui qui n'a sceu
De Pelops l'ardante flamme,
Le traistre Œnomas deçeu,
Et les nopces d'Ipodame ? [1] [64 r°]

Ores je veus esprouver
Autre fable plus nouvelle
Que ces vieilles, pour trouver
Une autre gloire plus belle
Qui desja se donne à moi,
Si jusqu'aus païs étranges
Du fils aisné de mon Roi
Je veus pousser les louanges.

Mais moy qui suis coutumier
Brouiller mes vers à la mode
De Pindar', de qui premier
Commencerai-je mon ode ?
Commencerai-je à l'enfant,
Ou par les faits de son pere,
Ou par le nom triomphant
De sa tante [2], ou de sa mere ?

J'oi Jupiter qui deffend

15. *On lit* Onomas *jusqu'en 67 (éd. suiv. corr.)*
16. *67-87* Hipodame (*et* Hippodame)

---

1. Cette strophe et la suivante viennent directement de Virgile, *Georg.* III, 3-9. Mais la passion de Pelops pour Hippodamie et sa victoire sur Œnomaos, père de celle-ci, aux courses de char de Pise, ont été narrées par Pindare, *Olymp.* 1, 68-90.

2. Marguerite de France, duchesse de Berri, sœur unique de Henri II, protectrice de Ronsard (v. les tomes I, p. 72, et III, p. 98).

Ne commancer par le pere [1],
Par la tante ou par l'enfant,
Mais par le nom de sa mere :
Donq puis qu'un dieu me deffend
Ne commancer par le pere,
Les vers qui sont à l'enfant
Commanceront par la mere.

Laquelle des quatorze ans
Portoit aus bois la sagette,
La robe, & les arcs duysans
Aus pucelles de Taigette [2] :
Son poil au vent s'ébatoit
D'une ondoiante secousse, [64 v°]
Et sur le flanc lui batoit
Toujours la trompe, & la trousse.

Toujours des l'aube du jour
Alloit aus forests en queste,
Ou de filets tout autour
Cernoit le trac d'une beste,
Ou prenoit les cerfs au cours,
Ou par le pendant des roches
Sans chiens assailloit les ours,
Ou les sanglers [3] aus dents croches.

34 et 38. *1604 et éd. suiv. corrigent inutilement* Ne *en* De
41. *71-81* de quatorze | *87 texte primitif*
51. *87* Ou de reths tout à l'entour

---

1. Tournure græco-latine, qui revient aux vers 38 et 104.
2. C.-à-d. convenant aux jeunes filles Spartiates, la montagne du Taygète bornant à l'ouest la vallée de l'Eurotas. Cf. le tome VI, p. 159. — Avec cette strophe commence un épisode imité en partie d'Ovide, *Mét.*, II, 410 et suiv. (amour de Jupiter pour Calisto). Pour les sources ovidiennes de cette ode, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 338.
3. Graphie phonétique, ainsi qu'au vers 58. Déjà vue au tome V, p. 225, vers 14.

Un jour pour avoir chassé
Long tans un sangler sauvage,
Reposa son cors lassé
Dessus les fleurs d'un rivage :
Elle pend son arc turquois,
Recoiffe sa tresse blonde,
Met pour chevet son carquois,
Puis s'endort au bruit de l'onde.

Les soupirs qui repoussoient
Du sein la jumelle pomme,
Et ses yeus qui languissoient
Dans la paresse du somme,
Les Amours qui eventoient
La sommeillante poitrine,
De plus en plus augmentoient
Les graces de CATHERINE.

Jupiter la veid des cieus
(Mais est-il rien qu'il ne voie ?)
Puis d'un soin ambicieus
Souhaita si douce proie : [65 r°]
Car amour, qui s'écouloit
Venimeus dans ses mouelles,
Ses os conneus luy brusloit
De mile flammes cruelles.

Adonc lui sentant là haut
Au cœur l'amoureuse plaie,
C'est ores (dit-il) qu'il faut
Que pour me guerir j'essaie
D'aller voir celle là bas

57. *78-87* Un jour qu'elle avoit chassé
68. *87* En la paresse
74. *87* (Se fait-il rien qu'il ne voye)
78. *78-87* Doucement en ses mouelles

Qui tient ma liberté prise,
Ma Junon ne sçaura pas
Pour ce coup mon entreprise [1].
A grand peine avoit-il dit
Qu'ardant d'aprocher s'amie
De son trosne descendit
Pres de la Ninfe endormie :
Et comme un Dieu qui sentoit
D'amour la poignante rage,
A la force s'aprestoit
De ravir son pucelage.
Mais Arne [2] qui l'entrevit
Poussant l'eau de son espaule,
Hors des flots la teste mit
Ceinte de joncs & de saule :
Et détournant ses cheveus
Qui flotoient devant sa bouche,
Defend au Prince amoureus
Qu'à la pucelle il ne touche [3].
Si tu n'as desir de voir
(Dict le fleuve) ta puissance [65 v°]
Serve dessous le pouvoir

98-100. *78-84 rimes* espaule *et* saules | *87* ses espaules *et* saules

1. Pour cette remarque burlesque, cf. deux passages de l'ode *A Michel de l'Hospital*, au tome III, p. 137 et 140.
2. C'est le fleuve Arno, qui passe à Florence, patrie de Catherine. Il est personnifié et prend la parole, comme le Tibre dans Virgile, *En.* VIII, 31 et suiv. Ronsard avait déjà usé de ce procédé dans une ode de 1550, où il fait parler le dieu de la Charente (tome I, p. 192) — A partir de cette strophe, le poète abandonne la fable d'Ovide, pour s'inspirer d'une antique prophétie qui empêcha Jupiter de s'unir à Thétis, prophétie mise par Pindare dans la bouche de Thémis (*Isthm.* VII, str. 4) et par Ovide dans la bouche de Protée (*Mét.*, XI, 221 et suiv.).
3. Tournure gréco-latine, après les verbes prohibitifs.

Du fils qui prendroit naissance
De ceste Ninfe & de toi :
Et si toujours tu veus estre
Des Dieus le pere & le Roi,
Sans atendre un plus grand maistre,
   Cesse, cesse de tanter
Faire ceste vierge mere,
Qui doit un jour enfanter
Un fils égal à son pere,
Fils qui donnera ses lois,
Soit en paix, ou soit en guerre,
Aus tourbes des autres Rois
Qui soubs lui tiendront la terre.
   Un Prince en Gaule est nourry,
Né de semance roiale,
Qui doit estre son mari,
Elle sa femme loiale :
D'elle & de lui sortira
Ce fils heritier de France,
Qui ciel & terre emplira
Des prouesses de sa lance.
   Les Parques au front ridé,
D'Erebe & de la Nuit nées,
Ont main à main devidé
L'arrest de ces destinées.
A tant le fleuve plongea
Au plus creus de l'eau sa teste,
Et l'amoureus deslogea
Fraudé de sa douce queste. [66 r°]
   Apres le terme parfait

116. *67-87* Un filz plus grand que son pere
132. *97 et éd. suiv.* de ses destinées

Predit par la vois devine [1],
Le mariage fut fait
De cette Ninfe divine :
Sept ans peurent s'absenter [2],
Ains qu'elle fut acouchée
Du fils, dont je vais chanter
La louange non touchée.
  Écoute un peu, fils aisné [3],
Honneur de France & d'Itale,
Le bien qui t'est destiné
Par ordonnance fatale :
Quand ja ton pere sera
Las de mener les gensdarmes,
Et que vieillart cessera
D'effroier le monde en armes,
  Adonc vaillant tu tiendras
Sous lui d'Europe la bride
Et sous lui tu serviras
A ses gensdarmes de guide,
Et ensemble fort & fin
En mainte ruse guerriere,
Humble tu mettras à fin
Les mandemens de ton pere [4].

138. *55-87 et 97* vois divine (*j'ai corrigé d'après 1604 et éd. suiv.*)
141. *87* Douze ans
151. *1604 et éd. suiv.* Que vieillard il cessera

1. La correction des éditions posthumes, *devines* (féminin de l'adjectif devin), m'a paru s'imposer. Ronsard l'a employé ailleurs (par ex. *Hymne de la Justice*, 345 : Themis la devine ; 368, les Sibylles devines).

2. En réalité dix ans. Erreur déjà commise dans l'ode précédente, vers 48. Les éditions posthumes disent douze ans, ce qui est une autre erreur.

3. Mouvement imité de Pindare, *Pyth.* VI, début. Fréquent chez Ronsard, par ex. au tome VI, p. 112 et ci-après, *Odes*, III, XII ; IV, I.

4. Pour le fond de cette strophe et de la précédente, cf. Ovide, *Ars amat.*, I, 191 et suiv.

Et s'il reste quelque Roi
Qui [1] n'ait eu loisir de prendre,
Fait esclave dessous toi
François tu le feras rendre :
Tu penseras en ton cœur
D'aquerir l'Europe encore [66 v°]
Et de te faire vainqueur
Des Gades [2] jusqu'au Bosphore.

Ces grands peuples reculés
A l'escart de nòtre monde,
Des flots de Tethys salés
Couronnés tout à la ronde [3],
Et ceus qu'on voit habiter
Les Orcades Ecossoises,
N'auront cœur de resister
Contre tes armes Françoises.

Les grans cloestres Pirenés [4]
Dévoiés en mil entorses [5],
De tes soudars obstinés
Ne pourront tromper les forces,

162. *71-87* Qu'il n'ait

---

1. Graphie phonétique, pour : Qu'il. Voir la variante.

2. C.-à-d. depuis Cadix. C'est le pluriel latin *ex Gadibus*. — Pour cette strophe et les suiv., Ronsard s'est inspiré du poète néo-latin Naugerius (Navagero), génethliaque *Vos mihi nunc magnos*... Le passage imité commence par :

> Fortunate puer, nunquam non victor in hostem
> Bella geres, magnique æquabis facta parentis...

3. Les Anglais, « toto divisos orbe Britannos » (Virgile, *Buc.* I, 67), « ultimos orbis Britannos » (Horace, *Carm.* I, xxxv, 30). Il ne s'agit pas des peuples de l'Amérique, comme le pensait Richelet.

4. C.-à-d. : les barrieres que dressent les monts Pyrénées, *claustra Pyrenaea*. La graphie *cloestres* est phonétique, comme ailleurs soer, coeffe, boete, miroer. Cf. ci-après *Contin. des Amours*, sonnet xx.

5. C.-à-d. : déviés en mille détours.

Ni les grans cités ton feu,
Que toi, pillant les campagnes
Vainqueur, tu ne soies veu
Le monarque des Espagnes.
  Ni les Alpes au grand front,
Ni l'Apennin qui divise
L'Italie, ne pourront
Retarder ton entreprise,
Lors que, trainant avec toi
Tant de legions fidelles [1],
Tu ne te couronnes Roi
Des Itales maternelles [2].
  De là tirant plus avant
Vers l'Alemagne terrible,
De la part où plus le vent
D'Aquilon se montre horrible, [67 r°]
Tu donteras les Gelons,
Et cette froide partie
Que possedent les Polons,
Les Gots, & ceus de Scytie.
  Poussant outre tu prendras

183. *60-73* Seul vainqueur, tu ne soys veu | *78-87* En armes, tu ne sois veu
194. *87* l'Allemagne guerriere
196. *87* Soufle son haleine fiere

---

1. Cette strophe exprime exactement la même idée que la strophe précédente : 1. Rien ne t'empêchera de devenir roi des Espagnes ; 2. Rien ne t'empêchera de devenir roi des Itales ; et la syntaxe est également la même, correspondant au latin *quin* après un verbe prohibitif. On ne voit donc pas ce que vient faire le mot *lors* au commencement du vers 189. Bien que ce vers ait été conservé tel quel dans toutes les anciennes éditions, je propose de le lire ainsi : Que, trainant lors avec toi.

2. La forme Itale pour Italie est courante au XVIe siècle (v. ci-dessus, vers 146). Le pluriel s'explique par le nombre d'Etats qui se partageaient alors la péninsule (comme les Espagnes au vers 184). Quant au mot *maternelles*, il ne peut s'appliquer strictement qu'à la Toscane.

La Thrace, & par ta prouesse
Tes bornes tu planteras
Jusqu'au détroit de la Grece :
Puis en France retourné
Dedans Paris ta grand'vile
Tu triumpheras, orné
De sa dépouille servile [1].
Ton pere, déja chenu
D'avoir trop mis la cuirace,
D'un grand aise detenu
Fera rejeunir sa face,
Et dedans sa chaise assis
Sentira mile liesses
D'estre pere d'un tel fils [2]
Heritier de ses prouesses.
Ainsi qu'à Rome Cesar
Triumphoit d'une victoire [3],
Haut t'assoiras dans un char,

206. *87* Dans Paris ta grande ville
208. *67-84* De tant de proye servile | *87* De ta conqueste servile
211. *97 par erreur* etenu | *1604-1609 et 1630* retenu | *1617 et 1623 texte primitif*
212. *84-87* rajeunir
213. *67-87* son trosne (*et* throsne)
218. *78-87* Triomphant

1. Tournure équivoque, heureusement corrigée plus tard. — Ce rêve de monarchie Européenne fut vraisemblablement celui des rois François Ier et Henri II, aussi bien que celui de leur rival politique Charles Quint. Thomas Morus, au livre I de son *Utopie* (1516), l'attribue à François Ier, et Rabelais dans son *Gargantua* (1534), l'attribue à Picrochole, qui semble bien representer Charles Quint. Cf. A. Lefranc, *Rabelais et le pouvoir royal* (*Rev. du Seiz. siècle*, 1930, p. 196).

2. On prononçait fi. La rime est donc exacte pour l'oreille.

3. Pour cette description du triomphe romain, jusqu'au vers 272, Ronsard a pu s'inspirer de plusieurs auteurs : Tibulle, I, VII, début ; Ovide, *Ars amat.*, I, 214 et suiv. et *Tristes*, IV, II ; Horace, *Carm.*, IV, II, 49-52 (pour la strophe : Tout le peuple Iô crira) ; Claudien, *Eloge de Stilicon*, II, 370 et suiv., 398 et suiv.

Dessus un trosne d'ivoire :
Deux coursiers blancs haniront
D'une longue vois aigüe,
Qui ton beau char traineront
En triumphe par la rüe.
  Tes cheveus seront liés
De palme torse en couronne, [67 v°]
Et bas seront sous tes pieds
Les ferremens de Bellonne :
Le ciel, qui s'esbaira
De voir pour toi si grand's choses,
Prodigue te remplira
Le sein de lis & de roses.
  Là, francs de peur, tes soudars
Marchans au son des trompettes,
Te ruront de toutes pars
Mile joieuses sornettes,
Et parés de lauriers verds
Diront aus tourbes pressées
Les maus qu'ils auront soufferts
En tant de guerres passées.
  Tout le peuple Iö crira,
Rien qu'Iö par l'assemblée
Le peuple ne redira
D'une joie redoublée :
Le menestrier resonant,
Des chantres la douce presse
Autres mots n'iront sonnant [1]

220. *67-87* un siege
227. *87* Bas seront dessous tes piez
230. *78-87* Du bon-heur de tant de choses

1. Pluriel collectif, à la façon des latins Cf. le tome III, p. 125, n. 4.

Que ceste vois d'allegresse.
  En ordre les Rois vaincus
Iront en diverse mine,
Trainés dessus leurs escus
Devant ta pompe divine :
Les uns auront les yeus bas,
Les autres levant les faces,
A leur mal ne songeans pas,
Remascheront des menaces. [68 r°]
  Les uns au col secourront [1]
Les liens d'une cheine orde,
Les autres les bras auront
Serrés au dôs d'une corde :
Aus autres, selon les faits
De leurs fautes déloiales,
Divers tourments seront faits
A leurs miseres Roiales.
  Là, seront peints les chasteaus,
Les ports & les viles prises,
Les grands forests, & les eaus,
Et les montaignes conquises :
Le vieil Apennin sera
Portrait d'une face morne,
Le Rhin vaincu cachera
Parmi ses roseaus sa corne.
  Devant ton char bien-tournant
Marchera la Renommée [2],

248. *78-84* Que l'Io plein d'allegresse | *87* Qu'un Iô plein . . .
257. *71-73* secouront | *78-87* secou'ront
272. *67-87* Entre les roseaus

---

1. Futur du vieux verbe *secourre*. Cf. le tome II, p. 11, note 3.
2. Pour cette strophe et les suiv., cf. Sidoine Apollinaire, *Panégyrique de Majorien*, 586 et suiv.

Qui ton bruit ira cornant
De sa trompette animée :
Et moi, qui me planterai
Devant ses piés pour escorte,
Comme elle je chanterai
Ta louange en telle sorte :
  Prince bien aimé des Dieus,
Antique race de Troie [1],
Soubs qui la faveur des cieus
Toute Europe a mise en proie,
Triumphe, & voi ta cité
Qui, devocieuse, apreste [68 v°]
A ta jeune deité
Une solennelle feste.
  Bien que tes freres & toi
La terre aiés departie,
Et qu'aisné tu ne sois Roi
Que de la moindre partie,
Le ciel pourtant a voulu
Que sur toutes tu la prinsses,
Et la prenant t'a esleu
Le Seigneur des autres Princes [2].
  Ils ont choisi pour leurs parts,
L'un, les parfuns d'Arabie,
L'autre, les sablons espars
De la bouillante Lybie [3] :
Mais tu as, Roi plus heureus,
Choisi les terres fertiles,
Pleines d'hommes valeureus,

1. C.-à-d. descendant des antiques rois de Troie (par Francus, fils d'Hector). Cf. le tome III, p. 163.
2. C.-à-d. tes deux frères.
3. Ce quatrain sera développé dans les deux odes qui suivent.

Pleines de ports & de viles.
Celui qui peut raconter
Les victoires vertueuses,
Celui peut les flots conter
De nos rives écumeuses,
Car bien peu, bien peu s'en faut
Que ta majesté Roiale
Du Jupiter de là haut
L'autre majesté n'egale.
Jamais à chanter ton los
Je n'aurai la bouche close,
Fussai-je là bas enclos
Aus lieus où la mort repose, [69 r°]
Toujours je dirai ton nom,
Et mon ame vagabonde
Rien ne chantera sinon
Tes louanges par le monde.
Ainsi dirai-je : & ta main
Jusqu'au Palais honorable
Conduira toujours le frain
De ton beau char venerable.
Là, t'assoiant au milieu
Sur des marches eslevées,
Tu rendras graces à Dieu
Pour tes guerres achevées.
Puis, aiant de toutes parts
Fermé de cent cheines fortes
De l'ouvert temple de Mars
L'horrible acier de cent portes,

306. *67-78* Tes victoires bien heureuses | *84* Tes victoires tres-fameuses | *87* Tes entreprises fameuses
308. *87* Des rivieres escumeuses
324. *78-87* De ton haut char

Tu feras égal aus dieus
Ton regne, & par ta contrée
Fleurir la paix, & des cieus
Revenir la belle Astrée [1].

A MONSIEUR D'ORLEANS [2]

Ode IV.

Prince, tu portes le nom
De renom
Du prince qui fut mon maistre,
De Charles, en qui les Dieus
Tout leur mieus [69 v°]
Pour chef d'œuvre firent naistre [3].

Naguiere' il fut comme toi
Fils de Roi,

335. *On lit* la pax (*éd. suiv. corr.*)

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *71-78* Au Roy pour lors nommé Monseigneur le duc d'Orleans | *84-87* A Monseigneur le duc d'Orleans

1. *87* Charles, tu portes le nom

---

1. C.-à-d. la Justice (cf. l'*Hymne de la Justice*, 1555). Cette dernière strophe vient de Naugerius, *op. cit.*, vers la fin :

Tum demum placida contentus pace quiesces...
Tum pax alma colet terras, Astræaque virgo.

2. C'est le prince qui devait régner sous le nom de Charles IX. Né le 27 juin 1550, il n'avait que quatre ans et demi quand cette ode lui fut adressée. — La première variante du titre fut exacte tant que régna Charles IX, mais ne l'était plus en 1578, ce roi étant mort en 1574.

3. Charles, duc d'Orléans, 3e fils de François Ier, dont Ronsard fut le page. Sur ce prince, mort prématurément de la peste le 8 septembre 1545, v. les tomes I, p. 179 et VI, p. 66, et mon *Ronsard poète lyrique*, p. 12 et suiv.

Ton grand pere fut son pere,
Et HENRY le treschrestien
Pere tien
N'avoit point un autre frere [1].

A peine un poil blondelet,
Nouvelet,
Autour de sa bouche tendre
A se frizer commançoit,
Qu'il pensoit
De Cesar estre le gendre [2].

Ja brave se prometoit
Qu'il estoit
Duc des lombardes campagnes,
Et qu'il verroit quelque fois
Ses fils Rois
De l'Itale, & des Espagnes.

Mais la mort qui le tua
Lui mua
Son espouze en une pierre,
Et pour tout l'heur qu'il conçeut
Ne reçeut
Qu'à peine six pieds de terre [3].

12. *60-87* L'avoit eu pour second frere

---

1. Inexact. Henri II avait eu un autre frère, François, fils aîné de François Ier, mort à Tournon en 1536, dont Ronsard fut page quelques jours avant de l'être de Charles d'Orléans. Cf. le *Tombeau de Marguerite de France*... (éd. des *Œuvres* par Blanchemain, t. VII, p. 179).

2. Par le traité de Crespy (sept. 1544) il devait épouser la fille de Charles Quint et recevoir le duché de Milan.

3. Il n'avait que vingt-trois ans et demi. Ces trois strophes semblent inspirées par Théodore de Bèze, *Poemata*, épitaphe XXIII.

Comme on void au point du jour
Tout autour
Rougir la roze espanie,
Et puis on la void au soir
Se décheoir [70 r°]
A terre toute fanie :

Ou comme un lis trop lavé,
Agravé
D'une pluyeuse tempeste,
Ou, trop fort du chaut ataint,
Perdre teint,
Et languir à basse teste [1] :

Ainsi ton Oncle en naissant,
Perissant
Fut veu presque en mesme espace,
Et comme fleur du printans,
En un tans
Perdit la vie & la grace.

Si pour estre né d'ayeus
Demi-dieus,
Si pour estre fort & juste
Les Princes ne mouroient pas,
Le trespas
Devoit espargner Auguste.

1. Ces deux strophes rappellent Ovide, *Mét.* X, 190 et suiv. (mort d'Hyacinthe), et Virgile, *En.* IX, 435 et suiv. (mort d'Euryale) ; XI, 68 et suiv. (mort de Pallas).

Jupiter, & ce Romain,
De leur main
Departirent tout le monde[1],
A l'un en part le ciel vint,
L'autre print
Pour sa part la terre & l'onde.

Si ne vainquit-il l'effort[2]
De la mort,
Par qui tous vaincus nous sommes,
Car aussi bien elle prend
Le plus grand [70 v°]
Que le plus petit des hommes.

La mort frapant de son dard
N'a égard
A la majesté roiale,
Les Empereurs aus bouviers,
Aus leviers
Les grands sceptres elle égale.

Et le Nocher importun
Un chacun
Presse en sa nasselle courbe,
Et sans honneur à la fois

55-60. 87 *supprime cette strophe*
67-72. *67-84 guillemettent cette strophe* | *87 la supprime*
73. *87* Le vieil Nocher
75. 87 Charge en sa nacelle

---

1. C.-à-d. : se partagèrent le monde entier.
2. C.-à-d. : Pourtant il ne vainquit pas l'effort.

Met les Rois
Pelle melle avec la tourbe [1].

Mais or' je reviens à toi
Fils de Roi,
Petit neveu de mon maistre,
De Charles en qui les Dieus
Tout leur mieus
Pour chef d'œuvre firent naistre [2].

Comme un bel astre luisant
Conduisant
Au ciel sa voie cognüe,
Se cache sous l'Ocean
Demi an
Avec Tethys la chenüe :

Puis, aiant lavé son chef,
De rechef
Remontre sa face claire,
Et plus beau qu'auparavant
S'élevant [71 r°]
Sur nostre orison éclaire :

Ainsi ton Oncle en mourant,
Demourant
Sous la terre quelque année [3],
De rechef est retourné

1. Ce thème de l'égalité des hommes dans la mort, qui est dans Pindare, Lucrèce, Horace, Jean de Meung, Villon, revient très souvent chez Ronsard ; v. par ex. ci-dessus, p. 32 et ci-après, p. 103.
2. Reprise des vers 4 à 6, pour revenir au sujet après la digression.
3. Singulier pour le pluriel, encore employé par nos paysans de l'Ouest, qui disent, par exemple, en parlant de pommes dans l'arbre : « il y en a quelqu'une ».

Dans toi, ne
Sous meilleure destinée.

Il s'est voilé de ton cors,
Saillant hors
De sa fosse tenebreuse,
Pour vivre en toi doublement,
Longuement,
D'une vie plus heureuse.

Car le destin qui tout peut
Ne te veut
Comme à lui trancher la vie,
Ains que voir par tes vertus
Abatus
Sous toi les Rois de l'Asie.

Dieu, qui void tout de là haut
Ce qu'il faut
Aus personnes journalieres [1],
A parti [2] ce monde épars
En trois pars,
Pour toi seul, & pour tes freres [3].

101. 87 En toy
105. *67-87* de la fosse

---

1. C.-à-d. aux êtres éphémères. Cf. au tome I, p. 89 : Les hommes journaliers meurent.
2. C.-à-d. : a partagé. Cf. ci-dessus, vers 57.
3. Ces vers et la strophe suivante expriment le rêve fait par Henri II et résumé dans sa devise *Donec totum impleat orbem* : au dauphin François l'Europe (v. l'ode précédente), à son frère Charles l'Asie (voir la suite de l'ode présente), à son frère Alexandre-Edouard l'Afrique (v. l'ode suivante). Il n'est pas question de l'Amérique, pourtant découverte depuis plus d'un demi-siècle.

Ton premier aisné François
Sous ses lois
Regira l'Europe sienne,
D'Aphriq' sera couronné
Ton puisné, [71 v°]
Toi de la terre Asienne.

Car quand l'age homme parfait
T'aura fait,
(Comme Jason fit en Grece) [1]
Tu triras les plus vaillans
Bataillans
De la Françoise jeunesse.

Puis metant la voile au vent,
Ensuivant
De Brenne l'antique race [2],
Tu iras (couvrant les eaus
De vaisseaus)
En l'Asie prendre place.

Là, des le premier abord,
Sus le port
A cent Rois tu feras teste,
Et, captifs dessous tes bras,

131. *On lit* Batallans *(éd. suiv. corr.)*
135. *67-87* l'antique trace
140. *67-87* Sur le port

---

1. Allusion à l'expédition des Argonautes pour la conquête de la toison d'or en Colchide.

2. Le chef gaulois Brennus, qui pilla les trésors de Delphes et passa jusqu'en Asie. Cf. Callimaque. *Hymne à Délos* ; Strabon, livre V ; Pausanias, *Phociques* ; Cicéron, *pro Fonteio* ; Properce, III, XIII.51 et suiv. Au reste *brenn* est un mot celtique qui signifie *chef* et que les Romains ont pris pour un nom propre, dont ils ont fait Brennus.

Tu prendras
Leurs terres pour ta conqueste :

Ceus qui sont sous le reveil
Du Soleil [1],
Ceus qui habitent Niphate [2],
Ceus qui vont d'un beuf suant
Remuant
Les gras rivages d'Euphrate,

Ceus qui boivent dans le sein
Du Jourdain
De l'eau tant de fois courbée,
Et tout ce peuple odorant
Demeurant [72 rº]
Aus sablons de la Sabée [3],

Ceus qui ont en bataillant
L'arc vaillant,
Quand ils sont tournés derriere [4],
Et ceus qui toutes saisons
Leurs maisons
Roulent sur une siviere [5],

Ceus qui d'un acier mordant
Vont tondant

153. *55-67 par erreur* Et l'eau (*éd. ult. corr.*)
162. *84-87* une civiere

---

1. Les Orientaux en général, plus particulièrement les Hindous.
2. Montagne d'Arménie, près de la mer Caspienne. Cf. Virgile, *Géorg.* III, 30.
3. Il s'agit des Arabes du Sud. La Sabée (l'Iémen d'aujourd'hui) était jadis renommée pour son encens, sa myrrhe et ses autres aromates. Cf. Virgile, *Géorg.* I, 57 ; II, 117.
4. Les Parthes. Cf. Virgile, *Géorg.* III, 31.
5. Les Scenites, peuple d'Arabie, errant sur des chariots (Lucien, *Dips.*, 2).

De Gange les dous rivages,
Et ceus qui hantent aupres
Les forets
Des vieus Arcades sauvages [1],

Ceus qui vont en labourant
Deterrant
Tant d'os es chams de Sygée [2],
Et ceus qui plantés se sont
Sur le front
D'Elesponte & de l'Egée.

De ces peuples, bien que fors,
Tes effors
Rendront la force perie,
Et vaincus t'obeiront,
Et seront
Vassaus de ta seigneurie.

A ce grand prince Thebain [3],
Dont la main

165-168. *87* La terre aux tygres nourrice, Et ceux dont les chesnes verts Sont couverts De soye sans artifice

---

1. On ne voit pas à quel peuple Ronsard fait ici allusion, car les vieux Arcadiens (les Pélasges, mangeurs de glands, Hérodote, I, 66) habitaient le Péloponèse, non pas l'Inde. — La variante de 1587 désigne les habitants de l'Hyrcanie, contrée de l'ancienne Perse célèbre par ses tigres, au sud et au sud-est de la mer Caspienne, et les habitants de la Chine et de l'Inde, d'où l'on tirait la soie. Entendez par « chesnes verts » surtout les mûriers : ce n'est pas, d'ailleurs, de ces arbres que vient la soie, mais du ver que les Orientaux laissaient à l'état libre se nourrir de leurs feuilles et y faire son cocon, d'où l'expression « sans artifice ».

2. Encore un souvenir de Virgile, *Georg.* I, 495 et suiv. Mais il s'agit ici des habitants du littoral de la Troade, où tant de Grecs et de Troyens périrent (cf. Ovide, *Mét.*, XIII, début).

3. Bacchus, conquérant des Indes, d'après Lucien, *Bacchus*, et Denys le Périégète, *Description du monde* (culte de Bacchus dans l'Inde).

183 Print les Indes admirables,
Egal Roi tu te feras.
Tu auras
186 Sans plus les meurs dissemblables : [72 v°]

Car si tôt qu'il les deffeit,
Il leur feit
189 Sentir sa vineuse rage
Et de ses cris orgyeus [1],
Furieus,
192 Leur tempesta le courage.

De peaus il les entourna,
Il orna
195 De pampre leur folle teste,
Et trepignant au milieu,
Ce fol Dieu
198 Forcenoit apres sa feste [2].

Mais toi Prince mieus instruit,
En qui luit
201 Des vertus l'antique reste,
Chrestien, leur feras savoir
Le devoir
204 D'une autre loi plus celeste.

Brisant les idoles feints
De tes mains,
207 De leurs Dieus tu seras maistre,
Et ruant leurs temples bas,

1. C.-à-d. : proférés dans ses mystères (du grec ὄργια).
2. La description des bacchanales revient souvent chez Ronsard, v. par ex. les *Dithyrambes* de 1553 (au tome V) et l'*Hymne de Bacchus* (au tome VI).

Tu fe
La loi de Jesus renaistre.

Puis estant de tout costé
Redouté,
Pour ta fortune prospere,
Iras au bout du levant
Elevant
Cent colosses à ton pere [1].

A MONSIEUR D'ANGOULESME [2] [73 r°]

Ode V.

Tant seulement [3] pour ceste fois,
Polymnie ma douce Muse,

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *71-78* A Monseigneur le duc d'Alençon, pour lors nommé Monseigneur le duc d'Angoulesme | *84-87* A Monseigneur le duc d'Alençon

1. *87* Toi qui chantes l'honneur des Rois

1. C.-à-d. : cent statues colossales représentant Henri II.

2. C'est le prince Alexandre-Edouard, qui fut successivement duc d'Angoulême, puis d'Alençon, puis d'Anjou, roi de Pologne, enfin roi de France sous le nom de Henri III. Né en septembre 1551, il n'avait que trois ans quand cette ode lui fut adressée. En 1575, Ronsard, énumérant à Henri III les poésies où il l'avait célébré, a fait ainsi allusion à cette ode (*Bocage royal*, 2e pièce, vers 97 et suiv.) :

Mesme à vostre berceau, quand encor vous pendiez
Es braz de la nourrice, & vers elle tendiez
Les mains en vous jouant, il prist la hardiesse
De vous sonner une ode en si basse jeunesse,
Et faisiez, tout ravi, la teste soulevant,
Semblant de vostre front de l'aller approuvant.

Les variantes de la dédicace sont inexactes, car en 1571 ce prince était duc d'Anjou et en 1578 roi de France. D'autre part le duc d'Alençon en 1571 était le prince François, né après la publication de cette ode, qui devint duc d'Anjou en 1576.

3. Pléonasme, correspondant au latin *tantum modo*. On le retrouve ci-après, *Epitafe de Rose*.

Ce dernier labeur de mes dois
Ta Lyre d'or ne me refuse [1].
Il me souvient bien que tes mains
Jeune garson me couronnerent [2],
Quand j'eus maché les lauriers sains [3]
Que tes compaignes me donnerent,
Alors qu'amoureus de tes yeus
Seule tu me dis, pren ma Lyre,
L'honneur des Princes jusqu'aus cieus
Sur elle je te ferai dire.
Mais or', par le commandement
Du Roi, ta Lyre j'abandonne,
Pour entonner plus hautement
La grand' trompette de Bellonne [4].
Toutesfois ains que de tanter
L'instrument de telle guerriere,

4. *87* Dessus ton Luth ne me refuse
5. *87* J'ay souvenance que tes mains
7. *71-87* lauriers saincts (*et* saints)
10-12. *60-78* Tu me donnas ta douce lyre Pour y chanter jusques aux cieux D'Amour le bien & le martyre
9-12. *84-87 suppriment ce quatrain*
16. *87* L'airain enroué de Bellonne

---

1. C.-à-d. : Que ta lyre d'or ne me refuse ce dernier labeur de mes doigts. Cette strophe contient une triple réminiscence : la lyre d'or, c'est la χρυσέα φόρμιγξ de Pindare ; l'idée rappelle le « nec Polyhymnia refugit tendere barbiton » d'Horace ; le mouvement vient du début de la dixième bucolique de Virgile : Extremum hunc... mihi concede laborem.

2. Les passages abondent où Ronsard se vante d'être né poète et d'avoir écrit des vers dès sa plus tendre adolescence (v. les tomes I, p. 175 ; II, p. 92). Aussi dans une ode *A Du Bellay* (tome I, p. 111) et dans l'ode *A Michel de l'Hospital* (tome III, p. 142 et suiv.), insiste-t-il plus que ne l'a fait l'auteur de la *Deffence* (II, ch. 3) sur la nécessité de posséder une « excellente félicité de nature » pour mériter le nom de poète.

3. Sur cette métaphore, v. la chanson *D'un gosier mache-laurier* (tome V, p. 134, note 5). *Sains* est ici une graphie phonétique pour *saints*.

4. Cf. l'élégie *A Cassandre*, qu'on trouvera au tome VI, p. 57.

Fai qu'encor' je puisse chanter
Pour l'adieu cette Ode derniere,
  Et que j'aille en tes bois penser
Aus honneurs du fils de mon maistre,
Pour ses louanges commancer
Des le premier jour de son estre.
  La nuit que ce Prince nouveau [73 v°]
De nos Dieus augmenta la trope,
On veit autour de son berceau
Se batre l'Afrique & l'Europe [1].
  L'Afrique avoit le poil retors
A la moresque crespelée,
Les levres grosses aus deus bords,
Les yeus noirs, la face halée.
  Son habit sembloit s'alonger
Depuis les colonnes d'Espaigne [2]
Jusqu'au bord du fleuve estranger
Qui de ses eaus l'Egipte baigne :
  Dans lequel estoient engravés
Maint serpent, maint lion sauvage,
Maint trac de sablons eslevés
Autour de son bouillant rivage.
  L'Europe avoit les cheveus blonds,
Son teint sembloit aus fleurs descloses,
Les yeus verds, & deus vermeillons
Couronnoient ses levres de roses.

19. *87* Encourage moy de chanter
20. *78-87* Pour Adieu
37. *67-87* En son habit estoient gravez

1. Sur cette double allégorie, dont l'idée vient de Claudien, *Eloge de Stilicon*, II, 224 et suiv., ou plutôt de Sidoine Apollinaire, *Panégyr. de Majorien*, 53 et suiv., et *Panégyr. d'Anthemius*, 318 et suiv., voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 414.

2. C.-à-d. le détroit de Gibraltar et de Ceuta (les colonnes d'Hercule).

Sur sa robe furent portrais
Mains ports, mains fleuves, maintes isles,
Et de ses plis sourdoient espais
Les murs d'un milion de viles.
De tels vestemens triumphans
Ces terres furent acoutrées,
La nuit qu'elles tiroient l'enfant [1]
Par force devers leurs contrées.
L'Europe le vouloit avoir,
Disant qu'il estoit né chés elle,
Et que sien estoit par devoir [74 r°]
Comme à sa mere naturelle.
L'Afrique en courrous respondoit
Qu'il estoit sien par destinée,
Et que seul du ciel l'atendoit
Pour son Prince, des mainte année.
Ainsi l'une à soi l'atiroit
Sur le berceau demi-couchée,
Et l'autre apres le retiroit,
Contre sa compaigne faschée.
Mais la pauvre Europe à la fin,
Baissant le front melancolique,
Par force fit voie au destin,
Et quita l'enfant à l'Afrique [2].
L'Afrique adonc lui presenta
Le laict de sa douce tetine.

49. *C'est la leçon de toutes les anciennes éd., sauf 1617* De tel vestement triomphant
59. *60-78* Et que du ciel seul l'attendoit | *84-87* Et que ja du ciel...
70. *87* de sa noire tetine

---

1. Pour ces rimes d'un pluriel avec un singulier, v. le tome II, p. 148, et ci-dessus l'ode *A Mr le Dauphin*, var. des vers 98 et 100.
2. Source de ces seize vers (53 à 68) : Moschos, idylle d'*Europe*, 8 et suiv.

Et pleine d'Apollon chanta
Sur lui ceste chanson divine.
  Enfant heureusement bien né
(Race du Jupiter de France) [1]
En qui tout le ciel a donné
Toutes vertus en abondance [2],
  Crois, crois, & d'une majesté
Montre toi le fils de ton pere,
Et porte au front la chasteté
Qui reluit au front de ta mere.
  Comme un Pin planté sur les eaus,
Bien nourri de l'humeur prochaine [3],
Croist par sus tous les arbrisseaus,
Et se fait l'honneur de la pleine :
  Ainsi, ô Prince, tu croistras [74 v°]
Entre les princes de l'Europe,
Et plus vaillant aparoistras
L'ornement roial de leur trope.
  Si tost que l'age, produisant
Les fleurs de la jeunesse tendre,
T'aura fait l'esprit suffisant
Pour les douces lettres aprendre,

79. *1604 et ed. suiv.* Et porte au cœur
84. *67-84* la plaine
81-88. *87 supprime ces deux quatrains*

---

1. C.-à-d. fils du roi Henri II (v. ci-dessus, p. 36, vers 25 et note).

2. Source de ce quatrain et des suivants, jusqu'au vers 140 : Naugerius (Navagero), genethliaque *Vos mihi nunc magnos*. Le passage imité commence à la prédiction des Parques :

> O fausto nimium caelo, divisque benignis,
> Nate puer, cresce, et dulces solare parentes...

3. Le mot humeur, pour dire l'eau, est un latinisme. Ronsard l'a employé ailleurs dans le même sens : La froide humeur les poissons ne defend (*Amour logé*, vers 13, au *Becage royal*), et dans la *Franciade*, II, Iris revient au ciel « grosse d'humeurs ». D'Aubigné de son côté parle des « deserts sans humeurs » (*Trag.*, V, 526).

Les trois Graces te meneront
Au bal des Muses Pegasides [1],
Et toute nuit t'abreuveront
De leurs ondes Aganipides [2].
Pour toi les ruisseaus Pympleans
Seront ouvers, & les boucages
De Pinde, & les monts Cirrheans,
Effroiables d'antres sauvages [3].
Mais quand l'ardeur t'eschaufera
Le sang bouillant dans tes entrailles,
Et que la gloire te fera
Concevoir le soin des batailles,
Nul plus que toy sera sçavant
A tourner les bandes en fuite,
Et nul soudart courra devant
Les pas aislés de ta poursuite.
Soit que de pres il voie au poin
Ta large espée foudroiante,
Ou soit qu'il avise de loin
Les plis de ta pique ondoiante,
Soit qu'il se vante d'opposer
Contre ta lance sa cuirasse,

98. *78-84* les bocages
97-100. *87 supprime ce quatrain*
102. *67-87* dans les entrailles
103. *1609 et 1630* ta gloire
107. *67-87* nul soldat

---

1. Les latins appelaient ainsi les Muses, parce que le cheval ailé Pégase avait fait jaillir d'un coup de pied une source de Béotie qui leur était consacrée, l'Hippocrène.

2. L'Aganippe était une source de l'Hélicon, également consacrée aux Muses.

3. Pympleans = du mont Pimpla, en Thessalie, consacré aux Muses ; Cirrheans = de la ville de Cirrha en Phocide, consacrée à Apollon. Cf. le début de l'*Ode à Phébus*, au tome I, p. 154. C'est l'abus de cette géographie de l'ancienne Grèce qui a le plus nui à Ronsard au XVII[e] siècle.

Ou soit qu'il se fie d'oser] [75 r°]
Atendre les cous de ta masse.
  Lors toi sus un cheval monté,
Regissant son esprit farouche,
Tu fendras de chaque costé
Le plus espais de l'escarmouche,
  Soit que tu le pousses au cours
Laschant la resne vagabonde,
Ou soit qu'en l'air de mile tours
Tu le voltes à bride ronde [1].
  Ainsi porté par le milieu
Des bandes d'horreur les plus pleines,
Tu sembleras à quelque Dieu,
Qui prend soin des guerres humaines :
  Et mariant à tes beaus faits
Fortune & vertu ta compaigne,
Vainqueur, tu paveras espais [2]
De cors morts toute la campaigne.
  Comme on voit l'orgueil d'un torrent
Bouillonnant d'une trasse neuve,
Parmi les pleines, en courant
Renverser tout cela qu'il treuve :
  Ainsi ta main renversera,
Sur la terre de sang trampée,

119. *67-87* Prou-fendras | *1604 et éd. suiv.* Pour-fendras
124. *67-87* Tu le tournes
127. *67-84* Ressembleras | *87 texte primitif*
131. *67-87* en-joncheras espais
135. *67-87* les plaines
136. *67-78* Renverser tout le bois | *84 texte primitif* | *87* Ravager

---

1. Termes techniques d'équitation. Cf. le tome VI, p. 268, vers 9 à 12.
2. Adjectif adverbial. Cf. sifler aigu, trépignant menu, sonner pantois, chanter guerrier (aux tomes III, p. 136 et V, p. 249, 245, 261).

Tout cela qui s'opposera
Devant le fil de ton espée.
  Le faucheur à grand tour de bras,
Du matin jusqu'à la serée,
De rang ne fait tomber à bas
Tant d'herbes cheutes sur la prée,
  Ne le sieur ne va taillant [75 v°]
Tant de moissons, lors que nous sommes
En Esté, que toi bataillant
Tailleras de chevaus & d'hommes.
  Acablés sous tes cous tranchans [1],
Par morceaus seront en carnage,
Ceus d'Erembe [2], & ceus là des chams
Des Nomadès, & de Cartage :
  Et ceus qui ne coupent le fruit
Des vignes meures devenues,
Et qui jamais n'oient le bruit
Des bœufs qui trainent les charues :
  Et ceus qui gardent le verger
Des Esperides despouillées,
Et ceus qui du sang étranger

139. *67-87* Tout l'effort
151. *71-87 par erreur* d'Erèbe | *67-87* & tous ceux des champs

---

1. Pour cette obscure énumération de peuples jusqu'au vers 168, Ronsard s'est inspiré de Lucain, *Pharsale*, IX, 350 et suiv., 420 et suiv., mais plus encore de Denys le Périégète, *Descript. du Monde*, 186-269, et de son commentateur Eustathe. Cf. collection Didot, *Geogr. minores*, tome II, et mon *Ronsard poète lyrique*, p. 406.

2. C'est la vraie leçon, si l'on s'en réfère aux géographes anciens (Pomponius Mela, Strabon, Denys le Périégète). Les Ἐρεμβοί (en latin Erembi) étaient les troglodytes riverains de la mer Rouge. Ils sont déjà mentionnés dans l'*Odyssée*, IV, 84. — Les autres peuples présentés dans les quatrains suivants habitaient le nord de l'Afrique : Numides, Massyliens, Nasamons, Maures, Cyrénéens, Lybiens, Egyptiens.

Habitent mes rives souillées :
 Ceus qui tiennent le mont Atlas,
Et ma pleine Maurusienne [1],
Et mon lac qui nomma Pallas
De son onde Tritonienne [2] :
 Et ce peuple Thebain venu
Es Amycleannes Cyrenes [3],
Et ceus où le belier cornu
Prophetise sur mes arenes [4] :
 Bref, tous mes habitans seront
Vaincus ou mors dessous ta dextre,
Et tramblans te confesseront
A cous de masse pour leur maistre.
 Batus, qui tant de mers passa
Quand sa vois lui fut racoutrée,
Ne me pleut tant, lors qu'il laissa [76 r°]
Pour moi sa native contrée [5].

160. *84-87* les rives
166. *67-87* Aux Amycleannes

---

1. Habitée par les Maures (du latin *Maurusii*).

2. Le lac Triton, près de la petite Syrte. Virgile appelle Pallas *Tritonia* et *Tritonis* dans l'*En.* II, 171 et 226, et Lucain en donne l'explication, *Phars.* IX, 350 et suiv.

3. En Cyrénaïque, colonisée par des habitants d'Amyclée, ville de Laconie, voisine de Sparte. La tournure est imitée de Virgile, *En.* VI, début : Cumarum Euboicis oris = au rivage de Cumes, colonisé par les Eubéens. — Quant au « peuple Thebain » qui serait venu ensuite, c'est une erreur due probablement à un texte fautif d'Hérodote, qui raconte la fondation de Cyrène par les habitants de l'île de Théra, aujourd'hui Santorin (IV, 145-159) ; Ronsard aura lu Θηβαῖοι au lieu de Θηραῖοι. — Le pluriel Cyrenes, pour désigner la capitale de ce pays est latin (*Cyrenae*). V. ci-dessus l'ode *A M. le Dauphin*, note du vers 168. Ici et là Ronsard a « parlé latin en français ».

4. Allusion au temple de Jupiter Ammon, célèbre par ses oracles, sur les confins de la Lybie et de l'Egypte. Cf. Pindare, *Pyth.* IV, début,

5. Battus est le fondateur de Cyrène. Avant de passer en Afrique il

Ni Hannibal, de qui la main
Esbranlant ses haches guerrieres,
Enjoncha du peuple Romain
Tant de chams & tant de rivieres,
Ne me fut point si cher que toi
(Bien qu'il fut mon fils de naissance),
Que toi adopté pour mon Roi,
Du ciel par fatalle ordonnance.
Ainsi disant, elle ferma
La parolle aus futures choses,
Et deça & delà sema
Sur le berceau dis mile roses[1].
Puis, comme une vois qui se pleint
Au soir, dedans un antre oüie[2],
Ou de nuit comme un songe feint,
Parmi l'air s'est esvanoüie.

187. *87* Et d'une main noire

était muet, mais à son arrivée la peur qu'il eut d'un lion lui délia la langue. Au reste Battos n'est pas un nom propre, mais un titre, qui signifiait *roi* en libyen. Cf. Pindare, *Pyth.* v, épode 2 ; Hérodote, IV, 155 ; Callimaque, *Hymne à Apollon*, vers 65 et la scolie ; Pausanias, X, xv, 7.

1. Encore un souvenir de Naugerius, *op. cit.*, qui dit en parlant des trois Graces :

> Hae simul ambrosia puerum lavere liquenti,
> Et parvas tenui cunas stravere ligustro.

2. Les antres jouent un grand role dans les poésies de Ronsard, les roches qui bordent la vallée du Loir en étant remplies. Cf. les tomes I, p. 177 ; II, p. 97 ; IV, p. 59 ; VI, p. 139 et 150 ; ci-après, p. 98 et *passim*.

A MES DAMES [1].

Ode VI.

Ma nourrice Calliope [2],
Qui du Luc musicien
Dessus la jumele crope
D'Elicon guides la trope
Du saint chœur Parnasien.
Et vous ses Sœurs, qui, recrues [3]
D'avoir trop mené le bal,
Toute nuit vous baignés nues
Dessous les rives herbues [76 v°]
De la fontaine au cheval [4],
Puis tressant dans quelque prée
Vos cheveus delicieus [5],

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *71-78* A mes Dames, desquelles l'une est aujourd'huy (*78* fut) Madame la Duchesse de Savoye (*erreur pour* Lorraine, *corrigée en 73*), l'autre fut Royne d'Espaigne, l'autre c'est Madame sœur du Roy (*73-78* est la Roine de Navarre) | *84-87* A mes Dames, filles du Roy Henry II (*87* deuxiesme)
2. *67-87* qui du luth
5. *55 par erreur* cœur (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Ce sont Elisabeth, née le 2 avril 1546, qui devint reine d'Espagne en 1559; Claude, née le 12 nov. 1547, qui devint duchesse de Lorraine à la même date; Marguerite, née le 14 mai 1553 (d'après le P. Anselme), qui devint en 1572 la première femme de Henri de Bourbon, roi de Navarre. Cette dernière princesse avait donc au plus dix-huit mois quand l'ode fut écrite.

2. Cf. l'ode *A Calliope*, au tome I, p. 174. — Pour cette strophe et les trois suivantes, Ronsard s'est inspiré d'Hésiode, *Théog.*, début, et de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Musas*.

3. C.-à-d. fatiguées. Mot déjà vu au tome II, p. 13, vers 24.

4. L'Hippocrène, que Ronsard appelle ailleurs le « chevalin crystal », la « source Pegasine », les « ruisseaux Pegasins » (ci-dessus, ode *Au Roi*, p. 30, vers 101).

5. Les Muses sont qualifiées par les poètes grecs εὐπλόκαμοι, aux belles tresses.

Chantes d'une vois sacrée[1]
Une chanson qui récrée
Et les hommes & les Dieux.
  Laissés vos antres sauvages
(Dous sejour de vos esbas),
Vos forés, & vos rivages,
Vos roches, & vos boucages,
Et venés suivre mes pas.
  Vous sçavés, pucelles cheres,
Que, libre, onques je n'apris
De vous faire mercenaires
Ni chetives prisonnieres
Vous vendant pour quelque pris :
  Mais sans estre marchandées,
Vous sçavés que librement
Je vous ai toujours guidées
Es maisons recommandées
Pour leurs vertus seulement[2].
  Comme ores, Ninfes tresbelles,
Je vous meine aveques moi
En ces maisons immortelles

13. *Texte de toutes les éditions (je conjecture* sucrée ; *voir note)*
19. *67-87* vos bocages
29. *67-87* Aux maisons

---

1. Cette leçon reproduite par toutes les éditions, anciennes et récentes, me paraît fautive, parce que ce n'est pas l'épithète qui convient à la voix des Muses, mais bien *sucrée*, qui correspond à celles qu'emploie Pindare en pareil cas : μελίφθογγος, μελίγαρυς, ἁδύλογος. Au reste Ronsard parle ailleurs de la « voix sucrée » d'Hésiode, de sa propre « chanson sucrée » et de la « voix sucrée » de Calliope (tome I, pp. 121, 127, 175), de la « voix sucrée » de Dorat (tome III, p. 213) ; et dans son ode *A Michel de l'Hospital* les Muses demandent à Jupiter que leur chanson « passe en douceur le sucre doux » (tome III, p. 138).

2. Cette strophe et la précédente s'inspirent de Pindare, *Isthm.* II, antistr. I. Sur la valeur de cette declaration de principe, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 145.

Pour celebrer trois pucelles,
Comme vous filles de Roi.
　Qui dessous leur mere croissent
Ainsi que trois arbrisseaux,
Et ja grandes apparoissent
Comme trois beaus lis qui naissent [77 r°]
Aupres de trois beaus ruisseaux,
　Quand quelque future espose,
Aimant leur chef nouvelet,
Soir et matin les arrose
Et à ses nopces propose
De s'en faire un chapelet[1].
　Mais de quel vers plein de grace
Vous irai-je decorant ?
Chanterai-je vostre race
Ou l'honneur de vostre face
D'un tainct brun se colorant ?
　Divin est vostre lignage,
Et le brun que vous voiés
Rougir en vostre visage
En rien ne vous endommage
Que tresbelles ne soiés.
　Les Charites[2] sont brunettes,

40. *67-87* A la fraicheur des ruisseaux
41-44. *78-87* *rimes* espouse... arrouse... propouse
55. *87* Que trois Graces ne soyez

---

1. C.-à-d. une couronne : cf. ci-dessus, dédic. générale au Roi, vers 66. — Comparaison empruntée à Naugerius (Navagero), généthliaque *Vos mihi nunc magnos...* vers 38 et suiv. :

> Qualis in aprico se tollit amaracus horto,
> Quam studio solers omni formosa puella
> Ipsa suos alit in lusus, et lenibus undis
> Irrigat.

2. Prononcer Kharites, du grec Χάριτες, les Grâces.

Bruns les Muses ont les yeus,
Toutesfois belles & nettes
Reluisent comme planettes
Parmi la troupe des dieus [1].
  Mais que sert d'estre les filles
D'un grand Roi, si vous tenés
Les Muses comme inutilles
Et leurs sciences gentilles
Des le berceau n'aprenés ?
  Ne craignés pour mieus revivre
D'assembler d'egal compas
Les aiguilles, & le livre,
Et de doublement ensuivre [77 v°]
Les deux métiers de Pallas [2].
  Peu de tans la beauté dure,
Et le sang qui des Rois sort,
Si de l'esprit on n'a cure :
Autant vaut quelque peinture
Qui n'est vive qu'en son mort.
  Ces grans races orgueilleuses,

73. *55-73 virgule finale (j'ai adopté la ponctuation de 78-87)*
71-75. *71-87 guillemettent ces vers*
76. *60-87* Ces richesses orguilleuses (*et* orgueilleuses)

---

1. Ces deux strophes développent un vers de Cl. Marot. *Chant nuptial du Roy d'Escosse et de Madame Magdalaine :*

Brunette elle est et pourtant elle est belle,

qui vient lui-même de la Bible, *Cantique des cantiques*, I, 4. — Cf. R. Belleau, chanson : M'amour, si je suis noirette (*Bergerie*, 2e journée).

2. Ronsard a repris l'idée en 1563 dans une ode à la troisième de ces princesses, Marguerite, pour la complimenter d'avoir rempli ce programme dès l'âge de dix ans. Cette ode commence par *Pallas est souvent d'Homere* ; on la trouvera au 1er livre des *Poëmes* en 1578, dans la *Charite* (avant les Odes) en 1584, au 3e livre des *Odes* en 1587 et éd. suiv. — Sur l'éducation et l'instruction que recevaient les enfants de Henri II et de Catherine, voir J. Le Pelletier : *La Petite Cour de Saint-Germain*, art. de la Revue bleue du 25 juillet 1896.

Ces gros diamans luisans,
Ces robes voluptueuses,
Ces dorures somptueuses
Periront avec les ans.
Mais le savoir de la Muse
Plus que la richesse est fort,
Car jamais rouillé ne s'use,
Et maugré les ans refuse
De donner place à la mort,
Si tôt que serés aprises
A la dance des neuf Sœurs,
Et que vous aurez comprises
Les doctrines plus exquises
A former vos jeunes meurs :
Tout aussitôt la Déesse
Qui trompette les renoms,
De sa bouche parleresse
Par tout épandra sans cesse
Les louanges de vos noms [1].
Lors s'un Roi pour sa deffence
A vos freres repoussés [2]
De sa terre, avec sa lance
Refroidissant la vaillance [78 r°]
De ses peuples courroussés,
Au bruit de la Renommée
Espris de votre savoir
Aura son ame enflammée,

84. *55 par erreur* resuse (*éd. suiv. corr.*)
102. *60 par erreur* Esprit *67* Esprits (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Depuis le vers 71, même développement approprié que dans la pièce adressée à leur père Henri II (ci-dessus, p. 31 et suiv.).
2. C.-à-d. : a repoussé vos frères. Pour cette tournure latine, v. ci-dessus, p. 24, note 3, et ci-après, vers 124.

Et, quittant là son armée,
Pour mary vous viendra veoir.
Voilà comment en deus sortes
Tous Rois seront combatus,
Soit qu'ils sentent les mains fortes
De nos Françoises cohortes,
Soient qu'ils oient vos vertus.
Là donc, Princesses divines,
Race ancienne des Dieus,
Armés vos tendres poitrines
De vertus & de doctrines,
C'est là le chemin des cieus [1].
Par ce chemin Polixene
Les vieus siecles a fui [2],
Par ce chemin la Romaine,
De chasteté toute pleine,
Vit encores aujourd'hui,
Laquelle de son épée
Sa vie aus ombres geta,
Et par soimesme frapée,
Aiant la honte trompée,
Un beau renom s'acheta [3].

104. *67-87* Et en quittant son armée
110. *67-87* Soit qu'ils ayment
113-114. *87* Ne souffrez que vos poitrines Des vertus soient orfelines
115. *67-87* C'est le vray chemin
117. *78-84* Les ans & la tumbe a fuy | *87* D'un beau renom a jouy
118. *87* Par tel mestier
121. *67-84* Qui de sa mauvaise espée | *87* Qui de sa trenchante espée

---

1. Souvenir de Virgile : Macte nova virtute puer, sic itur ad astra Dis genite et geniture Deos (*En.*, IX, 641).

2. C.-à-d. : a échappé à l'oubli des siècles (tournure latine). Polyxène, fille de Priam et d'Hécube ; cf. Ovide, *Mét.*, XIII, 453 et suiv.

3. Il s'agit de Lucrèce, femme de Tarquin Collatin, qui se tua pour échapper à la honte d'avoir été violée par le roi Tarquin le Superbe.

A DIANE DE POITIERS [78 v°]
DUCHESSE DE VALENTINOIS[1].

ODE VII.

Quand je voudrois celebrer ton renom,
Je ne diroi que Diane est ton nom,
Car on feroit sans se travailler guiere
De ton seul nom une Iliade entiere[2].
Mais, recharchant tes honneurs de plus loin,
Je chanteroi, piqué d'un plus beau soin,
Tes vieus ayeus si vaillants à la guerre,
Qui ont porté le septre en meinte terre
Enfans de Rois, ou de Rois heritiers[3].
  Je chanteroi le beau sang de Poitiers
Venu du ciel, & la race divine
Que Remondin conçeut en Meluzine[4] :

ÉDITIONS : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1578. — Supprimée en 1584. — Reproduite dans les *Œuvres* pour la première fois par Blanchemain en 1857, tome II, p. 481.

5. *67-78* recherchant
6. *67-73* animé d'un beau soin | *78* d'un Pindarique soin
7. *60-78* valeureux en la guerre
8. *67-78* le sceptre

---

1. Cette favorite du roi Henri II était la fille ainée de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, d'une des plus anciennes familles du Dauphiné. Le duché de Valentinois en Dauphiné (sur la rive gauche du Rhône, avec Valence pour capitale) avait été donné par Henri II à Diane de Poitiers en 1548.

2. Avec les mythes relatifs à la déesse païenne Diana (chez les Grecs : Artémis sur terre, Phœbé au ciel, Hecate aux enfers).

3. La famille féodale des Lusignan, de laquelle prétendait descendre celle des de Poitiers de Saint-Vallier, s'est illustrée surtout pendant la 4e croisade. Une branche, issue de Hugues VIII, régna plusieurs siècles sur l'ile de Chypre (1192-1489). Cf. Moréri, *Lignage d'Outre-mer*.

4. Ronsard connaissait l'histoire de Mélusine et de son fils Geoffroy par deux romans de chevalerie très répandus dans la première moitié du

Le chanteron comme l'un de leurs fils
Au[s] bords du Clain dormant, lui fut avis
Que hors de l'eau le petit dieu de l'onde
Jusques au col tiroit sa teste blonde [1],
L'amonnestant d'aller en Dauphiné,
Et lui disoit : Enfant predestiné
Pour commander à plus haute riviere,
Laisse mes bords, charche la rive fiere
Du large Rosne, & poursui ton destin
Qui conduira ta voie à bonne fin :
Car ja le ciel pour jamais à ta race
Aus bords du Rosne a destiné la place [2].
Il lui conta quels seigneurs & quels Rois [79 r°]
Naistroient de lui, & en combien d'endrois
Soit d'Italie, ou d'Espagne, ou de France
Tiendroient leur septre en longue obeissance,
Il lui chanta ses hoirs de point en point,
Ceus qui mourroient, ceus qui ne mourroient point
Ains que regner, & combien de Princesses
Viendroient de lui, & combien de Duchesses [3].
Mais par sur tous, ce fleuve lui chantoit

17. *67-78* L'amonnes'ant (*et* admonestant)
20. *67-78* cherche
28. *67-78* Tiendroient le sceptre
32. *67-78* de Ducs & de Duchesses

XVIe siècle : *La Melusine* (Genève, 1478) et *Les conquestes du vaillant Geoffroy à la grand dent, seigneur de Lusignan et sixieme fils de Melusine et de Raymondin conte dudict lieu* (Paris, Nic. Bonfons. — Bibl. Nat. Y² 227). Cf. J. Plattard, *L'œuvre de Rabelais* (Paris, Champion, 1910), p. 10.

1. Le château de Lusignan domine encore de ses ruines la pittoresque rivière de la Vonne, affluent du Clain, au sud-ouest de Poitiers.

2. Imité de Virgile, *En.* VIII, 36-66. — Ronsard a fait ainsi prédire l'avenir par deux autres divinités fluviales, la Charente et l'Arno (tome I, p. 192, et ci-dessus, ode *A M. le Dauphin*, vers 97 et suiv.).

3. Tel Anchise, montrant à son fils Enée aux Champs Elyséens la série de ses illustres descendants (Virgile, *En.* VI, 755 et suiv.).

D'une Diane, & jurant prometoit
Qu'el' passeroit en chasteté Lucresse [1],
Et en beauté cette Helene de Grece [2],
Qu'elle prendroit d'un seul trait de ses yeus
Les cœurs ravis des hommes & des Dieus,
Et qu'à jamais ses fameuses louanges
Iroient vollant par les terres étranges [3].
  Disant ainsi le fleuve devala
Son chef dans l'eau, & l'enfant s'en ala
Tout bouillonnant d'affection nouvelle
D'estre l'aieul d'une race si belle.
  Je chanterois encores ta bonté,
Ton port divin, ta grace, & ta beauté :
Comme toujours ta bien heureuse vie
A repoussé par sa vertu l'envie :
Je chanterois vers l'eglise ta foi,
Comme tu es la parente du Roi,
Qui te cherist comme une dame sage,
De bon conseil, & de gentil courage,
Grave, benine, aymant les bons espris,
Et ne metant les Muses à mespris [4].
Je chanteroi d'Annet les édifices, [79 v°]
Termes, piliers, chapiteaus, frontispices,
Voutes, lambris, canelures [5] : & non,
Comme plusieurs, les fables de ton nom [6].
Et te louant je chanterois peut estre

1. Voir la dernière note de l'ode précédente.
2. Cette fameuse Hélène, reine de Sparte, chantée par Homère.
3. C.-à-d. : les terres étrangères.
4. Cf. Michelet, *Hist. de France*, Guerres de religion, ch. III.
5. Le château d'Anet, au nord-est de Dreux, fut édifié sous le règne de Henri II pour Diane de Poitiers, sur les plans de l'architecte Philibert de l'Orme et avec les décors de Jean Goujon.
6. Retour au début de la pièce. V. la note du vers 4.

Si hautement, que ce grand Roi mon maistre
En ta faveur auroit l'ouvrage à gré,
Qu'humble j'aurois à tes pieds consacré [1].

A CHARLES DE PISSELEU
Evesque de Condon [2].

Ode VIII.

D'où vient cela (mon Prelat) que les hommes
De leur nature aiment le changement
. . . . (Voir tome II, p. 1)

HINNE A SAINT GERVAISE, & PROTAISE

Ode IX.

La victorieuse couronne,
Martirs, qui vos fronts environne
. . . . (*Id.*, p. 5)

62. *60-73* Que je t'auroys humblement consacré | *78* Qu'en vœu j'aurois à tes pieds consacré

---

1. A remarquer que Ronsard n'a pas « consacré » avant 1555 un seul vers à la toute puissante favorite. On sait par le texte primitif d'une épitre à Charles de Lorraine, de 1556 : *Quand un Prince en grandeur*, qu'il suivit la Cour au château d'Anet, et par un sonnet de 1559 : *Si je pouvois Magny*, qu'il chercha à obtenir la faveur de Diane par Jean d'Avanson. Mais ce fut en vain : Diane resta insensible aux louanges de Ronsard, comme en font foi deux sonnets, qu'il lui adressa encore en 1556 : *Seray-je seul vivant*, et en 1559 : *Tout ainsi que la Lune*. Aussi, regrettant plus tard d'avoir sollicité un tel patronage, supprima-t-il après la mort de Diane (1566) toutes les pièces qui en témoignaient.

2. Cette ode et les suivantes du 3e livre, dont je ne donne ici que le début, avaient déjà paru en 1550. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome II de la présente édition.

A PHŒBUS
LUI VOUANT SES CHEVEUS.

Ode X.

Dieu perruquier (qui autrefois
Bani du ciel, parmi les bois
.... (Voir tome II, p. 7)

A MADELEINE

Ode XI.

Les fictions dont tu decores
L'ouvrage que tu vas peignant
.... (*Id.*, p. 12)

A LA FONTAINE BELLERIE

Ode XII.

Ecoute un peu, fontaine vive,
En qui j'ai rebeu si souvent
.... (*Id.*, p. 14)

A LAMBIN

Ode XII.

Que les formes de toutes choses
Soient, comme dit Platon, encloses
.... (*Id.*, p. 15)

EPIPALINODIE

Ode XIV.

O terre, ô mer, ô ciel épars,
Je suis en feu de toutes pars
.... (*Id.*, p. 17)

HINNE A LA NUIT

ODE XV.

Nuit, des amours ministre, & sergente fidele
Des arrests de Venus, & des saintes lois d'elle
. . . . (Voir tome II, p. 21)

DE LA VENUE DE L'ESTÉ

AU SEIGNEUR DE BONNIVET EVESQUE DE BESIERS.

ODE XVI.

Deja les grans chaleurs s'émeuvent,
Et presque les fleuves ne peuvent
. . . . (Id., p. 23)

SUR LA NAISSANCE DE FRANÇOIS

DAUPHIN DE FRANCE, A CALIOPE.

ODE XVII.

En quel bois le plus separé
Du populaire, & en quel antre
. . . . (Id., p. 29)

A SON LIVRE

ODE XVIII.

Bien qu'en toi, mon livre, on n'oie
Achille es plaines de Troie
. . . . (Id., p. 31)

A JANNE

ODE XIX.

O grand'beauté, mais trop outrecuidée
Des presens de Venus
. . . . (Id., p. 33)

A JOACHIM DU BELLAI ANGEVIN

Ode XX.

Nous avons quelque fois grand'faute
Soit de biens, soit de faveur haute
.... (Voir tome II, p. 35)

DE LA CONVALESCENCE D'UN SIEN AMI

Ode XXI.

Mon ame, il est tans que tu randes
Aus bons Dieus les justes offrandes
.... (*Id.*, p. 40)

DES BAISERS

Ode XXII.

Baiser, fils de deus levres closes,
Filles de deus boutons de roses
.... (*Id.*, p. 43)

A MACLOU DE LA HAIE

Ode XXIII.

Puis que d'ordre à son rang l'orage est revenu,
Si que le ciel voilé tout triste est devenu
.... (*Id.*, p. 45)

A CHARLES DE PISSELEU, Evesque de Condon.

Ode XXIV.

Vous faisant de mon écriture
La lecture
.... (*Id.*, p. 48)

A CUPIDON

Ode XXV.

Le jour pousse la nuit,
Et la nuit sombre

. . . . (Voir tome II, p. 51)

AUS MOUCHES A MIEL

Ode XXVI.

Ou allés vous, filles du ciel,
Grand miracle de la nature

. . . . (*Id.*, p. 55)

COMPLAINTE DE GLAUCE

a Scylle nimfe

Ode XXVII.

Les douces fleurs d'Hymette aus abeilles agréent,
Et les eaux de l'esté les alterés recréent

. . . . (*Id.*, p. 57)

A ANTOINE CHASTEIGNER

Ode XXVIII.

Ne s'effroier de chose qui arive
Ne s'en facher aussi

. . . . (*Id.*, p. 62)

A JOACHIM DU BELLAI ANGEVIN

Ode XXIX.

Si les ames vagabondes
Aux enfers, des peres vieus

. . . . (*Id.*, p. 65)

LA DEFLORATION DE LEDE

A CASSANDRE, DIVISÉE PAR TROIS POSES.

ODE XXX.

Le cruel amour vainqueur
De ma vie sa sugette

. . . . (Voir tome II, p. 67)

A MERCURE

ODE XXXI.

Facond neveu d'Atlas, Mercure,
Qui le soin a pris & la cure

. . . . (*Id.*, p. 80)

A MICHEL PIERRE DE MAULEON,

PROTENOTERE DE DURBAN.

ODE XXXII.

Je ne suis jamais paresseus
A consacrer le nom de ceus

. . . . (*Id.*, p. 82)

FIN DU TROISIÉME LIVRE.

II

QUATRIÈME LIVRE DES ODES

DE P. DE RONSARD, VANDOMOIS.

AU ROY [102 v°]

Ode I.

Ecoute, grand Roy des François [1] :
Jamais je ne confesserois
Que l'on peust surmonter ta France,
Tant que ton grand Mommorency
Et ton grand Chatillon aussi
Te serviront de leur vaillance [2].
  Et tant que vivant je seray,
Jamais je ne confesseray
Qu'en France la Muse perisse,
Tant qu'elle aura pour bastillon
Un Cardinal de Chatillon,

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1550). — *Œuvres* (Odes. 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-73* Au Roi Henri | *78-87* Au roy Henry II.

1. *67-87* Escoute Prince des François

3. *67-87* Qu'un Roy peust | *67 et éd. suiv.* la France

5. *67-87* Et ton grand Duc de Guise aussi

10-11. *67-73* Tant qu'elle aura pour souverain Soustien, un Cardinal Lorrain | *78-87* ...pour souverain Un Charles Cardinal Lorrain

---

1. Pour ce mouvement initial, v. ci-dessus l'*Ode A M. le Dauphin*, vers 145.

2. Le connétable Anne de Montmorency, dont Ronsard avait fait l'éloge dès 1550 dans l'*Ode de la Paix* (tome III, p. 26) ; et son neveu l'amiral Gaspar de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing. Dans la variante il s'agit du capitaine François de Guise dont Ronsard avait déjà fait l'éloge à propos du siège de Metz (tome V, p. 203 et suiv.).

Qui la defende, & la cherisse[1].
Sus donq, filles de Jupiter[2],
C'est à ce coup qu'il faut chanter,
Ou jamais, d'une haute vene :
Je veus, enyvré de vos eaus[3],
Chanter deus Achiles nouveaus,
Et un autre nouveau Mecene. [103 r°]
Le fort oncle, & le fort neveu
Ont mes vers d'un sujet pourveu
Plus beau qu'Achil' ne fist Homere[4],
Et mon Cardinal qui me fait
De sa faveur poete parfait
Pour chanter son oncle & son frere[5].

21. *60* qu'Achil n'est dans Homere

19-23. *67-87* Les fors Guisians, que j'ay veu Vaillans comme Mars, m'ont pourveu D'un sujet bien digne (*87* D'un argument digne) d'Homere, Et mon Cardinal qui me fait (*78-87* Et mon Odet, lequel me fait) De sa faveur Poete (*87* Vâte) parfait

24. *71-87* Pour chanter l'honneur de son frere

---

1. Le cardinal Odet de Coligny, frère aîné de l'amiral, était appelé couramment cardinal de Châtillon, du nom du fief paternel où il naquit en 1517. Il protégea efficacement Ronsard ; mais leurs relations ont dû commencer seulement en 1554, car c'est ici que Ronsard le nomme pour la première fois. Voir la dédicace du premier livre des *Hymnes* et les notes, au tome VIII.

2. Les Muses (v. l'ode *A Michel de l'Hospital*, au tome III, p. 119). — Cette strophe et les trois vers qui la suivent me semblent inspirés de Marulle, *Épigr.*, lib. I, *Ad Antonium Principem Salernitanum* :

Quaerite Maeonidem, Musae, redit alter Achilles...

3. Des nombreuses sources consacrées aux Muses dans les montagnes du Parnasse et de l'Hélicon : Castalie, Hippocrène, Permesse, Pimpla, Aganippe, Dircé.

4. C.-à-d. : Montmorency et Gaspar de Coligny, pleins de vaillance (*fort* a le sens du latin *fortis*, courageux), ont pourvu mes vers d'un sujet plus beau que celui de l'Achille homérique. Le texte primitif du vers 21 a été heureusement corrigé dès 1560.

5. Il les a glorifiés dans le premier livre des *Hymnes* (1555), notamment dans le *Temple du Connestable et des Chastillons*. Voir le tome VIII.

EPITHALAME

D'ANTOINE DE BOURBON & DE JANNE DE NAVARRE[1].

ODE II.

Quand mon Prince espousa
JANNE, divine race
. . . . (Voir tome I, p. 9)

AU PAIS DE VANDOMOIS[2]

ODE III.

L'ardeur qui Pythagore
En Egypte a conduit
. . . . (Voir tome II, p. 91)

DE L'ELECTION

DE SON SEPULCHRE.

ODE IV.

Antres, & vous, fontaines
De ces roches hautaines
. . . . (*Id.*, p. 97)

AU FLEUVE DU LOIR

ODE V.

Loir, dont le cours heureus distille
Au sein d'un païs si fertile
. . . . (*Id.*, p. 104)

1. Cet epithalame avait déjà paru en 1549. Voir son texte princeps et ses variantes au tome I de la présente édition.

2. Cette ode et les suivantes de ce 4e livre, dont je ne donne ici que les premiers vers, avaient déjà paru en 1550. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome II de la présente édition.

A GUI PACATE
PRIEUR DE SOUGÉ.

ODE VI.

Gui, nos meilleurs ans coulent
Comme les eaus qui roulent
.... (Voir tome II, p. 107)

A CASSANDRE FUIARDE

ODE VII.

Tu me fuis de plus vite course
Qu'un fan la dent fiere d'une ourse
.... (*Id.*, p. 113)

VEU A LUCINE
AUS COUCHES D'ANNE TIERCELIN.

ODE VIII.

O déesse puissante
De pouvoir secourir
.... (*Id.*, p. 114)

DU JOUR NATAL DE CASSANDRE

ODE IX.

Chanson, voici le jour
Où celle là qui la terre decore
.... (*Id.*, p. 117

EPITAPHE DE JAN DE LA PERUSE,
ANGOULMOIS [1].

Tu dois bien à ce coup, chetive Tragedie,
Laisser tes graves jeus,
Laisser ta scene vuide, & contre toi hardie
Te tordre les cheveus :
Et de la mesme voix dont tu aigris les Princes
Tumbés en déconfort,
Tu dois bien annoncer aus étranges Provinces [2]
Que la Peruse est mort.
Cours donc échevelée [3], & di que la Peruse
Est mort, & qu'aujourdhui
Le second ornement de la tragique Muse
Est mort avecques lui [4].
Mais non pas mort ainsi qu'il faisoit en sa scene,
Apres mile debas,
Les Princes & les Rois mourir d'une mort vene,
Qui mors ne mouroient pas.
Car un dormir de fer lui sille la paupiere [113 v°]
D'un eternel sommeil,
Et plus il ne verra la plaisante lumiere
De nostre beau soleil.

ÉDITIONS : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Poëmes, 2e livre), 1560; (Epitaphes), 1567 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *87 ajoute* Poëte tragique
1. *67-87* Las ! tu dois à ce coup
19. *67-87* Et jamais ne verra

---

1. Sur ce poete, mort prématurément en 1554, v. le tome V, p. 181, 250 à 263.
2. C.-à-d. aux pays étrangers.
3. En signe de deuil. Boileau en dira autant de la plaintive Elégie (*A. P.* II, vers 40).
4. Le premier « ornement » de la Muse tragique était Etienne Jodelle, dont la *Cléopâtre* avait devancé de quelques mois la *Médée* de la Péruse.

Helas cruel Pluton ! puis que ta sale obscure
Reçoit de tout cartier
Tout ce qui est au monde, & que de la Nature
Tu es seul heritier,
Et qu'on ne peut frauder le dernier truage
De ton port odieus,
Tu devois pour le moins lui prester davantage
L'usufruit de nos cieus :
Tu n'eusses rien perdu, car apres quelque année [1]
Selon l'humaine loy,
Comme ell' fait aujourdhui, la fiere destinée
L'eust emmené chés toi.
Or adieu donc, amy : aus ombres, dans la sale
De ce cruel Pluton,
Tu jou' la tragedie ou du pauvre Tantale
Ou du pauvre Ixion :
Et tu as ici haut laissé ta scene vuide
De chantres & de chœurs,
Laquelle autant sur toi que dessus Eurypide
En dueil verse de pleurs :
Et prie que toujours la vigne & le lierre
D'un refrisé rameau
Rempe pour ta couronne au plus haut de la pierre
Qui te sert de tombeau [2].

30. *67-87* Suivant l'humaine loy
31. *60-87* Aussi bien qu'aujourd'huy
35. *84-87* Tu joües maintenant la fable de Tantale
38. *84-87* De tragiques douleurs
40. *84-87* Verse un ruisseau de pleurs
41. *84-87* Tousjours sur le Printemps la vigne & le lierre
43. *84-87* Rampent

---

1. Singulier pour le pluriel, encore employé par nos paysans. Cf. ci-dessus, l'ode *A M. d'Orléans*, vers 99.

2. Cf. *Anthologie gr.*, Epigr. fun., *passim*. — Sur l'ensemble de cette pièce, consulter la thèse de Margaret de Schweinitz, *les Epitaphes de Ronsard* (Paris, Pr. Univ., 1925).

AU REVERENDISSIME
Cardinal du Bellai. [114 r°]

Ode X.

Dedans ce [grand] monde où nous sommes
Enclos generalement
. . . (Voir tome II, p. 120)

VEU AU SOMME

Ode XI.

Somme, le repos du monde,
Si d'un pavot plein de l'onde.
. . . . (*Id.*, p. 122)

Ode XII.

Mais que me vaut d'entretenir
Si cherement un souvenir
Qui hoste de mon cœur me ronge,
Et toujours me fait devenir
Réveur, comme un homme qui songe [1] !
Ce n'est pas moi, c'est toi mon cœur,
Qui, pour alonger ma langueur,
Déloial envers moi te portes,
Et pour faire un penser vainqueur [115 v°]
De nuit tu lui ouvres mes portes.

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1550). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

3. *67-87* le ronge

---

1. Ce début vient de Pétrarque, canzone *Si è debile*, st. 4. Tout le reste est d'inspiration pétrarquesque : le poète, se comparant à une ville assiégée, déplore la trahison de son cœur, qui a laissé envahir son âme par la pensée de Cassandre Salviati. Même subtilité de sentiments et même genre de métaphores dans les sonnets *Quand le Soleil* (1552), *Est-ce le bien* (1578), *Bienheureux fut le jour* (1578).

Tu ne te sçaurois excuser
Que tu ne viennes m'abuser,
Et qu'à tort ne me sois contraire,
Qui veus mon parti refuser
Pour soutenir mon aversaire[1].
Mais en qui me doi-je fier,
Quand chetif je me voi lier
De mes gens, qui me viennent prendre,
Pour estre fait le prisonnier
De ceus qui me devroient defendre[2] !
Ce penser n'eust logé chés moi,
S'il n'eust eu trafique avec toi[3] :
Sors, cœur, de ta place ancienne,
Puis que tu m'as rompu ta foi,
Je te veus rompre aussi la mienne.
Sus donq, si tu ne veus perir
De la mort que l'on fait mourir
Le soudart, qui rompt sa foi veine,
Pour aller traistre secourir
L'ennemi de son capitaine.

19. *87* Pour estre chetif prisonnier
26. *60-87* Sors donq
27. *67-87* De telle mort qu'on fait mourir
28. *71-87* sa foy vaine

---

1. Comprendre : tu ne saurais t'excuser d'agir ainsi, sans m'abuser par tes sophismes et sans m'être contraire pour me nuire, toi qui refuses de prendre mon parti simplement par félonie.

2. Comprendre : Quand, faible que je suis, je me vois lier par *mon cœur*, qui me vient prendre pour me livrer à *ma pensée*, qui devrait me défendre.

3. S'il n'avait pas été d'intelligence avec toi.

Ode XIII[1].

Quand je suis vint ou trente mois
Sans retourner en Vandomois,
Plein de pensées vagabondes,
Plein d'un remors, & d'un souci,
Aus rochers je me plains ainsi,
Aus bois, aus antres, & aus ondes.
Rochers, bien que soiés agés [116 r°]
De trois mil ans, vous ne changés
Jamais ni d'estat ni de forme,
Mais toujours ma jeunesse fuit,
Et la vieillesse qui me suit
De jeune en vieillard me transforme.
Bois, bien que perdiés tous les ans
En l'hiver vos cheveus plaisans,
L'an d'apres, qui se renouvelle,
Renouvelle aussi vôtre chef,
Mais le mien ne peut derechef
R'avoir sa perruque nouvelle.
Antres, je me suis veu chés vous
Avoir jadis verds les genous[2],

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

14. *87* cheveux mouvans

1. Dans cette ode Ronsard oppose d'un bout à l'autre l'homme éphémère à la nature éternelle. Cette opposition était à peine indiquée chez les anciens : Moschos (idylle sur la mort de Bion), Catulle (v, à Lesbie, début), Horace (*Carm.* IV, vii, à Torquatus, vers 13 à 16). — De même les apostrophes à la nature, prise comme confidente des peines, sont assez rares chez les anciens (Properce, I, xviii, 19 et suiv.). C'est Pétrarque qui le premier en a fait largement usage et à sa suite tous les pétrarquistes du xve et du xvie siècle. Ronsard, comme eux, s'est très souvent adressé à la nature, surtout aux bois de sa Gastine et aux eaux de son Loir, qui lui semblaient prendre part à ses joies et à ses chagrins.

2. C.-à-d. : avoir les genoux vigoureux et souples.

Le cors habille, & la main bonne,
Mais ores j'ai le cors plus dur,
Et les genous, que n'est le mur
Qui froidement vous environne.
  Ondes, sans fin vous promenés,
Et vous menés & ramenés
Vos flots d'un cours qui ne sejourne,
Et moi, sans faire long sejour,
Je m'en vais de nuit & de jour,
Mais comme vous je ne retourne.
  Si esse que [1] je ne voudrois
Avoir esté ni roc, ni bois,
Antre, ni onde, pour defendre
Mon cors contre l'age emplumé,
Car ainsi dur, je n'eusse aimé
Toi qui m'as fait vieillir, Cassandre [2].

EPITAFE DE ROSE [3] [116 v°]

Rose tant seulement ici [4]
Ne gist seule dessous la lame,

30. *84-87* Au lieu d'où plus on ne retourne
32-34. *78-87* Avoir esté rocher ou bois, Pour avoir la peau plus espesse, Et veincre le temps emplumé
36. *78-87* Toy qui m'as fait vieillir, Maistresse

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre), 1560. — Supprimée en 1567. — Reproduite dans les *Œuvres* pour la première fois par Blanchemain en 1866, tome VII, p. 275.

1. C.-à-d. : Mais cependant
2. Sur la composition de cette ode et l'intérêt de sa conclusion, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 464.
3. Cette Rose est peut-être la même que celle dont parle Ronsard à la la fin d'une ode de 1550, *Des roses plantées près un blé* (tome II, p. 124), placée tout près à la suite en 1555.
4. Pour l'expression « tant seulement », v. ci-dessus l'incipit de l'ode *A M. d'Angoulesme*. Elle fait ici double pléonasme avec le vers suivant.

Le trait d'Amour i gist aussi,
Le carquois, son arc & sa flame :
  Et les beaus cheveus que la Grace,
Et Venus s'arracherent, lors
Que Rose, de vivre trop lasse,
Alla voir le fleuve des mors.
  Verse donc, passant, mainte rose
Dessus la tumbe à plein panier :
Celle qui morte ici repose
Fleurissoit une rose hier [1].

EPITAFE DE THOMAS [2]

La volupté, la gourmandise
Le vin & le discord aussi,
Et l'une & l'autre paillardise,
Avec Thomas gissent ici.

4. *60* Son carcois

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre), 1560 : (Epitaphes). 1567 à 1587 et éd. suiv.

2. *87* Le vin qui n'a point de soucy
4. *60-87* gisent icy

---

1. L'irregularité rythmique de cette odelette est la cause probable de sa suppression. — Ronsard y a paraphrasé trois distiques de Marulle, *Epitaphium Albinae* :

Hic Albina jacet, sed non tamen hic jacet una
  Albina, hoc Veneris non tulit ipse puer.
Sed tela atque arcus, pharetraeque Cupidinis arma,
  Quique fuit mollis semper in ore decor.
Spargite humum foliis, verno nec parcite flori.
  Haec quoque quae cinis est, flos modo vernus erat.

Quant au rapprochement même entre le nom et la fleur, il le trouvait dans Pontano, *Tumulus Rosae puellae ante diem mortuae* (éd. de Venise, Alde, 1518, f° 73) ; Malherbe le reprendra dans l'ode à Dupérier sur la mort de sa fille.

2. Ce Thomas n'est pas plus identifiable que la Rose de l'épitaphe précédente. Impossible de le rapprocher de celui de l'épigramme VI des *Folastries* (voir le tome V, p. 83).

En lieu d'une moisson partie [1]
D'entre les fleurs du renouveau,
Toujours le chardon & l'ortie
Puisse egrafiner son tombeau.

DES ROSES PLANTÉES PRES UN BLÉ

Ode XIV.

Dieu te gard l'honneur du printans,
Qui étans
Tes beaus tresors [de] sur la branche
. . . . (Voir tome II. p. 124)

A CASSANDRE

Ode XV.

Nimfe aus beaus yeus, qui souffles de ta bouche
Une Arabie à qui pres s'en approuche
. . . . (*Id.*, p. 127)

A LA SOURCE DU LOIR

Ode XVI.

Source, d'argent toute pleine,
Dont le beau cours éternel
. . . . (*Id.*, p. 129)

LE RAVISSEMENT DE CÉPHALE,

DIVISÉ EN TROIS POSES.

Ode XVII.

L'iver, lors que la nuit lente
Fait au ciel si long sejour
. . . . (*Id.*, p. 133)

8. *84-87* esgrafigner

1. C.-à-d.: séparée, triée.

Ode XVIII[1]

Ma douce jouvance est passée,
Ma premiere force est cassée[2],
J'ai la dent noire, & le chef blanc.
Mes nerfs sont dissous, & mes venes,
Tant j'ai le cors froid, ne sont plenes
Que d'une eau rousse, en lieu de sang.

Adieu ma Lyre, adieu fillettes,
Jadis mes douces amourettes,
Adieu, je sen venir ma fin,
Nul passetans de ma jeunesse
Ne m'acompagne en la vieillesse,
Que le feu, le lit, & le vin[3].

J'ai la teste toute élourdie[4]
De trop d'ans, & de maladie,
De tous costés le soin me mord :
Et soit que j'aille ou que je tarde
Toujours derriere moi regarde
Si je verrai venir la mort,

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

13. *97 et éd. suiv.* estourdie

17. 78-87 Tousjours apres moi je regarde

1. Paraphrase de l'ode anacréontique Πολιοὶ μὲν ἡμὶν ἤδη (recueil d'H. Estienne, appendice). Ronsard avait pu la lire déjà dans Stobée, *Flor.*, section CXVIII, περὶ θανάτου.

2. Du latin *quassata*, ébranlée. On dit encore d'un vieillard qu'il est « bien cassé ».

3. Qui réchauffe et tonifie quelque peu son corps. Ronsard vantera dans le poeme de *la Lyre* (1569) les bienfaits de la vigne :

> Qui rend le cœur du jeune plus gaillard
> Et plus puissant l'estomac du vieillard.

4. Terme dialectal (Vendômois, Blesois), pour alourdie. On le trouve aussi dans Cl. Marot, *Epistre au Roy, pour avoir esté derobé*, vers 56.

Qui doit, ce me semble, à toute heure
Me mener là bas où demeure
Je ne sçai quel Pluton [1], qui tient
Ouvert à tous venans un antre
Où bien facilement on entre, [124 v°]
Mais d'où jamais on ne revient.

Ode XIX [2]

Pourquoi, chetif laboureur,
Trembles tu d'un Empereur,
Qui doit bien tost, legere ombre,
Des mors acroistre le nombre ?
» Ne sçais tu qu'à tout chaqu'un
» Le port d'enfer est commun,
» Et qu'une ame imperiale
» Aussi tost là bas devale
» Dans le bateau de Caron,
» Que l'ame d'un bucheron ?
Courage, coupeur de terre !
Ces grans foudres de la guerre
Non plus que toi n'iront pas,
Armés d'un plastron, là bas,

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *87* As-tu peur d'un Empereur

7. *60-67 par erreur* Est qu'une (*éd. suiv. corr.*)

---

1. On ne le connait pas, en effet, personne n'étant jamais revenu des Enfers.

2 Le thème lyrique de l'égalité des hommes devant la mort, que développe cette ode, revient souvent chez Ronsard. Voir notamment une ode *A Guy Pacate* (tome II, p. 107) et ci-dessus les odes *Au Roy*, vers 117-136 et *A M. d'Orleans*, vers 61-78. Cf. Horace, *Carm.*, II, III, 21 et suiv. ; XIV, début ; XVIII, 32 et suiv.

Comme ils alloient aus batailles :
Autant leur vaudront leurs mailles,
Leurs lances, & leur estoq,
Comme à toi vaudra ton soc.
  Car le juge Rhadamante
Asseuré ne s'espovante
Non plus de voir un harnois
Là bas, qu'un levier de bois,
Ou voir une souquenie [1],
Qu'une cape bien garnie,
Ou qu'un riche acoutrement
D'un Roi mort pompeusement [2].

EPITAFE DE HERCULE STROSSE [3]. [125 r°]

Ce n'est pas toi, Strosse, qu'on doit
Entomber comme une personne
Qui d'autres titres ne reçoit
Que des faveurs d'une coulonne.

19. *78-87* Le bon juge Rhadamante
24. *78-87* Qu'une robbe

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

4. *60-87* Que les faveurs

---

1. Forme primitive du mot *souquenille*.
2. Remarquer le rythme de cette ode, en petits vers égaux à rimes suivies, dont l'alternance de genre assure seule le strophisme.
3. Je ne connais sous le nom d'Ercole Strozzi qu'un poète néo-latin de Ferrare, mort en 1508. Or cette épitaphe ne peut convenir qu'à un marin, et précisément en 1554, le 26 juin, mourut un Léon Strozzi, grand amiral des galères françaises, frère du maréchal de France Pierre Strozzi. Il est probable que Ronsard lui a donné par inadvertance le prénom du poete ferrarais. De son côté Du Bellay, dans son épitaphe latine de Léon Strozzi, le comparait à Hercule ; c'est peut-être là l'origine de la confusion, comme l'a suggéré Margaret de Schweinitz dans son étude sur les *Epitaphes de Ronsard* (Paris, Pr. Univ., 1925), p. 22, note 7.

Les murs de tant de Villes prises,
Et les proües de tant de Naus [1],
Te serviront, par toi conquises,
Et de titres & de tombeaus [2].

ODELETTE

Les espics [3] sont à Cerés,
Aus Chevrepieds [4] les forés,
A Clore [5] l'herbe nouvelle,
A Phebus le verd laurier,
A Minerve l'olivïer.
Et le beau pin à Cybelle.
Aus Zefires le dous bruit,
A Pommone le dous fruit
L'onde aus Ninfes est sacrée [6],
A Flore les belles fleurs,
Mais les soucis & les pleurs
Sont sacrés à Cytherée [7].

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *87* Aux Dieux bouquins les forés

---

1. C.-à-d. de navires (la graphie *naufs* est plus usitée).
2. Imité de Pontano, *Tumulus Alphonsi Davali principis* (éd. de 1518, f° 65 v°) :

   Arma manu tibi capta, et victo ex hoste trophaea,
   Haec tibi marmorea erunt, haec tibi erunt tituli...

3. Graphie étymologique (du latin *spicum*). On la trouve encore dans d'Aubigné, *Trag.*, V, 723.
4. Mot calqué sur le composé latin *Capripedes*. Déjà vu au tome V, p. 55.
5. Pour Chlore ou Chloris, nymphe qui présidait à la jeune verdure. Cf. Ovide, *Fast.*, V, 195 et suiv. Déjà vu au tome VI, p. 15.
6. C.-à-d. consacrée, comme au vers 12 ; sens du participe latin *sacratus*. C'est encore le mot simple pour le composé Cf. ci-dessus, dédicace des Odes *Au Roy*, vers 5, note.
7. C'est un lieu commun, qu'on trouve notamment dans Ovide, *Ar-*

Ode XX [1].

Le petit enfant Amour
Cueilloit des fleurs, à l'entour
D'une ruche, où les avettes
Font leurs petites logettes.
  Comme il les alloit cueillant, [125 v°]
Une avette, soumeillant'
Dans le fond d'une fleurette,
Lui piqua sa main tendrette.
  Si tôt que piqué se vit,
Ah, je suis perdu (ce dit)
Et s'encourant vers sa mere
Lui montra sa plaie amere.
  Ma mere, voiés ma main,
Ce disoit Amour tout plain
De pleurs, voiés quelle enflure
M'a fait une égratignure.
  Alors Venus se sourit,
Et en le baisant le prit,

Éditions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

6. *60-87* sommeillant' (*et* sommeillant)
8. *67-72* la main | *78-87* la main douillette

---

amat., II, 319 et suiv. ; Pétrarque, sextine VII *Non ha tanti* ; Marulle, épigramme *Non tot Attica mella*, imitée de très près par Ronsard en 1556 dans la chanson *Le printemps n'a pas tant de fleurs* ; Muret à son tour avait écrit cette épigramme *De Amore* dans ses *Juvenilia* (1552) :

Nivibus hiems exsuperat, ver floribus,
Aestas aristis affluit, lacrimis amor.

A rapprocher encore de la fin : Virgile, *Buc.* X, 29-30 ; Properce I, XII, 16 ; Pétrarque, s. *Più volte Amor*, fin ; Ronsard lui-même, sonnet de 1553 *Mile vraiment* (tome V, p. 118, sizain).

1. Imitation de l'ode anacréontique Ἔρως ποτ᾽ ἐν ῥόδοισιν (recueil d'H. Estienne, n° 40) et de Théocrite, *Idylle* XIX. Pour la comparaison, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 603 et suiv.

Puis sa main lui a soufflée
Pour guarir sa plaie enflée.
Qui t'a, di moi, faus garson,
Blessé de telle façon,
Sont-ce mes Graces riantes
De leurs aiguilles poignantes [1] ?
Nenny, c'est un serpenteau,
Qui vole au printans nouveau
Avéque deus ailerettes
Cà & là sus les fleurettes.
Ah vraiment je le connois
(Dit Venus) : les villageois
De la montaigne d'Hymette
Le surnomment une avette [2].
Si donques un animal
Si petit fait tant de mal,
Quand son halesne époinçonne [126 r°]
La main de quelque personne,
Combien fais-tu de douleurs
Au pris de lui [3], dans les cœurs
De ceus contre qui tu gettes
Tes homicides sagettes ?

32. *78-87* Le surnomment Melissete
39. *67-72* En qui pour butte tu jettes | *73 par double erreur* Et qui pour but tu jettes
37-40. *78-87* ...de douleur Au prix de luy dans le cœur De celuy en qui tu jettes Tes amoureuses (*87* venimeuses) sagettes

1. Les trois Graces étaient, comme dit J. Lemaire, « les damoiselles et pedissèques de Vénus » ; elles cousaient ses robes, d'où la présence d'aiguilles entre leurs mains (*Illustr. de Gaule*, I, chap. XXX et XXXII).
2. La variante Melissette vient du grec μέλισσα, abeille.
3. C.-à-d. : En comparaison de lui.

A RENÉ D'URVOI

Ode XXI.

Je n'ai pas les mains apprises
Au métier muét de ceus
. . . . (Voir tome II, p. 148)

A SA MUSE

Ode XXII.

Plus dur que fer j'ai fini mon ouvrage,
Que l'an dispot à demener les pas,
. . . . (*Id.*, p. 152)

ODE AUX MUSES, A VENUS,
aus Graces, aus Ninfes, & aus Faunes [1].

Chaste troupe Pierienne [2],
Qui de l'onde Ippocrenienne
Tenés les rives, & le mont
D'Heme [3], & les verdoians bocages
De Pinde, & les antres sauvages
Du saint Parnasse au double front.

Editions : *Les quatre premiers livres des Odes* (1555). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *71-87* Hippocrenienne

---

1. Paraphrase d'une pièce de Marulle. *Epigr.*, livre II, *Ad Musas* :

Casta Pieriae cohors puellae,
Quae Pindi juga, quae tenetis Haemi...

Pour le texte entier et le commentaire, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 423 et suiv.

2. Les Muses, ainsi appelées du mont Pierus, en Thessalie, qui leur était consacré (latin *Pieriae*, *Pierides*).

3. Le mont Hémus, au nord de la Thrace.

Vous, de l'eau poissonneuse fille [1],
Qui dans le creux d'une coquille
Vintes à Cypre, & qui Cnidon [2]
Gouvernés, & Pafhe [3], & Cythere,
Venus la fiere-douce, mere
De ce bon enfant Cupidon.

Vous, Graces, d'une écharpe ceintes,
Qui dessus les montagnes saintes
De Colche [4], ou dans le fond du val
Soit d'Amathonte, ou soit d'Erie [5],
Toute nuit sur l'herbe fleurie
En un rond demenés le bal. [128 r°]

Et vous, Dryades, & vous Fées [6],
Qui de jonc simplement coifées
Nagés par le cristal des eaus,
Et vous qui les prenés à force,
Faunes, qui vivés sous l'ecorse
(Comme l'on dit) des arbrisseaus.

14. *73-87* Qui dessous
23. *67-73* Faunes, vivans dessous l'écorce
22-24. *78-87* Fendant des fleuves les entorses, Et qui naissez sous les escorces, Et dans le tronc (*87* Ames vertes) des arbrisseaux

---

1. Vénus, née de l'écume de la mer. Cf. le sonnet *Ecumiere Venus* et la note (au tome VI, p. 53).

2. Cnide, ville de Carie, célèbre par son temple de Vénus.

3. Paphos, ville de l'ile de Chypre qui passait pour le séjour préféré de la déesse.

4. Colchos, capitale de la Colchide, au sud du Caucase.

5. Eryx, ville de Sicile, au pied de la montagne du même nom, où se trouvait un temple célèbre de Vénus (cf. Virgile, *En.* V, 759). La forme Erie vient de Marulle, *loc. cit.* :

> Cum per Idalium, Citheraque alta,
> Aut Colchos, Amathuntave, Eriosve
> Exerces faciles levis choreas.

6. Maintes fois Ronsard a employé le mot fée, non pas pour désigner les fées proprement dites, gauloises ou françaises, comme l'a pensé G. Cohen (*Ronsard*, p. 34), mais plus généralement des divinités du paga-

Ornés ce livre de lhierre,
Ou de myrthe [1], & loin de la terre
Ignorante, enlevés ma vois :
Et faites que toujours ma Lyre
D'age en age s'entende bruire,
Du More jusques à l'Anglois.

FIN DU QUATRIÉME LIVRE DES ODES
DE PIERRE DE RONSARD VANDOMOIS.

At mihi quod vivo detraxerat invida turba
Post obitum duplici fœnore reddet honos.

PROPERCE.

20-27. *67-73* Et bien loing par dessus la terre Ignorante, enlevez ma ma vois | *78-87* Et bien loin par-dessus (*87* au ciel de) la terre, S'il vous plaist, enlevez ma voix

---

nisme gréco-latin, telles que nymphes ou naiades. Il le trouvait en ce sens dans le *Roman de la Rose*, dans J. Lemaire, *Illustrations de Gaule*, dans H. Salel (*De la nativité du fils premier de Mgr le Dauphin*). Cf. J. Plattard, *Rev. du Seiz. siècle*, 1924, p. 331, et G. Prévôt, *id.*, 1925, p. 169.

1. Le lierre était consacré à Bacchus, le myrte à Vénus. Quant au livre ainsi orné, c'est la 3e édition des *Quatre premiers livres des Odes*, dont cette pièce est l'épilogue. Quand elle prit place au milieu du 4e livre des Odes dans l'édition collective des *Œuvres*, ce passage perdit son sens.

AD PETRUM RONSARDUM VIRUM NOBILEM
Io. Aurati ode.

Strophe 1.

Lyrae potentes Camœnae
.... (Voir tome II, p. 216)

AD EUNDEM EJUSDEM

Quis te deorum caecus agit furor
.... (*Id.*, p. 222)

HENRICO REGI
Rob. Hayus de P. Ronsardo[1]. [132 r°]

Quum Musam Clanius tui poetae
Prima in fronte domus tuae locaret,
Victricis comitem deae, scienter
Et plectrum & citharam removit illi,
Mutans pro cithara tubam : sit, inquit,
Posthac haec tubicen : Lyram Cupido
Mollis tollat : at hic canat poeta
Nostri grandiloquus trophaea regis,
Dignam materiem tuba sonora :
Ergo deseruit lyram fidesque

1. L'auteur de ces hendécasyllabes est Robert de la Haye, avocat au Parlement de Paris, auquel Ronsard avait adressé une ode très flatteuse en 1552 (v. le tome III, p. 164). Le personnage qu'il désigne sous le nom de *Clanius* est l'architecte du Louvre Pierre Lescot, seigneur de *Clagny* (près Versailles) ; Ronsard lui adressa en 1560 une épître célèbre : *Puisque Dieu ne m'a fait pour supporter les armes*, dont la fin contient une paraphrase de ces vers latins de R. de la Haye. V. ci-dessus l'Introduction. — Ces vers latins, reproduits parmi les liminaires des éditions collectives de 1560 et 1567, ont disparu des éditions suivantes.

Ronsardus merito tuus poeta
Ut tubam Clanii tonanter inflet.
Nomen sicque tuum remotus orbis,
Bino barbaries rigens sub axe
Audiit : patriae paterque voto
Uno diceris omnium exterorum.

SONET DE JOACHIN DU BELLAI,
A P. DE RONSARD.

Comme un torrent, qui s'enfle & renouvelle
.... (Voir tome I, p. 56)

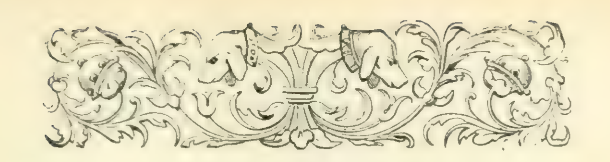
Achevé d'imprimer
le XXV. de Janvier
1555.

CONTINVATION DES AMOVRS DE P. DE RONSARD VANDOMOIS.



A PARIS,
Pour Vincent Certenas libraire, tenant sa boutique au Palais, en la gallerie par ou lon va à la Chancellerie.
1555.

Fac-similé du titre de la premiere édition.



CONTINUATION DES AMOURS DE P. DE RONSARD VANDOMOIS.

Sonnets en vers heroiques. [3]

I

Thiard [1], chacun disoit à mon commencement
Que j'estoi trop obscur au simple populaire :
Aujourd'hui, chacun dit que je suis au contraire,
Et que je me dements parlant trop bassement.
Toi, qui as enduré presqu'un pareil torment,

I. — Éditions : *Continuation des Amours*, 1555, 1557 (Paris)*. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560, 1567, 1571, 1572, 1578, 1584, 1587 et éd. suiv.

1. *60-72* Mon Tyard, on disoit | *78-84* Tyard, on me blasmoit
2. *84* Dequoy j'estois obscur
3. *60-72* Mais aujourdhuy lon dit | *78-84* Mais on dit aujourd'huy

1-4. *87* Ma Muse estoit blasmée à son commencement D'apparoistre trop haulte au simple populaire : Maintenant des-enflée on la blasme au contraire, Et qu'elle se desment parlant trop bassement

5-7. *60-87* Toy, de qui le labeur enfante doctement Des livres immortels, di moi, que doi-je faire ? Di moi (car tu scais tout) comme doi-je complaire

*. Pour éviter toute confusion, nous laissons de côté la réimpression de Rouen, faite à Anvers, chez Plantin, pour Nic. le Rous en 1557, qui se contente de reproduire l'édition princeps (sauf la graphie) et n'a pas été revue par Ronsard.

---

1. Pontus de Tyard, poète de l'école lyonnaise, rallié à celle de Ronsard (v. les tomes IV, p. 75 ; V, p. 163, 180, 261).

Di moi, je te suppli, di moi que doi-je faire [1] ?
Di moi, si tu le sçais, comme doi-je complaire
A ce monstre testu, divers en jugement [2] ?
Quand j'escri haultement, il ne veult pas me lire,
Quand j'escri bassement, il ne fait qu'en médire :
De quel estroit lien tiendrai-je, ou de quels clous,
Ce monstrueux Prothé, qui se change à tous cous [3] ?
Paix, paix, je t'enten bien : il le faut laisser dire,
Et nous rire de lui, comme il se rit de nous [4].

9-10. *78-87* Quand je brave (*84-87* tonne) en mes vers, il a peur de me lire. Quand ma voix se desenfle (*87* rabaisse), il ne fait que (*84-87* qu'en) mesdire

11-12. *60-72* De quelz liens serrez ou de quel rang de clous Tiendrai-je ce Prothé *78* Dy-moy de quels liens, & de quel rang de clous Tiendray-je ce Prothé ? *84-87* Dy-moy de quel lien, force, tenaille, ou clous Tiendray-je ce Proté

13. *78-87* Tyard, je t'enten bien

---

1. Tout ce début, pour l'idée de la consultation et le mouvement, rappelle le début de la satire où Horace consulte de même Trebatius *Sat.* II, 1 : Sunt quibus in satira videor. — Tyard avait mis dans la bouche de sa Pasithée un résumé des plaintes articulées contre l'obscurité des premières œuvres de Ronsard (*Solitaire premier*, Lyon, 1552 ; v. l'édition Marty-Laveaux, p. 228). Au reste, on avait fait le même reproche à Tyard, qui, dans ses *Erreurs amoureuses* (1549 et 1551), s'était montré disciple de Maurice Scève et des pétrarquistes platoniciens de l'Italie. Cf. F. Brunetière, *Rev. des Deux Mondes* du 15 déc. 1900 ; P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 154 et suiv.

2. Souvenir d'Horace, *Epist.* I, 1, 76 : Bellua multorum es capitum...

3. Paraphrase de ce vers d'Horace, de l'épitre citée dans la note précédente : Quo teneam vultus mutantem Protea nodo ? — Protée (noter la syncope de l'e finale, fréquente chez Ronsard) était un dieu marin qui prédisait l'avenir. Il prenait toutes sortes de formes « pour plus aisement decevoir ceus qui s'adressoient à luy, desireux de scavoir les choses futures : mais pour en avoir la raison il le failloit surprendre de toute force et luy garoter piez et mains, et alors il reprenoit sa forme naturelle et annonçoit le futur à ceus qui le luy demandoyent » (note de Belleau). Cf. Homère, *Od.* IV, 455 ; Virgile, *Georg.* IV, 440 ; Ovide, *Fastes* I, 371.

4. Belleau cite à ce propos des vers de Properce, II, XIII, 11-14. Mais c'est un simple rapprochement et non une source d'inspiration.

II

Jodelle [1], l'autre jour, l'enfant de Cytherée [2]
Au combat m'apela, courbant son arc Turquois [3],
Et lors comme hardi, je vesti le harnois, [4]
Pour avoir contre luy ma peau mieus asseurée.
  Il me tira premier [4] une fleche acerée
Droict au cœur, puis une autre, & puis tout à la fois
Il decocha sur moi les traicts de son carquois,
Sans qu'il eust d'un seul coup ma poictrine enferrée.
  Mais quand il vit son arc de fleches desarmé,
Tout dépit s'est lui-mesme en fleche transformé,
Puis se rua dans moi d'une puissance extreme :
  Quand je me vi vaincu, je me désarmé lors :
Car, las ! que m'eust servi de m'armer par dehors,
Ayant mon ennemi caché dedans moimesme [5] ?

II. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

4. *57-87* la chair plus asseurée
5. *On lit* asserée (*corrigé aux errata*)
7. 57 tous les traits du carquois | *60-87 texte primitif*
11. *60-87* Puis en moy se rua
13-14. *57-87* Car rien ne m'eust servi de m'armer par dehors Puisque mon ennemy estoit dedans moymesme

---

1. Estienne Jodelle, poète dramatique, dont Ronsard avait applaudi l'*Eugene* et la *Cleopatre captive* en février 1553 (voir le tome V, p. 53 et 262). En 1556, il composera pour le *Second livre des Hymnes* de Ronsard une longue dédicace à Marguerite de France (v. le tome VIII).

2. L'Amour, fils de Venus, adorée dans l'île de Cythère et pour cette raison appelée par les Latins *Cytherea* (Horace, *Carm.*, I, IV, 5).

3. C.-à-d. : semblable au croissant turc. Déjà vu au tome I, p. 159, vers 82.

4. C.-à-d. d'abord ; « premier » est ici adverbe, comme le grec πρῶτον et le latin *primum*.

5. « Ce sonnet est presque une traduction d'une ode d'Anacréon, commençant, Θέλω, θέλω φιλῆσαι » (note de Belleau). C'est le n° 14 du recueil d'H. Estienne.

III

Ce pendant que tu vois le superbe rivage
De la riviere Tusque [1], & le mont Palatin,
Et que l'air des Latins te fait parler latin,
Changeant à l'étranger ton naturel langage [2],
  Une fille d'Anjou me detient en servage,
A laquelle baisant maintenant le tetin,
Et maintenant [3] les yeus endormis au matin,
Je vy (comme lon dit) trop plus heureus que sage.
  Tu diras à Maigni, lisant ces vers ici,
Et, quoi ! Ronsard est donq encores amoureus [4] ?
Mon Bellay, je le suis, & le veus estre aussi,

III. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

6-7. *67-87* Ores baisant sa main & ores son tetin, Et ores ses beaux yeux endormis au matin (*78-87* astres de mon destin)

10. *57* Et quoy ! nostre Ronsard est encore amoureus | *60-87* C'est grand cas que Ronsard soit (*67-87* est) encore amoureus

---

1. C.-à-d. le Tibre, qui prend sa source en Toscane ; Horace l'appelle de même *amnis Tuscus* et Virgile *Tuscus Tiberis*. Joachim du Bellay, auquel ce sonnet est adressé, était à Rome depuis juin 1553, comme secrétaire du cardinal Jean du Bellay, cousin germain de son père.

2. On voit par ce quatrain que Du Bellay avait adressé à Ronsard, dans les premiers mois de 1555 (peut-être dès 1554), quelques-uns de ses *Poemata*. Au reproche que contient ce début, Du Bellay répondit par le sonnet x des *Regrets*, qui trahit quelque amertume :

> Ce n'est le fleuve Tusque au superbe rivage,
> Ce n'est l'air des Latins, ny le mont Palatin...

3. Nous dirions aujourd'hui : tantôt... tantôt.

4. Maigni, c'est le poète Olivier de Magny, qui avait suivi à Rome l'ambassadeur Jean d'Avanson en mars 1555. Du Bellay lui a dédié plusieurs sonnets de ses *Regrets* et Magny a dédié à Du Bellay plusieurs sonnets de ses *Souspirs*. — La conversation supposée ici entre Magny et Du Bellay eut réellement lieu ; Magny la raconte au sonnet LXXXIV de ses *Souspirs* :

> Nagueres, mon Ronsard, Du Bellay me disoit
> Que l'Amour enflammoit plus que jamais ton ame...

Et ne veus confesser qu'Amour soit malheureus,
Ou si c'est un malheur, baste, je delibere
De vivre malheureus en si belle misere[1].

IV

Peletier mon ami[2], le tems leger s'enfuit, [5]
Je change nuit & jour de poil & de jeunesse[3] :
Mais je ne change pas l'amour d'une maistresse,
Qui, dans mon cueur colée, eternelle me suit[4].
Toi qui es des anfance en tout savoir instruit,
(Si de nottre amitié l'antique neud te presse)[5]

IV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *84-87* Madrigal

1. *60-87* Mon docte Peletier, le temps leger s'enfuit

4. *60-72* Qui dedans moi colée | *78-87* *texte primitif*

---

1. Ce sonnet sans aménité et l'ode insignifiante de 1554 : *Ecoute Du Bellay...* (tome VI, p. 112) sont les seules pièces adressées par Ronsard à Du Bellay pendant les quatre ans de séjour de ce dernier à Rome ; par contre, les *Poemata* et les *Regrets* contiennent maintes pièces élogieuses adressées à Ronsard.

2. Jacques Peletier du Mans, poète, mathématicien et philologue, dont les *Œuvres poëtiques* (1547) contenaient la première ode publiée de Ronsard (v. le tome I, p. 3). C'est en 1555 (le privilège est du 4 mai) qu'il fit paraître à Lyon, chez J. de Tournes, son *Art poëtique* réédité seulement en 1930 par André Boulanger, avec une excellente notice biographique et d'abondantes notes (Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg).

3. Souvenir d'Horace, ode à Postumus (II, XIV), début.

4. C.-à-d. me suit sans cesse. Le participe et l'adjectif se rapportent au mot *amour*, qui était féminin au singulier (v. ci-après, sonnet IX, vers 6). — Belleau cite ici des vers de Tibulle, II, IV, 3-4 ; mais c'est un simple rapprochement. Il ajoute avec plus d'à propos : « Il y a presque un tel commencement dedans un sonnet de Pétrarque, *Di di in di.* »

5. Ils se connaissaient depuis mars 1543, date où Ronsard avait montré ses première odes à Peletier, alors secrétaire de l'évêque du Mans René Du Bellay. Voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 23 et suiv.

Comme sage & plus vieil, donne moi quelque adresse,
Pour eviter ce mal qui ma raison détruit.
Aide-moi, Peletier, si par philosophie,
Ou par le cours des cieus tu as jamais apris
Un remede d'amour, di-le moi je te prie[1],
Car, bien qu'ores au ciel ton cueur soit elevé[2],
Si as-tu quelquefois d'une dame esté pris[3].
Et pour dieu! conte-moi comme tu t'es sauvé[4].

10. 78-87 qui ma raison seduit
12. *On lit* ton cœur (*j'ai corrigé d'après le vers 4 et les éd. suiv.*)
12-14. 78 Du chesne tu auras la couronne & le pris D'avoir par le conseil de tes doctes escris Sauvé de ton amy la franchise & la vie
12-14. 84-87 De l'arbre à Jupiter, qui fut jadis en prix, De nos premiers ayeuls la vieille prophetie, Tu aurois (87 auras) à bon droit la couronne & le pris D'avoir par le conseil de tes doctes escris Sauvé de ton amy la franchise & la vie

---

1. A rapprocher du sonnet LXXVII des *Amours* (tome V, p. 122).

2. Allusion aux traités de mathématiques (*Arithmétique*, Poitiers 1549, Lyon 1554; *Algebre*, Lyon 1554), ou bien plutôt aux poèmes scientifiques qui suivent les 96 sonnets de l'*Amour des Amours*, que Peletier publia à Lyon, chez J. de Tournes, en 1555, comme celle que fit Du Bellay dans le sonnet CLVI de ses *Regrets* :

> Le docte Peletier fait mes flancs emplumer
> Pour voler jusqu'au ciel avec son Uranie.

3. C.-à-d : tu as pourtant quelquefois été pris aux appats d'une dame. — C'est dans l'*Amour des Amours* que Peletier a célébré « l'honneste amour » à la manière de Sceve et de Tyard. D'après Colletet, c'est Louise Labé qui l'aurait inspiré dans ces sonnets alambiqués; en tout cas, c'est à elle qu'il adressa une ode du même genre, qui figure parmi les *Opuscules* à la suite de l'*Art poëtique*.

4. Peletier a écrit de Lyon à Ronsard, peut être en réponse à ce sonnet, une longue lettre en latin, qui fut imprimée, avec d'autres, à la suite du traité de géométrie qu'il publia encore à Lyon, chez J. de Tournes en 1557, sous ce titre : *In Euclidis elementa geometrica demonstrationum libri sex*. — La var. des derniers vers fait allusion aux chênes de la forêt de Dodone, consacrés à Jupiter; ils rendaient des oracles.

V

Aurat [1], apres ta mort, la terre n'est pas digne
Pourrir si docte cors, comme est vraiment le tien.
Les Dieux le changeront en quelque vois : ou bien,
4 Si Echon [2] ne sufist, le changeront en cigne [3],
Ou, en ce cors qui vit de rosée divine [4],
Ou, en mouche qui fait le miel hymettien [5],
Ou, en l'oiseau qui chante & le crime ancien
8 De Terée au printemps redit sus une épine [6].
Ou, si tu n'es changé tout entier en quelqu'un,
Tu vétiras un cors qui te sera commun
11 Avecques tous ceus-cy, participant ensemble [6]

V. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *60-72* De pourrir au tombeau un tel corps que le tien
3. *60-72* en une vois
4. *67-72* Echo

1-4. *78-87* Escoute, mon Aurat, la terre n'est pas digne De pourrir en la tombe un tel corps que le tien : Tu fus en ton vivant des Muses le soustien, Et pource apres ta mort tu deviendras un Cygne

5-8. *78-87* Tu deviendras Cigalle, ou Mousche Limousine, Qui fait un miel plus doux que n'est l'Hymettien, Ou Voix qui redit tout, & si ne redit rien, Ou l'Oiseau qui maudit Teré' sur une espine

9-12. *78-87* Si tu n'es transformé tout entier en quelcun, Tu vestiras un corps à cinq autres commun, Et seras composé de tous les cinq ensemble. Car un seul pour d'Aurat suffisant ne me semble

---

1. Jean Dorat, maitre de Ronsard au Collège de Coqueret. Il écrivait son nom en latin, Auratus, d'où la transcription en français Aurat, d'Aurat et Daurat. Voir le tome I, p. 126 et 135, et au tome VIII l'*Hymne de l'Or* de 1555, début.

2. La nymphe Echo. Pour cette forme, voir le tome VI, p. 139, note 1, et ci-après, sonnet x, vers 8.

3. Traiter ces rimes comme phonétiques : on prononçait dine et cine.

4. C.-à-d. en cigale. — La var. du vers 5 fait allusion au pays natal de Dorat, le Limousin.

5. Le miel de l'Hymette, montagne voisine d'Athènes, était très renommé. Cf. Pline, *Hist. nat.*, livre XII.

6. C.-à-d. en rossignol. Pour le mythe de Térée, v. Ovide, *Mét.*, VI, 438 et suiv.

De tous (car un pour toi sufisant ne me semble)
Et d'home seras fait un beau monstre nouveau
De voix, cigne, cigalle, & de mouche, & d'oyseau.

VI

E, n'esse, mon Paquier [1], é n'esse pas grand cas [2],
Bien que le corps party [3] de tant de membres j'aye,
De muscles, nerfs, tendons, de pommons, & de faye [4],
De mains, de pieds, de flancs, de jambes & de bras,
Qu'Amour les laisse en paix, & ne les navre pas,
Et que luy pour son but, opiniatre, essaye
De faire dans mon cœur toujours toujours la playe,
Sans que jamais il vise ou plus hault, ou plus bas [5] !

13. *J'ai conservé la graphie* home, *bien qu'elle soit unique dans tout le recueil et ait disparu des éd. suiv.*

14. *On lit* cigualle (*corrigé aux errata*) | *60-87* & d'avette, & d'oiseau

VI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *87* Madrigal

1. *57-87* Hé n'esse, mon Pasquier, hé n'esse pas grand cas

3. *On lit* tendrons (*corrigé aux errata*) | *78-87* tendons, poulmons, arteres, faye

7. *67-84* une eternelle playe | *87* dans mon sein une eternelle playe

---

1. Estienne Pasquier, avocat, poète et historien, dont les relations avec Ronsard remontent à 1553. En 1554 il publia son *Monophile*, où Ronsard est présenté (au 2e livre) avec Du Bellay et Tyard comme le meilleur poète du temps pour chanter l'amour. Voir encore une lettre de Pasquier à Ronsard datée de 1555. A la fin de cette même année Pasquier publiait un *Recueil de Rimes et Proses*, qui contient un sonnet et une ode à Ronsard ; l'ode est intitulée « Contre l'Amour, au seigneur de Ronssard ».

2. C.-à-d. chose étonnante. Cf. ci-après, ss. XXVI, vers 1, et XXXII, 9.

3. C.-à-d. : partagé ; ne s'emploie plus en ce sens primitif que dans l'expression « avoir maille à partir avec quelqu'un », et dans le composé « répartir ». Cf. ci-dessus, p. 60, vers 118.

4. C.-à-d. : de poumons et de foie. Pour le mot *faye*, v. ci-après le sonnet XXXVIII, vers 4.

5. En 1560 Belleau termine ainsi son commentaire : « Ce sonnet est

S'il estoit un enfant (comme on dit) aveuglé [1],
Son coup ne seroit point si seur ne si reiglé :
Vrayment il ne l'est pas, car ses traits à tout-heure
Ne se viendroient ficher au cœur en mesme lieu [2].
Armerai-je le mien ? non, car des traits d'un Dieu
Il me plaist bien mourir, puis qu'il fault que je meure.

VII

Marie, qui voudroit vostre beau nom tourner,
Il trouveroit Aimer [3] : aimez-moi donq, Marie,

9. *84* S'il estoit un enfant sourd, volage, aveuglé

11-12. *57* car ses traits sans mesure ... ficher tousjours | *60-84* Ce n'est pas un enfant car ses traits sans mesure Ne se viendroient ficher tousjours en mesme lieu

13-14. *57-72* Qu'esse donq que de luy, mon Pasquier? c'est un Dieu, Qui sans viser aux cœurs y tire de nature | *78-84* Apollon tire droict : mais Amour est un Dieu, Qui sans viser aux cœurs y frappe de nature

9-16. *87* Il n'est tel en mon cœur qu'on le feint en peinture. S'il estoit un enfant sourd, volage, aveuglé, Il ne feroit en l'ame une telle ouverture, Et son coup ne seroit si seur ne si reiglé. Ce n'est pas un enfant : car ses traicts sans mesure N'auroyent pour certain but tousjours un mesme lieu. Apollon tire droit : mais Amour est un Dieu, Qui, sans viser aux cœurs, y frappe de nature

VII. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *60-87* Marie, qui voudroit vostre nom retourner

---

de l'invention de nostre autheur. Je laisseray le long discours de la nature d'Amour. Je diray seulement une raison de Lucrece pourquoy estant amoureus nous ne sentons la playe qu'au cœur », et il cite Lucrèce, IV, 1045 et suiv. Ce n'était qu'un rapprochement ; mais en 1578 la note le transforme par erreur en une source d'inspiration, faisant précéder la citation de ces simples mots : Pris de Lucrece.

1. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain. La var. de 1587 rétablit cette alternance.

2. V. ci-après l'ode *A Remy Belleau* : Belleau, s'il est loisible...

3. C'est en effet l'anagramme de Marie. C'est la première fois qu'apparait ce nom dans les œuvres de Ronsard ; c'est celui d'une jeune fille de Bourgueil, que le poète rencontra au printemps de 1555, ou de 1554 (d'après le sonnet LIII qui suit). Voir ci-dessus l'Introduction.

« Cette façon de tourner les noms et d'i rencontrer quelques divises

Faites cela vers moi dont vostre nom vous prie,
4 Vostre amour ne se peut en meilleur lieu donner :
S'il vous plaist pour jamais un plaisir demener,
Aimez-moi, nous prendrons les plaisirs de la vie,
Pendez l'un l'autre au col, & jamais nulle envie
8 D'aimer en autre lieu ne nous pourra mener. [7]
Si faut il bien aimer au monde quelque chose :
Cellui qui n'aime point, cellui-là se propose
11 Une vie d'un Scyte [1], & ses jours veut passer
Sans gouster la douceur des douceurs la meilleure.
É, qu'est-il rien de doux sans Venus ? las ! à l'heure
14 Que je n'aimeray point puissai-je trépasser [2] !

3-4. *60-72* Puisque vostre beau nom à l'amour vous convie, Il faut vostre jeunesse à l'amour adonner | *78* Vostre nom de nature à l'amour vous convie. Pecher contre son nom ne se doit pardonner | *84* Vostre nom de nature a l'amour vous convie. A qui trahist Nature il ne faut pardonner | *87* Vostre nom de luymesme à l'amour vous convie, Il fault suyvre Nature, & ne l'abandonner

5-8. *60-72* S'il vous plaist pour jamais vostre amy m'ordonner, Ensemble nous prendrons les plaisirs de la vie, D'une amour contre-aymée, & jamais autre envie Ne me pourra le cœur du vostre détourner | *78-87* S'il vous plaist vostre cœur pour gage me donner, Je vous offre le mien : ainsi de ceste vie Nous prendrons les plaisirs, & jamais autre envie Ne me pourra l'esprit d'une autre emprisonner

10. *60* pour son but se propose | *67-72* L'homme qui n'ayme point pour son but se propose

9-11. *78-87* Il fault aimer, maistresse, au monde quelque chose. Celuy qui n'aime point malheureux se propose Une vie d'un Scythe

13-14. *57-78* Hé, qu'est-il | *84 87* Rien n'est doux sans Venus & sans son fils : à l'heure Que je n'aymerai plus (*dès 78*) puissé-je trespasser

---

ou presages de fortune, n'est point moderne, ains fort ancienne, les Grecs l'appellent *ἀναγραμματισμόν*. Voi le commentaire de Lycophron » (note de Belleau). Cf. Du Bellay, *Deffence et Illustr.*, II, viii (éd. Chamard, p. 275 et suiv.).

1. Les Scythes passaient dans l'antiquité pour un peuple barbare, aux mœurs rudes. Cf. tome I, p. 16[illegible], et Erasme, *Adages*, art. *Scytha malus*.

2. Imité de Mimnerme : « Quoi de doux sans la belle Aphrodite ? puissé-je mourir quand je ne m'en soucierai plus » (fragment conservé par Stobée, *Flor.*, section LXIII, *περὶ Ἀφροδίτης πανδήμου*...)

VIII

Marie, vous passez en taille, & en visage,
En grace, en ris, en yeus, en sein, & en teton,
Votre moienne seur, d'autant que le bouton
D'un rosier franc surpasse une rose sauvage.
Je ne dy pas pourtant qu'un rosier de bocage
Ne soit plaisant à l'œil, & qu'il ne sente bon :
Aussi je ne dy pas que vostre seur Thoinon[1]
Ne soit belle, mais quoy ? vous l'estes davantage.
Je scay bien qu'apres vous elle a le premier pris
De ce bourg[2], en beauté, et qu'on seroit espris
D'elle facilement, si vous estiez absente :
Mais quand vous aprochez, lors sa beauté s'enfuit,
Ou morne elle devient par la vostre presente,
Comme les astres font quand la Lune reluit[3].

IX

Marie, à tous les coups vous me venez reprendre

VIII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pieces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

3. *57-72* Vostre plus jeune seur
5. *60-72* Je ne sçaurois nier
7. *60-72* Vostre seur Annon
9-10. *60-72* Et que facillement on deviendroit espris De son jeune embonpoint
12. *60-72* Mais quand vous paraissez

IX. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Marie, en me tanceant vous me venez reprendre

---

1. Remarquer ce nom de paysanne, déjà employé dans une ode de 1554 (v. le tome VI, p. 20).

2. Bourgueil. Noter que le nom de ce bourg ne paraît pas dans tout ce recueil ; on le trouve pour la première fois dans un sonnet de la *Nouvelle Continuation des Amours* publiée en 1556 : *Si quelque amoureux passe en Anjou par Bourgueil* (v. ci-après).

3. Comparaison fréquente chez les poètes latins. V. par exemple Horace, *Carm.*, I, xii, 46 et suiv.

Que je suis trop leger, & me dites tousjours
Quand je vous veus baiser, que j'aille à ma Cassandre[1],
Et tousjours m'apellez inconstant en amours.
Je le veus estre aussi, les hommes sont bien lours [8]
Qui n'osent en cent lieux neuve amour entreprendre.
Celui-là qui ne veut qu'à une seule entendre,
N'est pas digne qu'Amour lui face de bons tours.
Celui qui n'ose faire une amitié nouvelle,
A faute de courage, ou faute de cervelle,
Se defiant de soi, qui[2] ne peut avoir mieus.
Les hommes maladis[3], ou mattés de vieillesse,
Doivent estre constans : mais sotte est la jeunesse
Qui n'est point eveillée, & qui n'aime en cent lieus.

X

Marie, vous avés la joue aussi vermeille
Qu'une rose de Mai, vous avés les cheveus
De couleur de chastaigne, entrefrisés de neus,

3. *78-87* Quand j'approche de vous
6. *60-87* Qui de nouvelle amour ne se laissent surprendre
7-8. *57* Le loyal, qui ne veut... | *60-78* Le loyal, qui ne veut qu'à une seule entendre N'est digne que Venus luy face de bons tours
5-8. *84-87* « L'inconstance me plaist : les hommes sont bien lours, « Qui de nouvelle amour ne se laissent surprendre : Qui veult opiniastre une seule pretendre N'est digne que Venus lui face de bons tours
11. *84-87* que ne peut
12. *60 par erreur* maladi's | *67-87* maladifs

X. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.
3. *78-87* Entre bruns & chatains, frisez de mille nœuds

---

1. Faut-il prendre cet hémistiche à la lettre et croire que Marie connaissait les poésies adressées par Ronsard à Cassandre, ou en avait entendu parler ? C'est possible, mais peu vraisemblable.

2. Mis pour *qu'il* et subordonné au verbe « se defiant », comme l'indique la var. de 1584.

3. Graphie phonétique pour maladifs, comme ailleurs chetis pour chetifs, abortis pour abortifs, etc.

4 Gentement tortillés tout-au-tour de l'oreille.
Quand vous estiés petite, une mignarde abeille
Dans vos levres forma son dous miel savoureus,
Amour laissa ses traits dans vos yeus rigoreus,
8 Pithon [1] vous feit la vois à nulle autre pareille.
Vous avés les tetins comme deus mons de lait,
Caillé bien blanchement sus du jonc nouvelet [2]
11 Qu'une jeune pucelle au mois de Juin façonne :
De Junon sont vos bras, des Graces vostre sein,
Vous avés de l'Aurore & le front, & la main [3],
14 Mais vous avés le cœur d'une fiere lionne [4].

XI

Je ne suis seulement amoureus de Marie,
Janne me tient aussy dans les liens d'Amour [5], [9]

4. *87* Crespez & tortillez
6. *60* son nectar | *67-87* Sur voz levres forma son nectar savoureux
7. *78-87* en vos yeux
10-11. *57-87* Qui pommelent ainsi qu'au printems nouvelet Pommelent deux boutons que leur chasse environne

XI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.
2. *57-72* Anne me tient

---

1. Du grec Πειθώ, déesse de la persuasion. Il est douteux qu'une toute jeune paysanne, même petite bourgeoise, ait compris ce vers et le vers 12.
2. Comparaison empruntée à l'Arioste, portrait d'Olympie, *Orl. fur.*, XI, st. LXVIII. Ronsard l'a souvent employée (voir les tomes I, p. 200 ; II, p. 70 ; IV, p. 130 ; VI, p. 157, etc.).
3. Souvenir d'Homère : λευκώλενος Ἥρη et ῥοδοδάκτυλος Ἠώς.
4. C.-à-d. d'une lionne farouche. C'est le sens du latin *ferus*, fréquent dans ce recueil.
5. Cette Jeanne n'est peut-être pas celle des *Odes* de 1550 (v. le tome II, p. 33 et 51) ; mais c'est probablement la même que celle des *Meslanges* de 1555 (v. le tome VI, p. 164). On la retrouvera ci-après, au sonnet XXV. A moins que ce ne soit un nom de convention, ou même une simple imagination. Noter qu'on lit Anne à partir de 1557.

Ore l'une me plaist, ore l'autre à son tour :
4 Ainsi Tibulle aimoit Nemesis, & Delie[1].
On me dira tantost que c'est une folie
D'en aimer, inconstant, deux ou trois en un jour,
Voire, & qu'il faudroit bien un homme de sejour[2],
8 Pour, paillard, satisfaire à une seule amie.
Je respons à cela, que je suis amoureus,
Et non pas jouissant de ce bien doucereus,
11 Que tout amant souhaitte avoir à sa commande :
Quant à moi, seulement je leur baise la main,
Je devise, je ry, je leur taste le sein,
14 Et rien que ces biens là d'elles je ne demande[3].

3 [illegible] l'une me plaist [illegible]
5 [illegible] me dira que
8 60 Je respons, mon Choiseul | 67-72 Je respons, Chetouvrier
11 [illegible] Les yeux, le front, le col, les joues (60-72 les levres) & le sein
14 60 Et rien que ces biens là, Choiseul, je ne demande | 67-72 Et rien que ces biens là, Chetouvrier, ne demande

1. Cf. la chanson de 1553 : Une jeune pucelette... (tome V, p. [illegible]), et ci-après le sonnet [illegible]. En 1560 Ronsard dira encore dans une chanson : Je suis amoureux en deux lieux.
2. C.-à-d. un homme de repos ; même sens ci-après, au sonnet [illegible], vers 4.
3. Ce sonnet est adressé à Choiseul qu'en 1560. A ce sujet on lit dans le commentaire de Belleau : « Il adresse ce sonnet à Cretofle de Choiseul, l'un de ses meilleurs et plus asseurés amis, la vertu et integrité duquel (outre l'antique noblesse de sa race) est assez cognue entre les siens, et entre ceux qui font profession de bonnes lettres, et auquel (apres Dieu) je doy plus d'obeissance et d'humble service pour m'avoir honoré et entretenu depuis dix ans, et donné honneste moyen pour asseurer le reste de ma vie contre l'effort et violence de la nécessité. » C'est à ce Choiseul que Belleau avait dédié en 1556 sa traduction d'Anacréon, précédée d'une épître de Ronsard adressée au même. — Chetouvrier, qui en 1567 remplaça Choiseul comme destinataire de ce sonnet est un inconnu, auquel Ronsard dédia encore son poème *le* [illegible] en [illegible].

XII

Amour estant marri qu'il avoit ses saigettes
Tiré contre Marie, & ne l'avoit blessée,
Par depit dans un bois sa trousse avoit laissée,
Tant que plene elle fust d'un bel essain d'avettes [1].
   Ja de leurs piquerons ces captives mouchettes
Pour avoir liberté la trousse avoient persée :
Et s'enfuyoient alors qu'Amour l'a renversée
Sur la face à Marie, & sus ses mammelettes.
   Soudain, apres qu'il eut son carquois deschargé,
Tout riant sautela, pensant estre vangé
De celle, à qui son arc n'avoit sceu faire outrage,
   Mais il rioit en vain : car ces filles du ciel [2]
En lieu de la piquer, baisans son beau visage, [10]
En amassoyent les fleurs, & en faisoyent du miel [3].

XII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.
1. 57-87 ses sagettes
3. 87 en un bois
10. 78-87 s'estre vangé

1. Note marginale en 1555 et 1557 : « Essain est ce que les Latins appellent examen. » En 1560 Belleau ressent encore le besoin d'expliquer ce mot : « C'est le jetton, ou trouppe de jeunes mousches volant ensemble, accrochées par les piés, au commencement du printemps, dit des Latins *examen*. »

2. « Abeilles, appellées filles du ciel, parce que la plus douce partie de leur miel coule du ciel. Voi Pline en son XI. livre, cap. 12, qui dit parlant du miel : Sive ille est coeli sudor, sive quaedam siderum saliva, sive purgantis se aeris succus... » Cette note de Belleau en 1560 est ainsi complétée dans les éd. suiv. : « Voy Columelle en son neufiesme livre, chap. 11, où il appele les mousches à miel Sole genitas, et Jovis nutrices. »

3. Cette fin rappelle une ode de 1550, imitée d'un baiser de J. Second (voir le tome II, p. [illegible]). Mais, d'après Belleau, « l'invention de ce sonnet est prise d'un épigramme de Caelius Calcagninus ». Calcagnini est un professeur poète de Ferrare, mort en 1541. La piece à laquelle Belleau

XIII

Je veuls, me souvenant de ma gentille amie,
Boire ce soir d'autant [1] : & pource, Corydon [2],
Fay remplir mes flacons, & verse à-l'abandon
Du vin, pour resjouir toute la compagnie.
  Soit que m'amie ait nom, ou Cassandre, ou Marie,
Je m'en vois boire autant que de lettre a son nom [3].
Et toi, si de ta belle & jeune Madelon,
Belleau, l'amour te point, je te pry ne l'oublie.

XIII. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

6. *57-87* Neuf fois je m'en vois boire aux lettres de son nom

7. *60-67 par erreur* Catelon (*éd. suiv.* [illegible])

---

fait allusion se trouve au livre II de ses *Carmina* ; mais le titre seul a pu inspirer Ronsard, comme on pourra s'en convaincre :

Apes in pharetra Cupidinis

Palantes excepit apes modo Cypride natus
  In pharetram, è pharetra nunc nova mella legit.
Quam bene apes et amor se in mutua fœdera jungunt ?
  Quos natura pares moribus esse probat.
Nam sua spicula apes, & amor sua spicula torquet
  Tortaque in impresso vulnere fixa sinunt.
Melle gerunt perfusa, gerunt perfusa veneno
  Et sua spicula apes, & sua spicula amor.
Diversum hoc, sanabile apum, haud sanabile amoris
  Vulnus, apesque semel, non semel ille fuit.

1. C.-à-d. : boire autant que les autres, boire beaucoup.

2. Sur le personnage que cache ce nom emprunté aux Bucoliques de Virgile, voir le tome VI, p. 102.

3. Il y a bien « lettre » au singulier. Cette licence grammaticale disparut dès 1557. — Ce distique ne peut se comprendre que si le nom de l'amie est tiré au sort. Cette interprétation me semble préférable à celle de Roger Sorg, qui voit dans ces deux noms la même personne (*Cassandre ou le Secret de Ronsard*, p. 59). Je sais que la variante paraît lui donner raison ; mais d'abord c'est une variante d'ordre philologique ; ensuite, j'y vois plutôt une inadvertance du poète, qui, corrigeant le vers 6, a négligé de corriger le précédent ; il y en a un autre exemple dans la variante du sonnet de 1553 : *Je puisse donc mourir*... (Voir le tome VI, p. 45, note 1). — Pour l'idée, cf. Martial, *Epigr.*, I, 72. Ronsard l'avait déjà exprimée dans ses *Bacchanales* (v. le tome III, p. 211 et 212).

Qu'on m'ombrage le chef de vigne, & de l'hierre [1],
Les bras, & tout le col, qu'on enfleure la terre [2]
11 De roses, & de lis, & que dessus le jonc
On me caille du lait rougi de mainte fraise :
É n'esse pas bien fait ? or sus, commençon donq,
14 Et chasson loin de nous tout soing & tout malaise [3].

XIV

Que me servent mes vers, & les sons de ma lyre,
Quand nuit & jour je change & de meurs & de peau,
Pour en aimer trop une [4] ? hé, que l'homme est bien veau

10. *57* Qu'on répende du vin, qu'on enfleure la terre | *60-72* Les coudes et le col, qu'on enfleure la terre

11. *57-72* De roses & de lis, de lavande & de jonc

12. *57-72* Sus, verse dans ma coupe, & boivon à nostre aise

13. *67 72* Sous cette verte treille : or sus

9-14. *78-87* Apporte ces bouquets que tu m'avois cueillis, Ces roses, ces œillets, ce josmin & ces lis : Attache une couronne à l'entour de ma teste. Gaignon ce jour icy, trompon nostre trespas : Peut estre que demain nous ne reboirons pas. S'attendre au lendemain n'est pas une chose preste (*84-87* n'est pas chose trop preste)

XIV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572 : (Amours diverses) 1578 à 1587 et éd. suiv.

3-4. *57* ah ! qu'un homme est bien veau Qui aux femmes se fie | *60-72* Pour aimer sottement un visage trop beau : Malheureux est celuy qui pour amour souspire | *78-87* Pour aimer sottement un visage si beau ? Que l'homme est malheureux qui pour l'amour souspire

1. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, corrigée dans la variante.

2. C.-à-d. qu'on jonche la terre de fleurs.

3. Cette fin est imitée d'Anacréon, Στεφάνους μὲν κροτάφοισι (n° 6 du recueil d'H. Estienne), ou de Tibulle, III, vi, 5-7.

4. D'après Belleau « ce commencement est pris de Tibulle : Nec prosunt elegi, nec carminis auctor Apollo, etc. » (II, iv, 13 et suiv.) C'est un simple rapprochement. Le mouvement initial me semble plutôt venir de ce début du même poète : Quid prodest caelum votis implesse, Neaera (III, iii).

4 Qui aux dames se fie, & pour elles souspire [1] !
Je pleure, je me deux [2], je cry, je me martire,
Je fais mile sonnetz, je me romps le cerveau,
Et si je suy haï [3] : un amoureus nouveau
8 Gaigne tousjours ma place, & je ne l'ose dire.
Ah ! que ma Dame est fine : el' me tient à mépris,
Pource qu'elle voit bien que d'elle suis espris, [11]
11 Et que je l'aime trop : avant que je l'aimasse,
Elle n'aimoit que moi : mais or' que j'ai empris
De l'aimer, el' me laisse, & s'en court à la chasse
14 Pour en reprendre un autre ainsi qu'elle m'a pris.

XV

Ma plume sinon vous ne scait autre suget,
Mon pié sinon vers vous ne scait autre voiage,
Ma langue sinon vous ne scait autre langaige,

5. *60-87* je suis plain (*et* plein) de martyre
6. *67-72* & me rompts (*et* romps) | *78-87* *texte primitif*
7. *67-72* Et si ne suis aimé | *78-87* Et ne suis point aimé
9-13. *60-72* Que ma dame a l'esprit aus ruses bien apris, Qui me hait maintenant que d'elle suis espris. O dure cruauté : avant que je l'aimasse Elle n'aimoit que moi, mais ores à mespris Me met comme un esclave, & s'en court à la chasse | *78-87* Ma dame en toute ruse a l'esprit bien appris, Qui tousjours cherche un autre apres qu'elle m'a pris. Quand d'elle je braslois, son feu devenait moindre : Mais ores que je feins n'estre plus enflamé, Elle brusle apres moy (*87* de moy) : pour estre bien aimé, Il faut aimer bien peu, beaucoup promettre, & feindre.

XV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* Mon pied qu'à vous chercher ne sçait autre voyage

---

1. Ceci rappelle un vers d'Euripide, *Iphig. en Taur.*, 1309, et un passage de Virgile, *En.* IV, 569 : Varium et mutabile semper Femina. C'est un lieu commun qu'on retrouve dans Properce, II, IX, 32 ; Pétrarque, s. *S'el dolce sguardo*, vers 12 ; Molière, *Dépit amoureux*, IV, 2 ; Hugo, *le Roi s'amuse*, IV, 2.

2. Graphie phonétique, pour : je me deuls (c.-à-d. je me plains), qu'on lit dans les éd. suiv. Cf. ci-après, sonnet LXX, vers 9.

3. C.-à-d. : Et pourtant je suis dédaigné.

Et mon œil sinon vous ne connoît autre objet[1].
Si je souhaite rien, vous estes mon souhait,
Vous estes le doux gaing de mon plaisant dommage,
Vous estes le seul but où vise mon courage,
Et seulement en vous tout mon rond se parfait.
Je ne suis point de ceus qui changent de fortune,
Comme un tas d'amoureus, aimans aujourd'huy l'une,
Et le lendemain l'autre[2] : helas ! j'ayme trop mieus
Cent fois que je ne dy, & plustost que de faire
Chose qui peut en rien nostre amytié defaire,
J'aimerois mieux mourir, tant j'aime vos beaux yeus[3].

XVI

Vous ne le voulez pas ? & bien, j'en suis contant,
Contre vostre rigueur Dieu me doint patience[4],
Devant qu'il soit vingt ans j'en auray la vengence,
Voiant ternir voz yeus qui me travaillent tant[5].

4. *60-87* Et mon œil ne cognoist que vous pour son objet
10-14. *60-72* Comme un tas d'amoureus : je n'en puis aymer qu'une, Cette une m'en vaut cent : las, je vous ayme mieux Que mon cœur ny que moy, & plutost que de faire... | *78-87* Puis que je n'ay qu'un cœur, je n'en puis aimer qu'une : Une m'est un milier, la nature y consent. Il faudroit pour vestir toute amour rencontrée, Estre nay Gerion, ou Typhe, ou Briarée. Qui n'en peult servir une, il n'en peult servir cent

XVI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2ᵉ livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.
2. *PR 1609-1617 par erreur* Dieu vous doint (*éd. suiv. corr.*)
4. *60 par erreur* Voiant tenir (*éd. suiv. corr.*)

1. Imité de Pétrarque, s. *Ahi bella liberta*, tercet final.
2. En contradiction flagrante avec les sonnets IX, XI et XL.
3. La var. du vers 13 contient des noms de géants « qui avoient les uns cent bras, les autres cent corps, les autre trois testes, et par consequent pleins d'innombrables et monstrueuses affections » (note mise en 1578 sous le nom de Belleau).
4. C.-à-d. : que Dieu me donne patience (optatif).
5. Belleau rapproche cette menace de deux passages de Tibulle, I, I, 69 et suiv. ; I, VIII, 47. Mais Ronsard s'est plutôt souvenu de Properce,

On ne voit amoureux au monde si constant
Qui ne perdist le cœur, perdant sa recompense :
Quant à moi, si ne fust la longue experience, [12]
Que j'ay, de soufrir mal, je mourrois à l'instant.
Toutesfois quand je pense un peu dans mon courage
Que je ne suis tout seul des femmes abusé,
Et que de plus rusés [1] en ont receu dommage,
Je pardonne à moimesme, & m'ay pour excusé :
Car vous qui me trompés en estes coutumiere,
Et, qui pis est, sur toute en beauté la premiere [2].

XVII

Le vintiéme d'Avril [3] couché sur l'herbelette,
Je vy, ce me sembloit, en dormant un chevreuil [4],

8. *60-72* Que j'ay de ma douleur
9. *67-72* en mon courage
11. *57-72* de plus acorts
13. *60-72* Puis vous qui me trompés (*et* trompez)

XVII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — (*Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

III, xxv, fin, ou de J. Second, *Eleg.* II, viii, fin, qui souhaitent de voir le jour où leur maitresse vieillie se repentira vainement de ses dédains. A rapprocher un sonnet de Pétrarque, *S' la mia vita*, surtout pour marquer les différences.

1. Pour la var. de 1557, Belleau note : « Acort, mot italien, qui signifie de gentil esprit, bien né, honneste, gaillard, avisé, que les Grecs appellent πολύτροπον. »

2. Noter l'absence de l's au mot « toute », pour permettre l'élision. Ce recueil en contient deux autres exemples (ss. xiii, vers 6 et xlvi, var. du vers 12).

3. Cette note de Belleau : « mois consacré à Venus », suivie de ce distique d'Ovide (*Fastes*, IV, 13) : Venimus ad quartum, quo tu celeberrima, mensem, Et vatem et mensem scis, Venus, esse tuos, — semble indiquer que cette date est purement fictive. Pourtant le même Belleau a mis cette autre note au sonnet *Hé que voulez vous dire* : « Il est vraisemblable qu'il commença à s'énamourer au mois d'avril, saison propre et sacrée à l'amour. Jean Second [*Eleg. solemn.*, II, 27] :

Vel Veneri dominae, vel si tibi legit Aprilem
At puero Veneris debuit esse sacer. »

4. Songe symbolique, qui rappelle tout à fait les inventions médié-

Qui çà, puis là, marchoit où le menoit son vueil,
4 Foulant les belles fleurs de mainte gambelette.
Une corne & une autre encore nouvellette
Enfloit son petit front, petit, mais plein d'orgueil :
Comme un Soleil luisoit par les prets son bel œil,
8 Et un carquan pendoit sus sa gorge douillette.
Si tost que je le vy, je voulu courre aprés,
Et lui qui m'avisa print sa course es forés,
11 Où, se moquant de moi, ne me voulut attendre.
Mais en suivant son trac [1], je ne m'avisay pas
D'un piege entre les fleurs, qui me lia mes pas,
14 Et voulant prendre autrui moimesme me fis prendre.

XVIII

Bien que vous surpassiés en grace & en richesse
Celles de ce païs, & de toute autre part [2],
Vous ne devés pourtant, & fussiés vous princesse,

3. *57-87* Qui çà qui là
6. *60-87* Enfloit son petit front d'un gratieus orgueil
7. *67-87* Comme un Soleil luisoit la rondeur de son œil
8. *71-87* sous sa gorge
10. *78-87* print sa fuite
13. *60-78* les pas | *84-87* le pas
14. *57-87* Ainsi pour prendre autruy

XVIII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2ᵉ livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

---

vales issues du *Roman de la Rose*. « Il descouvre par une gentille allegorie le lieu et la saison en laquelle il commença à faire l'amour à sa dame. . Par ce chevreuil il entend sa Marie. Il y a un semblable sonet dedans Petrarque, en semblable alegorie, *Una candida cerva* » (note de Belleau).

1. C.-à-d. sa piste. Ce mot a formé *détraqué*. Il a passé dans l'anglais *track*.

2. Ce début montre assez qu'il s'agit de Cassandre Salviati, qui habitait le Vendomois depuis son mariage avec Jean Peigné, seigneur de Pray. Cf. le tome IV, p. 167, note.

4 Jamais vous repentir d'avoir aimé Ronsard. [13]
C'est lui, Dame, qui peut avecque son bel art
Vous afranchir des ans, & vous faire Deesse :
Prométre il peut cela, car rien de lui ne part
8 Qu'il ne soit immortel, & le ciel le confesse [1].
Vous me responderés [2] qu'il est un peu sourdaut,
Et que c'est deplaisir en amour parler haut :
11 Vous dites verité, mais vous celés aprés,
Que luy, pour vous ouir, s'aproche à vôtre oreille,
Et qu'il baise à tous coups vôtre bouche vermeille
14 Au milieu des propos, d'autant qu'il en est prés [3].

XIX

Mais respons, meschant Loir, me rens-tu ce loier [4],
Pour avoir tant chanté ta gloire & ta louange [5] ?
As-tu osé, barbare, au milieu de ta fange

7. *60-72* Il vous promet ce bien
8. *57-72* Qui ne soit a sez bien (*67-72* bien poli), son siecle le confesse

XIX. — EDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572 ; (Sonnets divers), 1578 à 1587 et éd. suiv.

Titre *78-87* A la riviere du Loir
1. *78-87* Respon moy, meschant Loir, me rens-tu ce loyer (*78 par erreur* romps-tu)

---

1. Souvenir de Properce, III, II, 15 et suiv. — A rapprocher des *Stances à la marquise*, par P. Corneille.

2. Ronsard a condamné plus tard cet allongement du futur dans « les verbes dont les infinitifs se terminent en e » (*Abbregé de l'Art poetique*, 1565). Les *Amours* de 1552 en contiennent un autre exemple (voir le tome IV, p. 66).

3. « Il raconte le plaisir qu'il tire de sa surdité, l'excusant par une gentille invention » (note de Belleau).

4. C.-à-d. : cette récompense.

5. Voir les tomes I, p. 14, 223 ; II, p. 92, 98, 104, 129 ; IV, 39, 92, 128, 129, 163, 170 ; VI, 56, 184.

4 Renversant mon bateau, sous tes eaus m'envoier ?
Si ma plume eut daigné seulement emploier
Six vers, à celebrer quelque autre fleuve estrange [1],
Quiconque soit celui, fusse le Nil, ou Gange,
8 Comme toi n'eust voulu dans ses eaus me noier :
D'autant que je t'aimoi, je me fiois en toi [2],
Mais tu m'as bien montré que l'eau n'a point de foi [3] :
11 N'es-tu pas bien meschant ? pour rendre plus famé
Ton cours, à tout jamais du los qui de moi part,
Tu m'as voulu noier, afin d'estre nommé,
14 En lieu du Loir, le fleuve où se noya Ronsard.

XX

Amour, tu me fis voir, pour trois grandes merveilles, [14]
Trois seurs, allant au soer [4] se pourmener sur l'eau,

4. *On lit* m'en voier (*corrigé aux errata*) | *67-87* sous tes flots

8. *60-72* en ses eaux | *78-87* Le Danube ou le Rhin, ne m'eust voulu noyer

9-14. *78-87* Pindare, tu mentois, l'eau n'est pas la meilleure De tous les Elemens : la terre est la plus seure, Qui de son large sein tant de biens nous depart. O fleuve Stygieux, descente Acherontide, Tu m'as voulu noyer, de ton chantre homicide, Pour te vanter le fleuve où se noya Ronsard

XX. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572 ; (Amours diverses), 1578 à 1587 et éd. suiv.

1. *71-72* par trois (*éd. suiv. corr.*)

2. *60-87* au soir | *78-87* se promener

---

1. C.-à-d. : étranger.

2. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes, entre le huitain et le sizain, corrigée par la variante.

3. Allusion à une expression fréquente chez les Latins : *mare infidum*. V. notamment Lucrèce, II, 557. — La variante des vers 9 et 10 fait allusion au début de la première *Olympique* de Pindare : « L'eau est la meilleure des choses... »

4. Graphie phonétique, comme miroer pour miroir (tome IV, p. 65), boete pour boite (*Hymne de la Justice*, vers 52), cloestres pour cloistres (Ode de 1555 *A M. le Dauphin*, vers 177), coeffe pour coiffe, etc.

Qui croissoient à l'envy, ainsi qu'au renouveau
Croissent dans un pommier trois pommettes pareilles [1].
Toutes les trois estoient en beauté nompareilles,
Mais la plus jeune avoit le visage plus beau,
Et sembloit une fleur voisine d'un ruysseau,
Qui remire dans l'eau ses richesses vermeilles.
Ores je souhaitois la plus vieille en mes vœus,
Et ores la moienne, & ores toutes deux,
Mais tousjours la petite estoit en ma pensée,
Et priois le Soleil de n'enmener le jour :
Car ma veüe en trois ans n'eust pas esté lassée
De voir ces trois Soleilz qui m'enflamoient d'amour.

XXI

Mon ami puisse aimer une femme de ville,
Belle, courtoise, honeste, & de doux entretien :
Mon haineux puisse aimer au village une fille,
Qui soit badine, sote, & qui ne sache rien.
Tout ainsi qu'en amour le plus excellent bien
Est d'aimer une femme, & savante, & gentille [2],
Aussi le plus grand mal à ceuls qui aiment bien

3-5. *78-87* Qui croissent à l'envy. . Croissent en l'Oranger trois Oranges pareilles. Toutes les trois avoyent trois beautez nompareilles
8. *60-87* Qui mire dans ses eaux
11. *57-87* la plus jeune

XXI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

1. D'apres le sonnet VIII ci-dessus, il s'agit de Marie et de ses deux sœurs aînées. Dans l'idylie de *la Quenoille*, écrite deux ou trois ans plus tard (elle parut en 1559), Ronsard mentionne encore les « deux sœurs » de Marie.

2. De famille noble ou distinguée (sens du latin *gentilis*). Cf. le tome I, p. 14; III, p. 141.

C'est d'aimer une femme indocte, & mal-habille.
Une gentille Dame entendra de nature [1]
Quel plaisir c'est d'aimer, l'autre n'en aura cure,
Se peignant un honneur dedans son esprit sot : [15]
Vous l'aurez beau prescher, & dire qu'elle est belle,
Sans s'esmouvoir de rien, vous entendra pres d'elle
Parler un jour entier, & ne respondra mot.

XXII

Je crois que je mouroi' si ce n'estoit la Muse
Qui deçà & delà fidelle m'acompaigne
Sans se lasser, par chams, par bois, & par montaigne,
Et de ses beaus presens tous mes soucis abuse [2] :
Si je suis ennuyé, je n'ay point d'autre ruse
Pour me desennuyer que Clion [3] ma compaigne :
Si tost que je l'apelle, elle ne me dedaigne,
Et de me venir voir jamais el' ne s'excuse :
Des presens des neuf Seurs soit en toute saison
Pleine toute ma chambre, & pleine ma maison,

13. *60-72* Froide comme un rocher, vous entendra pres d'elle

XXII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — Œuvres (Amours, 2e livre) 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

2. *60-72* Qui deça qui delà

3. *67-72* Par bois, par champs, par eau, par taillis, par montaigne

5. *On lit* enuyé (*corrigé aux errata*) | *67-72* point autre ruse

8. *57* despite ne s'excuse

7-8. *60-72* Si tost que je l'invoque elle ne me dedaigne Me venir saluer, & jamais ne s'excuse

1. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, raison probable de la suppression de la pièce.

2. Souvenir de Théocrite, idylle du *Cyclope*, début.

3. Clio, la muse de l'histoire et de la poésie épique. La forme de ce nom est francisée, suivant un principe de la *Deffence et Illustration de la langue fr.* Cf. les tomes I, p. 219; IV, p, 36; VI, p. 139.

11 Car la rouille jamais à leurs beaus dons ne touche [1].
Le tin ne fleurit pas aus abeilles si dous
Comme leurs beaus presens me sont doux à la bouche,
14 Desquels les bons esprits ne furent jamais saouls.

XXIII

Mignongne, levés-vous, vous estes paresseuse,
Ja la gaye alouette au ciel a fredonné,
Et ja le rossignol frisquement jargonné,
4 Dessus l'espine assis [2], sa complainte amoureuse [3].
Debout donq, allon voir l'herbelette perleuse,
Et vostre beau rosier de boutons couronné,
Et voz œillets aimés, ausquels avés donné
8 Hyer au soir de l'eau, d'une main si songneuse.
Hyer en vous couchant, vous me fistes promesse [4] [16]
D'estre plus-tost que moi ce matin eveillée,
11 Mais le someil vous tient encor toute sillée [5] :

14. *67-72* Et dont les bons esprits

XXIII. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555. 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1568 à 1587 et éd. suiv.

1. *57-87* Mignonne | *78-84* Marie, levez-vous, ma jeune paresseuse | *87* Marie, levez-vous, vous estes paresseuse
3. *57-87* doucement jargonné
5. *78-87* Sus debout
7. *78-87* Et vos œillets mignons ausquels aviez donné (aviez *dès 60*)
9-12. *78-87* Harsoir en vous couchant vous jurastes voz yeux D'estre

---

1. C.-à-d. les differents genres de poésie, auxquels président les neuf Muses.

2. Expression latine : « ramo sedens », dit Virgile en parlant du rossignol (*Géorg.* IV, 514).

3. Ce sonnet est d'inspiration médiévale. C'est une sorte d'*aube* ou *reverdie*, genre cher à nos trouvères. Cf. Jeanroy, *Origines de la poésie lyrique en France*, p. 61 et suiv. ; Bujeaud, *Chants et chansons des provinces de l'Ouest*, I, p. 193 et 195.

4. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, corrigée par la variante.

5. C.-à-d. les yeux fermés. Ce terme de fauconnerie n'est plus employé

Ian [1], je vous punirai du peché de paresse,
Je vois baiser cent fois vostre œil, vostre tetin,
14 Afin de vous aprendre à vous lever matin [2].

XXIV

Bayf [3], il semble à voir tes rymes langoreuses,
Que tu sois seul amant, en France, langoreus,
Et que tes compaignons ne sont point amoureus,

plus tost que moy ce matin esveillée : Mais le dormir de l'Aube aux filles gracieux Vous tient d'un doux sommeil la paupiere sillée (*84-87* encor les yeux sillée)

12. *60-72* Ha je vous puniray

13-14. *60-87* Je vois baiser vos yeus (*84-87* Ça ça que je les baise) & vostre beau tetin Cent fois pour vous aprendre à vous lever matin

XXIV. — Editions : *Contin. des Amours* 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2° livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

1-2. *67-72 rimes* langoureuses... langoureux

---

que dans le composé *desiller*. — La variante de 1584 présente une tournure toute latine : les yeux sillée, c.-à-d. sillée quant aux yeux. Voir le tome V, p. 187, note 2.

1. « Ian est une particule prise du vulgaire, laquelle signifie accorder et affirmer quelque chose » (note de Belleau).

2. Souvenir de Properce, II, xv, 7-8 :

> Illa meos somno lapsos patefecit ocellos
> Ore suo, et dixit : Siccine, lente, jaces ?

En note de ce sonnet jusqu'en 1584 inclusivement, ces simples mots : « Ce ne sont que mignardises », sous la signature de Belleau ; mais en 1587 apparait cette addition importante : « lesquelles sont plus belles en leur simplicité, par toutes les inventions alambiquées des Espagnols, et de quelques Italiens, dont la monstrueuse conception ne se peut comprendre des lecteurs, non plus que le baragoin d'un estrange jargon. » Bien qu'elle soit mise sous le nom de Belleau, cette addition n'est certainement pas de lui, mort en 1577. Elle est ou bien de Ronsard, ou de son exécuteur testamentaire Claude Binet ; on trouve la même idée dans la préface posthume de la *Franciade*, qui fut retouchée par Binet, de son propre aveu (voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 50, lignes 18 et suiv., et le Commentaire).

3. Antoine de Baïf, compagnon d'études de Ronsard (v. le tome I, p. 128-130 et les notes).

Mais font languir leurs vers desous feintes pleureuses [1].
Tu te trompes, Bayf, les peines doloreuses
D'amour autant que toi nous rendent doloreus,
Sans nous feindre un tourment : mais tu es plus heureus
Que nous, à raconter tes peines amoureuses.
Quant à moi, si j'estois ta Francine chantée [2],
Je ne serois jamais de ton vers enchantée,
Qui se faignant un dueil se fait palir lui-mesme.
Non, celui n'aime point, ou bien il aime peu,
Qui peut donner par signe à cognoistre son feu,
Et qui peut raconter le quart de ce qu'il aime [3].

XXV

Je ne suis variable, & si ne veus apprendre
(Desja grison) à l'estre, aussi ce n'est qu'émoi :
Je ne dy pas si Jane estoit prise de moi [4],

4. *57* de sous feintes menteuses | *60-72* Mais déguisent (*60 par erreur* deguises) leurs vers sous plaintes malheureuses

11. *57* se fait pleurer | *60-72* Qui se feignant un deuil se fait pleurer soy-mesme

XXV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *83-87* Le mestier d'inconstance, aussi ce n'est qu'esmoy

---

1. A la suite d'un séjour de quelques mois à Poitiers en 1554, où il avait courtisé vainement Françoise de Gennes, il publia en 1555 le recueil de sonnets où il la chante sous le nom de Francine ; c'est à ce recueil que Ronsard fait allusion. — Sur la série de sonnets échangés à ce propos entre les deux poètes et la brouille qui en résulta, voir mon article des *Annales fléchoises* de juillet 1909, p. 277 et suiv. et mon édition de la *Vie de Ronsard*, p. 129, commentaire de la p. 19, ligne 33.

2. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, qui fut l'une des raisons de la suppression de ce sonnet.

3. Ce tercet final est paraphrasé de celui de Pétrarque, s. *Piu volte gia* : « Et je vois bien maintenant qu'un amour passionné lie la langue de l'homme et lui enlève son inspiration. Celui qui peut dire comment il brûle ne ressent qu'un petit feu. »

4. C'est probablement la Jeanne des *Odes* (v. le tome II, p. 33 et 51), à moins que ce ne soit un nom de convention.

4 Que tost je n'oubliasse & Marie & Cassandre.
Je ne suis pas celui qui veus Paris reprendre 17
D'avoir manqué si tost à Pegasis de foy [1] :
Plutost que d'accuser ce jeune enfant de Roy
8 D'estre en amour leger, je voudrois le defendre.
Il fist bien, il fist bien, de ravir cette Helene [2],
Cette Helene qui fut de beauté si tres-plene,
11 Que du grand Jupiter on la disoit anfant [3] :
L'amant est bien guidé d'une heure malheureuse,
Quand il trouve son mieus, si son mieus il ne prent,
14 Sans languir tant es bras d'une vieille amoureuse [4].

XXVI

C'est grand cas [5] que d'aimer! Si je suis une année
Avecque ma maitresse à deviser toujours,

4. *67-72* Que bien tost n'oubliasse | *78-87 texte primitif*
8. *60-72* D'estre trop inconstant | *78-87* D'avoir changé d'amour
10. *60-72* de tant de beauté plene
12. *60 par erreur* L'aimant | *67-72* L'homme traine en son corps une ame mal heureuse
14. *60-72* tant au sein | *67-72 guillemets aux trois derniers vers*
9-14. *78-87* Pour ne garder long temps sa sotte loyauté, Il fit bien de ravir ceste jeune beauté, Bien qu'à sa propre ville elle fust malheureuse. L'amant est bien novice, & son art il apprend, Quand il trouve son mieux, si son mieux il ne prend Sans languir tant (*84-87* grisonner) au sein d'une vieille amoureuse | *78-87 guillemets aux deux derniers vers*

XXVI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.
1-2. *78-87* Amour est un charmeur : si je suis une année Avecque ma maistresse à babiller tousjours

---

1. Sur ce premier amour du prince Troyen, v. Ovide, *Heroïdes* épître v, et J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, livre I, chap. xxiv et suiv.
2. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, corrigée dans la variante.
3. Elle était, croyait-on, fille de Jupiter et de Léda.
4. C.-à-d. : d'une amoureuse qui l'aime depuis longtemps. Ronsard dira plus tard à la fin d'une élégie *A Genevre* :

Rien n'est si sot qu'une vielle amitié.

5. C.-à-d. : C'est une chose étonnante. V. ci-dessus, sonnet vi, vers 1, et ci-après, sonnet xxxii, vers 9.

Et à lui raconter quelles sont mes amours,
L'an me semble plus court qu'une seule journée.
S'une autre parle à moi, j'en ay l'ame gennée[1] :
Ou je ne luy di mot, ou mes propos sont lourds,
Au milieu du devis s'egarent mes discours,
Et tout ainsi que moi ma langue est estonnée.
Mais quand je suis aupres de celle qui me tient
Le cœur dedans ses yeus, sans me forçer me vient
Un propos dessus l'autre, & jamais je ne cesse
De baiser, de taster, de rire, & de parler :
Car pour estre cent ans aupres de ma maitresse
Cent ans me sont trop cours, & ne m'en puis aller.

XXVII

E, que me sert, Paschal[2], ceste belle verdure
Qui rit parmi les prés, & d'ouir les oiseaus, [18]
D'ouir par le pendant des colines les eaus,
Et des vents du printems le gracieus murmure,

4. *60-87* qu'une courte journée
5. *60-72* Si quelqu'un parle à moi | *78-87* Si quelque tiers survient
6. *78-87* Ou je deviens muet
9-12 *78-87* Mais quand je suis tout seul aupres de mon plaisir, Ma langue interpretant le plus de mon desir, Alors de caqueter mon ardeur ne fait cesse : Je ne fais qu'inventer, que conter, que parler

XXVII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.
1. *60-72* Hé que me sert, Pasquier
3. *60-71* D'ouir encontreval (*67-72* en-contre-val) le gazouillis des eaus.
4. *67-72* Et des vents printanniers

1. C.-à-d. : mise à la gehenne, torturée.
2. Sur ce personnage, historiographe de Henri II, v. les tomes I, p. 160 ; IV, p. 95 ; VI, p. 7 et suiv. A noter que le nom de Paschal existe encore ici en 1557. Sa brouille avec Ronsard a donc éclaté seulement après.

Quand celle qui me blesse, & de mon mal n'a cure
Est absente de moi, & pour croistre mes maus
Me cache la clarté de ses astres jumeaus,
8 De ses yeus, dont mon cœur prenoit sa nourriture ?
J'aimeroi beaucoup mieus qu'il fust hyver tousjours,
Car l'hyver n'est si propre à nourir les amours
11 Comme est le renouveau, qui d'aimer me convie,
Ainçois de me hayr, puis que je n'ay pouvoir
En ce beau mois d'Avril entre mes bras d'avoir
14 Celle qui dans ses yeus tient ma mort & ma vie [1].

Sonetz en vers de dix a onze syllabes [2].

XXVIII.

Je ne saurois aimer autre que vous,
Non, Dame, non, je ne saurois le faire [3] :
Autre que vous ne me sauroit complaire,
4 Et fust Venus descendue entre nous [4].

5. *On lit* besse *et aux errata* baize | *57-72 corrigent en* blesse
9. *67-72* Pasquier, j'aimeroy mieux

XXVIII. — Éditions : *Contin. des Amours,* 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.
2. *On lit* feront *(corrigé aux errata)*

---

1. Ce sonnet rappelle les *reverdies* de la poésie médiévale. C'est un thème traité par les troubadours (v. Diez, p. 143 et suiv.). Le dernier vers est développé dans le sonnet suivant, vers 5 à 8 (voir la note).

2. Les vers de onze syllabes sont ici des décasyllabes à rime féminine ; ce titre prouve bien que pour Ronsard la syllabe finale de ces vers, toute muette qu'elle fût, comptait dans la mesure, comme pour le musicien ; c'est ce que j'ai appelé l'hétérométrie syllabique ou musicale. (*Ronsard poète lyrique*, p. 677 et suiv.).

3. Noter la place, assez rare au XVIe siècle, du pronom complément direct entre l'auxiliaire et le verbe, comme aujourd'hui.

4. C.-à-d. : même si Vénus descendait entre nous.

Vos yeus me sont si gracieus & dous,
Que d'un seul clin ils me peuvent defaire [1],
D'un autre clin tout soudain me refaire,
Me faisant vivre ou mourir en deux cous [2].
Quand je serois cinq cens mille ans en vie,
Autre que vous, ma mignonne m'amie,
Ne me feroit amoureus devenir.
Il me faudroit refaire d'autres venes [3], [19]
Les miennes sont de vostre amour si plenes,
Qu'un autre amour n'y sauroit plus tenir [4].

XXIX

Pour aimer trop une fiere beauté,
Je suis en peine, & si ne saurois dire
D'où, ni comment, me survint ce martyre,
Ni à quel jeu je perdi liberté.

XXIX. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pieces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

3. 57-72 mon martyre

---

1. « Nous disons ce mot en François pour faire mourir » (note de Belleau). Même mot avec ce sens ci-après, s. LI, vers 7 ; LV, vers 6.

2. Lieu commun, qu'on trouve déjà dans le *Roman de la Rose*, vers 2917 : Ce est ma mort, ce est ma vie ; dans Pétrarque, qui appelle Laure « ma vie et ma mort », ss. *Più volte già*, 7, et *Liete e pensose*, 3 ; dans M. Sceve, *Délie*, dizain VI : En sa beaulté gist ma mort et ma vie ; dans Tyard, *Erreurs amoureuses*, II, vers final de Favorite : Que d'elie j'aye et la mort et la vie. Ronsard appelle ailleurs Cassandre « ma douce vie et mon trespas » ; il dira encore à la fin d'une élégie de 1563 : Que seule estes ma mort, ma vie et tout mon bien ; — et donnera pour refrain à une ode sur la mort de Marie en 1574 : Ma mort et ma vie.

3. « Ceus qui ont plus naïvement parlé de l'amour ont tousjours logé sa puissance dedans les venes, parce qu'elles sont les propres et particuliers vaisseaux de nostre sang, qui cause le desir, et qui par sa chaleur naturelle nous donne la vie et rechaufe nostre cœur. Virgile : Vulnus alit venis. Et pource, on dit que le foye est le vray siege du desir et de l'amour » (note de Belleau).

4. En contradiction flagrante avec le sonnet XXV.

Si sçai-je bien que je suis arresté
Au lacs d'amour : & si ne m'en retire [1],
Ni ne voudrois, car plus mon mal empire
8 Et plus je veus y estre mal traicté.
Je ne di pas, s'elle vouloit un jour [2]
Entre ses bras me garir de l'amour,
11 Que son present bien à gré je ne prinse.
É, Dieu du ciel, é qui ne le prendroit,
Quand seulement de son baiser un Prince,
14 Voire un grand Roy, bien heureus se tiendroit.

XXX

É, que je porte & de hayne & d'envie
Au medecin qui vient soir & matin
Sans nul propos tatonner le tetin,
4 Le sein, le ventre & les flans de m'amie.
Las ! il n'est pas si songneus de sa vie
Comme elle pense : il est mechant & fin,
Cent fois le jour ne la vient voir, qu'à fin [20]
8 De voir son sein qui d'aimer le convie.

6. *57* latz, *60* lats (*éd. suiv. corr.*)
9. *On lit* selle vouloir (*corrigé aux errata*)
11. *57-72* Que son vouloir | *On lit* agré *jusqu'en 71* (*corrigé d'après 72 et les PR. Voir encore ci-après l'ode à Denizot, vers 38*)
12. *57-72* Hé Dieu du ciel, hé qui ne le prendroit
14. *67-72* Voire un grand Dieu

XXX. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *57* Hé que je porte | *60-87* Ha ! que je porte
7. *78-87* Cent fois le jour il la visite, afin

---

1. C.-à-d. : et pourtant je ne m'en retire pas. Au vers 2, et si = et ainsi ; au vers 5, si = en tout cas, tout de même.
2. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain ; raison probable de la suppression.

Vous qui avés de sa fievre le soin,
Je vous suplie de me chasser bien loin
Ce medecin, amoureus de m'amie,
Qui fait semblant de la venir penser :
Que pleust à Dieu, pour l'en recompenser,
Qu'il eust ma peine, & qu'elle fust guarie[1].

XXXI

Dites maitresse, é que vous ai-je fait ?
É, pourquoy las ! m'estes vous si cruelle ?
Ai-je failly de vous estre fidelle ?
Ai-je envers vous commis quelque forfait ?
Dites maitresse, é que vous ai-je fait ?
É, pourquoy las ! m'estes vous si cruelle ?
Ai-je failli de vous estre fidelle ?
Ai-je envers vous commis quelque forfait[2] ?
Certes nenny : car plutost que de faire
Chose qui deust, tant soit peu, vous déplaire,
J'aimerois mieus mille mors encourir.

9-11. *67-87* Vous qui avez de sa fievre le soin, Parens, chassez ce medecin bien loing, Ce medecin amoureux de m'amie (*78-87* de Marie)

13. *On lit* plaust (*corrigé aux errata*)

14. 57 Qu'il eust sa fiebvre | *60-87* Qu'il eust mon mal

XXXI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

1. *On lit en 55-57* & que (*j'ai corrigé d'apres le vers 5*) | *60-87* hé que

11. *60-72* le trespas encourir

12. *60-72* que vous brulez d'envie

---

1. « Ce sonnet est pris de la lettre d'Acontius à Cydippe en Ovide : Me miserum, quod non medicorum jussa ministro » (note de l'édition de 1623).

2. « Il repette les quatre premiers vers, d'une mignardise qui n'a point mauvaise grace, encores que la loi du sonet ne le permette » (note de Belleau). C'est, d'ailleurs, la principale raison de la suppression de ce sonnet.

Mais je voi bien que vous avez envie
De me tuer : faites-moy donq mourir,
Puis qu'il vous plaît, car à vous est ma vie.

XXXII

Chacun qui voit ma couleur triste & noire
Me dit, Ronsard, vous estes amoureus [1].
Mais cette-là qui me fait langoreus [21]
Le sçait, le voit, & si ne le veut croire [2].
É, que me sert que mon mal soit notoire
A un chacun, quand son cœur rigoreus,
Par ne sçai quel desastre malheureus [3],
Me fait la playe, & si la prend à gloire ?
C'est un grand cas [4], que pour cent fois jurer,
Cent fois promettre, & cent fois asseurer
Qu'autre jamais n'aura sus moi puissance,
Qu'elle s'esbat de me voir en langueur [5] :
Et plus de moi je lui donne asseurance,
Moins me veut croire, & m'apelle un moqueur.

XXXII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *87* Me dit assez, vous estes amoureux

3. *60-87* Mais ce bel œil

5-6. *67-72* Hé que me sert... son trait rigoreux | *78-87* Dequoy me sert que mon mal soit notoire Quand à mon dam son œil trop rigoureux

8. *78-87* Voit bien ma playe

9. *78* C'est un grand mal !

10. *On lit* promette (*corrigé aux errata*)

9-10. *84-87* J'ay beau pleurer, protester & jurer, J'ay beau promettre

1. Souvenir d'Ovide, *Ars amat.*, I, 738 : Ut qui te videat dicere possit : Amas.

2. C.-à-d. : et pourtant ne le veut croire. Souvenir de Pétrarque, s. *Lasso, ch'i' ardo*, premier quatrain.

3. C.-à-d. : par le fait de ma mauvaise étoile.

4. C.-à-d. : c'est une chose étonnante. V. ci-dessus, sonnet XXVI.

5. Suivant une tournure courante au XVIe siècle, le *que* de ce vers répète celui du vers 9.

XXXIII

Plus que jamais je veus aimer, maistresse,
Vôtre œil divin, qui me detient ravy
Mon cœur chez lui, du jour que je le vi,
Tel, qu'il sembloit celui d'une déesse.
  C'est ce bel œil qui me paist de liesse,
Liesse, non, mais d'un mal dont je vi,
Mal, mais un bien, qui m'a toujours suivy,
Me nourrissant de joye & de tristesse.
  Desja neuf ans evanouiz se sont [1]
Que voz beaus yeus en me riant me font
La playe au cœur, & si ne me soucye
  Quand je mourois d'un mal si gracieus [2] :
Car rien ne peut venir de voz beaus yeus
Qui ne me soit trop plus cher que la vie. [22]

XXXIII. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pieces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

2. *67-72* Vostre bel œil
5. *PR 1609 par erreur* qui me plaist (*éd. suiv. corr.*)
9. *60* Desja sept ans | *67-72* Desja deux ans
11. *57* Car jamais rien ne viendra de voz yeus | *60-72* Car rien ne peut de vous ny de vos yeus
12. *57-72* je mourrois

1. Ce vers prouve que ce sonnet fut écrit pour Cassandre ; mais en 1560 ce sonnet ayant été rangé parmi les Amours de Marie, Ronsard mit « sept ans » et Belleau écrivit dans son commentaire : « Il dit que sept ans sont ja passez que premierement il fut surpris des beaus yeus de Marie ».

2. C.-à-d. : et pourtant je ne m'en alarme pas, dussé-je mourir d'un mal si plaisant. Pétrarque loue de même les yeux de Laure, notamment dans le sonnet *I begli occhi*.

XXXIV

Quand ma maitresse au monde print naissance,
Honneur, Vertu, Grace, Savoir, Beauté
Eurent debat avec la Chasteté
4 Qui plus auroit sus elle de puissance[1].
L'une vouloit en avoir joüyssance,
L'autre vouloit l'avoir de son costé,
Et le debat immortel eust esté
8 Sans Jupiter, qui leur posa silence[2].
Filles, dit-il, ce n'est pas la raison
Que l'une seule ait si belle maison,
11 Pour-ce je veus qu'apointement on face :
L'accord fut fait : & plus soudainement
Qu'il ne l'eut dit, toutes également
14 En son beau cors pour jamais prindrent place[3].

XXXIV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572 ; (1er livre), 1578 à 1587 et éd. suiv.

4. *57-87* sur elle
8. *60-87* qui fist faire silence
9. *78-87* Filles, dit-il, ce ne seroit raison
10. *67-78* Qu'une pour elle ait (*78* eust) toute la maison | *84* Qu'une vertu fut seule en sa maison | *87* Qu'une vertu tint toute une maison
14. *60-87* eurent place

1. Il s'agit encore de Cassandre. Au reste Ronsard rangea ce sonnet au premier livre des *Amours* en 1578. — A noter dans ce premier quatrain les abstractions personnifiées à la façon du moyen âge.

2. C.-à-d. : leur imposa silence. On employait alors le verbe simple où nous employons le composé (voir le tome V, p. 257, note 1).

3. A rapprocher le sonnet de 1552 : *Quand au premier la Dame que j'adore* (tome IV, p. 35). Il y a une invention analogue, dont Ronsard s'est peut-être inspiré, dans Marulle, *Epigr.*, lib. II, *De Lauro Medice*.

XXXV

Je vous envoye un bouquet de ma main
Que j'ai ourdy de ces fleurs epanies :
Qui ne les eust à ce vespre cuillies[1],
Flaques[2] à terre elles cherroient demain.
  Cela vous soit un exemple certain
Que voz beautés, bien qu'elles soient fleuries,
En peu de tems cherront toutes flétries,
Et periront, comme ces fleurs, soudain[3].
  Le tems s'en va, le tems s'en va, ma Dame :

XXXV. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

1-2. *60-72* Je vous envoye un bouquet que ma main Vient de trier de ces fleurs épanies

4. *57-72* Cheutes à terre elles fussent demain

8. *60-72* Et comme fleurs periront tout soudain

---

1. C.-à-d. : Si quelqu'un ne les avait pas cueillies cet après-midi. Ronsard dit aussi « cette vesprée » (tome V, p. 196).

2. Ce mot, qui se déforma au XVIIe siècle en *flaque*, est calqué sur le latin *flaccus*. On le trouve ailleurs dans Ronsard (tome I, p. 256, var., et *Voyage de Tours*, vers 110).

3. Ce huitain est imité, ainsi que la conclusion, soit d'une épigramme de Rufin, Anthologie grecque, *Epigr. érot.* 74, soit d'une épigramme de Marulle, *Epigr.* lib. II, *ad Neaeram*. Voici ces deux textes, le premier traduit : « Je t'envoie, Rhodoclée, cette couronne, qu'avec de belles fleurs j'ai moi même tressée de mes mains ; il y a un lis, un bouton de rose, une anémone humide, un tendre narcisse et la violette à l'éclat sombre. Ainsi couronnée cesse d'être trop fière : tu fleuris et tu finiras, toi, comme cette couronne. »

Has violas atque haec tibi candida lilia mitto.
  Legi hodie violas, candida lilia heri :
Lilia, ut instantis monearis, virgo, senectae,
  Tam cito quae lapsis marcida sunt foliis.
Illae, ut vere suo doceant ver carpere vitae,
  Invida quod miseris tam breve Parca dedit.
Quod si tarda venis, non ver breve, non violas, sed
  (Proh facinus) sentes, cana, rubosque metes.

Voir encore une pièce d'Angeriano : *Mittit corollam ad amicam*.

Las ! le tems non, mais nous nous en allons, [23]
Et tost serons estendus sous la lame [1] :
Et des amours desquelles nous parlons,
Quand serons morts n'en sera plus nouvelle :
Pour-ce aimés moi, ce pendant qu'estes belle [2].

XXXVI

Gentil barbier, enfant de Podalyre [3],
Je te supply, seigne bien ma maitresse,
Et qu'en ce mois, en seignant, elle laisse
Le sang gelé dont elle me martyre.
Encore un peu dans la palette tire
De son sang froid, ains de sa glace épesse,
A celle fin qu'en sa place renaisse
Un sang plus chaut qui de m'aimer l'inspire.
Ha ! velelà [4], c'estoit ce sang si noir

XXXVI.—Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris).— *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

6. *67-72* ains ceste glace espesse

7. *57* A celle fin, las ! qu'en son lieu renaisse | *60-72* Afin qu'apres en sa place renaisse

9. *67-72* Ha ! comme il sort, c'estoit

---

1. C.-à-d. : sous la pierre du tombeau, ou la planche du cercueil. Souvenir d'Horace, *Carm.*, II, xiv : Eheu, fugaces, Postume, Postume, Labuntur anni...

2. Même thème que dans la fameuse odelette de 1553 : *Mignonne, allon voir* (tome V, p. 196). Il revient à satiété chez Ronsard, notamment dans une élégie de 1567, qui le développe à fond : *J'ai ce matin amassé de ma main* ; et c'est pour cette seule raison qu'il sacrifia ce sonnet en 1578.

3. Périphrase pour dire : médecin. Podalire est un des deux savants médecins, fils d'Esculape, mentionnés par Homère dans le dénombrement des vaisseaux grecs. *Iliade*, II, 732 ; il figure encore au chant XI, fin, avec son frère Machaon. Ovide à son tour loue sa science : *Ars amat.*, II, 735 ; *Trist.*, V, vi, 11.

4. Ancienne forme populaire pour : voi-le-là (le voilà). Velelà, en un seul mot, est le texte de toutes les éditions.

Que je n'ay peu de mon chaud émouvoir
En soupirant pour elle mainte année [1].
Ha c'est assez, cesse gentil barbier,
Ha je me pâme ! & mon ame estonnée
S'evanouist, en voiant son meurtrier [2].

XXXVII

J'aurai tousjours en une hayne extréme
Le soir, la chaire [3], & le lit odieus,
Où je fus pris, sans y penser, des yeus
Qui pour aimer me font hayr moi-mesme [4].
J'aurai tousjours le front pensif & bléme
Quand je voirray ce bocage ennuieus, [24]
Et ce jardin de mon aise envieus,
Où j'avisay cette beauté supréme.
J'aurai toujours en haine plus que mort
Le mois de Mai, le lyerre, & le sort
Qu'elle écrivit sus une verte feille :

10. 57 mon chaut | *60-72* mon chant (*leçon reproduite dans les PR*)
14. (*On lit* s'evanoist *(éd. suiv. corr.)*
XXXVII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555 (et Rouen, 1557). Supprimé dès la réimpression de Paris, 1557. — Recueilli pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain, en 1867, tome VIII, p. 142.
2. *On lit* cheze *(corrigé aux errata)*

1. D'après ce vers, ce sonnet ne peut s'appliquer qu'à Cassandre.

2. « Il a tiré cette passion de ce que l'on dit qu'un cors, mort par violence, commence à seigner, s'il sent aprocher celui qui a fait le meurtre, comme demandant vengeance de son sang : voi Marcjiler Ficin, qui en dit la raison » (note de Belleau). Cf. d'Aubigné, *Trag.*, I, vers 592, et la note de J. Plattard dans l'édition Garnier Plattard, Paris, E. Droz, 1932, tome I, p. 79.

3. La leçon de 1555, malgré la correction, montre que l'on prononçait déjà cheze ou chaize, pour chaire.

4. Ce quatrain rappelle le début de ce sonnet de Pétrarque : *Io avrò sempre in odio la fenestra.*

J'auray tousjours cette lettre en horreur,
Dont pour adieu sa main tendre & vermeille
14 Me feit present pour me l'empreindre au cœur [1].

XXXVIII

É, Dieu du ciel, je n'eusse pas pensé
Qu'un seul depart eust causé tant de pene !
Je n'ai sur moi nerf, ni tendon, ni vene,
4 Faie [2], ni cœur qui n'en soit offensé [3].
Helas ! je suis à-demi trespassé,
Ains du tout mort, las ! ma douce inhumaine
Avecques elle, en s'en allant, enmaine
8 Mon cœur captif de ses beaus yeus blessé.
Que pleust à Dieu ne l'avoir jamais veue !
Son œil gentil ne m'eust la flamme esmeue,
11 Par qui me faut un tourment recevoir,
Tel, que ma main m'occiroit à cette heure,
Sans un penser que j'ai de la revoir,
14 Et ce penser garde que je ne meure [4].

14. *On lit* fait *(j'ai corrigé en* feit *d'après les sonnets* X, *vers 8, et* LII, *vers 12 et 13). — On lit aussi* emprindre *(corrigé aux errata)*

XXXVIII. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

1. *57-72* Hé, Dieu du ciel
2. *60-72* Mon pauvre cœur
10. *60-72* Son œil si beau

---

1. Il s'agit sans doute de Marie. A rapprocher les sonnets LVIII et LIX ci-après.
2. Graphie courante au XVIe siècle pour foie, ainsi que faie et faye.
3. C.-à-d. blessé au sens physique, comme le latin *offensus*.
4. Cette fin rappelle celle du sonnet de Pétrarque *I' sentia dentr'* et le début d'un autre, *S'io credessi*.

XXXIX

Ha, petit chien, que tu serois heureus
Si ton bon heur tu sçavois bien entendre [1], [25]
D'ainsi coucher au giron de Cassandre,
4 Et de dormir en ses bras amoureus [2].
Mais, las ! je vy chetif & langoreus,
Pour sçavoir trop mes miseres comprendre :
Las ! pour vouloir en ma jeunesse aprendre
8 Trop de sçavoir, je me fis malheureus.
Mon Dieu, que n'ai-je au chef l'entendement [3]
Aussi plombé qu'un qui journelement
11 Béche à la vigne, ou fagotte au bocage !
Je ne serois chetif comme je suis,
Le trop d'esprit ne me seroit domage,
14 Et ne pourrois comprendre mes ennuis.

XXXIX. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572 ; (1er livre), 1578 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Petit barbet, que tu es bienheureux

3. *60-72* Qu'ainsi (*67-72* D'ainsi) es bras de m'amie t'estendre | *78-87* D'ainsi ton corps entre ses bras estendre

4 *60-87* en son sein

5. *78-87* Ou moy je vy

6. *78-87* ma fortune comprendre

8. *78-87* Trop de raisons

9-10. *60-72* Mon trop d'esprit qui cause mon dommage Ne comprenprendroit, comme il fait, mes ennuis

9-14. *78-87* Je vouldrois estre un pitaut de village, Sot, sans raison & sans entendement, Ou fagoteur qui travaille au bocage : Je n'aurois point en amour sentiment. Le trop d'esprit me cause le (*84-87* mon) dommage, Et mon mal vient de trop de jugement

---

1. Ce début rappelle pour le mouvement un fameux passage de Virgile, *Géorg.*, II, 458 : O fortunatos nimium...

2. Ce sonnet fut donc écrit pour Cassandre ; aussi fut-il rangé au premier livre des *Amours* en 1578. — Sur la mode des carlins au XVIe siècle, voir *la Chasse*, au tome VI, p. 241, et la note 2.

3. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, corrigée dans la variante.

Sonetz en vers heroiques.

XL

D'une belle Marie en une autre Marie,
Belleau, je suis tombé, & si dire ne puis
De laquelle des deux plus l'amour je poursuis,
Car j'en aime bien l'une, & l'autre est bien m'amie[1].
On dit qu'une amitié qui se depart demie
Ne dure pas long tems, & n'aporte qu'ennuis,
Mais ce n'est qu'un abus[2] : car tant ferme je suis
Que, pour en aimer une, une autre je n'oublie.
Tousjours une amitié plus est enracinée[3],
Plus long tems elle dure, & plus est ostinée[4]
A soufrir de l'amour l'orage vehement : [26

XL. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

2-3. *60-72* & dire ne te puis De laquelle des deus plus amoureus je suis

6. *57* Et qui se fend en deus n'est pleine que d'ennuys

5-8. *60-72* Plus mon affection en amour est demie Et plus cette moitié me consumme (*et* consomme) d'ennuis, Car au lieu d'une apart (*et* à part) deus au coup j'en poursuis, Et pour en aimer une, une autre je n'oblie (*et* oublie)

10. *57* Plus long tems est durable

9-10. *60-72* « Or tousjours l'amitié plus est enracinée Plus long temps elle est ferme & plus est ostinée

1. « L'auteur, pour l'amitié qu'il me porte, m'a tousjours familierement descouvert ses plus secrettes passions. Or aiant pris congé de Marie vint à Paris où il devint amoureus d'une dame portant ce mesme nom, à laquelle il parle d'autre grace, et avec autre respect » (note de Belleau).

2. C.-à-d. : c'est inexact.

3. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, raison probable de la suppression du sonnet.

4. Graphie phonétique, comme pour *ocur* (v. le t. II, p. 10, vers 19).

Et, ne sçais-tu, Belleau, que deux ancres getées
Dans la mer, quand plus fort les eaus sont agitées,
Tiennent mieus une nef qu'une ancre seulement [1] ?

XLI

Quand je serois un Turc, un Arabe, ou un Scythe,
Pauvre, captif, malade, & d'honneur devestu,
Laid, vieillard, impotent, encor' ne devrois tu
Estre, comme tu es, envers moi si dépite :
Je suis bien asseuré que mon cœur ne merite
D'aimer en si bon lieu [2], mais ta seule vertu
Me force de ce faire, & plus je suis batu
De ta fiere rigueur, plus ta beauté m'incite [3].
Si tu penses trouver un serviteur qui soit

12. *60* Hé ! ne sçais tu pas Belleau (*ce qui fausse le vers*) | *67-72* Hé ! sçais tu pas Belleau
13. *60-72* « Quand les vents ont plus fort les ondes agitées

XLI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

---

1. Cette comparaison est dans Pindare, *Olymp.* VI, épode 5. Ronsard l'avait déjà employée dans une ode pindarique de 1550 (v. le tome I, p. 96) et il la reprit en 1556 dans une épître *A Charles de Lorraine*, en citant cette source ; mais dans ces deux pièces il s'agissait, comme dans Pindare, de deux protecteurs. Il s'agit ici de deux femmes aimées du poète, et Ronsard a plutôt imité Properce, qui a dit à propos de ses deux maitresses (II, XXII) :

Nam melius duo defendunt retinacula navem.

2. D'après ce passage et le tercet final, ce sonnet ne fut pas écrit pour Marie l'angevine, à laquelle il tenait un raisonnement tout opposé dans le sonnet *Autre, j'en jure Amour*, publié l'année suivante. Il s'agit donc ou bien de Cassandre encore, ou bien de Marie la parisienne (d'après la note de Beileau au sonnet précédent).

3. Imité de ces deux vers de Marulle, *Epigr.*, lib. IV, *ad Camillam* :

Sic quem saevitia fugas proterva,
Tam rarae revocas decore formae.

Digne de ta beauté, ton penser te deçoit,
11 Car un Dieu (tant s'en faut un homme) n'en est digne.
Si tu veus donq aimer, il faut baisser ton cœur :
Ne sçais-tu que Venus (bien qu'elle fust divine)
14 Jadis pour son ami choisit bien un pasteur [1] ?

XLII

Dame, je ne vous puis ofrir à mon depart
Sinon mon pauvre cœur, prenés-le je vous prie :
Si vous ne le prenés, jamais une autre amie
4 (J'en jure par voz yeus) jamais n'y aura part.
Je le sen déja bien, comme joyeus il part
Hors de mon estomac [2], peu songneus de ma vie,
Pour s'en aller chés vous, & rien ne le convie [27]
8 D'y aller (ce dit-il) que vôtre dous regard.
Or si vous le chassés, je ne veus plus qu'il vienne
Vers moi, pour y r'avoir sa demeure ancienne,

12. *60-72* il faut changer de cœur

XLII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

3. *60-72* autre nouvelle amie | *Bl* Si vous me le prenez (*correction inutile, que n'autorise aucune edition ancienne*)

6. *On lit* sougneux (*éd. suiv. corr.*) | *67-72* soigneux

7. *60-72* pour vous aller servir

11. *57* Comme celuy qui hait ce qui vous desplaira

9-11. *60-72* Or si vous le chassez je ne veux qu'il revienne Dedans mon estomach en sa place ancienne, Comme celuy qui hait ce qui vous desplaira

---

1. Allusion à l'amour de Vénus pour Adonis, qui était « berger et chasseur tout ensemble » (cf. Virgile, *Buc.*, X, 18 ; Ronsard, élégie d'*Adonis*, début). D'après Belleau, qui renvoie à l'hymne homérique de Vénus, cela pourrait aussi faire allusion à l'amour de Venus pour Anchise ; cf. l'*Adonis* de Ronsard, fin.

2. Ce mot avait au XVIe siècle, du moins en poésie, un sens plus étendu qu'aujourd'hui ; il correspondait au grec θυμός et au latin *pectus*, ou *praecordia*, considérés comme le siège de l'émotion ou de la sensibilité. Voir le tome I, p. 65, vers 4.

Hayssant à la mort ce qui vous deplaira :
Il m'aura beau conter sa peine & son malaise,
Comme il fut paravant plus mien il ne sera,
Car je ne veus rien voir chés moi, qui vous deplaise [1].

XLIII

Rossignol mon mignon, qui dans cette saulaye
Vas seul de branche en branche à ton gré voletant,
Degoisant à l'envy de moi, qui vois chantant
Celle, qui faut [2] tousjours que dans la bouche j'aie,
Nous soupirons tous deux, ta douce vois s'essaie
De flechir celle-là, qui te va tourmentant,
Et moi, je suis aussi cette-là regrettant,
Qui m'a fait dans le cœur une si aigre plaie.
Toutesfois, Rossignol, nous differons d'un point.
C'est que tu es aimé, & je ne le suis point,
Bien que tous deux aions les musiques pareilles,
Car tu flechis t'amie au dous bruit de tes sons,
Mais la mienne, qui prent à dépit mes chansons,
Pour ne les escouter se bouche les oreilles [3].

13. *57-72* Car bien qu'il soit à moy, plus rien il ne sera
14. *57* Pour n'avoir jamais rien chez moy qui vous desplaise | *60-72* Pour ne voir rien chez moy (dame) qui vous deplaise

XLIII. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

1. *67-72* par cette (*et* ceste) saulaye
3. *60-72* Et chantes à l'envy de moi qui vais chantant
6-7. *60-72* De sonner l'amitié (*71-72* les amours) d'une qui t'aime tant, Et moi triste je vais la beauté regrettant
14. *On lit en 55 et 57* me bouche (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Comme le remarque Belleau, ce sonnet est tiré en partie du sonnet de Pétrarque, *Mille fiate*. C'est d'ailleurs un thème médiéval.
2. Graphie phonétique pour : qu'il faut.
3. A rapprocher de l'ode de 1554 *Gentil rossignol passager* (tome VI,

XLIV

Si vous pensés que Mai, & sa belle verdure
De vôtre fievre quarte effacent la langueur, [28]
Vous vous trompés beaucoup, il faut premier [1] mon cœur
4 Garir du mal qu'il sent, & si [2] n'en avés cure.
Il faut donque premier me garir la pointure [3]
Que voz yeus dans mon cœur me font par leur rigueur,
Et tout soudain apres vous reprendrés vigueur,
8 Quand vous l'aurés gary du tourment qu'il endure.
Le mal que vous avés ne vient d'autre raison,
Sinon de moi, qui fis aus Dieus une oraison,
11 Pour me venger de vous, de vous faire malade.

XLIV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvre* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv,

1. *78-87* Si vous pensez qu'Avril

3. *57* Vous estes bien deceue

3-4. *60-72* Vous estes bien trompée, il faut premier mon cœur Garir du mal qu'il sent, duquel vous n'avez cure | *78-87* Vous estes bien trompée, il faut garir mon cœur Du chaud mal dont il meurt, duquel vous n'avez cure

5-8. *60-87* Il faut premier garir (*et* guarir) l'ancienne pointure Que voz yeus dans mon cœur (*67-72* dans le cœur, *78-87* en mon sang) me font par leur rigueur, Et en me garissant vous reprendrez vigueur Du mal que vous soufrez (*et* souffrez), & du mal que j'endure

9. *78-87* La fievre qui vous ard.

10. *60* Pour ce je fis à Dieu une juste oraison | *67-72* Que mourant au grand Dieu je fis une oraison

11. *78-87* Pour me contre-venger

---

p. 71). Encore un thème médiéval, qu'on trouve aussi chez Pétrarque, ss. *Quel rossignuol* et *Vago augelletto*, et surtout chez Bembo, s. *Solingo augello* et canz. *O rossignuol, che'n queste verdi fronde*. Voir encore une pièce d'Angeriano : *Ad hirundinem*. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 450 et suiv.

1. Adjectif adverbial (latin *primum*, d'abord). Même sens au vers 5. Cf. ci-dessus, sonnet II, vers 5.

2. C.-à-d. : et pourtant. Même sens au vers 13.

3. C.-à-d : la piqûre, par suite la blessure.

É, vraiment c'est bien dit : é, vos voulez garir,
Et si ne voulez pas vôtre amant secourir,
Que vous gaririez bien seulement d'une œillade.

XLV

J'ay cent fois desiré & cent encores d'estre
Un invisible esprit, afin de me cacher
Au fond de vôtre cœur, pour l'humeur rechercher
Qui vous fait contre moi si cruelle paroistre.
Si j'estois dedans vous, aumoins j'en serois maistre,
Maugré vous, de l'humeur qui ne fait qu'empescher
Amour, & si n'auriez nerf, ne pous sous la chair
Que je ne recherchasse afin de vous connoistre.
Je sçaurois une à une & voz complexions,
Toutes voz voluntés, & voz conditions,
Et chasserois si bien la froideur de voz venes,
Que les flammes d'Amour vous y allumeriez :
Puis quand je les voirrois de son feu toutes plenes,
Je redeviendrois homme, & lors vous m'aimeriez. [29]

12. *57-60* Hé... hé | *67-72* Ha, vraiment c'est bien dit, hé vous voulez garir | *78-87* Vous souffrez à bon droict. Quoi ? voulez vous guarir
13. *78-87* vos amis secourir

XLV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). -- *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv,
1-2. *78-87* J'ay desiré cent fois me transformer & d'estre Un esprit invisible
6-7. *60-72* De l'humeur qui vous fait encontre Amour (*71-72* encontre moy) facher, Et si n'auriez ny poux ny nerf dessous la chair | *78-87* De l'humeur qui vous fait contre l'Amour pecher, Et n'auriez ni pouls ny nerfs dessous la chair
9. *On lit* sçarois (*corrigé aux errata*) | *60-87* Je sçaurois maugré vous & vos complexions
14. *71 par erreur* Je reviendrois | *72* Lors je deviendrois | *78-87* Je me referois homme

1. Comprendre : ni pouls. Cf. la variante de 1578 et ci-après le sonnet XLVIII, vers 10.

XLVI

Pour-ce que tu sçais bien que je t'aime trop mieus,
Trop mieus dix mille fois que je ne fais ma vie,
Que je ne fais mon cœur, ma bouche, ni mes yeus [1],
Plus que le nom de mort tu fuis le nom d'amie.
Si je faisois semblant de n'avoir point envie
D'estre ton serviteur, tu m'aimerois trop mieus,
Trop mieus dix mille fois que tu ne fais ta vie,
Que tu ne fais ton cœur, ta bouche, ni tes yeus [2].
C'est d'amour la coustume, alors que plus on aime
D'estre tousjours hay : je le sçai par moi-mesme
Qui suis hay de toi, seulement quand tu m'ois
Jurer que je suis tien : helas ! que doi-je faire ?
Tout ainsi qu'on garist un mal par son contraire,
Si je te haissois, soudain tu m'aimerois [3].

XLVII

Quand je vous dis adieu, Dame, mon seul apuy,
Je laissay dans voz yeus mon cœur pour sa demeure

XLVI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* [illegible], 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

[illegible] Qui suis tousjours bany du meilleur de tes graces, Quand je [illegible] sur toute (72 toute') : helas, que doy-je faire ? Si je [illegible] on mal par son contraire Je te voudrois hayr afin que tu m'aimasse

XLVII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* [illegible], 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

2. *67-72* En voz yeux je laissay

---

1. Pour cette expression, d'origine latine, voir le tome V, p. 4 et 7.
2. Pour cette répétition, v. ci-dessus, sonnet XXXI, note.
3. Ronsard supprima cette pièce pour irrégularité dans l'agencement des rimes des quatrains, sans compter que la variante des tercets offrait six rimes féminines de suite.

É, vraiment c'est bien dit : é, vous voulez garir,
Et si ne voulez pas vôtre amant secourir,
Que vous gaririez bien seulement d'une œillade.

XLV

J'ay cent fois desiré & cent encores d'estre
Un invisible esprit, afin de me cacher
Au fond de vôtre cœur, pour l'humeur rechercher
Qui vous fait contre moi si cruelle aparoistre.
Si j'estois dedans vous, aumoins je serois maistre,
Maugré vous, de l'humeur qui ne fait qu'empescher
Amour, & si n'auriez nerf, ne poux[1] sous la chair
Que je ne recherchasse afin de vous cognoistre.
Je sçaurois une à une & voz complexions,
Toutes voz voluntés, & voz conditions,
Et chasserois si bien la froideur de voz venes,
Que les flammes d'Amour vous y allumeriez :
Puis quand je les voirrois de son feu toutes plenes,
Je redeviendrois homme, & lors vous m'aimeriez. [29]

12. *57-60* Hé... hé | *67-72* Ha, vraiment c'est bien dit, hé vous voulez garir | *78-87* Vous souffrez à bon droict. Quoi ? voulez vous guarir
13. *78-87* vos amis secourir

XLV. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv,

1-2. *78-87* J'ay desiré cent fois me transformer, & d'estre Un esprit invisible

6-7. *60-72* De l'humeur qui vous fait encontre amour (*71-72* encontre moy) facher, Et si n'auriez ny poux ny nerf desous la chair | *78-87* De l'humeur qui vous fait contre l'Amour pecher, Et si n'auriez ni pouls ny nerfs dessous la chair

9. *On lit* sçarois (*corrigé aux errata*) | *60-87* Je sçaurois maugré vous & vos complexions

14. *71 par erreur* Je reviendrois | *72* Lors je reviendrois | *78-87* Je me referois homme

---

1. Comprendre : ni pouls. Cf. la variante de 1578 et ci-après le sonnet XLVIII, vers 10.

XLVI

Pour-ce que tu sçais bien que je t'aime trop mieus,
Trop mieus dix mille fois que je ne fais ma vie,
Que je ne fais mon cœur, ma bouche, ni mes yeus [1],
4 Plus que le nom de mort tu fuis le nom d'amie.
Si je faisois semblant de n'avoir point envie
D'estre ton serviteur, tu m'aimerois trop mieus,
Trop mieus dix mille fois que tu ne fais ta vie,
8 Que tu ne fais ton cœur, ta bouche, ni tes yeus [2].
C'est d'amour la coustume, alors que plus on aime
D'estre tousjours hay : je le sçai par moi-mesme
11 Qui suis hay de toi, seulement quand tu m'ois
Jurer que je suis tien : helas ! que doi-je faire ?
Tout ainsi qu'on garist un mal par son contraire,
14 Si je te haïssois, soudain tu m'aimerois [3].

XLVII

Quand je vous dis adieu, Dame, mon seul apuy,
Je laissé dans voz yeus mon cœur pour sa demeure

XLVI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pieces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

11-14. *60-72* Qui suis tousjours bany du meilleur de tes graces, Quand je t'aime sur toute (*72* toute) : helas, que doy-je faire ? Si je pensois guarir mon mal par son contraire Je te voudrois hayr afin que tu m'aimasses

XLVII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

2. *67-72* En voz yeux je laissay

---

1. Pour cette expression, d'origine latine, voir le tome V, p. 4 et 7.
2. Pour cette répétition, v. ci-dessus, sonnet XXXI, note.
3. Ronsard a supprimé cette pièce pour irrégularité dans l'agencement des rimes des quatrains, sans compter que la variante des tercets offrait six rimes féminines de suite.

En gaige de ma foi : & si ay, depuis l'heure
4 Que je le vous laissay, tousjours vescu d'ennuy.
Mais pour Dieu je vous pri me le rendre aujourd'huy
Que je suis retourné, de peur que je ne meure :
Car je mourois sans cœur, ou, que vôtre œil m'asseure
8 Que vous me donnerez le vôtre en lieu de lui.
Las ! donez-le-moi donq, & de l'œil faittes signe
Que vôtre cœur est mien, & que vous n'avés rien [30]
11 Qui ne soit fort joieus, vous laissant, de me suivre :
Ou bien, si vous voyés que je ne sois pas digne
D'avoir chés moi le vôtre, aumoins rendés le mien,
14 Car sans avoir un cœur je ne saurois plus vivre[1].

XLVIII

Tu as beau, Jupiter, l'air de flammes dissouldre,
Et faire galloper tes haux-tonnans chevaus,

4. *67-72* Fuyant le peuple & moy, tousjours vescu d'ennuy
7. *60-72* Ou bien que d'un clin d'œil vostre beauté m'asseure

XLVIII. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2-3. *78-87* Et faire d'un grand bruit galloper tes chevaux, Ronflans à longs esclairs par le creux des nuaux

---

1. Ce thème de l'échange des cœurs, au sens concret, est un de ceux que Ronsard a pris aux pétrarquistes italiens de la fin du quattrocento, tels que Tebaldeo et Serafino (cf. Vianey, *Pétrarquisme en France au XVIe s.*, p. 23-38 et 189). Mais il avait été devancé dans cette imitation par Cl. Marot (*Epigramme* 73 et *Elégie* 2). On trouve également ce thème chez le néo-latin Marulle, au deuxième livre de ses *Epigrammata*, dans une pièce à Nééra (Suaviolum invitae rapio...), que Ronsard a paraphrasée dans une chanson de 1556 : *Hier au soir que je pris maugré toi...* : Au demeurant c'est un héritage de notre poésie médiévale. — Noter l'agencement irrégulier des rimes dans les tercets ; c'est, à mes yeux, la vraie raison de la suppression du sonnet, plutôt qu'un repentir esthétique, car Ronsard a conservé le sonnet suivant, qui est d'un goût pire, ainsi que la susdite chanson de 1556.

Ronflans deçà delà dans le creux des nuaus[1],
4 Et en cent mille esclats tout d'un coup les descoudre[2],
Ce n'est pas moi qui crains tes esclairs, ni ta foudre
Comme les cœurs poureus des autres animaus :
Il y a trop lon tems que les foudres jumeaus
8 Des yeus de ma maitresse ont mis le mien en poudre.
Je n'ai plus ni tendons, ni arteres, ni nerfs,
Venes, muscles, ni poux : les feux que j'ai soufferts
11 Au cœur pour trop aimer me les ont mis en cendre[3].
Et je ne suis plus rien (ô estrange meschef)
Qu'un Terme[4] qui ne peut voir, n'oüyr, ni entendre,
14 Tant la foudre d'amour est cheute sus mon chef.

XLIX

Donques pour trop aimer il fault que je trépasse,
La mort, de mon amour sera donq le loyer[5] :

4. *78-87* coup sur coup | *On lit en 55-67* dissoudre (*éd. suiv. corr.*)
6. *67-72* Comme le cœur poureux
5-6. *78-87* Je ne crains tes esclairs, ny ton son, ny ta foudre, Comme le cœur peureux
10-11. *78-87* Les feux trop violents qu'en aimant j'ay soufferts M'ont tourné tout le corps & toute l'ame en cendre
12-14. *78-87* Je ne suis plus un homme (ô estrange meschef!) Mais un fantaume vain, qui rien ne peut comprendre (*84 87* qu'on ne sçauroit plus prendre), Tant la foudre amoureuse...

XLIX. — Éditions: *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

1. Terme dialectal, pour *nuées*; déjà vu aux tomes II, p. 46, vers 10, et V, p. 52.
2. Cf. Horace, *Carm.*, I, xxxiv, 5 et suiv.
3. Cette invention est encore dans le goût des quattrocentistes italiens Tebaldeo, Serafino et leurs disciples, qui rivalisaient d'emphase et de subtilité. Cf. Vianey, *op.* et *loc. cit.*
4. C.-à-d. : une borne séparant les champs.
5. C.-à-d. : la récompense.

Que mon esprit voulust louer son adversaire,
4 Qui ne donne à sa peine un moment de sejour !
Si m'avoit fait[1] aumoins quelque petit bon tour,
Je l'en remercirois, mais il ne veut se plaire[2]
Qu'à rengreger mon mal, & pour mieus me défaire[3]
8 Me met devant les yeus ma Dame nuit & jour.
Bien que Tantale soit miserable là-bas[4],
Je le passe en malheur : car si ne mange pas
11 Le fruit qui pend sur lui, toutesfois il le touche,
Et le baise, & s'en joue : & moi, bien que je sois
Aupres de mon plaisir, seulement de la bouche
14 Ni des mains, tant soit peu, toucher ne l'oserois[5].

LII

Quiconque voudra suivre Amour ainsi que moi,
Celui se delibere en penible tristesse
Mourir ainsi que moi : il pleust à la Déesse
4 Qui tient Cypre en ses mains[6] de faire telle loi.

4. *On lit* en sa peine *(corr. aux errata)* | *57-72* à ma peine
5. *60-72* S'il m'avoit fait, Imbert, seulement un bon tour
6. *57-72* il ne se veut plaire

LII. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

3. *78-87* Vivre comme je vy. Il pleut à la Déesse
4 *67-72* ordonner *78-87* d'ordonner telle loi

---

1. Graphie phonétique pour S'il ; de même au vers 10.
2. Sur la place du pronom réfléchi *se*, voir ci-dessus, sonnet XXVIII.
3. Pour ce mot, v. ci-dessus, p. 146, note 1.
4. C.-à-d. aux Enfers.
5. Difficile à concilier avec les déclarations ci-dessus des sonnets III, [illegible].
6. Périphrase qui désigne Vénus, adorée à Chypre. Souvenir d'Horace, *Carm.*, I, III : Sic te, diva potens Cypri.

Apres mainte misere & maint fascheus émoi
Il lui faudra mourir, & sa fiere maitresse,
Le voiant au tombeau, sautera de liesse
8 Sus le corps de l'amant, mort pour garder sa foy.
Allez-donq maintenant faire service aus Dames,
Offrez-leur pour present & voz corps & voz ames,
11 Vous en receverés un salaire bien dous [1]. [33]
Je croi que Dieu les feit afin de nuire à l'homme :
» Il les feit, Pardaillan [2], pour nostre malheur, comme
14 » Les tygres, les lyons, les serpens, & les lous.

LIII

J'avois cent fois juré de jamais ne revoir
(O serment d'amoureus) [3] l'angelique visage

5. *60-72* Apres avoir soufert maint dueil & maint esmoy | *78-87* Apres avoir souffert les maux que je reçoy

6-7. *84-87* Il mourra de langueur, & sa fiere maistresse Le voyant trespassé sautera de liesse

8. *60-72* Sur le corps, trespassé pour lui garder sa foy | *78-84* Se moquant du tombeau, du mort & de sa foy | *87* Sur le tombeau du mort, se moquant de sa foy

9. *78-87* Allez donc, Amoureux

LIII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

---

1. Pour la forme « receverés », v. ci-dessus, note du sonnet XVIII. — Quant au mouvement ironique du tercet, il rappelle celui de Virgile, *Buc.* I, 74 : Insere nunc, Meliboœe, piros...

2. Jean de Pardaillan, protonotaire de Panjas, qui suivit à Rome comme secrétaire le cardinal Georges d'Armagnac en avril 1554. Il en est souvent question dans les *Regrets* de Du Bellay et les *Souspirs* de Magny. Ronsard lui avait déjà dédié une pièce en 1554 et l'avait compté dans la « brigade » (v. le tome VI, p. 116, note 1, et p. 175-176, notes).

3. Belleau note pour cette parenthèse : « C'est-à-dire autant leger, comme legerement il est fait. Pris de Callimach, duquel l'exemplaire est maintenant dépravé, toutefois le sens est aisé à conjecturer », et il cite deux vers qui commencent par : ὤμοσεν, ἀλλὰ λέγουσιν..., mais qui ne présentent qu'un rapprochement.

Qui depuis quinze mois en penible servage
Emprisonne mon cœur, & ne le puis ravoir[1].
    J'en avois fait serment : mais je n'ai le pouvoir
M'engarder d'y aller, car mon forcé courage,
Bien que soit maugré moi surmonté de l'usage
D'amour, tousjours m'y mene, abusé d'un espoir.
  » Le destin, Pardaillan[2], est une forte chose !
  » L'homme dedans son cœur ses affaires dispose
  » Et le ciel fait tourner ses dessains au rebours[3].
    Je sçai bien que je fais ce que je ne doy faire,
Je sçai bien que je sui de trop folles amours :
Mais quoy, puis que le ciel delibere au contraire[4] ?

3. *78-87* en peine & en servage
4. *78-87* que je ne puis r'avoir
6. *60-72* D'estre seigneur de moi, car mon forcé courage
8. *67-72* tousjours m'y traine
6-8. *78-87* D'estre seigneur de moy : tant mon forcé (*84-87* traistre) courage, Violenté d'amour & conduit par l'usage (*84-87* par usage), Y reguide (*84-87* reconduit) mes pieds abusé de l'espoir (*84-87* d'un espoir)
10. *87* L'homme animal prudent
11. *84* Le Ciel faisant tourner | *87* Mais l'Astre fait tourner

---

1. Il s'agit vraisemblablement de Marie, car on retrouve l'indication « depuis quinze mois » dans le sonnet *Si quelque amoureux passe en Anjou par Bourgueil*. Mais faut il en conclure que les deux sonnets ont été composés à la même date, et que par suite la rencontre de Ronsard et de Marie remonte au printemps de 1554 ? Je ne le pense pas, vu que le 2[e] sonnet a paru un an après le premier (dans la *Nouvelle Continuation des Amours*) et que d'autres faits encore permettent de douter (v. ci-dessus l'Introduction et ci-après p. 274).

2. Même personnage qu'au sonnet précédent.

3. C'est l'idée passée en adage : L'homme propose et Dieu dispose. Euripide a terminé par elle plusieurs de ses tragédies : *Alceste*, *Andromaque*, *les Bacchantes*, *Hélène*, *Médée*.

4. Cf. les paroles de Médée, dans Ovide, *Mét.*, VII, 20 : Video meliora proboque. Deteriora sequor ; et Pétrarque, canz. *I' vo pensando*, fin.

LIV

Ne me sui point, Belleau[1], allant à la maison
De celle qui me tient en douleur nompareille :
É ne sçais-tu pas bien ce que dit la corneille
4 A Mopse, qui suivoit la trace de Jason ?
Profete, dit l'oiseau, tu n'as point de raison
De suivre cet amant qui de voir s'apareille
Sa Dame : en autre part va, suy le & le conseille,
8 Mais ore de le suivre il n'est pas la saison[2].
Pour ton profit, Belleau, je ne vueil que tu voye' [34]
Celle qui par les yeus la plaie au cœur m'envoye,
11 De peur que tu ne prenne' un mal au mien pareil.
Il suffist que sans toi je sois seul miserable :
Reste sain, je te pri, pour estre secourable
14 A ma douleur extréme, & m'y donner conseil.

LV

Si j'avois un hayneus qui me voulust la mort,
Pour me venger de luy je ne voudrois lui faire

LIV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

3. *60-87* Ignores tu les vers chantez par la Corneille

6-8. *60-87* De suivre cet amant qui tout seul s'apareille D'aller voir ses amours : peu sage est (*78-87* malheureux) qui conseille Et qui suit un amant (*87* l'amoureux) quand il n'en est saison (*guillemets aux deux derniers vers à partir de 67*)

9. *78-87* que ton regard ne voye

11. *On lit* tu ne prigne' (*corrigé aux errata*) | *78-87* De peur qu'il ne reçoive

LV. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

---

1. Rémy Belleau, le poète, qui fut adjoint à la Brigade vers la fin de 1552 et devint l'une des étoiles de la Pléiade en 1555. Voir les tomes V, p. 62, 180, et VI, p. 83 à 101.

2. Pris à Apollonios de Rhodes, *Argon.*, III. Ronsard a repris cette imitation dans la *Franciade*, au livre IV, dans le passage où Francus va trouver Hyante.

Que regarder les yeus de ma douce contraire[1],
Qui si fiers contre moi me font si dur effort.
 Ceste punition, tant son regard est fort,
Luy seroit peine extréme, & se voudroit deffaire[2] :
Ne lit, ne pain, ne vin ne luy sauroient complaire,
Et sans plus au trespas seroit son reconfort.
 Tout cela que lon dit d'une Meduse antique
Au prix d'elle n'est rien que fable poëtique :
Meduse seulement tournoit l'homme en rocher[3],
 Mais cette-cy en-roche, en-glace, en-eaue, en-foue[4]
Ceus qui ozent sans peur de ses yeus approcher :
Et si en les tuant vous diriez qu'el'se joue.

4. *57-72* si doux effort

1-4. *78-87* Si j'avois un haineux qui machinast ma mort, Pour me contre-venger d'un si fier adversaire, Je voudrois qu'il aimast les yeus de ma contraire, Qui si fiers contre moy me font si doux effort

6. *60-72* Lui seroit une horreur | *78-87* Luy seroit un enfer

7-8. *60-87* Ny le mesme plaisir ne lui scauroit plus plaire, Seulement au trespas seroit son reconfort

9-10. *60-87* Le regard monstrueux de la Meduse antique Au pris du sien n'est rien (*78-87* N'est rien au pris du sien) que fable poetique

13. *60-72* Ceus qui de ses regards s'osent bien aprocher

14. *67-72* diriez qu'elle se joue

12-14. *78-87* Mais cestecy en-roche, en-eaue, en-feue (*84-87* en-fouee), en-glace Ceux qui de ses regards osent bien approcher. De quel monstre cruel (*84-87* Lecteur), a-t-elle pris sa race ?

---

1. La mention « della dolce mia nemica » revient souvent chez Pétrarque « *Douce contraire, douce ennemie, douce guerriere, aigre-douce*, mots mignardement inventez pour signifier les contraires passions d'Amour, qui se paist friandement de telles confitures » (note de Belleau).

2. C.-à-d. se tuer. Même sens que ci-dessus, p. 146 et 168.

3. Cf. Ovide, *Mét.*, IV, fin ; V, 200 et suiv. Ronsard avait déjà comparé sa maitresse à Méduse, d'après Pétrarque (v. le tome IV, p. 12 et 35).

4. Note marginale de 1555 et 1557 : « En-eaue, en-foue, tourner en feu et en eau. » En 1560 cette note s'allonge ainsi sous la plume de Belleau : « Tourner en roche, en eau, en glace, en feu : mots nouveaus et necessaires pour enrichir la pauvreté de nostre langue, laquelle ne manqueroit aujourd'hui d'une infinité de beaus mots bien inventez & bien recherchez, si du commencement les envieus de la vertu de l'autheur ne l'eussent detourné d'une si louable entreprise. » On lit à la suite, à partir de 1584 : « Ce sont mots inventez par l'Autheur pour la richesse

LVI

Amour se vint cacher dans les yeus de Cassandre,
Comme un tan, qui les bœufs fait mouscher [1] par les bois,
Puis il choisit un trait sur tous ceus du carquois,
Qui piquant sçait le mieus dedans les cœurs descendre [2].
Il élongna ses mains, & feit son arc estendre [35]
En croissant, qui se courbe aus premiers jours du mois [3],
Puis me lascha le trait, contre qui le harnois
D'Achille, ni d'Hector ne se pourroit defendre.
Apres qu'il m'eut blessé, en riant s'en volla,

LVI. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1569 à 1587 et éd. suiv.

1-2. *60-87* Amour voulut le corps de cette mouche prendre, Qui fait courir les bœufs en esté par les bois

3. *78-87* de ceux de son carquois

---

de nostre langue, & fort heureusement composez. Car de feu, tournant le *e* en *o*, vient fouyer & foüace, qui est une certaine galette ou tourteau cuit au feu, puis fouë, qui signifie une grande flame de feu, telle que nous faisons en nos villages la vigile de la S. Jean... Il est certain que nos peres disoyent eauë, pour eau, tesmoins en sont les vieux Romans : or d'eauë le Poëte a faict le verbe en-eauër, comme de glace en-glacer. Les François le devroyent suivre en telles compositions, pourveu qu'elles fussent bien reiglées, & proprement faites. » Rapprocher de ces notes, dont la seconde est très probablement de Ronsard lui-même, un passage de son *Abbregé de l'A. P.* et un autre de son élégie *Le Caprice* (éd. Blanchemain, VI, 329 ; VII, 336 ; Laumonier (Lemerre), VI, 64 ; VII, 64)

1. C.-à-d. les fait souffler par les naseaux.

2. « Ce commencement est tiré du troisiesme livre des *Argonautes* d'Apoloine [Apollonios], où il dit qu'Amour se vint cacher dedans les plis de la robbe de Jason, pour plus facilement décocher ses fleches dedans les yeus de Médée, s'eslançant par l'air, horrible et effroyable, comme un tan qui fait moucher les genisses » (note de Belleau). Ronsard trouvait la comparaison avec le taon également dans l'Anacréon d'H. Estienne (n° 3, Μεσονυκτίοις..., vers 53).

3. « Il a voulu paindre au naturel les gestes mesme que l'on fait pour bien encorder un arc, usant d'une belle similitude d'un nouveau croissant, pour exprimer ce que les poetes latins disent *lunare* : Lunavitque genu sinuosum fortiter arcum » (note de Belleau). Le vers est d'Ovide, *Am.*, I, 1, 23.

Et par l'air mon esprit avec lui s'en alla :
Mais toutesfois au cœur me demoura la playe,
  Laquelle pour neant cent fois le jour j'essaye
De la vouloir garir[1], mais tel est son efort
Que je voy bien qu'il faut que maugré moi je l'aye,
Et que pour la garir le remede est la mort[2].

LVII

Dame, je meurs pour vous, je meurs pour vous, ma dame,
Dame, je meurs pour vous, & si ne vous en chaut[3] :
Je sens pour vous au cœur un brasier si treschaut,
Que pour ne le sentir je veus bien rendre l'ame
  Ce vous sera pour-tant un scandaleus diffame,
Si vous me meurdrissés sans vous faire un defaut[4] :
É, que voulés vous dire ? Esse ainsi comme il faut

10. *78-87* mon penser
12-13. *67-72* Playe que pour neant .. De vouloir alleger
11-14. *78-87* Penser, va-t'en au ciel, la terre est trop commune. Adieu Amour, adieu, adieu penser, adieu : Ny l'un ny l'autre en moy vous n'aurez plus de lieu : Tousjours l'un me maistrise & l'autre m'importune

LVII. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.
4. *67-72* Que pour le refroidir
5. *67-72* Vous aurez pour jamais un scandaleus difame
7. *67-72* Ha que voulez-vous dire

---

1. Les mots *laquelle* et *la* font un pléonasme, assez fréquent au XVIe siècle. La variante le corrige.

2. Ce sonnet a quinze vers ; mais on le trouve réduit à quatorze vers dans les dernières éditions à partir de 1578. C'est le premier de de genre que nous rencontrons. Ronsard a donné aux autres le nom ce *madrigal*. Voir ci-après p. 272, note 4.

3. C.-à-d. : et cependant vous ne vous en souciez pas. Cf. ci-dessus, sonnet XLIV, vers 4.

4. C.-à-d. : si vous me tuez sans vous faire du tort (Huguet, *Dictionnaire du Seiz. s.*).

8 Par pitié refroidir de vòtre amant la flamme ?
Non, vous ne me povés reprocher que je sois
Un effronté menteur, car mon teint, & ma voix,
11 Et mon chef ja grison vous servent d'asseurance,
Et mes yeus trop cavés [1], & mon cœur plein d'esmoi :
É, que feroi-je plus, puis que nulle creance
14 Il ne vous plait donner aus tesmoins de ma foy ?

LVIII

Il ne sera jamais, soit que je vive en terre, [36]
Soit qu'aus enfers je sois, ou là-haut dans les cieus [2],
Il ne sera jamais que je n'aime trop mieus
4 Que myrthe ou que laurier la feuille de lierre.
Sus elle cette main qui tout le cœur me serre
Trassa premierement de ses doigts gracieus
Les lettres de l'amour que me portoient ses yeux,
8 Et son cœur qui me fait une si douce guerre.
Jamais si belle fueille à la rive Cumée [3]
Ne fut par la Sibylle en lettres imprimée

8. *57* Esteindre en me tuant ma miserable flame | *60-72* Par une cruauté vous honorer d'un blasme

12. *60-72* trop enflez

13. *67-72* Hé que feray-je plus | *57-72* nulle credence

LVIII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

4. *60-71* Que myrrhe | *72 et PR 1617-1623 texte primitif*

---

1. Pour la var. de 1560, Belleau note : « Ce trait est pris de Théocrite : οἱ δὲ ὑπ' ἔρωτος... Voi le commentaire sur ces vers pour entendre la raison pour laquelle les yeus enflent aus amoureus. » Il s'agit d'un passage de l'*Idylle* I, 38.

2. Alternative fréquente chez Ronsard. Voir les tomes III, p. 85 ; V, p. 250 et 256.

3. Adjectif calqué sur le latin *Cumaea* ; nous dirions aujourd'hui la rive Cuméenne. Au reste ce tercet contient une allusion à deux pas-

Pour bailler par écrit aus hommes leur destin,
Comme ma Dame a paint d'une espingle poignante
Mon sort sus le lierre : é Dieu, qu'amour est fin !
Est il rien qu'en aimant une Dame n'invente [1] ?

LIX

J'aurai toujours au cœur attachés les rameaus
Du lierre, où ma Dame oza premier [2] écrire
(Douce ruze d'amour) l'amour qu'el' n'osoit dire,
L'amour d'elle & de moy, la cause de noz maus :
Sus toi jamais, sus toi orfrayes ny corbeaus
Ne se viennent brancher, jamais ne puisse nuire
Le fer à tes rameaus, & à toi soit l'empire
Pour jamais, dans les bois, de tous les arbrisseaus [3].
Non pour autre raison (ce croi-je) que la mienne,
Bacchus orna de toi sa perruque Indienne,
Que pour recompenser le bien que tu lui fis,

LIX. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* J'auray tousjours en l'ame attachez les rameaux

3-4. *60-87* L'amour qu'elle n'osoit de sa bouche me dire Pour crainte d'un seigneur, la cause de mes maus

5. *57-87* Sur toi jamais hyboux, orfrayes ny corbeaus

8. *60-87* O lierre amoureus, de tous les arbrisseaus

9-10. *57-87* Non pour autre raison le grand filz de Semelle Environne de toy sa perruque tresbelle (*60-87* immortelle)

---

sages de Virgile, parlant de la Sibylle de Cumes. *En.* III, 441 et suiv. ; VI, 72 et suiv.

1. Rapprocher ce sonnet des sonnets XXXVII et LIX. — Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, raison probable de la suppression du sonnet.

2. C.-à-d. premièrement ; l'adjectif est devenu adverbe, comme en latin *primum*. Cf. ci-dessus, sonnets II et XLIV.

3. Pour ce souhait à un arbrisseau, v. les tomes IV, p. 79, note ; V, p. 233, note 1 ; VI, p. 146, et ci-après l'ode de 1556 *Bel aubespin*, fin.

Quand sus les bords de Die[1] Ariadne laissée [37]
Luy feit sçavoir par toi ses amoureus ennuys,
Ecrivant dessus toi s'amour & sa pensée.

LX

Je mourois[2] de plaisir voyant par ces bocages
Les arbres enlassés de lierres épars,
Et la lambruche errante en mille & mille pars
Es aubepins fleuris prés des roses sauvages[3].
Je mourois de plaisir oyant les dous langages
Des hupes, & coqus, & des ramiers rouhars[4]
Sur le haut d'un fouteau[5] bec en bec fretillars,
Et des tourtres aussi voyant les mariages.

12. *60-67* Ariadne delaissée | *71 84 texte primitif* | *87* Quand pleine de sanglots Ariadne laissée

13. *60-87* Comme sur un papier lui conta (*87* trassa) ses ennuys

LX. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *67-87* Je mourrois (*même graphie aux vers 5, 9 et 12*)

3-4. *60-87* Et la verde lambrunche errante en mille pars Es aubespins fleuris (*67-87* Sur l'aubépin fleury)

5. *60-87* les dous ramages

7. *57-60* De sur un arbre sec

6-8. *67-87* Des hupes, des coqus (*67-72* & coqus), & des ramiers rouhars De sur un arbre verd bec en bec fretillars, Et des tourtres aussi (*84-87* aux bois)

---

1. Nom primitif de l'île de Naxos. Sur le mythe de Bacchus et d'Ariane, v. Catulle, *Epithal. de Pélée*, 120 à 268 ; Ovide, *Fastes*, III, 459 à 516 ; *Mét.*, VIII, 174 et suiv.

2. Graphie phonétique pour le conditionnel, comme l'indique la variante. Au reste nous l'avons rencontrée plusieurs fois ci-dessus, par ex. au sonnet XXII.

3. A rapprocher de l'ode de 1556 : *Bel aubespin verdissant* (ci-après).

4. A rapprocher de l'ode de 1556 : *Dieu vous gard* (ci-après). Quant au mot *rouhars*, il signifie roucoulants (cf. au tome VI, p. 138, vers 74).

5. Terme dialectal pour le hêtre. Cf. Montaigne, III, v (éd. Villey, t. III, p. 97).

Je mourois de plaisir voyant en ces beaus mois
Sortir de bon matin les chevreuilz hors des bois,
Et de voir fretiller dans le ciel l'alouëtte.

Je mourois de plaisir, où je meurs de soucy [1],
Ne voyant point les yeus d'une que je souhette
Seule, une heure en mes bras en ce bocage icy [2].

LXI

A pas mornes & lents seulet je me promene,
Non-challant de moi-mesme [3] : & quelque part que j'aille
Un importun penser me livre la bataille,
Et ma fiere ennemie au devant me ramene [4] :

Penser, un peu de treve, & permets que ma pene
Se soulage un petit, & tousjours ne me baille
Argument de pleurer pour une qui travaille
Sans relasche mon cœur, tant elle est inhumaine. [38]

10. *57-87* Desbusquer au matin le chevreil (*et* chevreuil) hors des bois (*67-87* du bois)

12-14. *78-87* Je mourrois de plaisir où je languis transy, Absent de la beauté qu'en ce bois (*84-87* ce pré) je souhaite. « Un demy jour d'absence est un an de soucy

LXI. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

3. *60-72* Un penser importun

---

1. C.-à-d. : alors que, au contraire, je meurs de souci.
2. Ce sonnet s'inspire de Sannazar, *Arcadia* (trad. de J. Martin, 1544, f° 42), passage cité dans mon *Ronsard poète lyrique*, p. 457. — Pour la variante du dernier vers, elle s'inspire (d'après Belleau) de ce vers de Théocrite : Οἱ δὲ ποθεῦντες ἐν ἤματι γηράσκουσι (*Idylle* XII, 2).
3. C.-à-d. : sans me « chaloir », sans me soucier de moi-même.
4. C.-à-d. : Et me ramène sous les yeux ma farouche ennemie. Idée commune chez Pétrarque, notamment dans les ss. *Solo e pensoso* et *Pien di quella* (tercets).

Ou si tu ne le fais, je te tromperay bien :
Je t'assure ma foy que tu perdras ta place
Bien-tost, car je mouray pour ruïner ton fort :
Puis, quand je seray mort, plus ne sentiray rien
(Tu m'auras beau pincer) que ta rigueur me face,
Ma dame, ni amour : car rien ne sent un mort [1].

LXII

Pourtant [2] si ta maitresse est un petit putain [3],
Tu ne dois pour cela te courrousser contre elle
Voudrois-tu bien hayr ton ami plus fidelle [4]
Pour estre un peu jureur, ou trop haut à la main [5] ?
Il ne faut prendre ainsi tous pechés à dedain [6],
Quand la faute en pechant n'est pas continuelle :
Puis il faut endurer d'une maitresse belle
Qui confesse sa faute, & s'en repent soudain.

9. *57* Et si tu | *60-72* Or' si tu
10. *60-72* Je t'assure, penser
11. *67-72* je mourray | *57-72* pour abatre ton fort
13. *57-72* Tu m'auras beau navrer

LXII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555 (et Rouen 1557). — Supprimé dès la réédition de Paris, 1557. — Reproduit pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1867, tome VIII, p. 142.

---

1. « Pris d'Anacréon » (note de Belleau). Ceci ne serait vrai que pour le dernier hémistiche, qui correspond à ce vers : Ὁ θανὼν οὐκ ἐπιθυμεῖ (n° 36 du recueil d'H. Estienne). Noter l'agencement défectueux des rimes dans le sizain, cause probable de la suppression du sonnet, déjà signalée ci-dessus, au sonnet XLVII.

2. Corrélatif de « pour cela » qui est au vers suivant.

3. C.-à-d. : un peu putain. V. le sonnet précédent, vers 6. On dit encore petit à petit, pour peu à peu. Cf. l'anglais *a little* (= un peu).

4. C.-à-d. : le plus fidèle. Construction du superlatif encore courante au XVIe siècle. Nous dirions aujourd'hui : ton plus fidèle ami.

5. Colère, prêt à frapper. Cf. Montaigne, *Art de conférer* : « Mais je romps paille avec celuy qui se tient si haut à la main. »

6. C.-à-d. : s'en indigner.

Tu me diras qu'honneste & gentille[1] est t'amie,
Et je te respondrai qu'honneste fut Cynthie,
L'amie de Properce en vers ingenieus,
Et si ne laissa pas de faire amour diverse[2].
Endure donc, Ami, car tu ne vaus pas mieus
Que Catulle valut, que Tibulle & Properce.

LXIII

Amour, voiant du ciel un pescheur sur la mer
Calla son aisle bas sur le bord du navire,
Puis il dit au pescheur : Je te pri que je tire [39]
Ton ret, qu'au fond de l'eau le plomb fait abymer[3].
Un daulphin, qui savoit le feu qui vient d'aimer,
Voiant Amour sur l'eau, à Tethis le va dire[4] :
Tethys, si quelque soing vous tient de vôtre empire,
Secourés-le, ou bien tost il est prest d'enflammer.

LXIII. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

7. 78-87 de nostre empire

8. *On lit* Secoure-le *et en* 57-72 Secouré-le (*éd. suiv. corr.*) | 78-87 il s'en va consumer

---

1. Même sens que ci-dessus, sonnet XXI, vers 6.

2. C.-à-d. : et pourtant, malgré tout, elle fit l'amour avec plusieurs hommes.

3. C.-à-d. : fait tomber dans l'abime.

4. Il s'agit de Téthys, personnification de la Mer, comme l'indique la graphie des vers 7 et 9, et non pas de Thétis, simple Néréide, mère d'Achille, comme on pourrait le croire d'après la graphie de la note suivante. « Il fait advertir Thetis par un dauphin, à l'imitation de la fable qu'en raconte Opian, qui dit que Neptune estant amoureus, et ne pouvant trouver sa dame qui se cachoit de lui, la recouvra par la diligence des dauphins, et pour recompance leur donna la vitesse sur tous les autres poissons, et encores je ne sçay quel instinct d'amour qui (pour qu'ils) portent aux hommes. Voy Opian et Pline en son second livre, 8. chap. » (note de Belleau). C'est aux *Halieutiques*, chant I, qu'Oppien raconte ce mythe, mais il se contente d'ajouter : « Ce bon office des fidèles dauphins leur valut la bienveillance de leur maître et l'honneur insigne qui est imprimé à leur race. »

Tethys laissa de peur sa caverne profonde,
Haussa le chef sur l'eau, & vit Amour sur l'onde
Qui peschoit à l'escart : las, dit el', mon nepveu [1],
Oustés-vous, ne brulés mes ondes, je vous prie :
N'aiés peur, dit Amour, car je n'ay plus de feu,
Tout le feu que j'avois est aus yeus de Marie [2].

LXIV

Calliste mon amy [3], je croi que je me meurs,
Je sens de trop aimer la fievre continue,
Qui de chaud, qui de froid jamais ne diminue,
Ainçois de pis en pis rengrege mes douleurs :
Plus je vueil refroidir mes bouillantes chaleurs,
Plus Amour les ralume : & plus je m'esvertue
De rechaufer mon froid, plus la froideur me tue,

11-12. *60-72* Puis elle s'écria : las ! Amour, mon nepveu, Ne bruslez de vos feus mes ondes, je vous prie | *78-87* Puis elle s'escria : Mon mignon, mon nepveu, Fuyez & ne bruslez mes ondes, je vous prie

13-14. *57-87* Ma tante, dit Amour, n'aiez peur de mon feu : Je le perdis hier dans les yeux de Marie

LXIV.—Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1-2. *67-87* Caliste, pour aymer je pense que je meurs, Je sens dedans mon sang la fievre continue

---

1. Comment Téthys peut-elle appeler l'Amour son « neveu » et celui-ci l'appeler sa « tante » (var. de 1557 et suiv.) ? Ces termes ne conviennent que s'il s'agit de la Néréide Thétis, née de la mer comme Aphrodite et considérée par conséquent comme sa sœur. Ronsard a confondu Téthys avec Thétis.

2. Source probable, un sonnet italien dans le goût des quattrocentistes (Tebaldeo, Serafino, etc.). Cf. Vianey, *op.* et *loc. cit.*

3. « Il écrit ce sonet à Caliste, fort docte, bien né et bien versé en l'une et l'autre langue » (note de Belleau). On connait de ce personnage des vers latins et français publiés dans le *Tumbeau de Jean Brinon* (1555), dont un exemplaire est à la Bibliothèque Mazarine, recueil factice 10.694 A. — Caliste fut tué à Paris en 1562 (d'après une addition à la susdite note dans les éditions posthumes).

Pour languir au meilleu de deux divers malheurs.
Un ardent apetit de joüir de l'aimée
Tient tellement mon ame en pensers alumée,
Et ces pensers douteus me font réver si fort,
Que diette, ne just, ni section de vene
Ne me sauroient garir, car de la seule mort
Depend, & non d'ailleurs, le secours de ma pene.

LXV

Je veus lire en trois jours l'Iliade d'Homere, [40]
Et pour-ce, Corydon, ferme bien l'huis sur moi [1] :
Si rien [2] me vient troubler, je t'asseure ma foi [3],
Tu sentiras combien pesante est ma colere.
Je ne veus seulement [4] que nôtre chambriere
Vienne faire mon lit, ou m'apreste de quoi
Je menge, car je veus demeurer à requoi [5]
Trois jours, pour faire apres un an de bonne chere.
Mais si quelcun venoit de la part de Cassandre,
Ouvre lui tost la porte, & ne le fais attendre :

8. *67-87* au millieu (*et* milieu)
11. *57-87* Et ces pensers fievreux
12. *84-87* Que diete, ne jus

LXV. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pieces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

6-8. *60-72* Vienne faire mon lit, ton compagnon, ny toi : Je veus trois jours entiers demeurer à requoi, Pour folastrer apres une sepmaine entiere

1. Il nomme ainsi son valet de chambre. Voir le tome VI, p. 102 et 174.
2. C.-à-d. : Si quelque chose (du latin *rem*).
3. Pour cette formule, v. ci-dessus, sonnet LXI, vers 10.
4. C.-à-d. : Je ne veux même pas.
5. Vieux mot qui signifie repos, tranquillité (du latin *requiem*).

11 Soudain entre en ma chambre, & me vien acoustrer[1],
Je veux tanseulement[2] à lui seul me monstrer :
Au reste, si un Dieu vouloit pour moi descendre
14 Du ciel, ferme la porte, & ne le laisse entrer[3].

LXVI

J'ai l'ame pour un lit de regrets si touchée,
Que nul, & fusse un Roy, ne fera que j'aprouche
Jamais de la maison, encor moins de la couche
4 Où je vy ma maitresse, au mois de May couchée[4].
Un somme languissant la tenoit mi-panchée
Dessus le coude droit, fermant sa belle bouche,
Et ses yeus, dans lesquels l'archer Amour se couche,
8 Ayant tousjours la fleche en la corde encochée[5].
Sa teste en ce beau mois, sans plus, estoit couverte
D'un riche escofion[6] ouvré de soie verte,
11 Où les Graces venoient à l'envy se nicher, [41]

12. *60-72* tant seulement

LXVI. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2-3. *78-87* Que nul homme jamais ne fera que j'approuche De la chambre amoureuse

8. *60-87* à la corde

---

1. C.-à-d. : viens m'habiller.
2. J'ai conservé cette graphie des deux premières éditions, la soudure des deux mots *tant* et *seulement* me semblant correspondre au latin *tantummodo* en un seul mot.
3. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, raison probable de la suppression de ce sonnet.
4. A rapprocher du sonnet XXXVII ci-dessus.
5. Noter ces huit rimes féminines de suite, à la mode italienne, et l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, qui n'a pas empêché Ronsard de conserver ce sonnet tel quel.
6. Coiffe qui retenait les cheveux en arrière.

Et dedans ses cheveux choysissoient leur demeure.
J'en ai tel souvenir que je voudrois qu'à l'heure
14 (Pour jamais n'y penser) son œil m'eust fait rocher[1].

LXVII

Douce, belle, gentille, & bien fleurente Rose,
Que tu es à bon droit à Venus consacrée,
Ta delicate odeur hommes & Dieus recrée,
4 Et bref, Rose, tu es belle sur toute chose.
La Grace pour son chef un chapellet[2] compose
De ta feuille, & tousjours sa gorge en est parée,
Et mille fois le jour la gaye Cytherée[3]
8 De ton eau, pour son fard, sa belle joue arrose.
Hé Dieu, que je suis aise alors que je te voi
Esclorre au point du jour sur l'espine à requoy[4],
11 Dedans quelque jardin pres d'un bois solitere!
De toi les Nymphes ont les coudes & le sein :

12. *78-87* Puis en ses beaux cheveux
14. *84-87* Mon cœur pour n'y penser fust devenu rocher

LXVII. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Douce, belle, amoureuse
2. *78-87* aux amours consacrée
5-8. *78-87* Marie pour son chef un beau bouquet compose De ta fueille, & tousjours sa teste en est parée : Tousjours ceste Angevine, unique Cytherée, Du parfum de ton eau sa jeune face arrose
9. *60-87* Ha Dieu
11. *78-87* Aux jardins de Bourgueil pres d'une eau solitaire

1. Comme le faisait la tête de Méduse. Cf. le tome IV, p. 12 et 35, et ci-dessus, sonnet LV.
2. C.-à-d. : une couronne; déjà vu ci-dessus, p. 8, vers 66.
3. Vénus, adorée à Cythère. C'est un adjectif calqué sur le latin *Cytherea* (cf. ci-dessus, sonnet II, vers 1).
4. Cf. ci-dessus, sonnet LXV, vers 7.

De toi l'Aurore emprunte & sa joue, & sa main [1],
14 Et son teint celle-là qui d'Amour est la mere [2].

LXVIII

R. Que dis-tu, que fais-tu, pensive tourterelle
Desus cest arbre sec ? T. Helas je me lamente.
R. Et pourquoi, di-le-moi ? T. De ma compagne absente,
4 Plus chere que ma vie. R. En quelle part est-elle ?
T. Un cruel oyselleur par glueuse cautelle [3]
L'a prise, & l'a tuée : & nuit & jour je chante
Son trespas dans ces bois, nommant la mort méchante
8 Qu'elle ne m'a tuée aveques ma fidelle [4]. [42]
R. Voudrois-tu bien mourir aveques ta compaigne ?
T. Oui, car aussi bien je languis de douleur,
11 Et toujours le regret de sa mort m'acompaigne.
R. O gentils oysellets, que vous estes heureus

14. *57* Et celle qui d'Amour se vente estre la mere | *60-72 texte primitif* | *78-87* Et son teint la beauté qu'on adore en Cythere

LXVIII. — Editions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *57-72* Las ! passant, je lamente | *78-87* Viateur, je lamente
3-4. *78-87* Pourquoy lamentes-tu ? T. Pour ma compagne absente, Dont je meurs de douleur
7. *60-72* Son trespas dans ce bois | *78-87* Ses obseques icy
9. *78-87* & suivre ta compagne
10-11. *78-87* Aussi bien je languis en ce bois tenebreux Où tousjours

---

1. Souvenir d'Homère : ῥοδοδάκτυλος Ἠώς.
2. A rapprocher d'un autre éloge de la Rose, ci-après, p. 189, ode *A Guillaume Aubert.*
3. C.-à-d. : par un piège à la glu.
4. Noter ces huit rimes féminines de suite et l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, comme au sonnet LXVI ci-dessus. Tout ce début rappelle Virgile, *Georg.*, IV, 511 et suiv. : Qualis populea mœrens...

D'aimer si constamment, qu'heureus est vôtre cœur,
Qui, sans point varier, est tousjours amoureus[1] !

LXIX

Le sang fut bien maudit de ceste horrible face[2]
Qui premier[3] engendra les serpens venimeus :
Helene, tu devois quand tu marchas sus eus,
Non sans plus les arner[4], mais en perdre la race[5].
Nous estions l'autre jour dans une verte place,

13. *On lit* constemment (*éd. suiv. corr.*)

13-14. *78* A loyaument aimer vostre cœur nous enseigne, Qui mourant & vivant est tousjours amoureux | *84-87* Nature d'elle mesme à l'amour vous enseigne, Qui mourez & vivez fideles amoureux

LXIX. — Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572 ; (1er livre), 1578 à 1587 et éd. suiv.

1. *57-60* de la Gorgonne face | *67-72* de la hydeuse face | *78-87 texte de 57*

3-4. *57* Tu ne deivois, Helene, en marchant de sur eux Seulement les arner | *60* Tu ne devois, Helene, en marchant de sur eus Leurs (*sic*) ecraser les rains | *67-72 texte de 57* | *78-87* Ha ! tu devois, Helene, en marchant desus eux, Non ecraser leurs reins, mais en perdre la race

5. *60* pres d'une verte | *67-87* en une verte

---

1. Ce dernier tercet vient de Sannazar, *Arcadia*, prosa settima (trad. J. Martin, p. 42). — Noter l'absence d'alternance dans le genre de ses rimes, corrigée par la variante.

2. La tête de la Gorgone, comme l'indique la variante. Cf. Ovide, *Mét.*, IV, 616 et suiv.

3. Adjectif adverbial, déjà vu ci-dessus plusieurs fois.

4. Terme dialectal pour *ereiner*, c. à-d. écraser, briser les reins. Cf. l'*Hymne de Henry II*, vers 199.

5. Les vers 3 et 4 font allusion à un passage de Nicandre, *Theriaca*, vers 309 et suiv. « où il raconte qu'Helene et son mary Menelas retournans de Troie vindrent surgir à une des bouches du Nil, qui depuis fut nommée Canope du nom de son gouverneur de navires, lequel voulant aller dormir, de fortune rencontra sur le sable un serpent... qui le mordit et finablement le tua. Helene, marrie de la mort de son pilote, accourut vitement et de colere écrasa de ses piés le dos de ce serpent... Depuis cette heure là les serpens ont tousjours sinueusement glissé à dos rompu » (note de Belleau).

Cuillants, m'amie [1] & moi, les fraiziers savoureux,
Un pot de cresme estoit au meillieu de nous deux,
Et sur le jonc du laict treluisant comme glace [2].
Quand un villain serpent, de venin tout couvert,
Par ne sçai quel malheur sortit d'un buisson vert
Contre le pied de celle à qui je fais service,
Pour la blesser à mort de son venin infect :
Et lors je m'écriay, pensant qu'il nous eut faict
Moi, un second Orphée, & elle, une Eurydice [3].

Traduction du sonet precedent par Jan d'Aurat

CHORIAMBICI ALCAÏCI [43]

O quàm teter erat monstrificae sanguis imaginis,
Primus letiferos qui peperit reptilium greges !
Hos calcans, Helene, debueras non modo frangere
Spinam, sed penitus progeniem perdere perfidam.
Cum nos forte solo colligeremus viridi simul
Nuper, nostra Cassandra & cupiens perditè ego illius,
Suavi fraga sapore : in medio staret & ollula

6. *78-87* des bouquets odoreux
8. *60-72* cailloté comme glace | *78-87* Et du laict sur du jonc cailloté comme glace
9. *84-87* Quand un serpent tortu
10. *On lit* maleur *jusqu'en 60* (*éd. suiv. corr.*)
12. *78-87* Tout le cœur me gela, voyant ce monstre infait

---

1. Dans la traduction latine qui suit ce sonnet, Dorat a rendu *m'amie* par *nostra Cassandra*. Il s'agit donc de Cassandre Salviati, si ce n'est pas de la pure littérature. Au reste, après avoir figuré de 1560 à 1572 au 2e livre des *Amours*, consacré à Marie, ce sonnet prit place au 1er livre, consacré à Cassandre.

2. Mets favori de Ronsard. Cf. ci-dessus, sonnet XIII, vers 12, et l'odelette de 1554 *J'ai l'esprit tout ennuié* (tome VI, p. 106).

3. Allusion à un passage de Virgile, *Georg.*, IV, 457 et suiv., et d'Ovide, *Mét.*, X, début.

Lactis plena cremore, atque gelu quod vitrei modo
Lucens lac habuit juncolae textile fiscinae :
Tunc horrenda veneno gravidi forma rubo exilit
Anguis, nescio qua sorte mala, qui illius in pedem
Cui me dedideram servitiumque omne simul meum,
Infesto ruit acer cupiens laedere aculeo.
Hic mox vociferans exilio, scilicet hoc timens
Ne nostram effigiem fortè novans efficeret fera
Ex illa Eurydicen alteram, at ex me miserum Orpheum.

LXX

Marie, tout ainsi que vous m'avés tourné
Mon sens, & ma raison, par vôtre voix subtile,
Ainsi m'avés tourné mon grave premier stile,
Qui pour chanter si bas n'estoit point destiné [1] :
Aumoins si vous m'aviés, pour ma perte, donné
Congé de manier vôtre cuisse gentile,
Ou si à mes baisers vous n'estiés dificile,
Je n'eusse regretté mon stile abandonné. [44]

LXX. — ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et suiv.

2. *60-87* Ma raison qui de libre est maintenant servile
4. *60-87* n'estoit point ordonné
7. *60-84* Ou bien si vous estiez à mes desirs facile
6-7. *87* Non un Empire enflé de mainte riche ville, Mais un petit baiser, recompense facille

---

1. « Il s'excuse en ce sonet d'avoir changé de façon d'écrire en cette seconde partie. » Belleau, écrivant cette note pour l'édition collective de 1560, désigne ainsi la seconde partie des *Amours*, composée non seulement des pièces de la *Continuation* de 1555, mais encore des pièces de la *Nouvelle Continuation des Amours* de 1556. Dans les éditions posthumes, on lit cette addition, due sans doute à l'un des exécuteurs testamentaires de Ronsard, soit Binet, soit Galland : « Toutefois quelques-uns des plus gaillards esprits de ce siecle, et des mieux appris, ont estimé ces Amours de Marie, pour leur nayve simplicité, plus beaux et plus amoureux que ceux de Cassandre, et ceux d'Helene les plus beaux et les mieux polis de tous. Mais ils se trompent du tout. »

Las, ce qui plus me deut [1], c'est que vous n'êtes pas
Contente de me voir ainsi parler si bas,
Qui soulois m'élever d'une muse hautaine :
Mais, me rendant à vous, vous me manquez de foy,
Et si me traités mal, & sans m'outer de peine
Tousjours vous me liés, & triomphés de moi [2].

LA ROSE,

A GUILLAUME AUBERT POITEVIN [3].

Imitation d'Anacreon [4].

Verson ces Roses prés ce vin,
Prés de ce vin verson ces Roses
Et boyvon l'un à l'autre, à fin
Qu'au cœur noz tristesses encloses
Prennent en boyvant quelque fin.

10. *On lit* me vouloir (*corrigé aux errata*)

13. *60-87* Sans m'oter (*et* oster).

9-14. *78-87* Las ! ce qui plus me deult c'est que n'estes contante De voir que ma Muse est si basse & si rampante, Qui souloit apporter aux François un effroy : Mais vostre peu d'amour ma loyauté tourmente, Et sans aucun espoir d'une meilleure attente Tousjours vous me liez & triomphez de moy

ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre: *57 supprime* Imitation d'Anacreon | *60-87* Ode *sans plus*

1-2. *87* Verson ces Roses en ce vin, En ce bon vin verson ces Roses

---

1. Graphie phonétique pour *deult* (de douloir), comme l'indique la variante.

2. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain, corrigée dans la variante.

3. Avocat poète, traducteur du 12e livre de l'*Amadis de Gaule*, grand ami de Du Bellay et éditeur de ses Œuvres (v. H. Chamard, thèse sur *Joachim du Bellay*, p. 489 et suiv.). On trouvera plus loin le blason du *Ciron* adressé par lui à Ronsard.

4. Cette ode est une « contamination » de deux pièces anacréontiques Τὸ ῥόδον τὸ τῶν Ἐρώτων et Στεφανηφόρου (n°s 5 et 53 du recueil d'H. Estienne). Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 591.

La belle Rose du printans,
Aubert, amonneste les hommes
Passer joyeusement le tans,
Et pendant que jeunes nous sommes
Esbatre la fleur de noz ans.
Car ainsi qu'elle defleurist
A bas en une matinée,
Ainsi nôtre age se flestrist
Las ! & en moins d'une journée
Le printans d'un homme perist[1]. [45]
Ne vei-tu pas hyer Brinon
Parlant, & faisant bonne chere,
Lequel aujourd'huy n'est sinon
Qu'un peu de poudre en une biere,
Qui de lui n'a rien que le nom[2] ?
Nul ne derobe son trespas,
Charon serre tout en sa nasse,
Rois & pauvres tombent là bas[3] :
Mais ce pendant le tems se passe,
Rose, & je ne te chante pas[4].

7. *On lit* Aubret *ainsi qu'au titre (corrigé aux errata)* | *78-87* admoneste
11-12. *67-87* Tout ainsi qu'elle défleurist Fanie en une matinée
18. *67-87* Qui las ! au-jourd'huy

---

1. Richelet, annotateur des Odes en 1604, signale ici une imitation de Martial, épigramme *Sextantes, Calliste*... Je crois plutôt à un souvenir d'Ovide, *Ars amat.*, II, 115 et suiv., ou d'Ausone, idylle des *Roses*, fin. Cf. l'ode fameuse de Ronsard, *Mignonne allon voir* (tome V, p. 196). Voir encore ci-dessus l'ode *A Monsieur d'Orleans*, p. 57, vers 31 et suiv.
2. Il s'agit de Jean Brinon, conseiller au Parlement de Paris, qui mourut prématurément en mars ou avril 1555. Voir le tome VI, p. 135 et 270, et mon *Ronsard poète lyrique*, p. 133 et suiv.
3. Souvenir d'Horace, *Carm.*, II, 3, fin (à Dellius, *Aequam memento*) ; II, 14, vers 9 et suiv. (à Postumus, *Eheu, fugaces*).
4. Souvenir de Virgile, *Géorg.*, III, 284.

La Rose est l'honeur d'un pourpris [1],
La Rose est des fleurs la plus belle,
Et de sur toutes ha le pris :
C'est pour cela que je l'apelle
La violette de Cypris [2].
La Rose est le bouquet d'Amour
La Rose est le jeu des Charites [3],
La Rose est pleine tout au tour, [46]
Au matin, de perles eslites
Qu'elle emprunte du point du jour [4].
La Rose est le parfun des Dieux
La Rose est l'honneur des pucelles,
Qui leur sein beaucoup aiment mieus
Enrichir de Roses nouvelles
Que d'un or, tant soit precieux.
Est-il rien sans elle de beau ?
La Rose embelist toutes choses,
Venus de Roses a la peau,
Et l'Aurore a les doigz de Roses [5],
Et le front le Soleil nouveau.
Les Nimphes de Rose ont le sein,
Les coudes, les flancs, & les hanches,
Hébé de Roses a la main,

26. *J'ai conservé la graphie* honeur, *bien qu'elle soit unique dans le recueil et qu'elle ait disparu des éd. suiv.*
28. *67-87* Et dessus toutes a le prix
33-34. *60-87* La Rose blanchit tout autour Au matin de perles petites

---

1. Ici commence l'imitation de l'ode anacréontique : Στεφανηφόρου...
2. C.-à-d. la fleur préférée de Vénus, « car anciennement l'Italie préférait la violette à la Rose », dit Richelet, qui nous renvoie à Pline, *H. N.*, livre XXI, chap. XI.
3. Prononcer Kharites, du grec Χάριτες, les Graces.
4. Encore un souvenir d'Ausone, idylle des *Roses*, début.
5. Ce vers qui semble inspiré d'Homère vient directement de l'ode anacréontique susdite, vers 20 : Ῥοδοδάκτυλος μὲν Ἠώς.

Et les Charites, tant soient blanches,
Ont le front de Roses tout plain.
On dit que Bacus la planta
Quand elle devint cramoisie
Du beau sang qui l'ansanglanta [1],
Et qu'en nouveau don à s'amie
Ariadne la presenta [2] :
Et que lui, pris de la beauté
De ses belles fueilles vermeilles,
Sans elles n'a jamais esté,
Quand en chemise sous les treilles
Il boit au plus chaud de l'Esté [3].

51-55. 57-87 *remplacent cette strophe par celle-ci :* Que le mien en soit couronné, Ce m'est un laurier de victoire : Sus, apellon le deus fois né, Le bon pere, & le faison boire, De ces (87 cent) Roses environné

56-57. 57-87 Bacus espris de la beauté Des Roses aux fueilles vermeilles

59. *On lit* trailles *jusqu'en 67 (éd. suiv. corr.)*

60. *67-71 par erreur* Boit au plus chaud | *72-78* Beuvoit | *84-87 texte primitif*

---

1. Pour le sang auquel la rose doit sa couleur, il y a trois traditions : 1° Selon Bion, *Idylle* I, 64, c'est du sang d'Adonis que naquit la rose, et l'anémone des larmes d'Aphrodite (Vénus) ; cf. Servius, Comm. à Virgile, *Buc.* X, 18 : « Multi miseratione Veneris in rosam conversum (Adonidem) dicunt. » 2° Selon Philostrate, *Epist.* IV, c'est du sang de Vénus, piquée par une épine en courant au secours d'Adonis. 3° Selon le pseudo-Ausone, *Idylle* VI, c'est du sang d'Eros (l'Amour).

2. C.-à-d. : et qu'il la présenta à son amie Ariane. Selon Philostrate, décrivant un tableau (*Imagines*, I, 14, 2), Bacchus se présenta à Ariane portant une couronne de roses. Je dois cette référence, ainsi que celles de la note précédente, à l'obligeance de mon collègue André Boulanger, qui a bien voulu ajouter : « Je ne crois pas qu'il existe un texte antique où il soit dit que Bacchus a planté la rose et l'a offerte à Ariane. Mais puisqu'il avait sur la tête une couronne de roses lorsqu'il se présenta à Ariane et que par ailleurs nous savons qu'il lui fit don d'une couronne, il est permis de penser que Ronsard a accommodé la légende. » Ailleurs, ci-dessus s. LIX, Ronsard a couronné Bacchus de lierre devant Ariane.

3. A rapprocher de la fin d'une ode des *Meslanges* (tome VI, p. 176 et la note) et de ce passage d'Ovide, *Fastes*, V, 345 :

> Bacchus amat flores : Baccho placuisse coronam
> Ex Ariadnaeo sidere nosse potes.

La rose est très souvent associée à la légende de Bacchus : cf. Lenormant,

IMITATION D'ANACREON [1] [47]

L'un dit la prise des murailles
De Thebe [2] & l'autre les batailles
De Troye [3], mais j'ay entrepris
De dire comme je fus pris :
Ny nef, pieton, ny chevalier
Ne m'ont point rendu prisonnier.
Qui donc a perdu ma franchise ?
Un nouveau scadron furieus
D'amoureaux, armé des beaux yeus
De ma Dame, a causé ma prise.

DU GREC DE D'AURAT [4].

Celui qui veut sçavoir
Combien de feu j'endure
Dans le cœur, pour avoir
Une maitresse dure,

Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1573. — Supprimé en 1578. — Reproduit pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1857, tome II, p. 487.

Titre. *57 supprime le titre* | *60-73* Ode *sans plus*

Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — Supprimé dès 1560. — Reproduit pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1867, tome VIII, p. 143.

---

article *Bacchus*, dans le Dictionnaire des Antiquités de Saglio, I, p. 623. Voir encore Ch. Joret, *La rose dans l'Antiquité et au Moyen Age* (1892).

1. Paraphrase de l'ode anacréontique Σὺ μὲν λέγεις τὰ Θήβης (no 16 du recueil d'Henri Estienne).

2. Thèbes en Béotie. Cf. Eschyle, *les Sept chefs devant Thèbes*, et Stace, *la Thébaïde*.

3. Homère, dans l'*Iliade*.

4. J'ai vainement cherché le modèle de cette pièce dans les *Poematia* de Dorat (1586) et même dans le *Farrago poematum* de Léger du Chesne (1560), qui contient d'autres pièces de Dorat.

Contemple de mon cors
La peau toute halée,
Sans couleur par dehors
Comme cendre brulée.
Et, m'aiant ainsi veu
Mon feu pourra comprendre, [48]
Car la grandeur d'un feu
Se cognoist à la cendre.

IMITATION DE BION POÈTE GREC [1].

VERS DE NEUF A DIX SYLLABES [2].

Chere Vesper, lumiere dorée
De la belle Venus Cytherée [3],
Vesper, dont la belle clarté luit

ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *57 supprime* Imitation de Bion poete grec | *60-84* Ode *sans plus* | *87* Ode, de neuf à dix syllabes

1. *78-87* Brune Vesper, lumiere dorée

2. *78* De la Deesse Cytherée (*vers faux*) | *84* O Vesper honneur de la serée | *87* De la belle Royne Cythérée

---

1. Cette indication prouve que c'était une innovation rythmique. Ronsard l'employa probablement apres avoir lu l'*Art poétique* de Peletier, où celui-ci avait paru regretter que les Français n'eussent jamais fait usage de ce mètre (2e livre, chap. Des Vers français, début; v. la réédition par A. Boulanger, p. 153) ; j'ai fait cette remarque dès 1901 (*Rev. de la Ren.*, I, p. 260). Il désigne, d'ailleurs, ici par « vers de dix syllabes » ceux qui ont une rime féminine (v. ci-dessus, sonnet XXVIII, note 1).

2. C'est en effet la paraphrase de l'idylle XVI de Bion : Ἕσπερε τᾶς ἐρατᾶς, conservée par Stobée dans son *Florilège*, section LXIII, περὶ Ἀφροδίτης πανδήμου. Ronsard y a fait d'heureux changements et ajouté les vers 14-17. En outre, le vers impair qu'il a adopté, « un peu gauche, un peu inquiet et égaré », lui donne l'allure d'une « chanson du fou », dit E. Faguet, qui a vu là une « intuition de grand artiste » (*Seiz. siècle*, p. 278).

3. Adjectif calqué sur le latin *Cytherea*. V. ci-dessus ss. II et LXVII.

Autant sur les astres de la nuit
Que reluist par de sur toi la Lune[1].
O claire image de la nuit brune,
En lieu du beau Croissant, tout ce soir
Donne lumiere, & te laisse choir
Bien tard dedans la marine source.
  Je ne veus larron ouster la bourse
A quelque amant, ou comme un meschant
Volleur, devalizer un marchant :
Je veus aller outre la riviere
Voir m'amie[2] : mais sans ta lumiere
Je ne puis mon voiage achever,
Pour ce, haste toi de te lever,
Et de ta belle nuitale flamme
Eclaire au feu d'amour qui m'enflame[3].

IMITATION D'ANACREON[4]. [49]

Je suis homme né pour mourir,
Je suis bien seur que du trespas

6. *On lit* clair image (*éd. suiv. corr.*)
9. *On lit* en la marine (*corrigé aux errata*)
16. *57-84* Sors doncque de l'eau pour te lever | *87* De bonne heure veuilles te lever

Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1584. — Supprimé en 1587. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées*, 1609 et éd. suiv.
Titre. *57 supprime le titre* | *60-84* Ode *sans plus*

1. Déjà vu ci-dessus, au sonnet VIII.
2. Cf. une page de l'*Hymne des Daimons* : Un soir vers la minuict (vers 347 et suiv.), au tome VIII.
3. A rapprocher la paraphrase de la même idylle grecque due à Ant. de Baif, livre II de ses *Amours diverses* : De l'aimable Cypris ô lumiere dorée..., et un sonnet de Ronsard, au *Bocage* de 1554 : Cache pour cette nuit ta corne, bonne Lune (tome VI, p. 54).
4. C'est la paraphrase de l'ode Ἐπειὴ βροτός... (recueil d'H. Estienne, n° 24).

Je ne me saurois secourir
Que poudre je n'aille là-bas [1].
Je cognois bien les ans que j'ay,
Mais ceus qui me doivent venir,
Bons ou mauvais, je ne les sçai,
Ny quand mon age doit finir.
Pour-ce fuiés vous-en, esmoi,
Qui rongés mon cœur à tous cous,
Fuiés vous-en bien loing de moi,
Je n'ai que faire avecques vous.
Aumoins avant que trespasser,
Que je puisse à mon aize un jour
Jouër, sauter, rire, & dancer,
Avecque Bacus, & Amour [2].

ODE

A Remy Belleau [3].

Belleau, s'il est loisible aus nouveaus d'inventer
Cela que les plus vieus n'ont pas osé chanter [4],
Je dirois voluntiers que l'amour n'a point d'aisles, [50]

Éditions : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Odes 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.
Titre. *60-87* Ode *sans plus*
1. *67-87* Belleau, s'il est permis aux hommes d'inventer
3. *84-87* Je dirois hardiment

1. Sans que j'aille en poussière aux Enfers (syntaxe latine : *quin* et le subjonctif).

2. Cette pièce fut supprimée in extremis très probablement pour raison de métrique (toutes les rimes sont masculines).

3. Sur ce poète voir les tomes V, p. 180, et VI, p. 83, notes. On lira plus loin trois blasons adressés par lui à Ronsard : l'*Heure*, la *Cerise*, l'*Escargot*.

4. « Les plus vieux » sont les poètes grecs et latins. — Ronsard imite même lorsqu'il prétend ne devoir l'invention qu'à lui-même ; les trois vers suivants viennent en effet de Properce, II, XII, 13-16.

Las ! car s'il en avoit, s'ebranlant dessus elles
De mon cœur quelquesfois se pourroit absenter.

Il n'a point d'arc aussi, & le feint-on rüer
Des fleches à grand tort : il a voulu müer
Son arc en harquebouze, on le sent à l'épreuve :
Car pour le coup d'un trait [1] si grand feu ne se treuve
Autour du cœur blessé, qu'il le puisse tüer

Comme le feu d'un plomb : ou bien si le trait peut
Engendrer quelque feu, si esse qu'il n'emeut
Au dedans de la playe une si grande flame
Qui puisse d'une ardeur hors du cors chasser l'ame,
Qui moins d'un coup de trait que d'un plombet se deut [2].

Donques, ou je me trompe, ou l'amour n'est archer,
Il est harquebouzier : & qui voudra chercher
Comme il tire, aille voir les beaus yeus de Cassandre :
Tout soudain, de cent pas il lui fera comprendre
Si d'un plomb ou d'un trait les cœurs il veut toucher.

Il fait de ses beaus yeus son plombet enflammé,
Sa pouldre de sa grace & en ce point armé
Il sort à la campaigne [3] à l'entour de sa bouche,
Dans ses cheveux frisez il dresse l'écarmouche,
Et de son sein il fait son rempart enfermé [4].

4. *67-78* Helas! s'il en avoit | *84-87* S'il en avoit au dos
8. *78-87* harquebuze
10. *87* Autour du cœur navré
11-15. *60-87 suppriment cette strophe*
17. *78-87* harquebuzier
20. *57-87* il vient toucher
23. *67 par erreur* Semer *pour* Se met à la campagne | *71-84* Se jette à la campagne | *87* Se jette à la conqueste
25. *67-87* Et du sein d'elle

1. C.-à-d. : le coup qui vient du trait lancé par l'arc.
2. Graphie phonétique, pour *deult* (de douloir, se plaindre). Cf. ci-dessus, s. LXX, vers 9.
3. C.-à-d. : il entre en campagne (terme militaire).
4. Richelet rapproche cette fin d'une pièce du poete napolitain Ange-

ODE

A NICOLAS DENIZOT DU MANS[1]. [51]

Cinq jours sont ja passés, Denizot mon amy,
Que Cassandre malade en repos n'a dormy :
Tu sçais combien son mal de douleur me consomme,
Allon dedans les pretz que ta Sarte & mon Loir[2]
Baignent, & s'il te plait faison nostre devoir
De cuillir des pavotz, qui sont sacrez au Somme.

Ha mon Dieu que j'en voy, ces pretz en sont tous plains,
Chargeon-en nostre sein, noz manches, & noz mains.
Nous en avons assez : aporte du lyerre,
Puis de gazons herbus maçonne un autel vert,
Et l'entournant sept fois, ayant le chef couvert

ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1584 ; (Elegies), 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-84* Ode *sans plus* | *87* Elegie *sans plus*

2. *78-87* Que ma Dame malade

4-5. *60-87* Allon dedans les pretz (*87* piller les champs) de la (*67-87* ta) Sarte & du Loir, Et d'une triste main faison nostre devoir

7. *87* ces champs

11. *67-87* Trois fois tourne à l'entour, & d'un chef descouvert

---

rian » qui a chanté une Caelia dans son *Erotopaegnion* : « Dedans Angerian se lit mesme application des beautez de sa maistresse aux armes d'Amour ». Il s'agit du *De se ipso et amore dialogus*, vers 7 et suiv. :

Numquid nullus amor ? nullus, sed forma nitorque
Pulcher amor, roseae plena pharetra genae,
Spicula solares oculi, manus alba favillae,
Et risus Charites verbaque veris opes,
Aurea plectra comae, tandem ferit illa tenetque
Illa arcum, & flammas, nec mihi parcit, amo.

1. Sur ce poète, voir le tome III, p. 47, 177 à 182.

2. Cassandre Salviati habitant dans la vallée du Loir, il ne peut s'agir que des prés baignés par le Loir, si la pièce n'est pas de la pure littérature. Quoique voisines (cf. le tome III, p. 177), les deux rivières sont trop éloignées l'une de l'autre pour que ce vers puisse être pris à la lettre.

Dy ces motz apres moi, regardant contre terre [1] :
Somme, fils de la Nuit & de Lethe oublieux [2],
Pere, Alme, nourrissier des hommes & des Dieux [3],
De qui l'aisle en volant espend une gelée
Sur l'humide cerveau, & bien qu'il fust remply
D'amour ou de procés, tu l'assoupis d'oubly,
Et charmes pour un tems sa tristesse sillée [4].
Tu enserres les yeus de tous les animaus
D'un lien fait d'airain : de ceus-là qui des eaus
Douces & de la mer coupent l'humide voye,
Et de ceus empennés apris à bien voler, [52]
Et de ceus-là qu'on laisse en pasturage aller,
Et de ceus qui aus bois se nourrissent de proye [5].
Sans ton secours mouroit tout ce grand monde icy :
C'est pour-ce qu'on t'apelle Alme, Dely-soucy,
Donne-vie, Ouste-soin [6] : c'est toi qui amonneste'

14. *84-87* Pere alme
17. *67-87* D'amour & de procés
20. *67-87* de tous ceux qui des eaux
23. *67-87* Et de tous ceux qu'on laisse
24. *78-87* au bois
25. *71-87* mourroit
26. *84-87* C'est pourquoy l'on t'appelle
27. *67-84* Oste-soing : ton pouvoir amonneste | *87* oste-soin : ta semblance admoneste

---

1. Souvenir d'Horace, *Carm.*, I, XIX, fin. — Cf. le début d'une ode de 1550 « de la convalescence d'un sien ami » (tome II, p. 40).

2. C.-à-d. : du fleuve Léthé, qui fait oublier. Ronsard l'appelle ailleurs « le grand fleuve oblivieux » (tome II, p. 122) ; ce mot a le sens actif, comme en latin *obliviosus*, sur lequel il est calqué.

3. Ce début d'invocation est imité de Lucrèce (livre I, début). — Le mot « alme », calqué sur le latin *almus*, veut dire nourricier. Il revient plus loin au vers 26. Voir le tome IV, p. 61, note 3.

4. Pour ce mot, v. ci-dessus le sonnet XXIII, vers 11. Il est ici attribut et signifie : qui est sillée par toi.

5. Cette énumération est encore un souvenir de Lucrèce, I, 17 et suiv., ou bien de Virgile, *En.* IV, 525 et suiv.

6. Ces adjectifs composés viennent des *Hymnes Orphiques* (parfum du Sommeil). Voir l'édition des *Orphica* par Eug. Abel. — Voir aussi Ovide, *Mét.*, XI, 603 et suiv.

De contempler la mort, quand tu nous viens toucher
Du bout de ton pavot les yeus, pour les boucher,
Et quand d'un flot Lethé [1] tu noas baignes la teste.

Tu es du vueil des Dieux prophete & messager :
C'est toi qui en dormant à l'homme fais songer
Son sort bon ou mauvais, & si nous estions sages,
Sages non seulement, mais aussi gens de bien,
Rien ne nous aviendroit que nous ne sceussions bien
Lon tems devant le fait, instruits de tes présages.

O Somme, ô grand Daimon, ô l'utille repos
De tout ame qui vit : pren à gré ces pavots,
Cet encens, cette manne, & vien desous ton aisle
Couver un peu les yeus, les temples [2], & le front
De Cassandre malade, & d'un sommeil profond,
Toutesfois reveillable, alege le mal d'elle [3].

C'est assez, Denizot, exaucé je me sens,
Le feu de son bon gré a pris dedans l'encens [4],
Et ne sçai quel Daimon [5] ha la manne lechée : [53]
Retournon au logis, le cœur me bat d'espoir,
Et prophette me dit que nous la pourons voir
Sinon du tout garie, au moins bien allegée.

39. *On lit* ancens *(j'ai corrigé d'après le vers 44 et les éd. suiv.)*
41. *78-87* De ma Dame malade
44. *84-87* De son bon gré la flamme est prise dans l'encens
47. *57-87* Qui prophete me dit

---

1. Adjectif calqué sur le latin *Lethaeus*, pour Léthéen. Cf. ci-dessus les odes *A la Roine*, vers 6, et *A Mr le Dauphin*, vers 177.

2. Forme primitive du mot tempes, du latin *tempora*.

3. Rapprocher de celle-ci une autre prière au Somme (tome II, p. 122).

4. Cf. Virgile, *Buc.* VIII, 105-106.

5. Ici, comme au vers 37, ce mot veut dire esprit, génie de l'air, comme le grec δαίμων, sur lequel il est calqué. Cf. l'*Hymne des Daimons*, au tome VIII.

TRADUCTION

DE QUELQUES ÉPIGRAMMES GRECS, SUR LA JENISSE D'ÆRAIN DE MYRON EXCELLENTEMENT BIEN GRAVÉE [1].

A FRANÇOIS DE REVERGAT [2].

Pasteur, il ne faut que tu viennes
Amener tes vaches icy,
De peur qu'au soir avec les tiennes
Tu ne renmenes cette-cy.

Autre.

Je n'ay de vache la figure [3],
Mais Miron m'atachant me mit
De sur ce pilier, par dépit
Que j'avois mangé sa pasture.

Autre.

Je suis la vache de Myron,
Bouvier, & non pas feinte image,
Pique mes flancs d'un aiguillon,
Et me menes en labourage.

ÉDITIONS : *Contin. des Amours*, 1555, 1557 (Paris). — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre), 1560 ; (1er livre), 1567 à 1578 ; (Gayetez), 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-73* A Marc-Antoine de Muret | *78-87 suppriment* excellentement bien gravée *et la dédicace*

4. *67-72* Tu ne rammenes | *78* r'emmenes | *84-87* renmenes

7. *67-87* Dessus ce pillier

---

1. Mis pour sculptée. — Ces « épigrammes » se trouvent dans l'*Anthologie grecque*, section des Epigrammes descriptives, comprises entre le n° 713 et le n° 739 (de l'édition Jacobs). Ronsard a pu consulter aussi des traductions latines de ces piècettes dans les recueils de deux poètes qu'il a imités ailleurs : Ausone, *Epigr.* LVIII-LXVIII, et Calcagninus, *Carm.*, lib. II.

2. Sur ce personnage, v. le tome VI, p. 122, note.

3. On attend plutôt : J'ai d'une vache la figure.

Autre.

Pourquoy, Myron, m'as tu fait stable [54]
Sur ce pilier, ne veus-tu pas
Me descendre, & mener là bas
Avec les autres en l'estable ?

Autre.

Si un veau m'avise, il crira,
Si un toreau, il m'aimera :
Et si c'est un pasteur champestre,
Aus chams me voudra mener paistre.

Autre.

Bien que sur ce pilier je sois
Par Myron en airain pourtraite,
Comme les bœufs je mugirois
S'il m'avoit une langue faite.

Autre.

Un tan, en voyant la figure
De cette vache, fut moqué :
Je n'ay jamais (dit il) piqué
Vache qui eust la peau si dure.

Autre.

Icy Myron me tient serrée,
Sur moi frapent les pastoureaux,
Cuidans que je sois demeurée
Apres le reste des toreaux.

Autre.

Veau, pourquoi viens tu seulet [55]
Soubs mon ventre pour teter ?
L'art ne m'a voulu prester
Dans les mammelles du lait.

15. *On lit* & me mener (*ce qui fausse le vers ; éd. suiv. corr.*)
34. *78-87* Sus mon ventre

Autre.

Pourquoi esse que tu m'enserres,
Myron, sur ce pilier taillé ?
Si tu m'eusses un joug baillé,
Je t'eusse labouré tes terres.

Autre.

Pourveu qu'on ne mette la main
Sur mon cuir, quoy qu'on me regarde
De pres, ou de loin, on n'a garde
De dire que je sois d'ærain.

Autre.

Un pasteur m'avoit oubliée,
Dans les pretz de Myron l'autrhier,
Qui par vengeance m'a liée
Des quatre pieds sur ce pilier.

Autre.

Si Myron mes pieds ne detache,
Dessus ce pilier je mouray,
S'il les detache, je courai [1]
Par les fleurs comme une autre vache.

GAYETÉ [2]

A qui donnai-je ces sornettes
Et ces mignardes chansonnettes ?
.... (Voir tome V, p. 3)

39. *On lit* un jong (*éd. suiv. corr.*)
42. *84-87* Sur mon dos
45-48. *57-87 suppriment ce quatrain*
50-51. *71-87* je mourray... je courray

1. Graphie phonétique pour : je mourrai, je courrai.
2. Cette « gayeté » et les trois suivantes, dont je ne donne que les premiers vers, avaient déjà paru en 1553, dans le *Livret de Folastries*. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome V de la présente édition. Sur les raisons de Ronsard pour avoir changé leur nom, v. l'Introduction de ce même tome, p. XIX et XX.

GAYETÉ

Au vieil tems que l'enfant de Rhée
N'avoit la terre dedorée
. . . . (Voir tome V, p. 35)

GAYETÉ

Enfant de quatre ans, combien
Ta petitesse a de bien
. . . . (*Id.*, p. 38)

GAYETÉ

Assez vraiment on ne revere
Les divines bourdes d'Homere
. . . . (*Id.*, p. 42)

L'HEURE

PAR REMI BELLEAU, A P. DE RONSARD [1].

Dieu te gard, fille heritiere
De ce Faucheur orguilleux,
Et la fidelle portiere
De l'Olympe sourcilleux,
Qui retiens sous la cadance
De tes pas la violance
De ce grand Tour merveilleus.
Dieu te gard, gente Déesse
Au pié lentement glissant,
O qu'heureuse est ta paresse,
Qui ne va point finissant !

1. Ce blason et les suivants ont été faits à l'imitation de ceux de Ronsard (voir le tome VI, p. 83, 89, 92 et 135). Belleau avait déjà adressé à Ronsard celui du *Papillon* en 1554 (*id.*, p. 97).

O Dieu, qu'heureuse est ta fuitte
Au regard de l'entresuitte
De nôtre âge perissant !
Bien que tu sois paresseuse
La plus qui soit dans les cieux,
Lon te tient la plus heureuse
Qui soit entre tous les Dieux :
Car tu n'es jamais sugette
Faire ainsi qu'une planette [67]
Un grand tour laborieux.
O que ta course est fuittive
Que le tems n'atrappe pas,
Mais à l'homme trop hative
Pour lui donner le trespas,
Qui soudain le mets au monde,
Puis soudain dans la noire onde
Le fais ombre de là bas.
Toute la force, & la grace
Du ciel se remire en toi,
Et la violente audace
Du tems ne gist qu'en ta foi,
Qui te rend obeissance,
Pour cacher son inconstance,
Sous la rigueur de ta loi.
C'est ton vol lent qui raporte
Sur ses ælles le bon heur
Du ciel, c'est lui qui rend morte
Peu à peu nôtre douleur,
Nous contentant d'asseurance,
Ou repaissant d'esperance,
Pour franchir nôtre malheur.
Toute la trouppe admirable [68]
Des feux brillans dans les cieux,
Point ou peu se rend traitable
Et familiere à noz yeux,
Comme toi, qui nous ordonnes

Tout en tout, & qui nous donnes
Nostre pis & nostre mieus.
   Comme toi, qui aux clotures
D'un ivoire, ou d'un cristal,
Tranches les jours par mesures,
Sous un mouvement egal,
Tant fut l'ame curieuse
Et la main ingenieuse
Pour animer un metal!
   Comme toi, qui du bocage
Retires le bucheron,
Le pasteur du pasturage,
Des vignes le vigneron,
Le peintre de la peinture,
L'ecriveur de l'ecriture,
Des forges le forgeron.
   Comme toi, qui tousjours veilles
Proche du lit de Ronsard,
Et sans cesse le reveilles,
Affin que d'un nouvel art [69]
Et d'une nouvelle adresse
Il flechisse la rudesse
De sa Cassandre qui l'ard.
   Sois-lui donc favorable,
Lente Déesse aus pieds mous,
Ren-lui Cassandre traitable :
» Amour favorise à tous,
» Pourveu qu'on le puisse prendre
» Sus l'heure qu'il veut entendre
» A nous rire d'un œil dous.
   Retien la course amoureuse
De son âge dous-coulant,
De ta main industrieuse,
Qui au cheval pié-volant
Donne le frain, & le donte,
Quand dispos le Soleil monte

Dans son char estincellant.
  Mais pendant que je te chante
Je grisonne, & pers la vois,
Et toi mille fois mourante
Tu renais autant de fois,
Sans qu'en la mort tu sejournes,
Car en mourant tu retournes, [70]
Et sans retour je m'en-vois.

LA CERISE
DE REMI BELLEAU DU PERCHE, A P. DE RONSARD.

C'est à vous de chanter les fleurs,
Les bourgeons, & les espiz meurs,
Le beau gazouillis des fontaines,
Et le bigarement des plaines,
Qui estes les plus favoris
D'Apollon & le mieus apris :
Quant à moi rien plus je n'atente
Sinon chanter l'honneur de l'ente
De la Cerise, & son beau teint
Dont celui de m'amye est teint [1].
  Sus donc, Déesses jardinieres,
Nymphes fruitieres, cerisieres,
Sus donc, des vers soupirés moi
Pour la vanter comme je doi.
  Rien ne se trouve plus semblable
Au cours de la Lune muable.
Rien plus n'imite son labeur
Que ce fruit avant qui [2] soit meur.
  Tantost pâlle, tantost vermeille, [71]
Tantost vers la terre sommeille,

1. Belleau ajouta plus tard à ce début un morceau de 98 vers (v. l'éd. de ses *Œuvres* par Marty-Laveaux, tome I, p. 71).
2. Graphie phonétique pour : qu'il.

Tantost au ciel leve son cours,
Tantost vieillist en son decours.
Quand le soleil mouille sa tresse
Dans l'Océan, elle se dresse.
Le jour, la nuit egallement
Ell' prend teinture en un moment.
  Ainsi ce dous fruit prend naissance
Prend sa rondeur, prend sa croissance
Prend le beau vermillon qui teint
La couleur palle de son teint.
  O sage & gentille nature
Qui contrains dessous la clôture
D'une tant delicate peau
Une gelée, une douce eau,
Une eau confitte, une eau sucrée,
Une glere si bien serrée
De petis rameux entrelas!
Qu'à bon droit l'on ne diroit pas
Que la nature bien aprise
N'eust beaucoup plus en la Cerise
Pris de plaisir, qu'en autre fruit
Que de sa grace nous produit.
  A t'elle pas, en sauvegarde
De son espece, mis en garde
Le noyau dans un osselet, [72]
Dedans un vase rondelet,
Clos serré dans une vouture
Faitte en si juste architecture
Que rien ne semble imiter mieux
Ce grand tour surpandu des cieux?
  Les autres fruicts en leur semence
Retiennent une mesme essence,
Mesme just, & mesme couleur,
Mesme bourgeon, & mesme fleur:
Mais la Cerise verdelette,
Palle, vermeille, rondelette,

La Cerise & le cerisier,
La merise & le merisier
(Que j'aime autant qu'aime ma Dame
Le soing qu'elle donne à mon ame,
Que la rose aime le matin,
Et la pucelle son tetin)
Est en liqueur plus differente
Que la marine en sa tourmente,
En son teinct plus que l'arc au ciel,
En douceur plus que le rous miel.
L'une est pour adoucir doucette,
L'autre pour enaigrir aigrette,
Seche-freche pour moderer,
Aigre-douce pour temperer
L'aigreur & la douceur ensemble [73]
Du fievreux alteré qui tremble.
Bref elle a mille alegemens
A mille dangereus tourmens.
Ou soit que meure sur la branche
En son courail elle se panche,
Ou soit qu'en l'arriere saison
Cuitte se garde en la maison,
Ou bien confitte, elle recrée
L'estommac d'une humeur sucrée,
Donnant au sain contentement
Et au malade allegement.
Mon Dieu, mon Dieu quel plaisir esse,
Accompaigné de sa maitresse,
Librement à l'ombre se voir
D'un cerisier, & de s'asseoir
Dessus l'herbe, encor' blondissante
D'une perlette rousoiante !
Et de main forte rabaisser
Une branche pour lui laisser
Cuillir de sa levre tendrette
La Cerise encor verdelette !

Puis apres de la mesme main
Doucement decouvrir son sein
Pour baiser la sienne jumelle
De sa ronde & blanche mamelle :
Puis lui dire en baisottant, [74]
La caressant, la mignottant,
Cachés vostre beau sein, mignonne
Cachés, cachés, las ! il m'étonne,
Ja me faisant mort devenir,
Par l'outrage d'un souvenir,
Que j'ai de ce marbre qui tremble,
De cette Cerise, qui semble
Rougir sur un mont jumelet
Fait de deux demi-rons de lait,
Par qui ma liberté ravie
Dedaigne maintenant la vie,
Par qui je cesse de sonner
Celle que je te veus donner,
Mon Ronsard : or' que redevable
Je te sois, si sui-je excusable [1]
Par une extréme affection
D'avoir changé de passion :
Mais en meilleure souvenance
Ne pouvoit tomber ma cadance,
Pour adoucir le contre-son
De ma rude & longue chanson.
Si l'auras-tu : mais je t'asseure
Qu'el' n'est pas encore assés meure,
El' sent encores la verdeur,
N'aiant ny le teint, ny l'odeur :
Mais pour tromper la pouriture, [75]
S'il te plaist, par la confiture
De ton saint miel Hymettien,
De ton cristal Pegasien

1. C.-à-d. : Quoique je te sois redevable, cependant je suis excusable.

Qui sort de ta bouche sacrée,
Tu la rendras toute sucrée :
Affin que par toi meurissant
On ne la trouve pourissant.
Si tu le fais, je n'ai pas crainte
Ny des frimas, ny de l'atteinte
Des coups d'un orage gresleux,
Ny du Ronge-tout orguilleux,
Ny d'une mordante gelée,
Ny de la gourmande volée
D'un noir escadron d'étourneaux,
Ny du bec des petits moineaux.
Telle qu'elle est, je te la donne
D'aussi bon cœur que ta mignonne
T'en a plusieurs fois envoié
Pour ton estomac, dévoié
D'estre courbé dessus le livre,
Pour la faire à jamais revivre.

LE CIRON

DE G. AUBERT [1], A P. DE RONSARD & A R. BELLEAU. [76]

Mes vers ne sont assés tonnans
Pour les gros frellons bourdonnans,
Ny mes rimes assés bruyantes
Pour les grenouilles gazouillantes,
Trop humble seroit ma chanson
Pour le superbe limaçon,
Et des fromis [2] la noire bande
Un guidon plus hardi demande [3].
A toi, Ronsard, à toi, Belleau,

1. Sur ce personnage, v. ci-dessus l'ode de *la Rose*, qui lui est dédiée.
2. Cette graphie, que l'on retrouve plus loin au vers 75, est pour formi; même métathèse que dans fromage, pour formage.
3. Allusion aux blasons de ces animaux composés par Ronsard et Belleau (v. le tome V, p. 83, 89, 92, et ci-après, p. 216).

Je quitte ce pesant fardeau,
Qui de vos lyres immortelles
Vous egallés aus neuf pucelles :
Quant à moi, contant je seray
De beaucoup moins, & chanteray
Un Ciron qui souvent entame
La peau douillette de ma Dame.
  Ciron joli, Ciron mignard,
Ciron gay, Ciron fretillart,
Qui d'ebene as la teste noire,
Et l'estomac de fin yvoire,
De cristal l'un & l'autre flanc
Et le reste d'albastre blanc : [77]
O que j'estime fortunée
Ta naissance & ta destinée !
Ah combien je suis envieux
De tes plaisirs delicieux !
  Nous hommes naissons d'immondices,
Et tu ne nais que de delices,
De plaisir, & de gayeté,
Et de lascive oisiveté
Entre les mains mignardelettes
Des tendrelettes pucellettes [1].
  Comme les yvres moucherons
Tu ne loges aus environs
D'un muy, & comme les grenouilles
Dans le bourbier tu ne gazouilles,
Et dans les trous ne te nourris,
Comme les rats, & les souris :
Ainçois tant que ta vie est vie,
Ta demeure belle & jolie
Est située sur les lieus
Les plus plaisans & gracieus

1. Ces vers qui reviennent comme un refrain à intervalles irréguliers rappellent tout à fait ceux de la première « folastrie » de Ronsard (voir le tome V, p. 7 et suiv.).

Qui soient dans les mains blanchelettes
Des tendrelettes pucellettes.
O dous sejour, logis heureus,
Logis plaisant, & amoureus !
O douce maison, & heureuse,
Maison plaisante, & amoureuse ! [78]
Mais ce logis tant precieus
N'est fait par un art ocieus,
Ains quand le Ciron sort en vie
Soudainement il le charie,
Et tire un sillon tout entier
En forme de petit sentier :
Puis sur un bout dresse sa chaise
Où il se repose à son aise,
Et là sejourne clair & beau,
Comme le polaire flambeau,
Qui loin de la marine source
Reluist en la queue de l'Ourse.
Dirai-je encores les apas
Dont tu prens, Ciron, tes repas ?
Tu laisses aus Dieux l'ambrosie,
Le nectar, & la malvoisie,
Aus Frellons tu laisses le miel,
Les épis aus oyseaus du ciel,
Et les rosées matinalles
Aus Papillons, & aus Cigalles,
Et les bourgeons fraichement nés
Aus Escargotz emmaisonnés :
Mais tu te pais d'une viande
Trop plus delicate & friande,
C'est de l'humeur des mains tendrettes
Des tendrelettes pucellettes. [79]
Comme les Fromis ménagiers
Tu ne vis en mille dangiers
Qu'un cheval ou une autre beste
Du pié t'écarbouille la teste,

Ou qu'on te frape en un buisson
D'un coup de trait, comme un pinson :
Ainsi que la mouche importune
Tu ne crains point que la fortune
Te face apast des hirondeaux,
Ou des pipians passereaus :
Ains en pais de seureté plene
Tu vis sans travail, & sans pene,
Plein de repos, vuide d'ennuy
Et de tout mal, comme celuy
Qui est seur es mains tendrelettes
Des blanchelettes pucellettes.
  Aussi croy-je que ton bon heur
Feit long tems tenir en honneur
(S'il m'est permis d'ainsi le dire)
Chés les Perses le nom de Cire[1] :
Car ils empruntoient les grans noms
De Cire des petits cirons,
Comme aussi feirent la Sirie,
Et la Surie, & l'Assirie.
  Epicure semblablement,
Voyant à l'œil evidamment, [80]
Alors qu'une ardeur demangeante
Luy causoit aus mains quelque fante,
Qu'en te mettant dedans, soudain
Tu faisois rejoindre sa main,
Fermant la partie trenchée
Par certaine vertu cachée,
Estima que tout l'univers
Fut basti de cirons divers
(Qu'autrement atomes il nomme)
Qui s'acrochans en une somme
Pesle-mesle, front contre front,
Maçonnoient tout ce monde rond :

1. Allusion aux rois de Perse qui portent le nom de Cyrus.

Tant avoit peu [1] l'experience
Vers lui, Ciron, de ta puissance !
Mais quand en ce mortel sejour
Tu pers la lumiere du jour,
Ton sepulcre n'est en la terre,
Ny en l'eau, ny sous une pierre,
Ni en quelque bord estrangier
Comme le cors d'un naufragier :
Ains il est es mains blanchelettes
Des tendrelettes pucellettes,
Ton cors gisant au mesme lieu
Qui bien seroit digne d'un Dieu :
O si je rendois ainsi l'ame
Dedans le giron de ma Dame, [81]
O que j'aurois de reconfort
En une tant heureuse mort !
Or' pour avoir mis en memoire,
Petit Ciron, ta grande gloire,
Je te pri' n'outrager la peau
De mon Ronsard, ny de Belleau,
Affin que tu ne les amuses [2]
A se grater, lors que leurs muses
Entonnent les celestes vers
Qui vollent par tout l'univers :
Ainsi les épingles pointues
Puissent toutes estre moussues,
Et les éguilles s'epointer,
Quand elles te voudront ôter
D'entre les mains mignardelettes
Des tendrelettes pucellettes.

1. C.-à-d. : Tant avait pu. Sur cette graphie du son *u*, très fréquente au XVIe s., cf. Brunot, *Hist. de la langue fr.*, II, 264.
2. C.-à-d. : tu ne les occupes (sens courant au XVIe siècle).

L'ESCARGOT

de Remi Belleau, à P. de Ronsard.

Puis que je sçai qu'as en estime
Le petit labeur de ma rime,
Point je ne veux estre de ceux
Qui sont au mestier paresseux
Dont ils tiennent la congnoissance,
Et en cachent l'expérience : [82]
Vraiment je ne veux estre tel,
Car à l'exercice immortel
Des Muses j'emploirai ma peine,
Pour chercher l'immortelle veine
Et le sourgeon du cler ruisseau,
Qui roule du double couppeau
Du Parnasse, affin que j'abreuve,
Quelquefois estant sur la greuve
De mon petit Roume argentin,
Qui flotte d'un pli serpentin,
Recherchant ton Loir, pour l'hommage
Qui[1] lui doit de son voisinage,
Ma langue, pour mieux entonner
Le fredon que je veus sonner
Sur mon Luc, de la douce flamme
Qui fait un brasier de mon ame,
Et de l'honneur que je te doi
Pour l'amitié que j'ay de toi.
  Toutesfois attendant que l'heure
T'en aura l'épreuve meilleure
Mis en main, je te veus tailler
Une limasse, & l'émailler
Au compas, comme la nature
En a tortillé la ceinture,

1. Graphie phonétique pour : Qu'il.

Comme au pli d'un petit cerceau
En bosse en a fait le vaisseau, [83]
Le vaisseau que je veus élire
Pour le vanter dessus ma lire.
C'est donc toi, cornu limasson,
Qui veus étonner ma chanson,
C'est toi, c'est toi race cousine
De la brigade Titannine,
Qui voulut écheler les cieux
Pour mettre en routte[1] les haults dieux.
Il t'en souvient de l'entreprise
Et de la victoire conquise
Contre vous, car le bras vangeur
De vôtre sang fut le changeur[2],
Quant pour eternizer la gloire
De telle conquise victoire,
En signal du sot jugement
Qu'ils avoient fait ensemblement
D'oser égaller leur puissance
A l'immortelle resistance
De leurs harnois & de leurs os,
Il en tira les escargotz,
Que voiés encor de la terre
Leur mere (mocquant le tonnerre,
La corne droite, bien armés)
Contre le ciel naistre animés.
N'esse pas contre la tempeste
Que portés brave sus la teste [84]
Le morion bien escaillé,
Bien cizelé, bien émaillé,

1. C.-à-d. : en déroute. Cf. ci-dessus, *Odes*, dédicace générale *Au Roy*, vers 5.

2. On lit : De nótre sang, fut le changeur. Tel quel le passage est incompréhensible. J'ai donc corrigé « nótre » en « vótre » et supprimé la virgule, ce qui donne ce sens très clair : « le bras vengeur (de Jupiter) fut le changeur de votre sang ; de Titans il fit de vous des escargots ». La suite confirme cette interprétation.

Et comme race opiniatre
Que cherchés encor à combatre
La marque des vieus fondemens
Et les superbes bastimens ?
Grimpant à-mont pour faire eschelle,
Pensant que soit la citadelle
Dont Encelade foudroié,
S'aterra menu poudroié,
Comme par l'esclat d'un tonnerre
S'empoudre le bois & la pierre,
Ou comme le flanc d'un rampart
A coups de balle se depart ?
  Puis d'une deux-fois double corne,
Brave, tu rampes sur la borne
De quelque Olympe sourcilleux,
Ou d'un Pelion orguilleux,
Semblant defier la menace
De Juppiter par ton audace.
  Mais helas ! tout en un moment
Au seul soupirer d'un dous vent
Tremblant de peur, ta laide trongne
Dans sa coquille se renfrongne,
Craignant le foudre punissant [85]
Que darde son bras rougissant.
  O sotte race outrecuidée
Que la fureur avoit guidée,
Non la raison, pour aprocher
Celui qui la fist trébucher
D'un clin d'œil ! telle est sa puissance
Contre l'humaine outrecuidance,
Telle est la rigueur de ses mains
Contre la force des humains.
  Cela vraiment nous doit aprendre
De n'oser jamais entreprendre,
De n'oser jamais attenter
Chose contraire à Juppiter.

Où tendoit leur sotte avanture,
Que pour combattre la nature,
Qui par un certain mouvement
A sur nous tout commandement ?
  Aussi le sang & le carnage
De leur sort, tesmoigne la rage,
La grand' colere & la fureur
De Bacus brave avancoureur.
Quant à dos & teste baissée
En peau de lion herissée,
A coups d'ongles, à coups de dens
Tout pesle-mesle entra dedans,
Et de la rencontre premiere
S'atacque à l'aparance fiere [86]
Du grand Rhete, qui repoussa
De tel effort qu'il l'enfonça,
Et mort estandu sur la place
Empoudra sa sanglante face,
Sans mille, ausquels pour s'aprocher,
L'ame & le sang leur fist cracher.
  Et c'est pourquoi, pere indontable,
Cette vermine miserable,
Pour plus traistrement se vanger,
Encor' aujourd'hui vient ronger
L'espoir, & la vineuse attente
Du gemmeux bourgeon de ta plante.
  Aussi pour te vanger je veux
En faire un sacrifice d'eus,
Dressant un triomphe en memoire
De la brave & gente victoire,
Comme jadis l'on sanglanta
Le couteau du bouc qui brouta
Le verd tendron de la ramée
Du beau sep de ta vigne aymée [1].

1. Cf. le tome VI de la présente édition, p. 181, note.

Tu seras donc vif arraché
Hors de la cosque & embroché
A cest echallas pour trophée,
Où pandra ta chair étouffée
Dans la terre premierement,
Qui produist tel enfantement [87]
Et telle outrageuse vermine
Qui ronge la grappe Erboisine [1].
Les armes je les garderai,
Et puis je les derouillerai,
S'il te plaist pour servir d'augette,
Ronsard, à ta gente Alouette
Ou (si tu le veus ramager)
A ton Roussignol passager [2],
Qui d'une vois doucement rare
Pleure encor la couche barbare,
L'outrage, le tort inhumain
Que forfist la cruelle main
Du traitre ravisseur Terée
Aux chastes feux de Cytherée [3].

GAYETÉ [4] [88]

J'ay vescu deus mois ou trois
Plus fortuné que les rois

.. .. (Voir tome V, p. 17)

1. Peut-être mis pour Arboisine, de la ville d'Arbois dans le Jura, connue pour ses bons vins. Belleau remplaça plus tard ce mot par Angevine.

2. Allusion à deux odes de Ronsard (voir le tome VI, p. 71 et 245).

3. Pour le mythe de Térée, Philomele et Procne, qui revient à satiété chez les poètes de la Pléiade, v. Ovide, *Mét.*, VI, 438 et suiv.

4. Cette « gayeté », dont je ne donne que les premiers vers, avait déjà paru en 1553, dans le *Livret de folastries.* Voir son texte et ses variantes au tome V de la présente édition et pour le changement de nom l'Introduction du même tome, p. XIX et XX.

FAUTES APERÇEÜES EN L'IMPRESSION [92]

Suyvant le privilege du Roy, octroyé à P. de Ronsard Vandomois, il est permis à Vincent Sertenas, & à Jean Dallier Marchans Libraires demourans à Paris, d'imprimer, ou faire imprimer la Continuation des amours dudict Ronsard, jusques au terme de six ans finis & accomplis, à commencer du jour que ladicte Continuation sera achevée d'imprimer, comme il appert par un transport que ledict de Ronsard en a fait ausdicts Vincent Sertenas, & Jean Dallier.

NOVVELLE CONTINVATION des Amours de P. de Ronſard, Vendomois.



A PARIS,

Pour Vincent Sertenas Libraire, tenant ſa boutique en la gallerie, par ou lon va à la Chancellerie, & en la Rue neufue noſtre Dame, à l'enſeigne Sainct Iean l'Euangeliſte.

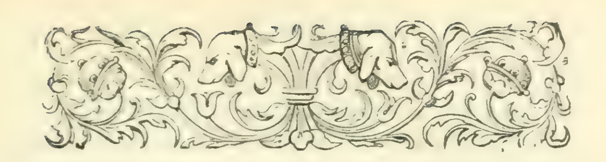
1556.

Auec priuilege.

Fac-similé du titre de la première édition.

Suyvant le priuilege du Roy, octroyé à P. de Ronsard Vandomois.

Il est permis à Vincent Sertenas, & à Jean Dallier Marchans libraires demourans à Paris, d'imprimer, ou faire imprimer la Nouvelle Continuation des amours dudict Ronsard, jusques au terme de cinq ans finis & accomplis, à commencer du jour que ladicte Continuation sera achevée d'imprimer, Comme il appert par un transport que ledict de Ronsard en a fait ausdicts Vincent Sertenas, & Jean Dallier.



NOUVELLE CONTINUATION DES AMOURS DE P. DE RONSARD, VANDOMOIS.

A JEAN DE MOREL, AMBRUNOIS, MARESCHAL ORDINAIRE DES LOGIS DE LA ROYNE [1].

ELEGIE

Quand le fameux Jason & la fleur de la Grece [2],
Portant leur mere au doz [3], passerent la sech'resse

ÉDITIONS : *Nouvelle Continuation des Amours*, 1556 ; *Continuation de Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poëmes, 4e livre), 1560 ; (id., 3e livre), 1567 à 1573 ; (id., 1er livre), 1578 ; (id., 2e livre), 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-73* Au Seigneur J. de Morel, gentilhomme Ambrunois, de la maison de la Roine mere du Roy | *78* A Jehan de Morel, gentilhomme Ambrunois, Elegie | *84* Discours à Jean Morel, Ambrunois | *87* A Jean Morel, Ambrunois

2. *60* la secheresse (*éd. suiv. corr. par le texte primitif*)

1-4. *84-87* Quand Jason & la fleur de la meilleure (*87* vaillante) Grece Portans leur mere au dos, surmonterent la presse Des sablons de Libye, & à force de bras La pousserent au lac le parrain de Pallas

1. Sur ce personnage, qui fut un des protecteurs de Ronsard à la Cour dans les premières années de sa carrière, v. le tome III, p. 157, note, et la thèse du professeur américain Samuel Will. Ronsard lui avait dédié en 1555 l'*Hymne du Ciel* (v. le tome VIII).

2. Note marginale : « Les Argonautes, la fleur & l'eslite de tous les Grecz. Pour l'intelligence de ceste Elegie, voyés Pindare en sa 4e ode des Pythies [str. 2 et 9] & Apolloine en son 4e des Argonautes [vers 1325 à 1387] ».

3. Note marginale : « Leur mere, la navire des Argonautes ». Ronsard avait déjà dit dans une ode *Aux sœurs Seymour* :

De l'ardente Lybie, & à force de bras
La pousserent au lac qui surnomma Palas [1],
Triton le Dieu de l'eau decouvrant jusqu'aux costes
Son beau corps monstrueux, pour caresser ses hostes
Leur donna le present le premier qu'il trouva :
Ce fut un verd gazon de terre, qu'il leva
En haste l'arrachant de son rivage mesme,
Et le mit en la main de l'Argonaute Eupheme,
Qui joyeux le receut, bien qu'il ne pensast pas
Que ceste motte fust (comme c'estoit) grand cas [2].
Or' la nuict il songea, qu'une doulce rousée
De lait avoit par tout ceste motte arrousée,
Qu'il tenoit cherement embrassée en son sein,
Et qu'elle se changeoit en fille soubz sa main,
Et que luy tout ardent de la grand' beauté d'elle
Acolloit par amour cette jeune pucelle,
Qui sembloit dans le lict piteusement crier
Comme une de quinze ans que lon va marier.
Eupheme à son reveil ne perdit la memoire
Du songe merveilleux qu'il n'avoit osé croire
Davant qu'il appellast à son conseil Jason,
Et luy eust dict le songe avenu du gazon [3].

4. *78* le parrain de Pallas
12. *On lit jusqu'en 67* comme s'estoit (*éd. suiv. corr.*)
14. *57* De l'air (*éd. suiv. corr. par le texte primitif*)

Ce jeune peuple estranger
Qui devoit par la Lybie
Porter sa mere affoiblie.

Voir le tome III, p. 44, et la note.

1. Le lac Triton, voisin de la petite Syrte. Pallas, venue là tout de suite après sa naissance, prit le nom de *Tritonis* ou *Tritonia* (Lucain, *Phars.*, IX, 350 et suiv.). Cf. ci-dessus, l'ode *A Mgr d'Angoulesme*, vers 163.

2. C.-à-d. : fût un cadeau d'importance.

3. Note marginale : « Gazon est une motte de terre avecq' l'herbe, des Latins ditte *cespes* ».

Lors Jason luy respond : O Dieux ! que tel augure
Promect d'heur & de bien à ta race future !
Jette moy cette motte, au profond de la mer,
Les Dieux incontinent la feront transformer
En isle, qui sera la Tresbelle nommée,
There, de tes enfans nourrice renommée [1],
De tes nobles enfans, qui feront jusqu'aux Cieux
De bouche en bouche aller leurs faictz victorieux.
Lors la motte fut mise à l'abandon de l'onde,
Dont une isle se feit la plus belle du Monde.
Ainsi, mon cher Morel, la fleur de mes amys,
Je t'ay offert le don le premier qui s'est mis
De fortune en ma main, afin qu'en quelque sorte
Je descouvrisse au jour l'amour que je te porte,
Comme voulant trop mieux te donner seulement
Un don qui fust petit, que rien totallement,
A toy qui as esgard au cœur de la personne,
Et non à la valleur du present qu'on te donne [2].
Or' ce petit labeur que je consacre tien,
Est de petite montre, & je le sçay tresbien,
Mais certes il n'est pas si petit que lon pense :
Peult estre qu'il vault mieux que la grosse apparence
De ces tomes enflez, qui n'ont rien dedans eux
Que des vers sourcilleux, & de gros motz venteux,
Empoulez, & masquez, où rien ne se descœuvre
Que l'arrogant jargon d'un ambicieux œuvre.

33. *78-87* Lors il jetta la motte
48. *57* des gros mots
47-48. *60-87* De ces tomes enflez, de gloire convoiteux, Qui sont fardez de mots sourcilleux & vanteux

---

1. Note marginale : « De cette motte de terre Libyenne, jectée en la mer Ægée se forma une isle apellée des Grecz *Callisti*, c'est à dire la tresbelle, & depuis fut nommée Thera, en laquelle habiterent les enfants d'Eupheme, l'un des Argonautes. Appolloine, 4 ».
2. Cf. ci-dessus, la dédicace générale des *Odes*.

Ne vois-tu ces chasteaux jusqu'au Ciel eslevez
Tomber tousjours davant qu'ils soient parachevez?
S'ils ne tumbent du tout, voluntiers quelque pierre
Tousjours de quelque part trebuche contre terre,
Et pendant que la salle ou la cuisine on faict,
D'autre cousté la chambre ou la viz se defaict [1].
Je te confesse bien que le fleuve de Seine
A le cours grand & long, mais tousjours il atraine
Avec soy de la fange, & ses plictz recourbez
Sans estre jamais netz, sont tousjours embourbez :
» Un petit ruisselet a tousjours l'onde nette,
Aussi le papillon & la gentille avette [2]
Y vont puiser de l'eau, & non en ces torrens
Qui tonnent d'un grand bruict par les roches courans [3] :
De beaux petitz sonnetz, belles chansons petites,
Des petitz vers bien faictz sont les fleurs des Charites [4],
Des Sœurs, & d'Apollon, qui ne daignent aymer
Ceux qui chantent une œuvre aussi grand que la mer,
Sans rive ny sans fond, de tempestes armée,
Et qui jamais ne dort tranquille ny calmée [5].

56. *60-87* ou la tour se defait

61-63. *87* C'est pourquoy de Ceres les ministres Melisses, Voulans de leur Deesse orner les sacrifices, Puisent en la fontaine

65-66. *57-87* Petits sonets bien faits, belles chansons petites, Petits discours gentils, sont les fleurs des Charites

---

1. La tour contenant l'escalier en vis ou en limaçon. Cf. Joinville, CXIX. § 607 : « il tenoient lour parlement en une viz qui descendoit de l'une chambre en l'autre ».

2. L'abeille. Le mot Melisses dans la variante a le même sens. Cf. ci-dessus l'ode de l' « Amour piqué » : *Le petit enfant Amour*, vers 32 et les notes.

3. Boileau pensera de même, *A. P.*, I, 137 : J'aime mieux un ruisseau...

4. Prononcer Kharites, du grec Χάριτες, les Graces.

5. Profession de foi littéraire qui contraste siguliérement avec l'épître au lecteur des *Odes* de 1550 (voir le tome I, p. 47 et suiv.). V. ci-dessus l'Introduction.

Peult estre que ce livre un jour se formera
En vive renommée, & vollant semera
Tes honneurs par le Monde, & ceulx dont ton espose
Sa pudique maison divinement dispose [1],
Et ne vouldra souffrir que la depite mort
Emporte avec le corps voz noms oultre le bord
Qu'on ne peult repasser, si ce n'est par la barque
Des vers, qui font oultrage à la cruelle Parque.
Mais tout ainsi, Morel, que par les beaux pourpris,
Ou par les champs qui sont diversement fleuris,
On voit errer l'abeille, & de ses cuisselettes
Ne prendre egallement des pretz toutes fleurettes,
Mais avecq' prevoience un jugement elle a
De cuillir ceste cy, & laisser cette-là :
Ainsin en fueilletant ce mien petit ouvrage,
Tu scauras bien trier (comme prudent & sage)
Les vers qui seront folz, amoureux, esventez,
D'avecq' ceux qui seront plus gravement chantez,
Et plus dignes de toy, qui n'as l'oreille attaincte
Sinon des chastes vers d'une Muse tressaincte,
Qui parle sagement, & qui point ne rougist [2]

73-74. *78-87* ton espouse... d'artifice dispouse
82. *60* de prets (*éd. suiv. corr. par le texte primitif*)
84. *60-87* De cueillir ceste cy
85. *57-78* Ainsi | *84-87 graphie primitive*
86. *60, 78-87* bien tirer | *67-73 texte primitif*
90. *78-87* de chastes vers

---

1. Antoinette de Loynes, femme des plus cultivées, ainsi que ses trois filles, Camille, Lucrece et Diane, surnommées « les trois perles du seizième siècle ». La maison de Jean Morel, rue Saint-André des Arcs, était le rendez-vous de tous les beaux esprits de l'époque. Cf. Scevole de Sainte-Marthe, *Elogia*, III, xii; Chamard, *J. du Bellay*, p. 290 et suiv.

2. C.-à-d. : qui ne fait pas rougir. Il ressort de ce passage que Morel n'avait pas dû goûter les *Folastrie* . Ainsi que Nicolas Denisot et Robert de la Haye, il devait attendre de Ronsard des poésies d'inspiration religieuse et élevée.

De honte ny l'auteur, ny celluy qui la list.
Le sujet amoureux que maintenant je traicte
Ne me veult conceder une plume discrette,
Qui, sans choix, me faict dire ore mal, ore bien,
Ainsi qu'Amour le veut, qui m'a rendu tout sien :
Immitant en ce poinct Nature ingenieuse,
Qui mect en mesme pré une herbe venimeuse
Tout aupres d'une bonne, & mect dedans les Cieux
Un astre qui est bon pres d'un malicieux :
Et mesmes Juppiter le bien & le mal donne
De ses pipes là hault à chacune personne [1],
Afin qu'homme ne soit parfaict en ce bas lieu :
» Car la perfection appartient seule à Dieu [2].

IN CONTINUATIONEM AMORUM RONSARDI,

Io. Auratus.

Continuetur Amor solo tibi carmine tantum
Ronsarde, in teneros luxuriesque modos,
Dum tener hic versus Musis tua corda severis
Preparet, aut illis ante gravata levet.
Tu quoque missa tibi dum perlegis ista, Morelle,
Non inconcessi carmina plena joci,
Pone supercilium paulisper, & excute rugas
Dum peragit lusus Musa jocosa suos.
Si non ista levem placeant tibi propter Amorem,
At placeant propter vatis amicitiam.

98. *78-87* en mesme prée
101-104. *78-87 guillemettent ces quatre vers.*

1. Les tonneaux, d'où, selon Homère, Jupiter nous verse les biens et les maux, *Iliade*, XXIV, 527 et suiv. Déjà vu ci-dessus, *Odes*, p. 22.
2. C.-à-d. : seulement à Dieu. Noter l'emploi indifférent des noms de Jupiter et de Dieu, comme dans l'*Hymne de la Justice* (v. le tome VIII).

Quem tu certus amas, tibi carmen & ejus ametur,
Seu graviora canat, seu leviora tibi.
Quantumvis gravitas reliqua servetur in omni
Vita, vos faciant carmina sola leves [1].

ELEGIE [1 r°]

Au beuf qui tout le jour a trainé la charue
On oste au soir le joug quand la nuict est venue,
Et mis dedans l'estable est pensé doucement,
Soulageant son travail par un bon traitement.
Quand le cheval guerrier, courant aux bordz de Pise
Des jeux Olympiens a la gloire conquise,
Et que son corps poudreux des joustes de cinq ans [2]
Il a bien nettoyé dans les flotz Alpheans [3],
Plus son ventre vieillard son maistre n'esperonne,
Mais luy oste le frain, & liberté luy donne.
Quand un soldat a fait es guerres son effort
Pour gaigner la bataille, ou pour fausser un fort [4],
Et qu'il a tout le corps marqué de belles playes,
Il vit franc des combatz, au rang des mortes-payes,
Et à quelque crochet, ou debout contre un bois
Pour l'y laisser rouiller atache son harnois.

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — Retranché des *Œuvres* dès 1560. — Recueilli pour la première fois dans les *Œuvres*, par Blanchemain, en 1867, au tome VIII, p. 140.

---

1. Ces vers propitiatoires de Jean Dorat confirment l'impression que nous laissent certains passages de la pièce précédente sur le caractère grave de J. Morel. En 1557 ils figurent en tête de la *Continuation des Amours*, et à partir de 1560 ils disparaissent des éd. collectives.
2. Qui reviennent tous les cinq ans. Voir le tome III, page 108, note 2. Olympiens = Olympiques.
3. C.-à-d. : dans le fleuve Alphée, qui arrose l'Elide et passait à Pise près du temple d'Olympie.
4. Nous dirions enfoncer ou défoncer un fort. Voir le même mot au tome V, p. 100, vers 13, et p. 214, vers 226.

Mais toy, mechant Amour, tousjours tu renouvelles
Tes playes contre moy, & tes fiertez cruelles :
Et bien que ja trente ans poisent dessus mon chef,
Pourtant tu n'as pitié de mon triste meschef :
Mais comme un fier tyran, inexorable et rude,
Tu ne m'ostes du col le joug de servitude,
Foulant du pied ma teste, & brulant sans repos
D'un feu continuel mes venes & mes os [1].
Pour n'estre desormais une nouvelle fable
Au peuple, il seroit temps (s'il te fust agreable)
De me donner congé, & mettre en liberté
Mon col, qui si long temps au joug fut arresté, [1 v°]
Afranchi du travail & des peines gaignées
Suyvant tes estendartz par dix ou douze années [2]
Sans recevoir un bien : car jamais dessoubz toy
Amant ne guerroya si malheureux que moy,
Ni si desesperé. Et quoy filz de Deesse!
Je ne suis plus dispos, ne bouillant de jeunesse
Pour faire une courvée [3] : il te fault atizer
Ceux à qui le menton ne se fait que friser,
Afin que tes beaux traits leur servent d'exercice :
Ceux de cet age là sont bons à ton service,
Ils sont fortz & dispos, & n'ont encore senty
Le mal dont tant de foys je me suis repenty,
Mais quoy ? c'est un tribut qu'il fault que chacun paye :
Non que je sois lassé d'avoir au cueur la plaie
Que ton beau trait me feit, plustost mile trespas

1. Tout ce début s'inspire de Pétrarque, canzone IV, *Nella stagion*. — Le vers 23 est une réminiscence de Properce, I, 1, 4 :

Et caput impositis pressit Amor pedibus.

2. Depuis avril 1545. Voir le tome IV, Introduction.

3. La « corvée » était anciennement un travail gratuit dû par le vassal à son seigneur. D'où l'expression « être corvéable à merci ».

Me puissent avenir que jamais j'en sois las :
Car je te serviray soit en barbe meslée,
Ou soit que tout mon chef blanchisse de gelée.
  Je ne suis ny tout seul, ny certes le premier
A qui tu fais du mal : ton trait est coustumier
De navrer les plus grands, & ceux dont la nature
Des plus nobles vertus gentillement a cure.
Tous les Dieux ont aymé, & les hommes aussi,
Et bref il n'y a rien exempt de ton soucy.
  Si quelque homme mortel m'avoit fait cet outrage,
J'armerois contre luy l'ire de mon courage,
Et m'en voudrois venger : mais puis que c'est un Dieu
Je ne me puis deffendre, il luy fault donner lieu [1] :
» Car on tient pour certain qu'une humaine poitrine
» Ne scauroit resister à la force divine. [2 r°]
De cela sont tesmoings les Geans odieux
Qui en vain feirent teste à la force des Dieux [2].
  Or' fay moy doncque, Dieu, tout ce que voudras faire,
Rien qui vienne de toy ne me scauroit desplaire,
Je suis ton serviteur, je ne veux d'autre Roy,
Sans barbe je fuz tien, barbu je suis à toy :
Tien je seray tousjours, & deussay-je en tristesse
User ma pauvre vie avecques ma maitresse [3].

1. C.-à-d. : céder la place.

2. Allusion à la guerre des Géants contre les dieux de l'Olympe, racontée dans l'ode *A. M. de l'Hospital* (tome III, p. 131 et suiv.). Ronsard a repris l'idée et l'exemple dans une élégie de 1569 : *Pour vous aimer, maistresse, je me tue* (éd. Blanchemain, IV, 321 ; Laumonier (Lemerre), IV, 131).

3. Pourquoi Ronsard a-t-il supprimé de ses œuvres cette jolie pièce dès 1560 ? La seule raison plausible, c'est qu'elle témoignait d'un tempérament trop ardent pour un bénéficiaire ecclésiastique et pouvait lui attirer quelque désagrément à la veille du jour où les États Généraux et le Colloque de Poissy, en même temps que le Concile de Trente, allaient discuter la réforme disciplinaire du clergé catholique français. Il fit alors d'autres suppressions pour la même raison.

ELEGIE [1]

Quand j'estois libre, ains que l'amour cruelle
Ne fust éprise encore en ma moüelle
Je vivois bien heureux :
De toutes partz cent mille jeunes filles
Se travailloient par leurs flames gentilles
De me rendre amoureux [2] :

Mais tout ainsi qu'un beau poulain farouche [3],
Qui n'a masché le frein dedans sa bouche
Va seulet escarté,
N'ayant soucy, sinon d'un pied superbe [4]
A mille bons fouler les fleurs & l'herbe
Vivant en liberté :

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *57-87* Chanson

1-2. *84-87* Quand j'estois libre, ains qu'une amour nouvelle ne se fut prise en ma tendre moëlle

4. *84-87* Comme à l'envy les plus accortes filles

6. *67-78* A me rendre | *84-87 texte primitif*

8. *67-87* dedans la bouche

---

1. Cette chanson (titre des éd. suiv., qui convient mieux), mise en musique par Nicolas de la Grotte, fut chantée avec un immense succès non seulement à la cour de France, mais dans toute l'Europe (d'après G. Colletet, *Vie de Ronsard*).

2. Strophe imitée de Marulle, *Epigr.*, II, *Ad Neaeram* :

> Donec liber eram, Neaera, nec sic
> Tota mollibus haeseras medullis,
> Et centum simul hinc et hinc petebant,
> Ipsum quae poterant Jovem movere.

3. Cette comparaison rappelle celle qu'Horace appliquait à Lydé encore libre, *Carm.*, III, XI, 9 et suiv. « Ronsard, dit Sainte-Beuve, n'est pas resté au-dessous du lyrique latin ; sa pièce étincelle de hardiesses et d'images ; le style en est ferme et pittoresque, le rythme serré et bondissant. »

4. D'un pied dédaigneux (sens du latin *superbus*).

Ores il court le long d'un beau rivage,
Ores il erre au fond d'un boys sauvage,
Ou sur quelque mont hault :
De toutes partz les poutres hanissantes [1]
Luy font l'amour, pour neant blandissantes [2],
A luy qui ne s'en chault.

Ainsi j'allois, dedaignant les pucelles, [2 v°]
Qu'on estimoit en beaulté les plus belles,
Sans respondre à leur vueil :
Lors je vivois amoureux de moymesme,
Content & gay, sans porter couleur blesme,
Ni les larmes à l'œil.

J'avois escrite au plus hault de la face
Avec la honte une agreable audace
Pleine d'un franc desir :
Avec le pied marchoit ma fantasie
Deçà, delà, sans peur ne jalousie
Vivant de mon plaisir.

Mais aussi tost que par mauvais desastre [3]
Je vey ton sein blanchissant comme albastre,
Et tes yeux, deux soleilz,
Tes beaux cheveux espanchez par ondées,

14. *84-87* en quelque bois sauvage
15. *78-87* Fuyant de sault en sault
26. *67-87* Avec l'honneur
29-30. *78-87* Où je voulois, sans peur ne jalousie, Seigneur de mon plaisir

---

1. Les pouliches hennissantes. Cf. le tome VI, p. 259, notes.
2. C.-à-d. : flatteuses, caressantes.
3. C.-à-d. : par l'influence d'un mauvais astre. Même expression ci-dessus, p. 149, vers 7.

Et les beaux lys de tes levres bordées
De cent œilletz vermeilz :

Incontinent j'appris que c'est service [1] :
La liberté (de ma vie nourrice)
Fuit ton œil felon,
Comme la nue, en temps serein poussée
Fuit à grandz pas l'aleine courroucée
De l'Oursal Aquilon [2].

Et lors tu mis mes deux mains à la chesne,
Mon col au cep, & mon cœur à la gesne [3],
N'ayant de moy pitié,
Non plus (helas) qu'un oultrageux corsere
(O fier destin) a pitié d'un forcere
A la chesne lié [4].

38. *78* de mes ans la nourrice | *84-87* de mon ame nourrice
39. *67-87* S'eschapa loin de moy
40-42. *67-87* Dedans tes reths ma premiere franchise Pour obeïr à ton bel œil fut prise Esclave dessous toy (*78-87* sous ta loy)
43-48. *78* Lors tu serras mes deux mains à la chesne, Mon cœur au cep, & l'esprit à la gesne, Maistresse sans pitié : Ainsi qu'en mer un rigoreux Corsere, Filz d'un rocher, n'a pitié d'un forcere A la chesne lié | *84-87 suppriment cette strophe*

---

1. C.-à-d. : j'appris ce que c'est que servir.
2. C.-à-d. : de l'Aquilon qui vient du pôle arctique (oursal). — La perte de la liberté pour l'amant était un thème cher aux troubadours (cf. Anglade, *Guiraut Riquier*, p. 245). Par l'intermédiaire de Pétrarque (canz. I, *Nel dolce tempo* et s. LXVI *Ahi bella liberta*), Ronsard a repris cette tradition. Voir encore son sonnet de 1552 : *Je vey tes yeux*, et le sonnet pour Helene : *Ah, liberté, combien je te regrette.*
3. Le cep et la gehenne sont, au sens propre, des instruments de torture. Cf. le sonnet de 1552 : *Si hors du cep où je suis arresté* (t. IV, p. 170).
4. Souvenir de Marulle, *Epigr.*, I, *Ad Neæram* : Puella mure..., vers 9-14 : Remitte cor...

Quod nunc habes in vinculis quasi Syrum
Aut comparatum Sarmatum.

Tu mis apres en signe de conqueste [3 r°]
Maistralement tes deus piedz sur ma teste [1],
Et du front m'as osté
La jeune honte, & l'audace premiere,
Acouhardant [2] mon ame prisonniere
Serve à ta volonté :

Vengeant d'un coup mille faultes commises,
Et les beaultez qu'à grand tort j'avois mises
Paravant à mespris,
Qui me prioyent, en lieu que je te prie :
Mais d'autant plus que mercy je te crie [3]
Tu es sourde à mes cris,

Et ne responz non plus que la fonteine
Qui de Narcis mira la forme vaine,
Vengeant dessus son bord
Mille beaultez des Nymphes amoureuses,
Que cet enfant par mines dedaigneuses
Avoit mises à mort [4].

50. *67-72* Comme vainqueur tes deux pieds
49-50. *78-87* Tu mis, cruelle, en signe de conqueste, Comme veinqueur tes deux pieds sur ma teste
52. *67-87* L'honneur, la honte
63. *78-87* En vengeant à son bort

---

1. V. la pièce précédente, note du vers 24.
2. « Rendant couarde, mot nouveau inventé par le poëte » (note de Belleau).
3. C.-à-d. : j'implore ta pitié. Pétrarque dit souvent : *merce chiamare*, et l'expression est aussi dans le *Roman de la Rose*, vers 3171.
4. Ce mythe de Narcisse a été traité tout au long par Ronsard, d'après Ovide, *Métam.*, III, 407-510 (voir notre tome VI, p. 73). Les poètes du moyen âge l'avaient déjà emprunté à Ovide ; v. Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, tome III, p. 68, chanson traduite par Fauriel dans son *Histoire de la poésie provençale*, t. II, p. 29 ; et le *Roman de la Rose*, vers 1447 et suiv.

CHANSON [1]

Petite pucelle Angevine,
Qui m'as par un traitre souris
Tiré le cueur de la poictrine,
Puis, des l'heure que tu le pris,
Contre droict & contre raison,
Tu l'enfermas dans ta prison [2].
Où de toy (sa rude joliere) [3]
Il reçoit un tel traictement,
Qu'une tigresse la plus fiere

EDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *57-87* d'un amoureux souris
4. *60-72* Puis des le jour | *78-87 texte primitif*
5-6. *60-87* Tu (*67-72* Seul) l'enfermas contre raison Dans les liens de ta prison
7-12. *60-72* Ainsi perdant la jouissance De sa premiere liberté, il est sous (*67-72* Est desous) ton obeissance Si miserablement traitté Qu'un fier lion plein de rigueur Auroit pitié de sa langueur | *78-87* Ainsi perdant la jouyssance De sa premiere liberté, il vit sous ton obeyssance Si mal mené, si mal traité Qu'un lion enflé (*84-87* tout plain) de rigueur Auroit pitié de sa langueur

---

1. « Je croy que nostre poëte avoit opinion d'esprouver le jugement du lecteur de son livre, quant sous ce tiltre de Chansons il a comprins un bon nombre d'Odes autant mignardes et gentilles que les premieres ausquelles il a faict porter ce nom. Et pourtant si quelqu'un, se repaissant seulement de ce mot commun de chansons les a leues legerement, je le prie de les revoir et j'espere qu'il y prendra plus de contentement qu'il n'avoit faict auparavant, apres que je luy auray remarqué les lieus où l'auteur en a pris le portraict. Et ne faut trouver estrange s'il s'est proposé d'imiter ou traduire en sa langue une partie des epigrammes de Marulle, Grec de nation, et poëte Latin, qui en purité de langage a presques égalé les plus anciens Romains, bien qu'il fut du temps que la langue latine avoit beaucoup degeneré de sa premiere dignité... » (note de Belleau en 1560, supprimée en 1567). Pour les imitations de Marulle dans les *Amours de Marie*, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 534 et suiv.

2. Cette chanson est prise de Marulle, *Epigr.*, IV, *Ad puellam Ethruscam* :

Puella Ethrusca, quae meum
Pectus tot annos perditè
Torsisti amore mutuo...

3. Graphie de *geôlière*, déjà vue aux tomes V, p. 229, et VI, p. 223.

Auroit pitié de son torment, [3 v°]
Et amoliroit sa rigueur,
Aux miseres de sa langueur.
  Mais toy, plus fiere & plus cruelle
Qu'un roc pendu dessus la mer,
Tu deviens tous les jours plus belle
Du dueil qui le faict consommer,
Tirant ta beaulté de le veoir
Mourir soubz toy de desespoir.
  Et non sans plus, maitresse rude,
Tu fais mon cueur languir à tort,
Par une honneste ingratitude
Me donnant une lente mort,
Voyant pasmer en triste esmoy
Dans ta prison mon cueur & moy.
  Mais en lieu d'un sacré Poëte,
De moy, qui chantois ton honneur,
Tu as nouvelle amitié faicte
Avec je ne scay quel Seigneur,
Qui maintenant tout seul te tient [1],

13. *78-87* Car toy, de façon plus cruelle
15-18. *60-72* Tu deviens (*67-72* Te montres) tous les jours plus belle Du mal qui le fait consommer Ornant ta beauté de le voir Languir en prison sans espoir | *78-87* Tu te fais tous les jours plus belle Du mal qui le vient consommer, Honorant depuis que tu l'as Tes victoires de son trespas
19. *60-72* Non seulement, tant tu es rude | *78-87* Non seulement comme trop rude
20. *71-87* Tu fais languir mon cœur à tort
22. *78-87* Luy donnant
24. *67-87* En tes liens
26. *67-87* Qui si haut chantoit (*67-72* *par erreur* chantois)
28. *60-87* Avecques un nouveau seigneur

1. Si l'on en croyait une note attribuée à Belleau dans l'édition de 1617 et reproduite par Blanchemain (*Œuvres*, t. I, p. 148), ce seigneur ne serait autre qu'un ami de Ronsard, Charles de Pisseleu, frère de la duchesse d'Etampes, évêque de Condom et abbé de Bourgueil. Mais

Et plus de moy ne te souvient.
Ha, fille trop sotte & trop nice [1],
Tu ne scais encore que c'est
De faire aus grandz seigneurs service,
Qui en amour n'ont point d'arrest,
Et qui suyvent sans loyaultez
En un jour dix mile beautez.
Si tost qu'ilz en ont une prise,
Ils la delaissent tout expres,
Afin qu'une autre soit conquise
Pour la laisser encore apres, |4 r°
Et n'ont jamais aultre plaisir
Que de changer & de choisir.
Celuy qui ores est ton maistre,
Et qui te tient comme veinqueur,
Te laissera demain, peult estre,
Et je le vouldrois de bon cœur!
Si le ciel de nous a soucy
Puisse arriver demain ainsi.
Le ciel qui les vices contemple

31. *60-72* Hà fille trop jeune & et trop nice | *78-87* Ha vierge simple & sans malice

37-40. *78-87* Si tost qu'une proye ils ont prise Ils la desdaignent tout expres, Afin qu'une autre soit conquise Pour s'en mocquer bien tost apres

43-48. *84-87 suppriment cette strophe*

49. *67-72* Le ciel qui noz fautes contemple

49-54. *78-87* Le Ciel qui les amans contemple Les meschans sçait

---

cette note est très suspecte, ayant été ajoutée au commentaire de Belleau 40 ans après sa mort. Cf. Jusserand, art. de la *Rev. d'Hist. litt.* de 1912, p. 534 et suiv. — Il est vrai que Ronsard, après lui avoir dédié trois odes de 1550 et une épître en 1555, semble lui avoir témoigné quelque dédain par le changement de dédicace ou la suppression de trois de ces pièces (v. les tomes I, p. 226, II, p. 1 et 48). Mais on ne peut en conclure leur rivalité auprès de Marie.

1. C.-à-d. naïve. Les Anglais nous ont pris ce vieux mot en lui donnant un sens assez différent.

Punist les traitres amoureux :
Anaxarete en sert d'exemple,
Qui devint rocher malheureux,
Perdant sa vie, pour avoir
Osé son amy deçevoir [1].

CHANSON.

Amour, dy moy de grace (ainsi [2] des bas humains,
Et des dieux soit tousjours l'empire entre tes mains)
Qui te fournist de fleches,
Veu que tousjours armé en mile & mile lieux,
Tu perdz tes traitz es cueurs des hommes & des dieux
Empennez de flammeches [3] ?

bien rechercher (*84* Sçait bien les meschans rechercher *87* Sçait les perjures rechercher) : Anaxarete en sert d'exemple, Qui fut changée en un rocher, Portant la semblable rigueur Au rocher qu'elle avoit au cœur

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *67-78* ainsi de tous humains | *84-87* Amour, dy je te prie (ainsi de tous humains

4. *60-87* Veu que tousjours colere

6. *On lit* flammanches (*corr. aux errata*)

---

1. Cette strophe vient d'une autre poésie de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Neaeram* : Haec mandata..., vers le milieu :

Parcite tormentis juvenum gaudere, puellae...

Anaxarète était une nymphe qui refusa d'écouter l'amour du jeune Iphis, qui se pendit de désespoir devant sa porte ; comme elle regardait passer son convoi, elle fut changée par Vénus en pierre. Cf. Ovide, *Mét.*, XIV, 669 et suiv.

2. Formule de souhait, correspondant au *sic* des latins, déjà vue maintes fois dans les œuvres précédentes.

3. Pour cette strophe, Ronsard s'est inspiré de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Amorem* :

Cum tot tela, dic proterve, spargas
Tot figas sine fine et hic et illic
Insensus pariter viris deisque
Nec unquam manus impotens quiescat,
Qui tot spicula, tot, puer, furenti
Lethales tibi sufficit sagittas ?

Mais je te pri' dy moy, est-ce point le dieu Mars,
Quand il revient chargé des armes des soudars
Occis à la bataille ?
Ou bien si c'est Vulcan qui dedans ses fourneaux
(Apres les tiens perduz) t'en refaict des nouveaux,
Et en don te les baille ?

Pauvret (respond Amour), & quoy ignores-tu, [4 v°]
(O jentil serviteur !) la puissante vertu
Des beaux yeux de t'amye ?
Plus je respens mes traitz sur hommes & sur Dieux,
Et plus en un moment m'en fournissent les yeux
De ta belle Marie [1].

ODE.

Bel aubepin verdissant,
Fleurissant
Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu jusqu'au bas

8. *60* des butins des soldars | *67-87* du butin des soldars (*sauf 78 qui reprend* des armes)
9. *78-87* Tuez à la bataille
11. *60* de nouveaus | *67-73 texte primitif* | *78-87* de nouveaux
12. *60-87* Et tousjours t'en rebaille
14. *60-87* La rigueur, la douceur, la force & la vertu (*84-87 suppriment* &)
16. *60-87* de traits
17. *84-87* Et plus d'un seul regard

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1-2. *78-87* Bel Aubepin fleurissant Verdissant

---

1. Cette strophe vient encore de Marulle, même pièce ; mais de la réponse de l'Amour Ronsard n'a retenu que ces deux vers finals :

At tu nec mihi tela, dum Neaera est,
Nec curas tibi crede defuturas.

Des longs bras
D'une lambrunche sauvage [1].

Deux camps drillantz [2] de fourmis
Se sont mis
En garnison soubz ta souche :
Et dans ton tronc mi-mangé
Arangé
Les avettes ont leur couche [3].

Le gentil rossignolet
Nouvelet,
Avecque sa bien aymée,
Pour ses amours aleger
Vient loger
Tous les ans en ta ramée :

Dans laquelle il fait son ny
Bien garny
De laine & de fine soye,

5. *71-73 par erreur* De longs bras (*éd. suiv. corr.*)
7. *78-87* Deux camps de rouges fourmis
10-12. *78* En ton pied demy-mangé Allongé Les avettes ont leur couche | *84-87* Dans les pertuis de ton tronc Tout du long Les avettes ont leur couche
13-15. *78-87* Le chantre Rossignolet Nouvelet, Courtisant sa bien-aimée
19-21. *60* Dans laquelle il fait son ni Tout garni De laine & de fine soie | *67-73* Sur ta cyme fait son ny Tout garny De laine & de longue soie | *78-87* Sur ta cime il fait son ny Tout uny De mousse & de fine soye

1. Pour lambruche ou lambrusque (*labrusca silvestris*, dit Virgile, *Buc.* v, 7).

2. C.-à-d. : deux armées en marche. « Driller » a le double sens de briller et de courir. Cf. ci-après, p. 279 : « les estoilles drillantes ». Scarron dira encore au XVII[e] siècle : « Toute la Cour drille vers la Guyenne ». Un drille en vieux français est un fantassin. Cf. l'anglais *to drill*.

3. C.-à-d. : les abeilles ont arrangé leur couche.

Où ses petits s'eclorront, [5 r°]
Qui seront
De mes mains la douce proye [1].

Or' vy gentil aubepin,
Vy sans fin,
Vy sans que jamais tonnerre,
Ou la congnée, ou les vens,
Ou les tems
Te puissent ruer par terre [2].

CHANSON [3].

Mais voyez, mon cher esmoy,
Voyez combien de merveilles

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78* Mon cœur, ma toute, mon esmoy | *84-87* Mon mal, mon soin, mon esmoy

---

1. Réminiscence de J. Peletier, *Œuvres poétiques* de 1547, *Description du printemps*, 8e strophe (signalée par J. Vianey, *Rev. d'Hist. litt.*, 1904, p. 335).

2. Strophe imitée de Flaminio, *Carm.*, lib. III : *Irrigui fontes...*, fin (v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 446). Notre poète a plus d'une fois adressé des souhaits de ce genre à des arbustes ou à des sources ; v. notamment les tomes IV, p. 79, note 1 ; V, p. 223 ; VI, p. 146, et l'une des élégies à Genevre : *Ce me sera plaisir* (1564) :

Jamais du bucheron la penible coignée
A te couper le pied ne soit embesongnée...

Sur l'origine de ce rythme fameux, qui remonte à Cl. Marot (*Psaume* XXXVIII), v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 690, note 1.

3. « Cette chanson est prise entièrement de Marulle, mais si naïvement rendue en nostre langue qu'on douteroit lequel des deus en a esté l'inventeur » (note de Belleau). Voir Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Neaeram* :

Sic me blanda tui, Neaera, ocelli,
Sic candentia colla, sic patens frons,
Sic pares minio genae perurunt...

C'est à Marulle que Ronsard doit le procédé de la répétition antithétique (v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 543). Marulle lui-même s'est inspiré de Pétrarque, ball. *Quel foco* et sonnet *L'alto Signor*.

Vous parfaites dedans moy
Par voz beautez nompareilles.
De telle façon voz yeux,
Vostre ris, & vostre grace,
Vostre front, & voz cheveux
Et vostre angelique face,
Me brulent depuis le jour
Que j'en eu la connoissance,
Desirant par grande amour
En avoir la jouïssance.
Que si ce n'estoient les pleurs
Dont ma vie est arrosée,
Long temps a que les chaleurs
D'Amour l'eussent embrasée.
Au contraire, voz beaux yeux,
Vostre ris, & vostre grace,
Vostre front, & voz cheveux, [5 v°]
Et vostre angelique face
Me gelent depuis le jour
Que j'en eu la connoissance,
Desirant par grande amour
En avoir la joüissance.
Que, si ne fust les chaleurs
Dont mon âme est embrasée,
Long temps a que par mes pleurs
En eau se fut épuisée.

3. *78* Vous achevez | *84 texte primitif* | *87* Vous achevez
6-8. *84-87* Où tousjours mon cœur s'en-vole, Vostre front imperieux, vostre ris, vostre parole
11. *78-87* Desirant d'extreme amour
13. *60-87* Que sans l'aide de mes pleurs
18-20. *84-87* Où tousjours mon cœur s'en-vole, Vostre front imperieux, vostre ris, vostre parole
23. *78-87* Desirant d'extreme amour
25. *60-87* Que sans l'aide des chaleurs

Voyez donc, mon cher esmoy,
Voyez combien de merveilles
Vous parfaites dedans moy
Par voz beaultez nompareilles.

CHANSON [1].

Pourquoy tournez vous voz yeux
Gratieux
De moy quand voulez m'occire?
Comme si n'aviez pouvoir
Par me voir,
D'un seul regard me destruire.

Las! vous le faites afin
Que ma fin
Ne me semblast bien heureuse,
Si j'allois en perissant
Joüissant
De vostre œillade amoureuse.

Mais quoy? vous abusez fort [2] :
Ceste mort, [6 r°]

29. *78* Mon cœur, ma toute, mon esmoy | *84-87* Voyez donc, mon doux esmoy

31. *78* Vous achevez | *84-87 texte primitif*

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

---

1. Cette chanson est paraphrasée entièrement de Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Neaeram* :

Sic istos oculos tuos, Neaera,
Avertis, quoties perire me vis...

2. C.-à-d. : vous vous abusez; le verbe intransitif pour le réfléchi, courant dans l'ancienne langue.

Qui vous semble tant cruelle,
Me semble un gaing de bon heur
Pour l'honneur
De vous, qui estes si belle.

CHANSON [1].

Bon jour mon cueur, bon jour ma doulce vie.
Bon jour mon œil [2], bon jour ma chere amye,
Hé bon jour ma toute belle,
Ma mignardise, bon jour,
Mes delices, mon amour,
Mon dous printemps, ma doulce fleur nouvelle
Mon doulx plaisir, ma douce columbelle,
Mon passereau, ma gente tourterelle,
Bon jour, ma doulce rebelle.

Hé fauldra-t-il que quelcun me reproche
Que j'ay vers toy le cueur plus dur que roche
De t'avoir laissé, maitresse,
Pour aller suivre le Roy,
Mandiant je ne sçay quoy

16. *67-72* Ce m'est vrayment un bon-heur

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

10-11. *60-87* Je veus mourir, si plus on me reproche Que mon service est plus froid qu'une roche

12. *78-87* T'abandonnant, ma maistresse

14. *84-87* Et chercher je ne sçay quoy

---

1. Paraphrasée de Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Neaeram* :

Salve, nequitiae meae, Neaera,
Mi passercule, mi albe turturille...

2. Cette expression de tendresse, déjà employée pour Cassandre « mon petit œil » (tome I, p. 246), vient aussi de Marulle, mais d'une autre pièce citée plus haut (*Ad puellam Ethruscam*), où Néère est appelée « olim Marulli ocellule ».

Que le vulgaire appelle une largesse ?
Plustost perisse honneur, court, & richesse,
Que pour les biens jamais je te relaisse,
Ma doulce & belle deesse [1].

CHANSON [6 v°]

Belle & jeune fleur de quinze ans
Qui sens encore ton enfance,
Mais bien qui celes au dedans
Un cueur remply de desçevance,
Cachant soubz ombre d'amitié
Une jeunette mauvaitié [2],
Ren moy (si tu as quelque honte)
Mon cueur, que tu m'as emmené,
Dont tu ne fais non plus de conte
Que d'un prisonnier enchesné,
Ou d'un valet, ou d'un forcere
Qui est esclave d'un corsere [3].
Une autre moins belle que toy,

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

3. *60-72* qui caches

5. *60-72* Cellant sous

1-6. *78-87* Fleur Angevine de quinze ans Ton front monstre assez de simplesse : Mais ton cœur ne cache au dedans Sinon que malice & finesse, Celant sous ombre d'amitié Une jeunette mauvaistié

8. *78-87* Mon cœur que je t'avois donné

10-12 *78-87* Que d'un esclave emprisonné, T'esjouyssant de sa misere, Et te plaisant de luy desplaire

---

1. Noter la versification : pas d'alternance dans le genre des rimes au début des strophes, et quatre rimes identiques à la fin.

2. La graphie courante de ce mot est *mauvaistié*. V. les éditions postérieures, une ode de 1552 (tome III, p. 170) et ci-après, p. 322.

3. Cf. ci-dessus la chanson *Quand j'estois libre*, p. 236, vers 45 et suiv.

Mais d'une nature plus bonne,
Le veult par force avoir de moy,
Me priant que je le luy donne :
Elle l'aura puis qu'autrement
Il n'a de toy bon traitement[1].
  Mais non : j'ayme trop mieux qu'il meure
Que de l'oster hors de tes mains,
J'ayme trop mieux qu'il y demeure
Soufrant mille maux inhumains,
Qu'en te changeant jouyr de celle
Qui doucement à soy l'appelle[2].

CHANSON[3]. [7 r°]

Le printemps n'a point tant de fleurs,
L'autonne tant de raisins meurs,

14. *57* Je le confesse, mais plus bonne | *60-72* Mais plus que toi courtoise & bonne
15. *60-72* Le veut de grace
14-16. *78-87* Mais bien de meilleure nature, Le vouldroit bien avoir de moy. Elle l'aura je te le jure
22. *57* Tormenté de maux inhumains
20-22. *60-72* Dedans la prison de tes mains... Tormenté de maux inhumains | *78-87* Sans esperance en ta prison... Mort de douleur contre raison
24. *60-87* Qui m'est plus douce & non si belle

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. Ces deux strophes viennent de Marulle, *Epigr.*, libr. I, *Ad Neaeram* : Puella mure delicatior Scytha..., passage qui commence par :

Remitte cor, si quis pudor, mihi meum
Quod mille cepisti dolis.

2. Cf. Pétrarque, sonnet *Fera stella*, à la fin duquel le poète se fait dire par l'Amour : « Languir pour elle vaut mieux qu'être heureux par une autre. »

3. Paraphrasée de Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Neaeram* :

Non tot Attica mella, littus algas,
Montes robora, ver habet colores...

La source première est Ovide, *Ars amat.*, II, 519 et suiv.

L'esté tant de chaleurs halées,
L'yver n'a point tant de gelées
Ni la mer n'a tant de poissons,
Ni la Secile de moissons,
Ni l'Afrique n'a tant d'arenes [1],
Ni le mont d'Ide de fonteines [2],
Ni la nuict tant de clairs flambeaux,
Ni les forestz tant de rameaux,
Que je porte au cueur, ma maitresse,
Pour vous de peine & de tristesse [3].

CHANSON [4].

Demandes tu, douce ennemye,
Quelle est pour toy ma pauvre vie ?
Helas certainement elle est
Telle qu'ordonner te la plest :
  Pauvre, chetive, langoureuse,
Dolente, triste, malheureuse,

4. *60-87* L'yver (*et* hyver) tant de froides gelées
6-8. *57-87* Ny la Beauce tant de moissons, Ny la Bretaigne tant d'arenes, Ny l'Auvergne tant de fonteines (*et* fontaines)

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2ᵉ livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.
1. *78-87* Demandes-tu, chere Marie
3. *78-87* Je jure par tes yeux qu'elle est

---

1. Il s'agit des sables de la Libye et du Sahara.
2. Les sources du mont Ida en Phrygie (cf. tome V, p. 166, note 4).
3. V. le même thème traité par Pétrarque, sextine *Non ha tanti* ; Guillaume Alecis, *Blason des faulces amours*, strophe 48 ; Du Bellay, *Olive*, s. LVII (éd. Chamard, tome I, p. 75) ; Desportes, *Am. d'Hippolyte*, chanson, 2ᵉ strophe (éd. Michiels, p. 134).
4. Paraphrasée de Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Neaeram* :

Rogas quae mea vita sit, Neaera?
Qualem scilicet ipsa das amanti,
Infelix, misera, inquies, molesta...

Et si Amour a quelque esmoy
Plus facheux, il loge chez moy.
  Apres demandes tu, m'amie,
Quelle compagnie a ma vie ?
Certes acompagnée elle est
De telz compagnons qu'il te plest :
  Ennuy, travail, peine & tristesse, [7 v°]
Larmes, souspirs, sanglotz, detresse :
Et s'Amour a quelque soucy
Plus facheux, il est mien aussi.
  Voila comment pour toy, m'amye,
Je traine ma chetive vie,
Heureux du mal que je reçoy
Pour t'aymer cent fois plus que moy.

CHANSON [1].

Veu que tu es plus blanche que le lyz,
Qui t'a rougi ta levre vermeillette

7-8. *60-78* Et tout le plus facheux esmoy D'amour facheux loge chez moi | *84-87* Et tout le mal qui vient d'amour Ne m'abandonne nuict ny jour

9-11. *78-87* Apres demandes tu, Marie, Quels compaignons suivent ma vie ? Suivie en sa fortune elle est

13. *57-87* peine, tristesse

15-16. *60-72* Et tout le plus facheux souci D'amour facheux y loge aussi | *78* Et tout le plus fascheux esmoy D'amour fascheux loge chez moy | *84-87* Et tout le mal qui vient d'amour Ne m'abandonne nuict ny jour

17. *67-87* pour toy, Marie

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

---

1. Imitée de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Neaeram* :

Cum tu candida sis magis ligustro,
Quis genas minio, Neaera, tinxit ?
Quis labella tibi notavit ostro...

D'un si beau teint ? qui est ce qui t'a mis
Sur ton beau sein ceste couleur rougette ?
Qui t'a noircy les arcz de tes sourcis ?
Qui t'a bruny tes beaux yeux, ma maitresse !
O grand beaulté remplie de soucis,
O grand beaulté pleine de grand liesse ?
O douce, belle, honeste cruauté,
Qui doucement me contrains de te suivre :
O fiere, ingrate, & facheuse beauté,
Avecque toy je veulx mourir & vivre.

SONET.

O toy qui n'es de rien en ton cueur amoureuse
Que d'honneur & vertu qui te font estimer [1],
Quoy ? en glace & en feu voiras tu consommer [8 r°]
Tousjours mon pauvre cueur sans luy estre piteuse ?
Bien que tu sois vers moy ingrate, & dedaigneuse,
Fiere [2], dure, rebelle, & nonchallant' d'aymer [3],

3-4. *60-72* Pour t'embellir ?... De sur (*et* Dessus) ton sein | *78-87* Qui est l'ouvrier qui proprement t'a mis Dessus ton sein (*84-87* teint) ceste couleur rougette

7-8. *78* qui causes mes soucis..., qui causes ma liesse

6-8. *84* Qui t'a noircy tes yeux brunets, Madame ? O grand'beauté sujet de mes soucis, O grand'beauté qui me resjouis l'ame | *87* Qui t'a noircy tes yeux brunets, Madame ? O corps divin sujet de mes soucis, O doux regard qui me resjouis l'ame

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

5. *60-72* Bien que vers moi tu sois

---

1. Cf. Pétrarque, s. *Arbor vittoriosa*, vers 3 et 4 : « Vraie dame, à qui tout est indifférent, sauf l'honneur que tu moissonnes plus que toute autre. »
2. C.-à-d. : farouche (latin *fera*), comme au vers 9.
3. C.-à-d. : ne te souciant pas d'aimer.

Encor je ne me puis engarder de nommer
8 La terre où tu naquis sur toute bien heureuse.
Je ne te puis häyr, quoi que tu me sois fiere,
Mais bien je hay celluy qui me mena de nuyct
11 Prendre de tes beaux yeulx l'acointance premiere :
Celluy seul tout expres à la mort m'a conduit,
Celluy seul me tua ! hé mon Dieu n'esse pas
14 Tuer, que de conduire un homme à son trespas [1] ?

SONET.

S'il y a quelque fille en toute une contrée
Qui soit inexorable, inhumaine, & cruelle,
Tousjours ell' est de moy pour dame [2] rencontrée,
4 Et tousjours le malheur me faict serviteur d'elle :
Mais si quelcune est douce, honneste, amyable & belle,
La prise en est pour moy tousjours desesperée :
J'ay beau estre courtois, jeune, accord & fidelle,
8 Elle sera tousjours d'un sot enamourée.
Souz tel astre malin [3] je naquis en ce monde :
» Voilà que c'est d'aymer : ceulx qui ont merité
11 » D'estre recompensez sont en douleur profonde,
» Et le sot voluntiers est tousjours bien traité.

8. *On lit* sur toute *au singulier dans toutes les anciennes éditions.*
12. *60-72* Celui sans y penser à la mort m'a conduit

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

5. *67-87* aimable & belle
6. *78-87* La prinse
7. *67-87* accort

1. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes, à la fois entre les vers 8 et 9 et les vers 12 et 13, raison probable du retranchement.
2. C.-à-d. : pour maitresse (latin *domina*).
3. C.-à-d. : malfaisant (latin *malignus*).

O traitre & lasche Amour, que tu es malheureux [1] :
Malheureux est celluy qui devient amoureux [2].

SONET. [8 v°]

Hé que voulez vous dire? estes vous si cruelle
De ne vouloir aymer? Voyez les passereaus
Qui demenent l'amour : voyez les colombeaux,
Regardez le ramier, voyez la tourterelle.
Voyez deçà delà d'une fretillante æsle
Volleter par les boys les amoureux oiseaux,
Voyez la jeune vigne embrasser les ormeaux,
Et toute chose rire [3] en la saison nouvelle [4] :
Ici, la bergerette en tournant son fuzeau
Degoise ses amours, & là, le pastoureau
Respond à sa chanson : icy toute chose ayme,
Tout parle de l'amour, tout s'en veult enflammer [5] :
Seulement vostre cœur froid d'une glace extreme
Demeure opiniatre, & ne veult point aymer.

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Vous mesprisez nature : estes vous si cruelle

---

1. C.-à-d. : que tu engendres de malheurs.

2. Souvenir de J. Second : O natum tristi sidere quisquis amat ! — Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes.

3. Le mot *rire* « est usurpé des Latins, duquel ils usent souvent pour dire s'égayer et se rejouyr, comme *ridet ager*, *rident prata* » (note de Belleau). Cf. Lucrèce, I, 8 : tibi rident aequora ponti.

4. « Il est vraysemblable qu'il commença à s'enamourer au mois d'Avril, saison propre et sacrée à l'Amour. Jean Second :

Vel Veneri, dominae vel, si sibi legit Aprilem,
At puero Veneris debuit esse sacer.

Il y a une belle description du printems dedans Lucrece parlant de l'amour, et semble que ce sonet en soit tiré » (note de Belleau, qui cite ensuite le *De natura rerum*, I, 10 et suiv.).

5. Il y a dans Ronsard plusieurs descriptions de ce genre, qui rappellent les *reverdies* du moyen âge ; v. par exemple le début du *Narssis*

SONET.

J'ayme la fleur de Mars[1], j'ayme la belle Rose,
L'une qui est sacrée à Venus la deesse[2],
L'autre qui a le nom de ma belle maitresse[3],
Pour qui ne nuict ne jour en paix je ne repose.
J'ayme trois oiseletz, l'un qui sa plume arrose
De la pluye de May, & vers le ciel se dresse[4] :
L'autre qui veuf au boys lamente sa detresse[5] :
L'autre qui pour son filz mile mottez compose[6].

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

4. *84-87* Pour qui troublé d'esprit en paix je ne repose

8. *78-87* mille versets

(tome VI, p. 73), la chanson de 1563 *Quand ce beau printemps je voy*, fin, et l'élégie de 1578 *Voicy le temps, Hurault.*

1. Il s'agit du mois de mars, et non du dieu de la guerre, comme on pourrait le croire d'après la majuscule et l'un des sonnets suivants : *Mars fut vostre parrein.* Sur la violette de mars, voir le tome V, p. 231 et suiv.

2. C.-à-d. : consacrée à Vénus. Cf. l'ode *Verson ces roses près ce vin* (ci-dessus, p. 191).

3. « Il se jouë sur le nom de sa Marie, disant qu'il aime sur toutes les autres fleurs la violette de Mars, parce qu'elle retient je ne sçay quoy du nom d'elle » (note de Belleau). Cette violette de Mars était aussi appelée violette de Marie, d'après Cotgrave.

4. L'alouette. « Le naturel de l'Alouette est de recevoir le matin la fraicheur de la rosée sur les aelles estendues contre terre, puis au premier rayon du soleil de s'eslever en l'air à petites remises » (note de Belleau). Cf. ci-après le blason de *l'Alouette.*

5. La tourterelle. Voir le sonnet *Que dis-tu* (ci-dessus, p. 185). Ronsard pensait peut-être à ce vers de Virgile, *Buc.* I, 59 : Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo.

6. Le rossignol. Allusion au mythe d'Aédon (fille de Pandarée et de Zethus, roi de Thèbes) ; envieuse de sa belle-sœur Niobé, elle voulut tuer le fils aîné de celle-ci, et immola par mégarde son propre fils ; Jupiter la changea en rossignol et elle ne cessa de déplorer en ses chants plaintifs la perte qu'elle avait faite (cf. Homère, *Od.*, XIX, 518 et suiv.). — Le mythe de Philomèle (fille de Pandion, roi d'Athènes), changée en rossignol, et de sa sœur Procné, changée en hirondelle, pour avoir l'une et l'autre tué Itys, fils de celle-ci et de Térée, roi de Thrace, est très différent (cf. Ovide, *Mét.*, VI, 440 à 674). Ces deux mythes ont été souvent confondus, notamment par Belleau, qui a tort de renvoyer au second seulement, Itys n'étant que le neveu de Philomèle et non pas son fils.

J'ayme un pin elevé où Venus apendit
Ma jeune liberté, quand serf elle rendit
Mon cueur, que doucement un bel œil emprisonne [1].
J'ayme un gentil laurier, de Phebus l'arbrisseau,
Dont ma belle maistresse en tortant un rameau [9 r°]
Lié de ses cheveux me fist une couronne.

SONET.

Aultre (j'en jure Amour) [2] ne se scauroit vanter
D'avoir part en mon cueur, vous seule en estes dame [3],
Vous seule gouvernez les brides de mon ame [4],
Et seulz voz yeux me font ou pleurer ou chanter :
Ils m'ont sceu tellement d'un regard enchanter
Que je ne puis ardoir d'autre nouvelle flame :
Quand j'aurois devant moy toute nue une femme,
Encores sa beauté ne me scauroit tenter :
Si vous n'estes d'un lieu si noble que Cassandre

9. *78-87* J'aime un pin de Bourgueil
10. *60-87* quand pris elle rendit (*78-87 par erreur* prise)
12. *78-87* un jeune laurier
13. *84-87* en pliant un rameau

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

9. *60-72* si hautain que Cassandre

1. C'est l'un des passages sur lesquels on s'est appuyé pour supposer que le nom de famille de Marie était Dupin ou Pin. V. ci-dessus l'Introduction.

2. Tournure latine pour : je le jure par l'Amour.

3. C.-à-d. : maitresse, dominatrice. Cf. ci-dessus, p. 253, vers 3.

4. Image prise à Platon, « lequel fait une comparaison de la raison au cocher qui tient les chevaux en bride pour trainer la coche, par laquelle il vouloit figurer le corps, et par les deux chevaux, l'un blanc et l'autre noir, la bonne et la mauvaise volonté » (note de Belleau). Cf. tome IV, sonnet XXI, tercets.

Je ne scaurois qu'y faire, Amour m'a fait descendre
Jusques à vous aymer, Amour qui n'a point d'yeus,
Qui tous les jours transforme en cent sortes nouvelles,
Aigle, Cigne, Toreau, ce grand maistre des Dieux,
Pour le rendre amoureux de noz femmes mortelles [1].

SONET.

Amour (comme lon dict) ne naist d'oysiveté [2],
S'il naissoit de repos il ne fust plus mon maistre :
Je cours, je vays, je viens, & si ne me depestre
De son lien qui tient serve ma liberté.
Je ne suis point oisif, & ne l'ay point esté,
Tousjours la hacquebute, ou la paume champestre,
Ou l'escrime qui rend une jeunesse adextre [9 v°]
Me tient en doux travail tout le jour arresté :
Ores le chien couchant, ores la grande chasse,
Ores un gros balon bondissant en la place,
Ores nager, lutter, voltiger & courir

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78* (ainsi qu'on dit) | *84-87* (j'en suis tesmoin)
2. *78-87* S'il naissoit du loisir
5. *78-87* Je ne suis paresseux
6. *67-87* la harquebuze
8. *60-87* Me retient en travail
10. *60-72* Ore un ballon poussé sur une belle place
9-14. *78-87* Ore le chien couchant, les oiseaux & la chasse, Ore un

1. En aigle, pour jouir d'Astérie ; en cygne, pour jouir de Léda ; en taureau, pour jouir d'Europe. Cf. tome IV, sonnet xx.

2. C.-à-d. : Amour ne nait pas d'oisiveté, comme on le dit. Plutarque cite ce vers : Ἔρως γὰρ ἀργὸν κἀπὶ τοιούτοις ἔφυ, dans l'Ἐρωτικός (*Moralia*, coll. Didot, tome IV. p. 924). Cf. Rabelais, III, xxxi : « ...Comme au contraire disent les philosophes oisiveté estre mere de luxure. Quand l'on demandait à Ovide quelle cause fut pourquoi Egisthus devint adultere, rien ne respondoit sinon parce qu'il estoit otieux...

M'amusent sans repos[1] : mais plus je m'exercite,
Plus Amour naist dans moy, & plus je sentz nourrir
Son feu, qu'un seul regard au cueur me ressuscite.

SONET.

Les villes & les bourgs me sont si odieux
Que je meurs, si je voy quelque tracette humaine :
Seulet dedans les boys pensif je me promeine,
Et rien ne m'est plaisant que les sauvages lieux.
Il n'y a dans ces bois sangliers si furieux,
Ni roc si endurcy, ny ruisseau, ny fonteine,
Ny arbre tant soit sourd, qui ne sache ma peine,
Et qui ne soit marry de mon mal ennuyeus[2].
Ung penser, qui renaist d'un aultre, m'acompagne
Avec un pleur amer qui tout le sein me baigne,
Reschauffé de souspirs qui renfrongner me font :
Si bien que si quelcun me trouvoit au bocage
Voyant mon poil rebours, & l'horreur de mon front,
Homme ne me diroit, mais un monstre sauvage.

ballon poussé sur une verte place, Ore nager, lutter, courir & voltiger, Jamais à mon esprit de repos je ne baille. Mais je (*84-87* Et si) ne puis, Amour de mon cœur desloger : Car plus je suis actif (*84-87* Plus je suis en affaire), & plus il me travaille

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours* 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

11-12. *60-72* Travaillé de souspirs qui si triste me font, Que si quelque passant me trouvoit au bocage | *78-87* Travaillé de souspirs qui compaignons me sont : Si bien que si quelqu'un...

14. *78-87* Ne me diroit un (*84-87* pas) homme, ains uu monstre sauvage

1. C.-à-d. : m'occupent sans repos. Pour ces exercices physiques auxquels s'adonnait Ronsard, voir le tome VI, p. 11, 147 et la note.

2. Tout ce début rappelle Properce, I, xviii, début et fin, et Pétrarque, ss. *Solo e pensoso* et *Cercato ho sempre*.

SONET. [10 r°]

Las! pour vous trop aymer je ne vous puis aymer,
Car il fault en aimant avoir discretion :
Helas! je ne l'ay pas : car trop d'affection
Me vient trop folement tout le cueur enflammer.
D'un feu desesperé vous faictes consommer
Mon cueur, qui va brulant sans intermission,
Et si bien la fureur nourrit ma passion
Que la raison me fault, dont je me deusse armer.
Ah! guerissez moy donc de ma fureur extreme,
Afin qu'avec raison honorer je vous puisse,
Ou pardonnez au moins mes faultes à vous mesme,
Et le peché commis en tatant vostre cuisse :
Car je n'eusse touché en lieu si deffendu,
Si pour trop vous aymer mon sens ne fust perdu [1].

ODE [2].

Un enfant dedans un bocage
Tendoit finement ses gluaux,

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

6. *60-72* Mon cœur que vous brulez

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre), 1560; (Amours, 2e livre) 1567 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-72* L'Amour oyseau

---

1. Noter que les quatrains sont en rimes masculines et que les tercets présentent de suite quatre rimes féminines : raison probable de la suppression de la pièce, plutôt que le geste grivois dont le poète s'excuse.
A rapprocher du sonnet de Pétrarque *Amor, io fallo*, surtout pour voir la différence.

2. Si l'on en croyait une note de Belleau parue en 1567 et reproduite dans les éd. suiv., cette invention serait « prise de Moschus ancien poëte

A fin de prendre des oyseaux
Pour les emprisonner en cage.
Quand il veit, par cas d'adventure,
Pres un buys Amour emplumé,
Qui voloit par le boys ramé
Comme oyseau de mauvais augure [1].
Son plumage luisoit plus beau
Que n'est du paon la queue estrange,
Et sa face sembloit un Ange [10 v°]
Qu'on voit portrait en un tableau.
Cet enfant, qui ne scavoit pas
Que c'estoit, fut si plein de joye
Que pour prendre une si grand' proye
Tendit sa glus & tous ses lats [2].
Mais quand il veid qu'il ne pouvoit
(Pour quelques gluaus qu'il peut tendre)

6. *60-72* Sur un arbre Amour emplumé
8. *60-72* Sur l'une & sur l'autre verdure
9-12. *60-72 suppr. cette strophe*
13-14. *60-72* L'enfant qui ne cognoissoit pas Cet oyseau
16. *60-72* Tendit sur l'arbre tous ses lats (*sic*)

---

bucolique ». Il était mal renseigné, car l'idylle Ἰξευτὰς ἔτι κῶρος..., que Ronsard a paraphrasée ici d'un bout à l'autre, était déjà attribuée à Bion par Conrad Gesner, dans son édition du *Florilege* de Stobée (Zurich, 1543), dont le texte est accompagné d'une traduction latine, et c'est là que Ronsard la lisait (section LXII, Ψόγος Ἀφροδίτης).

1. Le système rythmique de ces deux premières strophes est le contraire de celui des strophes suivantes. Cette irrégularité fit supprimer la pièce. Pourtant Ronsard aurait pu corriger la première en transposant les vers dans l'ordre 3, 4, 1, 2, et la deuxième en la rédigeant ainsi (j'utilise ses variantes) :

Quand il veit Amour emplumé,
Qui voloit par cas d'aventure
Sur l'une et sur l'autre verdure
Dans les arbres du bois ramé.

2. On lit cette graphie, pour lacs, dans toutes les anciennes éditions. Cf. ci-dessus, p. 147, var. du vers 6.

Ce cauteleux oyseau surprendre,
Qui voletant le decevoit,
Lors il se print à mutiner[1].
Et gettant sa glux de colere,
Vint trouver une vieille mere
Qui se mesloit de deviner.
Il luy va le fait expliquer,
Et sur le hault d'un buys lui monstre
L'oyseau de mauvaise rencontre,
Qui ne faisoit que s'en moquer.
La vieille, en branlant ses cheveux
Qui ja grisonnoient de vieillesse,
Luy dit : Cesse, mon enfant, cesse,
Si bien tost mourir tu ne veux,
De prendre ce fier animal :
Cet oyseau, c'est Amour qui vole,
Qui tousjours les hommes affole
Et jamais ne fait que du mal.
O que tu seras bien heureux
Si tu le fuys toute ta vie,
Et si jamais tu n'as envye
D'estre au rolle des amoureux[2].
Mais j'ay grand doubte qu'à l'instant [11 r°]
Que d'homme parfait auras l'age,
Ce malheureux oyseau volage
Qui par ces arbres te fuyt tant,

21. *60-72* Il se print à se mutiner
25. *60-72* le fait avoüer
28. *60-72* que se joüer
34. *On lit* cest Amour (*éd. suiv. corr.*)

---

1. C.-à-d. : se mutiner; nouvel exemple du verbe intransitif pour le réfléchi (cf. ci-dessus la chanson *Pourquoi tournés vous*, p. 246, vers 13).
2. C.-à-d. : sur le registre des amoureux.

Sans y penser [1] te surprendra
Comme une jeune & tendre queste,
Et foullant de ses piedz ta teste [2],
Que c'est que d'aimer t'aprendra.

CHANSON [3].

Quand je te veux raconter mes douleurs
Et de quel feu en te servant je meurs
Et quel venin desseche ma moüelle,
Ma voix tremblote, & ma langue chancelle,
Mon cueur tressault, & mon sang au dedans
Est tout troublé de gros souspirs ardens.
Sur mes genoulz se sied une gelée,
Jusqu'aux talons une sueur salée
De tout mon corps comme un fleuve se suit,
Et sur mes yeux nage une obscure nuict :
Tanseulement [4] mes larmes abondantes
Sont les tesmoings de mes flames ardentes,

48. *On lit* Que cest (*éd. suiv. corr.*)

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *60-87* Et de quel mal

3. *84-87* Et quelle fiebvre ard toute ma moüelle

5-6. *60-87* Mon cœur se pasme, & le sang me tressault : En mesme instant j'endure froid & chault

7. *60-72* se fond une gelée | *78-87* descend une gelée

11. *67-72* Tant-seulement | *78-87* Tant seulement

---

1. C.-à-d. : sans que tu y penses.

2. Ce trait est dans Bion ; ailleurs Ronsard l'a pris à Properce (v. ci-dessus la chanson *Quand j'estois libre*, p. 237, vers 49 et 50).

3. Paraphrasée de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Neaeream* :

Vesanos quoties tibi furores
Atque ignes paro, quos moves referre,
Et quantus Deus ossibus pererret...

4. Pour « tant seulement ». V. la var. et ci-dessus, p. 183, note 2.

De mon amour, & de ma foy aussi,
Qui sans parler te demandent mercy [1].

CHANSON [2]. [11 v°]

Il m'advint hyer de jurer
Qu'on voirroit mon amour durer
Apres la mort, ma chere amye,
Et afin de t'asseurer mieux
Je feis le serment par mes yeux,
Et par mon cueur, & par ma vie.
  Quoy ? dis-tu, cela est à moy.
Bien ! je le veulx qu'il soit à toy,
Mais las ! ma langueur miserable,
Et mes pleurs sont miens pour le moins,
Qui te serviront de tesmoings
Que ma parole est veritable.

13. *84-87* De mes souspirs & de mon long soucy

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1-3. *57* Tu me fis jurer l'autre jour, Que la mort ne perdra l'amour Qu'au cœur je te porte, m'amie

5. *57* Je feis un serment

1-6. *60-87* Voulant, ô ma douce moitié, T'assurer que mon amitié Jamais ne se voirra faillie (*78-87* Ne se voirra jamais finie), Je te fis pour t'assurer mieus (*67-87* Je fis pour t'en assurer mieux) Un serment juré par mes yeux, Et par mon cœur & par ma vie

8. *57* pren-le pour toy

7-12. *60-87* Tu jures ce qui n'est à toy, Ton cœur & tes yeus sont à moy D'une promesse irrevocable, Ce me dis-tu. — Las ! pour le moins (*71-87* Helas, au moins) Reçoi mes larmes pour tesmoins Que ma parolle est veritable

---

1. C.-à-d. : implorent ta pitié ou ton secours (le latin dit : opem precantur). — Noter que l'alternance dans le genre des rimes assure à elle seule le strophisme de cette chanson.

2. Paraphrase de Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Neaeram* :

Juravi fore me tuum perennè
Per me, per caput hoc, per hos ocellos...

Alors, belle, tu me baisas,
Et doucement desatizas
Le feu de ma gentille rage :
Puis tu feis signe de ton œil,
Que tu recevois bien mon dueil,
Et ma langueur pour tesmoignage.

CHANSON[1].

Je suis tellement langoureux
Qu'au vray raconter je ne puis
Ni où je suis, ne qui je suis :
» Chetif quiconque est amoureux.
J'ay pour mon hoste nuict & jour
Dedans le cueur un fier esmoy,
Qui va exerceant dessus moy [12 r°]
Toutes les cruaultez d'Amour :
Et ne puis me desenflamer

15. *60-72* Le feu qui brusle mon courage | *78* Mon feu de l'air de ton visage | *84-87* Mon feu d'un gracieux visage
18. *60-87* Et mes larmes pour tesmoignage

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1-2. *60-78* Je suis tellement amoureus... | *84-87* Je suis si ardent amoureux, Que, fol, souvenir ne me puis
4. *60-87* Ny combien je suis malheureus
5-8. *60-72* J'ay pour mon hoste nuict & jour Comme un tygre un cruel esmoi, Lequel pratique dessus moi Toutes les cruautez d'amour | *78* J'ay pour mes hostes nuict & jour La peine, le soing & l'esmoy, Qui tous pratiquent dessus moy Toutes les cruautez d'Amour | *84-87* J'ay pour mes hostes nuict & jour En mon cœur la rage & l'esmoy, Qui vont pratiquant dessus moy Toutes les cruautez d'Amour
9-12. *60-72* Et si mon cœur ne peut s'armer Contre l'œil qui le

---

1. Imitation de Marulle, *Epigr.*, lib. I, *De suo amore* :
Jactor, dispereo, crucior, trahor huc miser atque huc,
Ipse ego jam quis sim nescio, neve ubi sim...

De celle qui m'occist à tort :
Car plus el' me donne la mort,
Plus je suis contraint de l'aymer [1].

CHANSON [2].

Je te hay bien (croy moy) maitresse,
Je te hay bien, je le confesse.
Mais toy que je debvrois plus fort
Hayr mile fois que la mort,
Il faut que maugré moy je t'ayme
Dix mille fois plus que moymesme :
Car plus ta fiere cruaulté
M'espovante, plus ta beaulté
(Pour mourir & vivre avec elle)
A ton service me r'appelle.

navre à tort : Car plus il lui donne la mort, Plus il est contraint de l'aimer | *78-87* Et toutefois je n'ose armer Ma raison pour vaincre le tort : Car plus on me donne la mort, Et plus je suis content d'aimer (*87* Plus elle me donne la mort, Plus je suis content de l'aimer)

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

3-6. *60-72* Et te devrois encor plus fort Hayr que je ne fais la mort. Toutesfois il faut que je t'aime Plus que ma vie & que moimesme (*et* moy-mesme)

8. *67-72* Me rejette

---

1. Noter que toutes les rimes de cette chanson sont masculines.
2. Paraphrase de Marulle, *Epigr.*, lib. IV, *Ad Camillam* :

Odi te, mihi crede, quantacumque es
Odi, confiteor, Camilla, sed quam
Et odi & magis in dies magisque
Velim odisse, sequi atque amare cogor:
Sic me amor retrahit tuus, trahitque,
Sic quem saevitia fugas proterva,
Tam rarae revocas decore formae.

CHANSON[1].

Si le ciel est ton pays & ton pere,
Si l'Ambrosie est ton vin savoureux,
Si Venus est ta delicate mere,
Si tu te pais de Nectar bienheureux,
  Que viens tu faire (ô cruel) en la terre ?
Pourquoy viens tu habiter dans mon sein ?
Pourquoy fais tu contre mes ôs la guerre ? [12 v°]
Pourquoi boys tu mon pauvre sang humain ?
  Pourquoy prendz tu de mon cueur nourriture ?
O filz d'un tygre, ô cruel animal :
Hé que tu es de meschante nature !
Je suis à toy, pourquoy me fais tu mal ?

SONET.

Si tost que tu as beu quelque peu de rosée,
Soit de nuict, soit de jour, caché dans un buisson,

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* Si le Nectar

4. *78-87* Si l'Ambrosie est ton pain bien-heureux

5. *60-72* Pourquoi viens tu te loger en la terre | *78-87* Pourquoy viens-tu loger en nostre terre

6. *78-87* te cacher en mon sein

11. *84-87* Tu es un Dieu de mechante nature

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *60-72* és fueilles d'un buisson (*60 par erreur* & fueilles)

1-4. *78-87* Si tost qu'entre les bois tu as beu la rosée... logé dans un buisson, Des ailes tremoussant tu dis une chanson... à plaisir composée

---

1. Paraphrase de Marulle, *Epigr.*, lib. III, *Ad amorem* :

Si cœlum patria est, puer, beatum,
Si verò peperit Venus benigna,
Si nectar tibi Massicum ministrat...

Pendant les æsles bas, tu dis une chanson
4 D'une notte rustique à ton gré composée [1].
Si tost que j'ay ma vie un petit arrousée
Des larmes de mes yeux, en la mesme façon
Couché dedans ce boys j'espen un triste son,
8 Selon qu'à larmoyer mon ame est disposée.
Si te passé je bien [2], d'autant que tu ne pleures
Sinon trois moys de l'an, & moy à toutes heures,
11 Navré d'une beauté qui me tient en servage.
Mais helas, Rousignol, ou bien à mes chansons
(Si quelque amour te poingt) accorde tes doux sons,
14 Ou laisse moy tout seul pleurer en ce bocage [3].

SONET.

J'ay cent mile tormentz, & n'en voudrois moins d'un,
Tant ils me sont plaisantz, pour vous belle maitresse :

8. *57* Ainsi qu'à larmoyer

5-8. *60-87* Las aussi comme toi (*78-87* Au contraire de toy) j'ai la vois disposée A chanter en ce bois, mais en autre façon. Car tousjours en pleurant je degoise mon son : Aussi j'ai tousjours l'ame en larmes arrousée

9-10. *60-72* Je te gaigne à chanter... Sinon trois mois en l'an | *78-87*, Je te gaigne à chanter : ta voix est de trois mois, L'an entier est tesmoin des (*84-87* oyt tousjours les) plaintes de ma voix

12. *60-87* Rossignol

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Cont. des Amours* 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

---

1. Quatrain imité d'Anacréon, ode de la Cigale, premiers vers : Μακαρίζομέν σε, τέττιξ (n° 43 du recueil d'H. Estienne). — Le reste de ce sonnet contient des réminiscences de Pétrarque, ss. *Quel rossignuol* et *Vago augeletto* ou plutôt de Bembo, ss. *Soave augel* et *Solingo augello* et canz. *O rossignuol*. Sur la chanson du rossignol, héritage des trouvères et des troubadours, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 450 et suiv.

2. C.-à-d. : Pourtant je te surpasse bien.

3. Noter une double licence de versification : 1° entre le huitain et le sizain, pas d'alternance dans le genre des rimes ; 2° pas d'alternance non plus dans le premier tercet. Corrigé dans les éditions postérieures, à partir de 1578.

Un facheux desplaisir me vault une liesse,
Et jamais mon seigneur [1] ne me fut importun. [131°]
    Je suis bien asseuré que si jamais aucun
Fut heureux en servant une humaine déesse,
De cueur & de parolle heureux je me confesse,
Et ne veux point ceder en bon heur à quelqu'un.
    Tant plus je suis malade, & plus je suis dispos,
J'appelle mon travail un gratieux repos :
Amour m'aprend par cueur ce langage, & m'assure
    Qu'il vault trop mieux mourir pour si belle victoire
Que de gaigner ailleurs : il le dit & le jure
Par son arc & ses traitz, & je le veux bien croire [2].

SONET.

Mars fut vostre parein quand naquistes, Marie,
La Mer vostre mareine : un Dieu cruel & fier,

4. *60-87* Et jamais vostre orgueil

7. *57* Et de bouche & de cœur heureux je me confesse | *60-87* Sur tous les amoureus heureus je me confesse

9-14. *78-87* Plus je suis abaissé, plus j'espere de gloire : Plus je suis en l'obscur, plus j'espere de jour. Il vaut trop mieux mourir pour si belle victoire, Que de gaigner ailleurs ce bon enfant Amour. Il jure par ses traits & je le veux bien croire, Qu'il blanchist & noircist ma fortune à son tour (*87 transpose les deux derniers vers ainsi* : Qui blanchist & noircist ma fortune à son tour. Il jure par ses traicts, & je le veux bien croire). *On lit dans ces trois éditions :* Je jure par ses traits, *ce qui m'a paru une faute d'impression ; j'ai corrigé d'après le contexte et les éd. antérieures.*

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

---

1. Il désigne ainsi l'Amour, à la façon de Pétrarque (s. *L'oro e le perle*, 9 : al signor mio ; s. *Senuccio*, fin : il signor nostro, Amore ; s. *Non fur mai Giove*, 5 : e'l mio signor ; madr. *Or vedi, amor*, fin ; s. *Geri, quando*, fin, et *passim*).

2. Ces derniers vers viennent de Pétrarque, s. *Fera stella*, fin. — Noter une double licence de versification, que les variantes ont fait disparaître : 1° pas d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain ; 2° pas d'alternance non plus dans le deuxième tercet.

L'autre, element auquel on ne se doit fier,
Car tost son onde est douce, & tost elle est marrie [1].
Soubz un tiltre d'honneur ce guerrier nous convie
De hanter les combatz, puis est nostre meurtrier :
La Mer quand ell' est douce en flatant vient prier
Qu'on aille en son giron, puis nous oste la vie.
Vous tenez de ce Dieu, mais trop plus de la Mer,
Qui feistes vos beaux yeux serenement calmer,
Vostre front, vostre bouche, & tout vostre visage,
Affin de m'atirer, puis quand me veistes pris,
Vous feistes sur mon chef deborder un orage,
Pour me noyer aux flotz de la douce Cypris [2].

SONET. [13 v°]

Belle, gentille, honneste, humble, & douce Marie,
Qui mon cueur dans voz yeux prisonnier détenez,

3-4. *60-87* Une mer à laquelle on ne se doit fier : Lui tousjours est collere (*et* cholere), elle (*84-87* elle est) tousjours marrie

7. *60-87* La Mer en se calmant fait semblant de prier

11-14. *60-87* Pour m'atirer chez vous par vos belles œillades. Heureus & plus qu'heureus, si je m'estois gardé, Et si j'eusse la Mer du havre regardé, Sans me faire presser en tant de Symplegades

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours* 1557. — *Œuvres* (Amours, 2ᵉ livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* en voz yeux

---

1. Le nom du dieu Mars et celui de la Mer (surtout le pluriel latin *maria*) ont quelque ressemblance avec celui de Marie ; c'est pour cette raison, autant que pour leur cruauté, que Ronsard les lui donne pour parrain et marraine. Cf. Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Martiam Bocontiam* : Cum sit Acidaliae facies...

... Cur tibi Mars tribuit speciosum Martia nomen ?

2. Vénus, adorée à Cypre. — Dans la var., les Symplegades sont deux rochers du Pont-Euxin, près du Bosphore de Thrace, qui de loin semblaient se rapprocher pour écraser les navires. V. ci-dessus, l'ode *Au Roy*, p. 25, note du vers 12.

Et qui par montz & vaulx comme esclave menez
De vostre blanche main ma prisonniere vie.
Hé quantesfoys le jour me prend il une envie
De rompre voz prisons, mais plus vous me donnez
Espoir de liberté, plus vous m'emprisonnez
L'ame, qui languiroit sans vous estre asservie[1].
Ha je vous ayme tant que je suis fol pour vous,
J'ay perdu ma raison, & ma langue debile
Au milieu des propos vous nomme à tous les coups,
Vous, comme son subject, sa parolle, & son stile,
Et qui parlant ne fait qu'interpreter, sinon
Mon esprit qui ne pense en rien qu'en vostre nom[2].

SONET.

Mes souspirs, mes amys[3], vous m'estes agreables
D'autant que vous sortez pour un lieu qui le vault[4] :
Je porte dans le cueur des flames incurables,
Le feu pourtant m'agrée, & du mal ne me chault :

5-8. *78-87* Quantes fois en l'esprit sens-je naistre une envie De rompre (*84-87* couper) voz liens par monceaux trançonnez ! Mais mon ame s'en rit, que vous emprisonnez, Et qui mourroit de dueil sans vous estre asservie

11. *84-87* En parlant à quelcun vous nomme

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Cont. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

3-4. *78-87* Et qui sans contredit à vostre gré menez De vôtre blanche main les brides de ma vie

1. C.-à-d. : si elle ne vous était pas asservie. — Tout ce début est d'inspiration pétrarquesque.

2. Belleau cite ici des vers de Corn. Gallus (d'ailleurs un pseudo-Gallus), comme ayant « fort bien touché cette passion » :

Certe difficile est abscondere pectoris aestus...

Mais ce n'est qu'un rapprochement.

3. « Il parle à ses soupirs comme Petrarque en mille endroits » (note de Belleau).

4. C.-à-d. : pour une personne d'un rang qui en vaut la peine (cf. le

Autant me plaist sentir le froid comme le chault,
Plaisir & desplaisir me sont biens incroiables,
Bien heureux je m'estime aymant en lieu si hault,
8 Et si veulx estre mis au rang des miserables [1].
Des miserables, non, mais au rang des heureux,
Car un homme ne peult (sans se veoir amoureux)
11 Sentir en doux torment que vallent les liesses [2] : [14 r°]
Non, je ne voudrois pas pour l'or de l'univers
N'avoir souffert les maux qu'en aymant j'ay souffertz,
14 Pour l'attente d'un bien qui vault mille tristesses [3].

SONET.

Comment au departir [4] l'adieu pourroy je dire,
Duquel le souvenir tanseulement [5] me pasme :
Adieu donc chere vie, adieu donc ma chere ame,
4 Adieu mon cher soucy, par qui seul je souspire.

8. *78-87* Bien que mon sort me mette au rang des miserables
11. *78-87* Cognoistre par le mal que valent les liesses (*guillemets à ce vers et au précédent à partir de 67*)

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *78-87* Madrigal
1. *60-87* adieu (*au lieu de* l'adieu)
2. *60-87* tant seulement
3. *60-87* Adieu ma chere vie, adieu ma seconde ame
4. *78-87* pour qui seul

---

vers 7). Il ne s'agit donc pas de Marie l'Angevine dont il a dit le contraire ci-dessus, p. 256, sonnet *Autre* (*j'en jure Amour*), mais peut-être de Marie la Parisienne (v. ci-dessus, p. 157).

1. Noter la disposition des rimes dans ces quatrains ; Ronsard l'ayant conservée devait la trouver très acceptable. Cf. ci-dessus, p. 253.

2. C.-à-d. : ce que valent les joies.

3. C.-à-d. : qui compense mille tristesses.

4. Pour : au départ, comme nous disons encore : au sortir de, pour : à la sortie de. Cf. le sonnet adressé à Sinope en 1559 : *Avant vostre partir...*

5. Pour cette graphie, v. ci-dessus p. 183, note 2 et p. 262, vers 11.

Adieu le bel object de mon plaisant martire,
Adieu bel œil divin qui m'englace & m'enflame,
Adieu ma doulce glace, adieu ma doulce flame [1],
8 Adieu par qui je vis, & par qui je respire :
Adieu belle, humble, honeste, & gentille maistresse [2],
Adieu les doulx liens où vous m'avez tenu
11 Maintenant en travail, maintenant en liesse [3] :
Il est temps de partir, le jour en est venu :
Mais avant que partir je vous supplie, en lieu
14 De moy, prendre mon cueur, tenez je le vous laisse,
Voy le là, baisez moy, maistresse, & puis adieu [4].

12. *78 ajoute ce vers :* Le besoin seulement, non le desir me presse | *84-87 ajoutent ces trois vers :* Le besoin importun, non le desir me presse : Le desir ne sçauroit desloger de son lieu, Le pied vous laisse bien, mais le cœur ne vous laisse

13. *78* Mais avant je vous prie & vous conjure, en lieu

15. *78* Gardez le, baisez moy

84-87 pour les trois derniers vers : Je vous conjure ici par Amour nostre Dieu De prendre cependant mon cœur : tenez maistresse, Voy le là, baisez moi, gardez le, & puis adieu

---

1. Antithèses pétrarquesques. Cf. les *Amours* de 1552, au tome IV, pp. 16, 44, 76, 123 et *passim*.

2. Noter que l'alternance dans le genre des rimes n'est observée ni dans les quatrains, ni entre eux et le premier tercet.

3. C.-à-d. : tantôt en peine, tantôt en joie.

4. Note mise sous le nom de Belleau en 1578 : « L'autheur appelle madrigals les sonets qui ont plus de quatorze lignes, comme cestui-cy qui en a seize » *(var. de 1584* qui en a dix-huit*)*. Dans la prem. éd. posthume (1587) cette note, toujours sous le nom de Belleau bien qu'il soit mort en 1577, s'allonge ainsi : « C'est un mot italien qui vient de *mandra*, qui signifie troupeau. Ce sont chansons sans contrainte de lignes ordonnées, que chantent les pasteurs à plaisir. » Enfin l'éd. de 1623 ajoute encore entre crochets : « La plus grande part des madrigals dans les Italiens, qui en sont les maitres, sont de petits vers libres, meslez de grands quelque fois, et dont la plus part n'ont rien de commun au sonnet. » — Sur cette question, v. J. Madeleine, *Le madrigal de Ronsard* (art. de la Rev. de la Renaissance, tome II, 1902, p. 248 et suiv.).

SONET.

Quand je vous voy, ma gentille maistresse,
Je deviens fol, sourd, muet, & sans ame[1],
Dedans mon sein mon pauvre cueur se pasme,
4 Entre-surpris de joye & de tristesse. [14 v°]
Par tout mon chef le poil rebours se dresse,
De glace froide une fiebvre m'enflamme
Venes & nerfz : en tel estat, ma dame,
8 Je suis pour vous, quand à vous je m'adresse[2].
Mon œil creint plus les vostres qu'un enfant
Ne creint la verge, ou la fille sa mere[3],
11 Et toutesfois vous ne m'estes severe
Sinon au point que l'honneur vous deffend :
Mais c'est assez, puisque de ma misere
14 La garison d'autre part ne despend[4].

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *84-87* ma mortelle Deesse

5. *78-87* Mon poil au chef se frissonne & se dresse

7-8. *78-87* Je perds le sens quand je vous voy (*84-87* par vos regars), ma dame, Et quand à vous pour parler je m'adresse

14. *71-87* La guarison

---

1. D'après Belleau ce début est pris d'une épigramme de Jean Lascaris qu'il cite :

σεῦ τάλας, ἀντιάω σοι πότνια, καὶ γεγένημαι
ἄφρων, κωφός, ἄνους, ἄπνοος, ἐξαπίνης.

2. Souvenir de Pétrarque, s. *Pace non trovo*, vers final.

3. Souvenir de Pétrarque, s. *Io temo si*, début.

4. Ces vers donnent la mesure des privautés que Marie permettait à Ronsard. A rapprocher les sonnets : *Cependant que tu vois* (2e quatrain), *Marie tout ainsi* (2e quatrain), *Je ne suis seulement* (tercets), *Las pour vous trop aimer* (tercets).

SONET.

Si quelque amoureux passe en Anjou par Bourgueil [1],
Voye un pin elevé par desus le vilage [2],
Et là tout au plus hault de son pointu fueillage
4 Voyra ma liberté, qu'un favorable acueil
A pendu pour trophée aus graces d'un bel œil [3],
Qui depuis quinze mois me detient en servage [4] :
Mais servage si doux que la fleur de mon age
8 Est heureuse d'avoir le bien d'un si beau dueil.

EDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* Voye un pin qui s'esleve au dessus du village

3. *78-87* Et là sur le sommet

4. *78* Voyra ma liberté triomphe d'un bel œil | *84-87* trophée d'un bel œil

5-8. *78-87* Qu'Amour victorieux, qui se plaist de mon dueil Appendit pour trofée & pour servil hommage (*84-87* pour sa pompe & mon servil hommage) : Afin qu'à tous passans elle fust tesmoignage Que l'amoureuse vie est un plaisant cercueil

---

1. Cette petite ville, célèbre par ses vins, est située à quelques kilomètres au nord de la Loire, sur les confins de la Touraine et de l'Anjou ; elle est l'extrême canton ouest du département d'Indre-et-Loire. C'est la première fois que le poète nomme la résidence de Marie. Cf. ci-dessus, s. VIII de la *Contin. des Amours*, p. 125, vers 10.

2. C'est le deuxième passage sur lequel on se fonde pour penser que le nom de famille de Marie était Dupin ou Pin. V. ci-dessus, s. *J'aime la fleur de Mars*, p. 256, note 1.

3. « Ceus qui ayment feignent tousjours avoir fait sacrifice de leur liberté à l'Amour. » A la suite de cette note Belleau cite Properce, II, XXIII, fin :

Libertas quoniam nulli jam restat amanti,
Nullus liber erit, quisquis amare volet.

Cf. ci-dessus la chanson *Quand j'estois libre*, p. 236, note 2.

4. Si l'on pense avec nous que la rencontre de Ronsard et de Marie eut lieu en avril 1555, ce sonnet a été composé en août 1556. Si l'on avance, avec M. Guillaume, la date de cette rencontre jusqu'en avril 1554, d'après le sonnet LIII de la *Contin. des Amours*, il faut en faire remonter la composition au lendemain de la parution de ce recueil et admettre que Ronsard, en le publiant dans la *Nouv. Continuation*, n'a pas tenu compte du temps écoulé depuis sa composition.

Amour n'eust sceu trouver un arbre plus aymé [1]
Pour pendre ma despouille, en qui fut transformé
Jadis le bel Atys, sur la montaigne Idée [2] :
Mais entre Atys & moy il y a difference,
C'est qu'il fut amoureux d'une vieille ridée,
Et moy d'une beauté qui ne sort que d'enfance [3].

CHANSON [4]. [15 r°]

Ma maistresse est toute angelette,
Toute belle fleur nouvellette,
Toute mon gratieux acueil,
Toute ma petite brunette,
Toute ma doulce mignonnette,
Toute mon cueur, toute mon œil.
Toute ma grace & ma Charite,
Toute belle perle d'eslite,

9-11. *78-87* Je ne pouvois trouver plante plus estimée Pour pendre ma despouille, en qui fut transformée La jeune peau d'Atys desur le mont Idé
13. *78-87* d'un visage ridé

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *60-72* Toute ma douce fleur douillette
2-3. *78-87* Ma toute rose nouvellette, Toute mon gracieux orgueil
5. *60 par erreur* mignotte (*éd. suiv. corr.*)
7-8. *60-78* Toute ma Muse & ma Charite (*78 suppr.* &), Toute le

---

1. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes, corrigée par la variante.
2. Adjectif calqué sur le latin *Idaea*, comme ci-dessus dans l'ode *A la Royne*, p. 35, vers 6. Il s'agit du mont Ida en Phrygie.
3. Sur la métamorphose d'Atys en pin, voir Catulle, *Atys*, et le poème que Ronsard en a tiré sous le titre *Le Pin*, en 1569.
4. Paraphrase de Marulle, *Epigr.*, lib. IV, *De Neaera* :

Tota est candida, tota munda, tota
Succi plenula, tota mollicella...

Toute doux parfun Indien,
Toute douce odeur d'Assirie,
Toute ma douce tromperie,
Toute mon mal, toute mon bien.
  Toute miel, toute reguelyce,
Toute ma petite malice,
Toute ma joye, & ma langueur,
Toute ma petite Angevine [1],
Ma toute simple, & toute fine,
Toute mon âme, & tout mon cœur.
  Encore [2] un envieux me nie
Que je ne doibs aymer m'amye :
Mais quoy ? si ce bel envieux
Disoit que mes yeux je n'aymasse,
Penseriez-vous que je laissasse,
Pour son dire, à n'aymer mes yeux ?

gain de mon merite | *84* Toute ma Muse, ma Charite, Ma toute où mon penser habite | *87* Toute mes jeux & mes blandices, Mes mignardises, mes delices

9-10. *60-87* Toute mon tout, toute mon rien, Toute ma maistresse Marie

13-14. *60-72* Toute mon miel, & ma delice, Toute ma gentille malice | *78-87* Toute fiel, toute ma sucrée, Toute ma jeune (*87* belle) Cytherée

18. *On lit* toute mon cueur (*vers faux que les éd. suiv. corr.*)

20. *On lit* Que je doibs (*corrigé aux errata*) | *84-87* aimer Marie

21. *60-87* ce sot envieux

23. *On lit* que je ne laissasse (*corrigé aux errata*)

24. *57* Pourtant à n'aymer point mes yeus

23-24. *60-87* Voudriez-vous bien que je laissasse Pour un sot à n'aimer mes yeux ?

---

1. Cf. ci-dessus, pp. 118, vers 5 ; 238, vers 1 ; 248, var. du vers 1 ; 274, vers 1 ; ci-après l'élégie *A son livre*, vers 161.

2. C.-à-d. : Cependant, malgré cela ; correspond au latin de Marulle :

At sunt qui tamen hanc negent amandam.

CHANSON [1]. [15 v°]

Je ne veulx plus que chanter de tristesse,
Car autrement chanter je ne pourrois,
Veu que je suis absent de ma maistresse :
Si je chantois autrement, je mourrois.
   Pour ne mourir il fault donc que je chante
En chantz piteux ma plaintive langueur,
Pour le despart de ma maistresse absente,
Qui de mon sein me déroba le cueur [2].
   Déjà l'Esté, & Cerez la bledtiere [3],
Ayant son front enceint de son present,
A ramené sa moisson nourriciere
Depuis le temps que mort je suis absent
   De ses beaux yeux, dont la lumiere belle

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *60-87* Je veus chanter en ces vers ma tristesse
2. *84-87* Car sans pleurer chanter je ne pourrois
8. *57-87* m'a derobé le cœur
10. *67-72* Ayant le front orné
11. *60-72* A ramené la moisson
10-13. *78-87* Ayant le front orné de son present, Ont ramené la moisson nourriciere Depuis le temps que d'elle suis absent Loin de ses yeux

1. Sur le thème de l'obsession amoureuse que développe cette pièce, voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 492 et suiv. et la présente édition, tomes IV, p. 32 ; V, p. 131.

2. D'après Belleau, ce début s'inspire de Marulle, *Epigr.*, lib. III, *De Neaerae absentia*. Ronsard y a plutôt imité Pétrarque, début de la canz. XII, *In quella parte*, dont le sujet est précisément celui de sa propre chanson.

3. Note marginale : « qui preside aus bleds », ainsi complétée par Belleau en 1560 : « mot bien inventé et tiré du nom de blatier que nous avons, qui signifie un vendeur de blé. » — A partir d'ici Ronsard s'est inspiré d'une autre pièce de Marulle, *Epigr.*, lib. IV, *Ad Baptistam Faeram* :

Jam aestas torrida tertium,
   Aestatisque parens flava redit Ceres...

jusqu'à : Olim fabulam ego...

Seule pourroit garison me donner,
Et si j'estois là bas en la nacelle [1]
Me pourroit faire en vie retourner.
  Mais ma raison est si bien corrompue
Par une faulce imagination
Que nuict & jour je la porte en la veue [2],
Et sans la voir j'en ay la vision [3].
  Comme celuy qui contemple les nues
Pense adviser mile formes là sus
D'hommes, d'oyseaux, de chimeres cornues,
Et ne voit rien, car ses yeux sont deceuz [4] :
  Et comme cil qui d'une aleine forte,
En haute mer, à puissance de bras
Tire la rame, il pense qu'ell' soit torte [16 r°]
Rompue en l'eau, toutesfois ne l'est pas :
  Ainsi je voy d'une veüe trompée
Celle qui m'a tout le sens depravé,
Qui dans mes yeux, & dans l'àme frappée
Par force m'a son portrait engravé,

16. *60-87* au monde retourner
18. *84-87* Par une fausse & vaine illusion
21-23. *78-87* Fantastiquant mille monstres bossus, Hommes, oiseaux & Chimeres cornues, Tant par les yeux nos esprits (*84 87* ses esprits) sont deceus
27. *60-72* Tire la rame, il l'imagine torte
25-28. *78-87* Et comme ceux qui d'une haleine forte... Tirent la rame, ils l'imaginent torte, Et toutefois la rame ne l'est pas
31-32. *60-72* Qui par les yeus dedans l'ame frapée, M'a vivement son portrait engravé
29-32. *78-87* Ainsi je voy d'une œillade trompée Ceste beauté dont je suis depravé. Qui par les yeux dedans l'ame frappée M'a vivement son portrait engravé

---

1. C.-à-d. : aux Enfers, dans la barque de Caron.
2. Ce vers est fait avec deux vers de Pétrarque :

   Che di e notte nella mente porto (canz. XII, fin)
   Ch' i' l'ho negli occhi... (s. CXXIV).

3. A rapprocher du sonnet de 1553 : *Las, sans la voir* (tome V, p. 131).
4. C.-à-d. : sont trompés (sens du latin *decipere*).

Et soit que j'erre au plus hault des montaignes [1],
Ou dans un boys, loing de gens & de bruit,
Soit dans des prez, ou parmi les campagnes,
Tousjours à l'œil ce beau portrait me suit.
Si j'apperçoy quelque champ qui blondoie
D'espicz frisez au travers des sillons,
Je pense veoir ses beaux cheveux de soye
Refrisotez en mile crespillons.
Si j'apperçoy quelque table carrée
D'yvoire, ou jaspe applany proprement,
Je pense veoir la voulte mesurée
De son beau front egallé plenement.
Si le Croissant au premier moys j'advise,
Je pense veoir son sourcy ressemblant
A l'arc d'un Turc, qui la sagette a mise
Dedans la coche, & menace le blanc [2].
Quand à mes yeux les estoilles drillantes [3]
Viennent la nuict en temps calme s'offrir,
Je pense veoir ses prunelles ardentes,
Que je ne puis ny füyr ny souffrir.
Quand j'apperçoy la rose sur l'espine,
Je pense veoir de ses levres le tainct,
Mais la beauté de l'une au soir decline,

35. *57-72* Soit dans les prez | *78* Soit au rivage | *84-87* Ou sur le Loir
36. *84-87* Tousjours au cœur
40. *78-87* Espars au vent en mille crespillons
41-44. *78-87 suppriment cette strophe*

---

1. Après trois strophes qui semblent originales, Ronsard revient à la pièce susdite de Marulle, en y mêlant quelques traits de Pétrarque, canzone XII et XIII, dont Marulle s'était lui-même inspiré.
2. C.-à-d. : le but. Pour ce mot voir le tome I, p. 116, vers 136. — La comparaison du sourci à l'arc d'un Turc est encore un souvenir de Marulle, *Epigr.*, lib. IV, *Ad Janum Medicen*, vers 33.
3. Pour ce mot, v. ci-dessus l'ode *Bel aubespin*, vers 7.

L'autre beauté jamais ne se destainct. [16 v°]
Quand j'apperçoy des fleurs dans une prée
S'épanouir au lever du Soleil,
Je pense veoir de sa joüe pourprée
Et de son sein le beau lustre vermeil.
Si j'apperçoy quelque chesne sauvage
Qui jusqu'au ciel esleve ses rameaux,
Je pense veoir en luy son beau corsage [1],
Ses piedz, sa greve, & ses coudes jumeaux.
Si j'entendz bruire une fontaine clere,
Je pense ouyr sa voix dessus le bord,
Qui, se plaignant de ma triste misere,
M'apelle à soy pour me donner confort [2].
Voilà comment pour estre fantastique
En cent façons ses beaultez j'apperçoy,
Et m'esjouys d'estre melancolique
Pour recevoir tant de formes en moy.
Amour vrayement est une maladie,
Les medecins la scavent bien juger,
L'appellant mal, fureur de fantasie,
Qui ne se peult pas herbes soulager [3].

57. *67-72* les fleurs
59. *60-72* de sa face pourprée
55-60. *78-87* La rose au soir de sa couleur decline, L'autre couleur jamais ne se desteint. Quand j'apperçoy les fleurs en quelque prée Ouvrir leur grace (*84-87* leur robe) au lever du Soleil, Je pense voir de sa face pourprée S'espanouyr le beau lustre vermeil
63. *60* Je pense en luy contempler son corsage | *67-87* Je pense voir sa taille & son corsage
73. *78-87* Aimer vrayment
75. *60-72* En la nommant | *78* Nommant Amour | *84-87* Nommant ce mal

1. C.-à-d. : sa belle taille.
2. Ronsard reprendra ce thème dans la chanson de 1563 : *Quand ce beau printemps je voy*.
3. Belleau fait ici deux rapprochements opportuns : Ovide : Hei mihi, quod nullis amor est medicabilis herbis (*Hér.* V, 149) ; Tibulle :

J'aymerois mieux la fiebvre dans mes venes,
Ou quelque peste, ou quelqu'autre douleur,
Que de souffrir tant d'amoureuses peines,
Qui sans tüer me consomment le cueur.
Or' va, chanson, dans les mains de ma sainte,
Mon angelette, & luy racompte aussi
Que ce n'est point tromperie ny fainte
De tout cela que j'ay descrit icy [1].

ODE. [17 r°]

Celuy qui est mort aujourdhuy
Est aussi bien mort que celuy
Qui mourut aux jours du deluge [2] :
Autant vault aller le premier
(Puis qu'il le fault) que le dernier
Devant le parquet du grand juge.
Incontinent que l'homme est mort,

80. *60-72* nous consomment | *78-87* Dont le bonheur n'est sinon que malheur

81-84. *60* Or va, chanson, dans le sein de Marie, Qui me fait vivre en penible soucy, Pour l'assurer que ce n'est tromperie Des visions que je raconte icy | *67-87* Or va, chanson, dans le sein de Marie, Pour l'assurer que ce n'est tromperie Des visions que je raconte icy, Qui me fait vivre en penible soucy (*78-87* font vivre & mourir en soucy)

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

5. *60-87* Que de sejourner le dernier

Nec potuit curas sanare salubribus herbis (II, III, 13). Ajoutons Pétrarque, sonnet *I begli occhi*, début, et Ronsard lui-même, s. *De quelle plante* (v. le tome IV, p. 60).

1. Pétrarque termine ainsi ses canzone, à l'imitation de nos troubadours ; par là encore Ronsard se rattache indirectement à eux. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 493, note 5. — Noter dans la variante de cette dernière strophe à partir de 1567 une différence dans l'agencement des rimes qui n'a pas sa raison d'être.

2. Cf. Lucrèce, III, fin : Nec minus ille diu, etc.

Pour jamais, ou long temps, il dort
Au creux d'une tombe enfoüye[1],
Sans plus parler, ouyr, ne voir :
Hé, quel bien scauroit on avoir
En perdant les yeux, & l'ouye[2] !
Or' l'ame, selon le bienfait
Qu'hostesse du corps elle a fait,
Monte au ciel, sa maison natalle :
Mais le corps, nourriture à vers,
Dissoulz de venes & de nerfz
N'est plus qu'une ombre sepulcralle.
Il n'a plus esprit, ny raison,
Emboiture, ne liaison,
Artere, poux, ny vene tendre,
Cheveil en teste ne luy tient,
Et qui plus est, ne luy souvient
D'avoir jadis aymé Cassandre[3].
» Le mort ne desire plus rien[4] :
Donc ce pendant que j'ay le bien
De desirer vif[5], je demande
D'estre tousjours sain & dispos : [17 v°]

8. *67-73* Ou pour jamais ou long temps dort | *78-87* Ou jamais, ou long temps il dort
14. *71-73 par erreur* au corps (*éd. suiv. corr.*)
22. *67-73* Cheveuil | *78-87* Cheveul
25. *78-87* La mort (*ce texte, reproduit dans les anciennes éd. posthumes, semble fautif*)
28. *71-87* Estre tousjours

1. Ce participe a le sens du mot simple et primitif *fouie*, creusée.
2. Epicure disait : « Je ne saurais quelle idée me faire du Bien, si je supprimais les plaisirs du boire et du manger, de l'ouie et de la vue, et ceux de Vénus » (Diogène Laërce, X, 6).
3. Nom particulier de sa maitresse, qu'il fait général, pour toute beauté digne d'être aimée » (note de Richelet).
4. Traduction d'un vers d'Anacréon : *Ὁ θανὼν οὐκ ἐπιθυμεῖ* (fin du n° 36 du recueil d'H. Estienne).
5. C.-à-d. : étant vivant.

Puis, quand je n'auray que les os,
La reste [1] à Dieu je recommande.
Homere est mort, Anacreon,
Pindare, Hesiode, & Bion,
Et plus n'ont soucy de s'enquerre
Du bien & du mal qu'on dit d'eulx :
Ainsin apres un siecle ou deux
Plus ne sentiray rien soubz terre [2].
» Mais dequoy sert le desirer
» Sinon pour l'homme martirer !
» Le desir n'est rien que martire,
» Car content n'est le desireux,
» Et l'homme mort est bienheureux :
» Heureux qui plus rien ne desire [3].

ODE.

Quand je dors je ne sens rien,
Je ne sens ne mal ne bien,

35. *57-87* Ainsi
40. *78-87* Content ne vit le desireux

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

---

1. Ce mot est du féminin au XVIe siècle ; voir d'autres exemples aux tomes I, p. 247, var. du vers 25 ; II, p. 171, vers 21.
2. Ronsard développera cette strophe à la fin de sa vie dans l'Elégie à Ph. Desportes : *Nous devons à la Mort...*
3. Cette conclusion pessimiste est exceptionnelle chez Ronsard, pour qui le désir et la passion sont plutôt un bien et donnent du prix à la vie. Elle me semble venir de Lucrèce.

Cette pièce est comme une suite à l'*Hymne de la Mort*, publié à la fin de l'année 1555. On peut y voir une sorte de dialogue entre un partisan de la mort et un partisan de la vie, ou bien un soliloque où Ronsard se présente à lui-même les arguments pour et contre la mort.

Plus je ne me puis congnoitre,
Je ne scay ce que je suis,
Ce que je fus, & ne puis
Scavoir ce que je doibz estre :
J'ai perdu le souvenir
Du passé, de l'advenir,
Je ne suis que vaine masse
De bronze en homme gravé,
Ou quelque terme eslevé
Pour parade en une place. [18 r°]
Toutesfois je suis vivant,
Repoussant mes flancz de vent,
Et si perdz toute memoire[1] :
Voyez donc que je seray
Quand mort je reposeray
Au fond de la tombe noire !
L'ame volant d'un plein sault
A Dieu s'en ira là hault
Avecque lui se ressoudre :
Mais ce mien corps enterré,
Sillé d'un somme ferré[2],
Ne sera plus rien que poudre[3].

3. *71 par erreur* Plus je ne puis | *73* Rien plus je ne puis | *78-87* Je ne sçaurois rien cognoistre
21. *78-84* se resoudre
19-24. *87 supprime cette strophe*

---

1. C.-à-d. : Et pourtant je perds.
2. Expression prise à Virgile, *Én.* X, 745 : *ferreus urget somnus*. Ronsard dira en 1578 (dans la variante d'un sonnet de 1559) : Somme aux liens de fer. — Pour le mot « sillé », voir le tome IV, p. 71, note. Nous n'avons conservé que le composé *desiller*, qui veut dire le contraire.
3. Cette strophe fut supprimée comme faisant double emploi avec la troisième de l'ode précédente.

CHANSON [1].

Comme la cire peu à peu,
Quand pres du foüyer on l'approche,
Se fond à la chaleur du feu :
Ou comme au feste d'une roche,
La nege, encores non foulée,
Au soleil se perd escoulée :
  Quand tu tournes tes yeux ardens
Sur moy, d'une œillade sutille [2],
Je sens tout mon cueur au dedans
Qui se consomme, & se distile,
Et ma pauvre ame n'a partie
Qui ne soit en feu convertie :
  Comme une rose qu'un amant
Cache au sein de quelque pucelle, [18 v°]
Qu'ell' est tout le jour enfermant
Pres de son tetin qui pommelle,
Puis chet fanie sur la place
Au soir quand elle se delace :
  Et comme un lys par trop lavé
De quelque pluye printaniere

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *60-87* pres de la flamme
8. *60-72* subtile | *78-87* œillade gentille
15. *60-72* Que tout le jour tient enfermant | *78-87* Qu'elle enferme bien cherement

---

1. Paraphrase de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Neaeram :*

Ignitos quoties tuos ocellos
In me victa moves, repente qualis
Cera defluit impotente flamma,
Aut nix vere novo calente sole,
Totis artubus effluo...

Marulle avait lui-même imité pour ce début Ovide, *Mét.*, III, 487 et suiv. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 542.

2. Graphie phonétique, comme oscur pour obscur (v. la variante).

Penche à bas son chef agravé [1]
Dessus la terre nourriciere,
Sans que jamais il se releve
Tant l'humeur pesante le greve :
  Ainsi mon chef à mes genoux
Me tombe, & mes genoux à terre,
Sur moy ne bat vene ni poux,
Tant la douleur le cueur me serre :
Je ne puis parler, & mon ame
Engourdie en mon corps se pasme.
  Lors ainsi pasmé je mourrois,
Si d'un seul baiser de ta bouche
Mon ame tu ne secourois
Et mon corps froid comme une souche,
Me resouflant en chaque vene
La vie par ta douce alene [2] :
  Afin d'estre plus tormenté,
Et que plus souvent je remeure,
Comme le cueur de Promethé [3]
Qui renaist cent fois en une heure,
Pour servir d'apast miserable
A son vautour insatiable [4].

25-26. *78-87* Ainsi ma teste à tous les coups Se panche de tristesse à terre
31. *78-87* Adonques pasmé
32. *87* Si d'un baiser fils de ta bouche
37-42. *78-87* Mais c'est pour estre tourmenté De plus longue peine ordinaire, Comme le cœur de Promethé Qui se renaist à sa misere, Eternel repas miserable De son vautour insatiable

---

1. C.-à-d. : alourdi. Cf. l'ode de 1555 *A Mr d'Orléans*, strophes 6 et 7, qui présentent les mêmes comparaisons (ci-dessus, p. 57).
2. Rapprochez ce baiser de la chanson suivante.
3. Pour cette graphie, voir le tome VI, p. 188, note 3, et l'*Abbrégé de l'A. P.* de Ronsard.
4. Comparaison fréquente dans les *Amours* de Ronsard ; v. par ex. au tome IV les sonnets XII et XIII.

CHANSON [1]. [19 r°]

Hyer au soir [2] que je pris maugré toy
Un doux baiser assis de sur ta couche,
Sans y penser, je laissay dans ta bouche
Mon âme, las ! qui s'enfuit de moy.
  Me voyant prest sur l'heure de mourir,
Et que mon ame amuzée à te suivre
Ne revenoit mon corps faire revivre,
Je t'envoiay mon cœur pour la querir.
  Mais mon cœur pris de ton œil blandissant [3]
Ayma trop mieux estre chez toy, ma dame,
Que retourner : & non plus qu'à mon ame
Ne luy chaloit de mon corps perissant [4].
  Et si je n'eusse en te baisant ravy

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *60-72* acoudé sur ta couche

1-2. *78-87* Harsoir, Marie, en prenant maugré toy Un doux baiser, acoudé sur ta couche

4. *60-72* Mon ame, helas | *78-78* L'ame en baisant, qui s'enfuït de moy

5. *78-87* Comme j'estois sur le poinct de mourir

8. *67-87* Je r'envoiay (*et* renvoiay)

12. *78-87* Ne luy chalut

13. *84-87* Lors si je n'eusse

---

1. Paraphrase de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Neaeram* :

Suaviolum invitae rapio dum, casta Neaera,
  Imprudens vestris liqui animam in labiis...

Belleau, après avoir signalé cette source, ajoute : « Cette invention est divine, comme sont toutes celles de ce gentil Marulle et de nostre autheur, lequel ne l'eust peu si bien imiter, s'il ne fut tombé en pareilles affections et possible en sujet de mesme grace et de pareille beauté. » Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 544 et suiv.

2. La var. « harsoir » est une forme dialectale (Anjou, Maine, Normandie).

3. C.-à-d. : caressant (du latin *blandiri*) ; déjà vu au tome IV, p. 23.

4. Pour cette émigration du cœur, v. ci-dessus les sonnets XLII et XLVII de la *Contin. des Amours*.

Du feu d'Amour quelque chaleur ardente,
Qui depuis seule (en lieu de l'ame absente
Et de mon cœur) de vie m'a servy,
  Voulant hyer mon torment apaiser,
Par qui sans ame & sans cœur je demeure,
Je fusse mort entre tes bras, à l'heure
Que maugré toy je te pris un baiser.

CHANSON [1].

Plus tu cognois que je brusle pour toy,
Plus tu me hais, cruelle :
Plus tu cognois que je vis en esmoy,
Et plus tu m'es rebelle. [19 v°]

  Mais c'est tout un [2], car las ! je suis tant tien
Que je beniray l'heure
De mon trespas : au moins s'il te plaist bien
Qu'en te servant je meure.

14. *60-87* De ton haleine une chaleur (*78-87* vapeur) ardente
17. *78-87* Voulant harsoir mon tourment apaiser

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

2. *60-72* Plus tu me fuis, cruelle
5-6. *60-72* Te laisserai-je ? helas, je suis trop tien, Mais je beniray l'heure

---

1. Paraphrase de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Neaeram* :

> Quo te depereo magis magisque,
> Odisti magis et magis, Neaera :
> Nec te noster amor movet, precesque...

2. C.-à-d. : cela m'est égal.

L'ALOUETTE [1].

Hé Dieu, que je porte d'envie
Aux felicitez de ta vie,
Alouette, qui de l'amour
Caquettes des le poinct du jour,
Lors que des aisles tu secoues
La rousée quand tu te joues.
   Davant que Phebus soit levé,
Tu enleves ton corps lavé
Pour l'essuier pres de la nüe,
Tremoussant [2] d'une aisle menüe,
Et te sourdant à petis bons
Tu dis en l'air de si doux sons
Composez de ta tirelire [3],
Qu'il n'est amant qui ne desire
Comme toy devenir oyseau,

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre), 1560 à 1578 ; (Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv.

2. *87* Aux plaisirs de ta douce vie

4. *87* Degoizes dés le point du jour

6. *57* Sa rousée | *60-73* La rosée

5-6. *78-84* Secouant la douce rosée En l'air, dont tu es arrosée | *87* Secouant en l'air la rosée Dont ta plume est toute arrosée

15-16. *87* T'oyant chanter au Renouveau Comme toy devenir oiseau

---

1. C'est un vrai « blason », genre de poésie cher à l'école de Marot, comme les pièces du *Bocage* et des *Meslanges* sur la Grenouille, le Freslon, le Fourmi, le Houx, le Verre (tome VI). — Au reste, le sujet est de tradition médiévale : les chansons de l'alouette remontent aux trouvères et aux troubadours. Cf. Raynouard, *Choix de poésies des troubad.*, III, 68 ; Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, II, 29.

2. La forme intransitive pour la forme réfléchie est courante au xvie siècle. Cf. le tome VI, page 75, vers 31.

3. Sorte de flûte champêtre au xve et au xvie s., ainsi que la turelure ou tourloure et le turlututu. Cf. Bujeaud, *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 259.

Pour degoiser un chant si beau :
Puis quand tu t'es bien eslevée,
Tu tombes comme une fusee
Qu'une jeune pucelle au soir
De sa quenouille laisse choir,
Quand au fouyer elle sommeille,
Penchant à front baissé l'oreille : [20 r°]
Ou bien, quand en filant le jour,
Voit celuy qui luy fait l'amour
Venir pres d'elle à l'impourveüe,
De honte elle abaisse la veüe,
Et son tors fuseau delié,
Loing de sa main tombe à son pié.
Ainsi tu fonds, mon Alouette,
Ma doucelette mignonnette,
Alouette que j'aime mieux
Que tous oyseaux qui sont aux Cieux [1].
Tu vis sans offenser personne,
Car ton bec jamais ne moissonne
Le forment, comme ces oiseaux
Qui font aux hommes mile maux,
Soit que le bled rongent en herbe,
Ou soit qu'ils l'egrennent en gerbe :

17-18. *87*. Quand ton chant t'a bien amusée De l'air tu tombes en fusée

22. *78-87* Frappant son sein de son oreille

28. *71 par erreur* en son pié | *78-87* roule à son pié

29. *78* Ainsi tu roules mon Alouëtte (*vers faux*) | *81-87* Ainsi tu roules, Alouette

31-32. *81* Qui plus qu'un rossignol me plais Chantant par un taillis espais | *87* Qui plus qu'un Rossignol me plais, Qui chante en un bocage espais

34-35. *78-87* Ton bec innocent ne moissonne Le froment

1. C'est le ton de certaines « folastries » (voir le tome V, p. 7 et suiv.).

Mais tu vis par les sillons vers,
De petis fourmis & de vers :
Ou d'une mouche, ou d'une achée
Tu portes aus tiens la bechée,
Ou d'une chenille qui sort
Des fueilles quand l'hyver est mort [1].
Et pource à grand tort les poëtes
Ont mal faint que vous, Alouettes,
Avez vostre pere haÿ
Jadis jusqu'à l'avoir trahy,
Couppant de sa teste royalle
La blonde perruque fatalle,
Dans laquelle un crin d'or portoit
En qui toute sa force estoit [2]. [20 v°]
Mais quoy ? Vous n'estes pas seulettes
A qui les mensongers poëtes
Ont fait grand tort : dedans le boys
Le Rossignol à haulte voix,
Caché dessoubz quelque verdure,
Se plainct d'eulx, & leur dict injure :
Si fait bien l'Arondelle aussi,
Quand elle chante son cossi [3].

45-47. *84* A tort les mensongers Poëtes Vous accusent vous, alouettes D'avoir vostre pere haï

43-48. *87* A tes fils non encor' ailez D'un blond duvet en-mantelez. A grand tort les fables des Poetes Vous accusent vous, Alouettes, D'avoir vostre pere hay

54-55. *87* A qui la langue des Poëtes Ont fait grand tort (*sic*)

---

1. Rapprocher de cette première partie l'ode *A l'aloüette* (tome VI, p. 245) et le sonnet : *Si tost que tu as beu*... (ci-dessus, p. 266).

2. Inspiré par le poème virgilien *Ciris*, surtout vers 11, 120 et suiv., 387 et suiv.

3. Onomatopée, qui semble être une invention de Ronsard. Huguet, dans son *Glossaire du Seizième s.*, n'en cite pas d'autre exemple.

Ne laissez pas pourtant[1] de dire
Mieux que devant la tirelire[2],
Et faites crever par despit
Ces menteurs de ce qu'ils ont dit.
   Ne laissez pour cela de vivre
Joyeusement, & de poursuivre
A chaque retour du printemps
Vos accoustumez passetemps.
Ainsi jamais la main pillarde
D'une pastourelle mignarde,
Parmy les seillons espiant
Vostre nouveau nic pepiant,
Quand vous chantez ne le derobbe[3]
Dedans les replis de sa robbe,
Et ne l'emporte en sa maison
Pour l'enfermer dans la prison
Que ses mains de branches tortisses
Ont faitte & de jong & d'esclisses.

69. *60-73* paillarde (*éd. suiv. corr. en reprenant* pillarde)
71. *78-87* les sillons
72. *60-87* nouveau nyd (*et* nid)
74. *78-87* Ou dans son sein, ou dans sa robe | *87* Ou dans sa cage ousoubs sa robe
77-78. *57* Que ses mains de branches tortisses Ont faitte & de jong & d'esclisses, Degoisant sa belle chanson Assise à l'ombre d'un buisson (*ces deux derniers vers, ajoutés en 57 et modifiés en 60, sont supprimés en 78*) | *60-73* D'une cage que ses mains blanches Ont baty de petites branches, Lors qu'oisive aupres d'un buisson Elle degoise sa chanson
75-78. *78-87* Vivez oiseaux, & vous haussez Toujours en l'air & annoncez De vostre chant & de vostre aile Que le Printemps se renouvelle

1. C.-à-d. : pour cela ; cf. ci-après, vers 65.
2. Ici ce mot désigne les airs joués sur la tirelire, les sons tirés de cet instrument.
3. Subjonctif commandé par « Ainsi » du vers 67, qui correspond au *sic* optatif des latins ; tournure maintes fois signalée précédemment.

LE GAY[1]

Te tairas tu, Gay babillard[2],
Tu entreromps le chant mignard
De ce Linot qui se degoise,
Qui fait l'amour dans ce buisson,
Et d'une plaisante chanson
Sa jeune femelle apprivoise.

Tu cries encore, vilain,
Va-ten : tu as le gousier plein
D'un chant qui predit les orages :
Que ne vient icy l'Esprevier !
On t'orroit[3] bien plus hault crier
Le jargon de mille langages.

Va-ten donc tes petis couver,
Ou bien afin de leur trouver
Je ne sçay quoy[4] pour leur bechée :
Pendant que tu m'es importun,
Puisse arriver icy quelqu'un
Qui te derobbe ta nichée.

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — Retranché des *Œuvres* dès 1560. — Recueilli pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1867, au tome VIII, p. 143.

2. *57 par erreur* Tu entromps

---

1. C'est le geay. Mais la vraie graphie est *gay*. On lit dans le *Roman de la Rose* (vers 650) :

> En un lieu avoit rossignaus,
> En l'autre gais et estorniaus.

2. Cf. l'odelette *A l'Arondelle* (tome VI, p. 230).
3. C.-à-d. : on t'entendrait.
4. Correspond au latin *nescio quid*, mis pour *aliquid*. Déjà vu très souvent.

ODE.

Dieu vous gard [1], messagers fidelles
Du printemps, gentes Arondelles,
Huppes, Coqus, Rousignolets,
Tourtres [2], & vous oyseaus sauvages
Qui de cent sortes de ramages
Animez les bois verdelets :
  Dieu vous gard, belles Paquerettes,
Belles Rozes, belles fleurettes
De Mars [3], & vous boutons cognuz
Du sang d'Ajax & de Narcisse [4],
Et vous Thyn, Anis & Melisse,
Vous soyez les tresbien venuz.
  Dieu vous gard, troupe diaprée
Des Papillons, qui par la prée
Les douces herbes suçotez,
Et vous nouvel essain d'abeilles,
Qui les fleurs jaunes & vermeilles
Indifferemment baisotez.

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 : *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes, 4e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* vistes arondelles
9. *78-87* Et vous boutons jadis cognus
12. *67-87* Vous soyez les bien revenus
14. *67-73* De Papillons (*éd. suiv. reprennent* Des)
18. *67-73* Sans diference | *78-87* De vostre bouche baisotez

---

1. Cette graphie, pour l'optatif *garde*, est courante au XVIe s. Cf. Cl. Marot *Le Dieu gard à la Court*, et Ronsard, ode de 1550 *Des roses plantées pres un blé* (tome, II, p. 124).

2. Ancien nom de la tourterelle (du latin *turtur*). Quant aux « coqus », ce sont les oiseaux que nous nommons coucous.

3. Les violettes. Cf. l'ode de 1553 : *Sur toute fleurette déclose* (tome V, p. 231) et le sonnet *J'aime la fleur de Mars* (ci-dessus, p. 255).

4. Ronsard a usé souvent de ces périphrases mythologiques, dont la

Cent mille fois je resalüe
Vostre belle & douce venüe.
O que j'ayme cette saison,
Et ce doux quaquet des rivages,
Au prix des vents & des orages [1]
Qui m'enfermoient en la maison !
Sus, page, à cheval, que lon bride [2] :
Ayant ce beau printemps pour guide,
Je veux ma dame aller trouver,
Pour voir en ces beaux moys si elle
Envers moy sera moins cruelle
Qu'elle ne m'a esté l'yver [3].

22. *71-87* doux caquet

25. *67* Sus, page, sus à cheval, qu'on bride (*vers faux, corrigé dans les éd. suiv. qui reprennent le texte primitif*)

27. *71-73* ma-dame retrouver

29-30. *60-73* Autant vers moi sera cruelle Qu'elle me fut (*67* m'estoit) durant l'hyver

25-30. *78-87 suppriment cette strophe*

---

source est dans Ovide, *Mét.*, III, 407 et suiv. ; XIII, 390 et suiv. Il suivait en cela l'exemple des lyriques latins Stace, Ausone. Richelet rapproche avec raison ces vers d'Ausone, qu'il cite d'ailleurs inexactement (voir l'*Idylle* VI) :

Fleti olim, regum et puerorum nomina, flores,
Mirator Narcissus et Œbalides Hyacinthus
Et Crocus auricomans, et murice pictus Adonis,
Et tragico scriptus gemitu Salaminius Æas.

1. C.-à-d. : en comparaison des vents.

2. Cet emploi absolu du verbe *brider* semble très rare. Je n'en connais pas d'autre exemple.

3. C'est tout à fait le ton des troubadours et des trouvères. Cf. Lacurne de Sainte-Palaye, *Hist. des troubadours*, I, p. 91 ; Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, III, p. 94 et suiv. ; Anglade, *Les Troubadours* (Paris, A. Colin, 1908), p. 57.

SONET.

A Madame la Duchesse de Valentinois [1].

Seray-je seul vivant en France de vostre age,
Sans chanter vostre nom si craint & si puissant ?
Diray-je point l'honneur de vostre beau Croissant [2] ?
Feray-je point pour vous quelqu'immortel ouvrage ?
Ne rendra point Anet quelque beau tesmoignage
Qu'autrefois j'ay vescu en vous obeyssant [3] ?
N'iray-je de mes vers tout le monde emplissant,
Celebrant vostre fille [4], & tout vostre lignage ?
Commandez moy, Diane, & me ferez honneur
Si de vostre grandeur je deviens le sonneur,
Vous servant de ma Muse à vostre nom vouée :
J'ay peur d'estre accusé de la posterité,
Qui tant oyra parler de vostre Deité,
De quoy, moy la voyant, je ne l'auray louée.

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poèmes, 5e livre), 1560 ; (Livre des Sonets, à la suite des Poemes), 1567 à 1573. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1617 et éd. suiv.

Titre. *71-73* A la duchesse de Valentinois

1. Voir l'ode de 1555 *A Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois*, ci-dessus, p. 81.

2. Emblème héraldique de Diane, rappelant l'arc de la déesse de la chasse.

3. Sur le château d'Anet, v. Michelet, *Hist. de Fr.* (éd. Lemerre, tome XI, p. 40 et suiv.) et surtout Rod. Pfnor, *Monographie du château d'Anet* (Paris, 1867). Ronsard y fréquenta comme solliciteur ; lui-même le raconte dans une épitre au cardinal Charles de Lorraine, publiée en 1556 au *Second livre des Hymnes : Quand un Prince en grandeur*... (voir le tome VIII).

4. Diane avait deux filles, dont l'une épousa un La Marck et l'autre le troisieme des freres Guises, le comte d'Aumale. Je pense que Ronsard a voulu désigner cette dernière.

SONET.

A Monsieur le Connestable [1].

Si desormais le peuple en plaisir delectable,
En dances & festins s'esbat en sa maison,
Et si l'Eglise fait à Dieu son oraison,
4 Sans que Mars trouble plus son devoir charitable :
L'honneur vous en est deu, sage-preux Connestable,
Qui par vostre bon sens, bon conseil & raison,
Apres avoir de guerre estainte la saison
8 Vous donnez à la France un repos souhetable [2].
Quand on lira les faits de vous, Mommorency,
Vous aurez pour la guerre & pour la paix aussi
11 Un los qui tousjours vif volera par la terre :
Mais plus aurez d'honneur pour avoir fait la paix
Que pour avoir sous vous cent mille hommes deffaits,
14 D'autant que la paix est meilleure que la guerre.

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre), 1560 ; (Livre des Sonets, à la suite des Poëmes), 1567 à 1573 ; (Sonets divers, à la suite des Amours), 1578 à 1587 ; (id., à la suite des Poëmes), 1597 et éd. suiv.

Titre. *67-73* A Monseigneur le Connestable | *78-87* A Anne de Montmorency, Connestable de France

9. *67-87* Montmorency
11. *57-87* sur la terre

---

1. Anne de Montmorency, qui fut connétable sous François Ier, Henri II et Charles IX. Sur ce personnage, v. la thèse de Decrue de Stoutz (Paris, 1885).

2. Il s'agit de la trêve de Vaucelles, négociée par Montmorency et signée par Charles Quint (5 février 1556). Elle était conclue pour cinq ans, mais elle fut rompue par Henri II en novembre de la même année.

A LUY MESME [1].

L'an est passé, & ja l'autre commence,
Que je travaille à celebrer voz faits,
Et les combats qu'en la guerre avez faits
4 Servant le Pere, & le Fils, & la France [2].
Et toutesfoys vostre grande puissance
Ne m'a du Roy fait sentir les bienfaits,
Et suis contraint de plier sous le fais,
8 Si [3] ne vous plaist en avoir souvenance.
Vous plaise donc me rendre ceste année [4],
Mieux que l'autre an, ma Muse fortunée
11 Pour vous chanter plus que devant encor :
Ainsi [5] tousjours du Roy le bon visage
Vous favorise, ainsi du vieux Nestor
14 Sain & dispos puissiez vous avoir l'age [6].

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours* 1557. — *Œuvres* (Poemes, 5e livre), 1560. — Retranché en 1567. — Recueilli pour la deuxième fois dans les *Œuvres*, par Blanchemain, en 1866, au tome V, p. 330.

8. *57-60* S'il ne vous plaist

---

1. C.-à-d. : au même personnage, Anne de Montmorency.
2. Allusion au *Temple de Mgr le Connestable et des Chastillons*, et à la *Priere a la Fortune*, publiés vers novembre 1555 dans les *Hymnes* (voir le tome VIII). D'après cette strophe, le sonnet fut composé au début de janvier 1556.
3. Graphie phonétique pour : S'il (v. la variante).
4. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre les quatrains et les tercets, qui fut l'une des raisons de la suppression de ce sonnet.
5. C'est le *sic* optatif des Latins, déjà vu maintes fois.
6. Nestor, roi de Pylos en Messénie, était le plus vieux des chefs grecs qui combattirent sous les murs de Troie. Il était renommé pour la sagesse de ses conseils, toujours écoutés et suivis. V. par ex. l'*Iliade*, IV, VII, IX, X, XI, l'*Odyssée*, III.

SONET.

A Monseigneur le Duc d'Anjou [1].

Croissez, enfant du Roy le plus grand de l'Europe,
Croissez ainsi qu'un lis dans un pré fleurissant,
Alors qu'au poinct du jour tout blanc s'epanissant
Hors de son beau bouton ses beaux plis develope :
  Croissez, pour tost conduire une guerriere trope
Dessus la mer Tyrrhene, & d'un bras punissant
Tuer ainsi qu'Hercule un aigle ravissant
Qui cruel se repaist du cœur de Parthenope [2].

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre), 1560; (Livre des Sonets, à la suite des Poëmes), 1567 à 1573 ; (Sonets divers, à la suite des Amours), 1577 à 1587 ; (id., à la suite des Poëmes), 1597 et éd. suiv.

Titre. *78* Au Roy Henry III, autrefois duc d'Anjou | *84-87* A Henry de France, duc d'Anjou, depuis Roy de France.

---

1. Quel est celui des fils de Henri II qui portait alors ce titre? En janvier 1555 aucun d'eux ne le portait encore, témoin la dédicace des odes qui leur sont adressées à cette date (v. ci-dessus, p. 41-65). D'après le vers 11 et la var. de la dédicace, il semble que ce soit le dernier-né, Alexandre-Edouard, d'autant plus qu'il le porta en effet avant de régner sous le nom de Henri III. Cependant c'est au cadet, Charles, duc d'Orléans, que le pape Paul IV offrait le royaume de Naples en 1556; en outre, d'après le P. Anselme (*Hist. généal.*, I, 139), c'est seulement en février 1566 que le futur Henri III « prit le titre de duc d'Anjou », son frère le roi Charles IX lui ayant fait don de ce duché à cette date. Il s'agirait donc ici, non pas d'Alexandre-Édouard, futur Henri III, mais de son frère Charles, et la variante contiendrait soit une erreur de mémoire, soit une flatterie à l'adresse du roi régnant en 1578, c.-à-d. Henri III.

2. Ronsard désigne ainsi la ville de Naples, primitivement appelée Parthénope, du nom d'une des Sirènes qui, par désespoir de n'avoir pu séduire Ulysse, s'étaient précipitées à la mer. Son corps ayant échoué sur la côte italienne, les habitants lui élevèrent un tombeau. Dans la suite, la ville où se trouvait ce tombeau ayant été détruite, on la reconstruisit sous le nom de Neapolis (ville neuve).

En 1555-56, le royaume de Naples appartenait au roi d'Espagne, à savoir Charles Quint jusqu'à son abdication (16 janv. 1556), et ensuite à son fils Philippe II ; le vice-roi était le duc d'Albe. Ronsard fait allusion à

Cette maison d'Anjou, dont vous portez le nom,
Maison grosse d'honneur, de gloire, & de renom
11 Presques dés le berceau aux guerres vous apelle [1].
Ainsi le Lyonneau, maugré les pastoureaux,
D'un grand Lyon issu, sortant de la mammelle,
14 Pour son premier essay combat les grands Toreaux.

SONET.

Au Roy.

Roy, qui les autres Roys surmontez de courage,
Ne vous excusez plus desormais sur la guerre,
Que vostre ayeul Francus ne vienne en vostre terre
4 Qui durant voz combats differoit son voyage [2].

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poemes, 5e livre), 1560 ; (Livre des Sonets, à la suite des Poemes), 1567 à 1573. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1617 et éd. suiv.

Titre. *60* Au Roy Henry deuxiesme de ce nom | *67-73* Au Roy Henry

---

la politique des Guises, qui visait à la conquête de ce royaume. Déjà l'un d'entre eux, le cardinal Charles de Lorraine, avait négocié pour cette conquête une alliance offensive et défensive avec le pape Paul IV à la fin de 1555 ; mais la politique opposée du Connétable Anne de Montmorency l'avait emporté par la trêve de Vaucelles, au grand mécontentement dudit pape. Sous la pression des événements (envahissement de la Campanie et prise d'Anagni par le duc d'Albe en sept. 1556), cette trêve fut rompue et François de Guise, nommé par Henri II son lieutenant général en Italie, partit en novembre pour l'expédition de Naples.

1. Il s'agit de la deuxième maison d'Anjou, qui remontait au second fils du roi de France Jean le Bon, le duc Louis d'Anjou, adopté comme héritier en 1380 par la seule survivante de la première maison, Jeanne Ire, reine de Naples. Mais ce sont les Guises qui, par les femmes, se prétendaient les héritiers du royaume de Naples. Cf. le début de l'*Hymne de la Justice*, dédié au cardinal de Lorraine en automne de 1555.

2. Allusion au projet de la *Franciade*, que Henri II avait encouragé au début de 1554, sans que ses promesses aient été suivies d'effet, malgré les appels réitérés de Ronsard (v. ci-dessus les *Odes* de 1555, dédicace générale et première pièce du livre III). — D'après ce début, le sonnet fut écrit après la trêve de Vaucelles, qui fut signée le 5 février 1556.

Apres la guerre il faut qu'on remette en usage
Les Muses & Phebus, & que leur bande asserre [1]
Des chappeaux de Laurier, de Mirthe, & de l'Ierre
Pour ceux qui vous feront present d'un bel ouvrage [2].
En guerre il faut parler d'armes & de harnoys :
En temps de paix, d'esbats, de joustes, de tournois,
De nopces, de festins, d'amour, & de la danse :
Et de chercher quelqu'un pour celebrer voz faits,
Car il vaudroit autant ne les avoir point faits,
Si la posterité n'en avoit cognoissance.

SONET.

A MADAME MARGUERITE, SEUR DU ROY [3].

Ny du Roy, ny de vous, ny de mon cher Mecene [4]
Je n'ay de quoy me plaindre, aussi je ne m'en plains,
Seulement de Fortune à bon droit me complains,
Qui ose de vous trois triompher de la peine [5].

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre), 1560 ; (Livre des Sonets, à la suite des Poëmes), 1567 à 1573. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1617 et éd. suiv.

Titre. *60-73* A Madame Marguerite, duchesse de Savoye

---

1. C.-à-d. : réclame, revendique.

2. Noter cette suite de huit rimes féminines à la mode italienne, qui fut peut-être l'une des raisons de la suppression de ce sonnet.

3. Marguerite de France, duchesse de Berry, qui devint duchesse de Savoie en 1559 par son mariage avec le duc Emmanuel-Philibert. Sur cette protectrice de la Pléiade, dont Ronsard a fait maintes fois l'éloge (et notamment dans une ode pindarique du tome I, p. 72), voir l'excellent ouvrage de Winifred Stephens, *Margaret of France* (London, John Lane, 1912).

4. Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, auquel Ronsard avait dédié son premier livre des *Hymnes* en automne de 1555. V. ci-dessus les *Odes* de 1555, p. 91, note 1, et ci-après l'ode *Mais d'où vient cela...*

5. Cf. deux épitres à Odet de Coligny : *L'homme ne peut sçavoir*, et : *Monseigneur, c'est à vous à qui je me veux plaindre*, parues en 1559 dans le

Mais d'où vient que tousjours douce mere elle ameine
Des biens aux hommes sots, inutiles & vains ?
Et que les bons esprits volontiers sont contraints
De la nommer tousjours leur marâtre inhumaine ?
Contre son impudence un espoir me conforte,
C'est, qu'elle qui sans cesse en tous lieux se pourmeine
Viendra sans y penser quelque jour à ma porte,
Et maugré qu'elle en ait me sera plus humaine :
Car je suis asseuré qu'elle n'est assez forte
Pour seule veincre un Roy, & vous, & mon Mecene [1].

SONET.

A Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Lorreine [2].

Delos ne reçoit point d'un si joyeux visage
Apollon, qui revient de Delphe ou de Patere [3],

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Poemes, 5e livre), 1560 ; (Livre des Sonets, à la suite des Poemes), 1567 à 1573 ; (Sonets divers, à la suite des Amours), 1578 à 1587 ; (id., à la suite des Poemes), 1567 à 1573 ; (Sonets divers, à la suite des Amours), 1578 à 1587 ; (id., à la suite des Poemes), 1597 et éd. suiv.

Titre. *60* A reverend Prince Charles cardinal de Lorreine | *67-73* Au Cardinal de Lorraine | *78-87* A Charles de Lorraine

1-2. *67-87* Delphe ne reçoit point... revient de voir Dele sa mere

---

Second livre des Meslanges, la deuxième sous le titre *Complainte contre Fortune* (éd. Blanchemain, VI, 156 et 163 ; Laumonier (Lemerre), V, 144 et 179),

1. Noter l'absence d'alternance dans le genre des rimes entre les quatrains et les tercets, et dans les tercets, et le retour de la même rime d'un bout à l'autre, raisons de la suppression du sonnet.

2. Charles de Lorraine, frere cadet du capitaine François de Guise, auquel Ronsard avait dédié l'*Hymne de la Justice* en automne de 1555 et auquel il adressa en 1556 l'épitre *Quand un Prince en grandeur*... publiée à la fin du *Second livre des Hymnes*, en attendant l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine*, publié au début de 1559.

3. Mis pour Patare. Ronsard appelle ailleurs Apollon *Patarean* (tome I, p. 154).

Annoncer les secrets de Juppiter son pere,
4 Quand au bout de six mois il a fait son voiage :
Comme toute la France, apres vostre message [1]
Joyeuse vous reçoit, vous estime & revere :
S'ebaïssant de voir vostre front si severe,
8 Si prudent, & si vieil, en la fleur de vostre age [2].
Apollon & vous seul sçavez interpreter,
L'un les segrets d'un Roy, l'autre de Juppiter,
11 L'un craint au ciel, & l'autre en la terre habitable :
Tant seulement d'un point vous differez tous deux,
C'est qu'Apollon souvent est obscur & douteux,
14 Et vous estes tousjours certain & veritable.

ODE [3].

A Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Chastillon [4].

Mais d'où vient cela, mon Odet ?
Si de fortune par la rue

3. *87* Par le commandement de Jupiter son pere
13. *87* Apollon est obscur, tortueux & douteux

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.
Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

---

1. Il s'agit de la mission dont Henri II avait chargé le cardinal auprès du pape Paul IV pour un traité d'alliance contre les Espagnols d'Italie (Milan et Naples), qui fut signé le 15 décembre 1555. Le cardinal, parti de Paris le 7 octobre, fut de retour à Blois, où il retrouva la Cour, le 12 février 1556 (v. L. Romier, *Orig. polit. des guerres de religion*, t. II).

2. Il avait alors trente ans. — Noter cette suite de rimes féminines à la mode italienne, qui fut l'une des causes de la suppression de ce sonnet.

3. Paraphrase et modèle d'adaptation de Marulle, *Epigr.*, lib. I, *Ad Antonium Petrutium* :

Qui fit, Petruti, ut si quis est mihi visus...

On trouvera le texte entier et une courte étude dans mon *Ronsard poète lyrique*, p. 424 et suiv.

4. Ce personnage, dont nous avons parlé ci-dessus (pp. 91 et 301, notes), faisait partie du Conseil du Roi.

Quelque courtisan je salue
Ou de la voix, ou du bonnet,
  Ou d'un clin d'œil tant seulement,
De la teste, ou d'un autre geste,
Soudain par serment il proteste
Qu'il est à mon commandement :
  Soit qu'il me trouve chez le Roy,
Soit que j'y aille, ou que j'en vienne,
Il met sa main dedans la mienne
Et jure qu'il est tout à moy :
  Il me promet montaignes d'or,
La mer d'or, & toute son onde,
Et si plus grande bourde [1] au monde
Se trouve, il la promet encor'.
  Mais quand un affaire de soing
Me presse à luy faire requeste
Tout soudain il tourne la teste
Et me delaisse à mon besoing :
  Et si je veux le r'aborder
Ou l'acoster en quelque sorte,
Mon courtisan passe une porte
Et ne daigne me regarder :
  Et plus je ne luy suis cogneu,
Ny mes vers, ny ma poësie,
Non plus qu'un estranger d'Asie,
Ou quelqu'un d'Afrique venu.

10. *57* Soit que j'y entre ou que j'en vienne | *60-84* Soit qu'il en sorte ou qu'il y vienne | *87* Soit que j'en sorte ou qu'il y vienne
14-16. *60-73* La terre d'or & toute l'onde, Et toutes les bourdes du monde Sans rougir me promet encor | *78-87* *suppriment cette strophe*
20. *78-87* Et devient sourd à mon besoin
21. *87* Et si je veux ou l'aborder
27. *57* un estrange (*éd. suiv. corr.*)

1. C.-à-d. une merveille ; déjà vu avec ce sens au début de la *Folastrie* VII, tome V, p. 42. Nous disons aujourd'hui : promettre monts et merveilles.

Mais vous, mon support gracieux,
Mon appuy, mon Prelat, que j'ayme
Mille foys plus, ny que moymesme,
Ny que mon cœur, ny que mes yeux [1],
Vous ne m'en faittes pas ainsi,
Car, si quelque affaire me presse,
Librement à vous je m'adresse,
Qui de mon fait avez soucy :
Vous avez soing de mon honneur,
Et voulez que mon bien prospere,
M'aymant tout ainsi qu'un doux pere,
Et non comme un rude seigneur,
Sans me prometre ces grans mons
Ni ces grans mers d'or ondoyantes :
Car telles bourdes [2] impudentes
Sont indignes des Chastillons.
La raison (Prelat) je l'entends,
C'est, que vous estes veritable,
Et non Courtisan variable,
Qui sert aux faveurs & au temps [3].

29-30. *78-87* Mais vous Prelat officieux, Mon appuy, mon Odet
33. *60-87* Vous ne me faites pas ainsi
36. *78-87* Et soudain en avez souci
39. *78-87* ainsi qu'un bon pere
41-44. *67-73* Sans me repromettre à tous coups Ces monts, ces mers d'or ondoyantes : Car telles bourdes impudentes Sont, Odet, indignes de vous | *78-87* Sans me promettre à tous les coups Ces monts, ces mers d'or ondoyantes : Telles bourdes trop impudantes Sont, Odet, indignes de vous
48. *67* & aux temps | *71-87* *texte primitif*

1. Cette expression de l'affection, déjà vue dans les *Folastries* (tome V, p. 4 et 7), a sa source dans Catulle et revient souvent chez les poètes néo-latins imités par Ronsard, surtout Pontano, Marulle et Flaminio.
2. Ici ce mot offre le sens péjoratif d'invention mensongère.
3. C.-à-d. : qui est esclave des faveurs et des circonstances (tournure latine). — A rapprocher l'épître au même personnage : *Monseigneur, c'est à vous à qui je me veux plaindre.*

ODE.

A la Royne d'Escosse [1].

O belle & plus que belle & agreable Aurore,
Qui avez delaissé vostre terre Escossoise
Pour venir habiter la region Françoise
Qui de vostre clarté maintenant se decore [2] !
  Si j'ay eu cet honneur d'avoir quitté la France
Vogant dessus la mer pour suivre vostre pere,
Si loing de mon païs, de freres & de mere,
J'ay dans le vostre usé trois ans de mon enfance [3].
  Prenez ces vers en gré, Royne, que je vous donne
Pour fuyr d'un ingrat le miserable vice,
D'autant que je suis né pour faire humble service
A vous, à votre terre, & à vostre couronne [4].

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes, 3e livre), 1560 à 1578. — Retranché en 1584. — Recueilli dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1857, au tome II, p. 481.

Titre. *67-78* A la Roine d'Escosse, pour lors Roine de France

12. *60-78* A vous, à vostre race, & à vostre couronne

---

1. Marie Stuart. Elle avait bien ce titre depuis la mort de son père en 1542, mais en 1556 elle n'était encore reine que de nom ; c'est sa mère Marie de Lorraine qui exerçait la Régence en Ecosse.

2. Elle vivait à la Cour de France depuis 1548, Henri II la destinant comme épouse à son fils aîné François, qui devait ainsi réunir deux couronnes sur sa tête. Elle devint dauphine le 24 avril 1558 et reine de France à la mort de Henri II (juillet 1559). Donc, quand parut cette ode, en 1556, elle n'était pas encore « roine de France » comme le dit la variante.

3. Ronsard a dit ailleurs « trente mois » et ailleurs « deux ans ». Il ne faut donc pas prendre ce vers à la lettre. En réalité, il a suivi comme page à la cour d'Ecosse Madeleine de France, première femme de Jacques V en mai 1537 et y est resté jusqu'en août 1538 ; puis il y a suivi comme attaché d'ambassade Claude d'Humières, en janvier 1539, et y est resté, ainsi qu'en Angleterre, jusqu'en avril 1540. Cf. le tome VI de la présente édition, p. 67 et 68, et mon article sur *Ronsard en Ecosse* (Rev. de litt. comparée, juillet 1924, p. 408 et suiv.).

4. Noter que toutes les rimes de cette ode sont féminines, ce qui est l'une des raisons de sa suppression.

DIALOGUE DES MUSES & DE RONSARD.

RONSARD.

Pour avoir trop aymé vostre bande inégale [1],
Muses, qui defiez (ce dittes vous) les temps,
J'ay les yeux tous batus, la face toute palle,
Le chef grison & chauve, & si n'ay que trente ans [2].

MUSES.

Au nocher qui sans cesse erre sur la marine
Le teint noir appartient : le soldat n'est point beau
Sans estre tout poudreux : qui courbe la poitrine
Sur nos livres est laid, s'il n'a palle la peau.

RONSARD.

Mais quelle recompense auray-je de tant suivre
Voz dances nuict & jour ! un laurier sur le front ?
Et cependant [3] les ans, ausquels je deusse vivre
En plaisirs & en jeux, comme poudre s'en vont.

MUSES.

Vous aurez en vivant [4] une fameuse gloire,
Puis, quand vous serez mort vostre nom fleurira :

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes. 4° livre). 1560 à 1578. — Retranché en 1584. — Recueilli dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1857, au tome II. p. 483.

Titre. *60-73* Ode en dialogue des Muses et de Ronsard | *78* Ode. En dialogue

1. C.-à-d. : dont le nombre est inégal, impair.
2. C.-à-d. : et pourtant je n'ai que trente ans. Que Ronsard soit né en 1524 ou en 1525, il semble s'être rajeuni ici, sans doute pour le besoin du vers. Cf. ci-dessus, p. 232, vers 19.
3. C.-à-d. : Et pendant ce temps.
4. C.-à-d. : de votre vivant.

L'age de siecle en siecle aura de vous memoire,
Seulement vostre corps [1] au tombeau pourrira.

RONSARD.

O le gentil loyer [2] ! que chaut-il à Homere,
Or' qu'il ne sent plus rien sous les ombres là bas [3],
Qu'il n'a plus yeux, ne bras, nez, ny oreille entiere,
Si son renom fleurist, ou s'il ne fleurist pas [4] ?

MUSES.

Vous estes abusé : le corps de sous la lame [5]
Pourri ne sent plus rien, aussi ne lui en chaut :
Mais ce n'est pas ainsi, apres la mort, de l'ame,
Qui oyt ce qu'on dit d'elle, & l'entend de là haut.

RONSARD.

Bien, je vous suivray donc en face palissante,
Deussay-je trespasser, de l'estude veinqu,
Et ne fusse qu'à fin que la race suivante
Ne me reproche point qu'oysif j'aye vescu.

19. 57 bouche ne jambe entiere

17-19. *60-78* que sert au vieil Homere, Ores qu'il n'est plus rien sous la tombe là bas, Et qu'il n'a plus ny chef, ny bras, ny jambe entiere

23-24. *60-78* Mais un tel accident n'arrive point à l'âme, Qui sans matiere vit immortelle là hault

25. *60 par erreur* en face plaisante | *éd. suiv.* d'une face plaisante (78 riante)

27-28. 78 Afin qu'apres ma mort à la race suivante Je ne sois diffamé qu'en porc j'auray vescu

---

1. C.-à-d. : Votre corps seul.
2. C.-à-d. : la belle récompense !
3. Aux enfers parmi les ombres (ou bien « sous les ombres myrteux »).
4. Cf. l'ode *Celui qui est mort aujourd'hui*, ci-dessus, p. 283, vers 31 et suiv.
5. Sous la pierre sepulcrale.

MUSES.

Vélà sagement dit : ceux dont la fantasie [1]
Sera religieuse, & devote envers Dieu,
Tousjours acheveront quelque grand' poësie
Et dessus leur renom la Parque n'aura lieu [2].

SONET.

O ma belle maitresse, à tout le moins prenez
De moi vostre servant ce Roussignol en cage.
Il est mon prisonnier, & je vis en servage
De vous, qui sans mercy en prison me tenez :
Allez donq, Roussignol, en sa chambre, & sonnez
Mon dueil à son oreille avec vostre ramage,
Et s'il vous est possible émouvez le courage
De ma dame à pitié, puis vous en revenez [3] :
Non, ne revenez point ! que feriez vous chez moi ?
Sans aucun reconfort, vous languiriez d'esmoy :
» Un prisonnier ne peut un autre secourir [4].

29. *78* Voilà sagement dit
31. *78* Tousjours maugré les ans vivra leur Poësie
29-32. *71-78 guillemettent ces vers.*

ÉDITIONS : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres* (Recueil des Pièces retranchées), 1609 et éd. suiv.

2 et 5. *60-72* Rossignol
4. *67-72* Sous vous
7-9. *60-72* son courage A me faire mercy, puis vous en revenez. Non, non, ne venez point

1. C.-à-d. : l'imagination, l'inspiration.
2. C.-à-d. : n'aura pas de prise.
3. Encore une pièce qui rappelle la chanson du rossignol, chère aux poètes français du moyen âge. Cf. le sonnet : *Si tost que tu as beu...* ci-dessus, p. 266.
4. Belleau note que « Properce dit presque chose semblable » [I, v, 27] :

Non ego tum potero solatia ferre roganti,
Cum mihi nulla mei sit medicina mali.

Dittes luy que je n'ay sur vostre bien envie,
Et que tant seulement je me pleins de ma vie
Qui languist en prison, & si n'y peut mourir [1].

SONET.

Penses-tu, mon Aubert [2], que l'empire de France
Soit plus chery du ciel que celuy des Medois,
Que celuy des Romains, que celuy des Gregois,
Qui sont de leur grandeur tombez en decadance ?
Nostre Empire mourra, imitant l'inconstance
De toute chose née, & mourront quelquefois
Nos vers & nos escrits, soient Latins ou François,
Car rien d'humain ne fait à la mort resistance [3].
Ah, il vaudroit mieux estre architecte ou maçon,
Pour richement tymbrer le haut d'un ecusson
D'une crosse honorable, en lieu d'une truelle [4] :

12-13. *60-72* Je n'ay pas, Rossignol, sur vostre bien envye, Seulement je me hay & me plains de ma vie

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — Retranché des *Œuvres* de 1560. — Recueilli pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1867, au tome VIII, p. 139.

---

1. L'absence d'alternance dans le genre des rimes entre les quatrains et les tercets, et dans le premier tercet, est la raison de la suppression de ce sonnet.

2. Avocat poète de Poitiers, dont nous avons parlé à propos de l'ode *de la Rose* qui lui est dédiée (ci-dessus, p. 189).

3. Souvenir d'Horace, *Ep. ad Pis.*, vers 63 : Debemur morti nos nostraque... que Ronsard développera à la fin de sa vie dans l'élégie à Desportes : *Nous devons à la mort et nous et nos ouvrages.*

4. Ce tercet ne vise aucun architecte en particulier ; il fait allusion aux riches bénéfices des architectes royaux en général et pouvait s'appliquer aussi bien à Pierre Lescot qu'à Philibert de l'Orme. Il est vrai que Ronsard n'aimait pas ce dernier, témoin l'anecdote racontée par Cl. Binet, mais quand il a voulu le désigner particulièrement il l'a fait de façon

Mais dequoy sert l'honneur d'escrire tant de vers,
Puis qu'on n'en sent plus rien, quand la Parque cruelle,
Qui des Muses n'a soin, nous a mis à l'envers [1] ?

ODE.

A Remy Belleau [2].

Tu es un trop sec biberon
Pour un tourneur d'Anacreon [3],
Belleau : & quoy? cette comette
Qui naguere au ciel reluisoit
Rien que la soif ne predisoit,
Ou je suis un mauvais profette [4].

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Odes, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *84-87* Ode, *sans dédicace*

---

plus explicite, par ex. dans la *Complainte contre Fortune*, adressée à Odet de Coligny aux environs du 1er janv. 1559 :

Maintenant je ne suis ni veneur, ni maçon
Pour acquerir du bien en si basse façon,
Et si ay fait service autant à ma contrée
Qu'une vile truelle à trois crosses tymbrée.

C'est donc à tort que Blanchemain a intitulé ce sonnet *la Truelle crossée*, croyant y voir la satire dont parle Binet, où Ronsard « particulièrement taxait un de Lorme ». Pour plus ample information, v. mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 27 et 171.

1. Cf. ci-dessus l'ode : *Celuy qui est mort*, p. 283, vers 31 et suiv., et le dialogue *Pour avoir trop aimé*, p. 308, vers 17 et suiv.

2. Voir ci-dessus, p. 130, 157, 171, et les blasons de *l'Heure*, de *la Cerise* et de *l'Escargot* : ci-après trois traductions latines et le blason de *l'Huitre*, entre autres preuves de l'amitié qui liait les deux poètes.

3. C.-à-d. : Tu bois trop peu pour un homme qui a traduit Anacréon. La traduction du recueil anacréontique d'H. Estienne par R. Belleau parut au mois d'août 1556. Sainte-Beuve et d'autres après lui ont fait sur ce passage un contresens que j'ai relevé dans mon *Ronsard poète lyrique*, p. 163.

4. La comète de 1556 est appelée vulgairement la comète de Charles Quint. Elle revient tous les 300 ans environ ; c'est ainsi qu'elle reparut en 1859, où elle brilla sur Paris d'un éclat extraordinaire.

Les plus chaus astres ætherez
Ont d'Esté les jours alterez
Ramenez, pour nous faire boire.
Boy donques : apres le trespas,
Ombre, tu ne boiras là bas
Que je ne sçay quelle onde none [1].

Mais non, ne boy point, mon Belleau :
Si tu veux monter au troupeau
Des Muses, de sur leur montaigne,
Il vaut trop mieux estudier
Comme tu fais, que s'alier
De Bacchus & de sa compaigne [2].

Quand avecques Bacchus on joint
Venus sans mesure, on n'a point
Saine du cerveau la partie [3] :
Donq, pour corriger son defaut,
Un vieil pedagogue il luy faut,
Un Silene qui le chastie :

Ou les pucelles dont il fut
Nourry quand Juppin le receut
Tout vif de sa mere brulée [4] :
Ce furent les Nymfes des eaux,

8-9. *60-87* Ramenent les jours alterez En ce mois pour nous faire boire
14. *Bl.* au troupeau les Muses (*texte de fantaisie ; n'est dans aucune edition ancienne*).
15-18. *78-87 rime* montagne... compagne

1. Pour cette expression d'origine latine, voir les tomes I, p. 204 ; V, p. 241 ; VI, p. 104, var. du vers 12. Bossuet dira encore en parlant de nos « malheureux restes » : « un je ne sais quoi qui n'a plus de nom en aucune langue. »

2. « Vénus, qu'Orphée appelle Βάκχοιο πάρεδρος » (note de Richelet).

3. Cf. une épigramme d'Evenus dans l'*Anthologie grecque*, *Epigr. comiques*, n° 49 : « O Bacchus, ta meilleure mesure est celle qui n'est ni trop grande, ni trop petite... », et Ovide, *Ars amat.*, I, 230 et suiv.

4. Cf. l'*Hymne de Bacchus*, au tome VI, p. 178.

» Car Bacchus gaste nos cerveaux
» Si la Nymfe n'y est meslée [1].

CHANSON [2].

Je suis un demidieu quand assis vis à vis
De toy, mon cher soucy, j'escoute les devis,
Devis entrerompus d'un gracieux soubrire,
Soubris qui me detient le cœur emprisonné [3],
Car en voyant tes yeux je me pasme estonné,
Et de mes pauvres flancz un seul mot je ne tire.
Ma langue s'engourdist, un petit feu me court
Honteux de sous la peau, je suis muet et sourd,
Et une obscure nuit de sur mes yeux demeure,

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

4. *78-87* qui me retient
5. *84-87* En contemplant tes yeux
6. *84-87* un seul vent
8. *78-87* Fretillant sous la peau
10. *Ce vers, absent des premières éditions, se lit à partir de 67.*
9-12. *78-87* Un voile sommeillant dessus mes yeux demeure, Mon sang devient glacé, le courage me faut, Mon esprit s'évapore, & alors peu s'en faut Que sans ame à tes pieds estendu je ne meure

---

1. Interprétation d'un mythe. Cf. Athénée, liv. XI, chap. 3 : « Si l'on a nommé les sources d'eau nymphes et nourrices de Bacchus, c'est parce que l'eau mêlée au vin en augmente la quantité. » Au reste cette fin semble inspirée de ce distique de Muret, *Juvenilia*, section des *Epigr.* :

Qui colitis Bacchum, comites simul addite Nymphas;
Nam sine ope illarum munera nostra nocent.

Au XVIIe siècle, l'évêque P. Camus invoquait encore « le Bacchus de la fable, élevé par plusieurs nymphes, pour montrer qu'il faut corriger la fureur du vin par beaucoup d'eau » (*Esprit du B. François de Sales*, t. IV, p. 99).

2. Paraphrase de l'ode de Sapho, conservée par Longin, *de Subl.*, VIII, et traduite par Catulle, LI : Ille par esse deo videtur...

3. Ces répétitions rappellent les vers à rimes *annexées* des Rhétoriqueurs et de Cl. Marot. Mais elles sont une imitation d'un procédé alexandrin, qu'on trouve par ex. dans les *Anacreontea, passim*.

Mon sang devient glacé, l'esprit fuit de mon corps,
Je tremble tout de crainte, & peut s'en faut alors
Qu'à tes pieds estendu languissant je ne meure [1].

CHANSON.

Si je t'assaus, Amour, Dieu qui m'est trop cognu !
En vain je te feray dans ton camp des alarmes,
Tu es un vieil routier, & bien apris aus armes,
Et moy jeune guerrier, mal apris & tout nu [2].
Si je fuis devant toy, je ne sçaurois aller
En lieu que je ne sois devancé de ton aisle.
Si je veux me cacher, l'amoureuse estincelle
Qui reluist en mon cœur me viendra déceler.
Si je veux m'embarquer, tu es fils de la mer,
Si je m'enleve au ciel, ton pouvoir y commande,
Si je tombe aux enfers, ta puissance y est grande.
Ainsi maistre de tout, force m'est de t'aymer.
Or' je t'aymeray donq, bien qu'envis de mon cœur [3],
Si c'est quelque amitié que d'aymer par contrainte.
Toutesfois (comme on dit) on voit souvent la creinte
» S'accompaigner d'amour, & l'amour de la peur.

11. *67-72* Mon cœur tremble de creinte
12. *57-72* Sans ame je ne meure

Editions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2ᵉ livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *67-72* Las ! en vain je feray dans ton camp des alarmes | *78-87* Pour neant en ton camp je feray des alarmes
10. *84-87* Si je m'en-vole au Ciel

---

1. Le texte de Sapho, qui a servi à Ronsard pour écrire cette chanson, avait paru à la fin de la 2ᵉ édition de l'Anacreon d'H. Estienne avec une traduction latine d'Hellas Andreas (janv. 1556). De son côté Belleau en a donné une version à la fin de sa traduction des *Odes d'Anacréon*.
2. C.-à-d. : sans armes.
3. Note marginale dans la réédition parisienne de 1557 : « Envis, maugré mon cœur. » C'est le latin *invito corde*, à contre-cœur.

A SON LIVRE[1].

Mon fils, si tu sçavois que lon dira de toy,
Tu ne voudrois jamais déloger de chez moy,
Enclos en mon poulpitre[2] : & ne voudrois te faire
User ny fueilleter aux mains du populaire :
Quand tu seras party, sans jamais retourner,
Il te faudra bien loing de mes yeux sejourner,
Car ainsi que le vent sans retourner s'en vole,
» Sans espoir de retour s'echappe la parole[3].
Ma parole c'est toy, à qui de nuict & jour
J'ay conté les propos que m'a tenus Amour,
Pour les mettre en ces vers qu'en lumiere tu portes,
Crochettant, maugré moy, de mon escrin[4] les portes,
Pauvret ! qui ne sçais pas que les petis enfans
De la France ont le nez plus subtil qu'Elephans[5].

Éditions : *Nouvelle Contin. des Amours*, 1556 ; *Contin. des Amours*, 1557. — *Œuvres* (Amours, 2e livre, début), 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Elegie à son livre
1. *67-87* ce qu'on dira de toy
3. *60-87* Enclos en mon estude
4. *78-87* Salir ny fueilleter
6. *67-87* Estranger loing de moy te faudra séjourner
9. *78-87* Or tu es ma parole
10. *78* que m'enseignoit | *84-87* que me contoit
12. *60-78* de mon bufet | *84-87* de ma chambre les portes
13-14. *67-87* que nos peuples se font (*84-87* citoyens sont) Plus subtilz par le nez que le Rhinoceront

---

1. Cette pièce, qui servait d'épilogue à la *Nouvelle Continuation des Amours*, devint le prologue du *Second livre des Amours* dans les éditions collectives, dès 1560. — Ronsard s'y adresse à son livre comme certains poètes latins : Horace, *Epist.* I, xx ; Ovide, *Trist.*, I, 1 ; Martial, *Epigr.*, I, iv. Il s'est inspiré du premier et du troisième.

2. C.-à-d. dans mon bureau (meuble) ; du latin *pulpitum*, chaire, tribune.

3. Horace, *op. cit.*, 6 : Non erit emisso reditus tibi ; *Ep. ad Pis.*, 390 : ...nescit vox missa reverti.

4. Martial, *op. cit.*, 2 : Cum tibi, parve liber, *scrinia* nostra vacent.

5. La variante vient de Martial, *op. cit.*, 6 : Et pueri nasum rhinocerotis habent. « Avoir le nez d'un Rhinoceron, cette façon de parler est

Donc, avant que tenter le hazard du naufrage,
Voy du port la tempeste, & demeure au rivage :
« On se repent trop tard quand on est embarqué[1].
Tu seras assez tost des medisans moqué
D'yeux & de haussebecs, & d'un branler de teste :
» Sage est celuy qui croit à qui bien l'admonneste.
  Tu sçais (mon cher enfant) que je ne te voudrois
Ny tromper ny moquer, grandement je faudrois,
Et serois engendré d'une ingrate nature,
Si je voulois trahir ma propre geniture.
Car ainsi que tu es nagueres je te fis,
Et je ne t'ayme moins qu'un pere ayme son fils.
  Quoy ? tu veux donc partir, & tant plus je te cuide
Retenir au logis plus tu hausses la bride.
Va donc, puis qu'il te plaist : mais je te suppliray
De respondre à chacun ce que je te diray,
Afin que toi (mon fils) gardes bien, en l'absence,
De moy le pere tien l'honneur & l'innocence[2].

15. *81-87* la mer et le naufrage
17. *67-78* Trop tard on se repent quand on est (*78* on s'est) embarqué | *84-87* Tard est le repentir de tost s'estre embarqué
18. *84-87* Tu seras tous les jours
22-23. *67-78* Ny tromper, ny mocquer : lâchement je faudrois Comme un Tygre engendré de farouche nature | *81-87* Tromper, contre nature impudent je faudrois Et serois un serpent de farouche nature
25. *60-78* Car tel que je te voy | *84-87* Car tout tel que tu es
29. *87* Va donq', mais au partir, mon fils, je te priray
31. *87* Afin que tes raisons gardent bien en l'absence

---

tirée du proverbe ancien, *naso suspendere*, qui signifie se moquer couvertement de quelqu'un : Horace, *Naso suspendis adunco* ; Perse, *Callido excusso populum suspendere naso*. . . » (note de Belleau en 1567).

1. D'après R. Dezeimeris (*Œuvres poétiques* de P. de Brach, tome I, p. 131), Ronsard se serait souvenu ici d'un passage d'Athénée, *Banquet des sav.*, XV : « C'est de terre que l'on doit considérer la navigation, quand on le peut ; car lorsqu'on est en mer, il faut courir sa fortune. »

2. Tout ce début a été imité par P. de Brach, *Elégie à son livre* et par Vauquelin de la Fresnaye, *Epitre à son livre.*

Si quelque dame honneste & gentille de cœur
(Qui aura l'inconstance & le change en horreur)
Me vient, en te lisant, d'un gros sourcy reprendre
Dequoy je ne devois abandonner Cassandre,
Qui la premiere au cœur le trait d'Amour me meist,
Et que le bon Petrarque un tel peché ne feist,
Qui fut trente & un an amoureux de sa dame [1],
Sans qu'une autre jamais luy peust eschaufer l'ame :
Responds luy, je te pry, que Petrarque sur moy
N'avoit authorité pour me donner sa loy,
Ny à ceux qui viendroient apres luy, pour les faire
Si long temps amoureux sans s'en pouvoir deffaire :
Luy mesme ne fut tel : car à voir son escrit
Il estoit esveillé d'un trop gentil esprit
Pour estre sot trente ans, abusant sa jeunesse,
Et sa Muse, au giron d'une seule maitresse :
Ou bien il jouissoit de sa Laurette, ou bien
Il estoit un grand fat d'aymer sans avoir rien,
Ce que je ne puis croire, aussi n'est-il croiable :
Non, il en jouissoit, puis l'a faitte admirable,
» Chaste, divine, sainte [2] : aussi tout amant doit

36. *67-72* m'eslongner de Cassandre | *78-87* oublier ma Cassandre
40. *71-84* un autre *(pour* une autre*)* | *87* Sans qu'un autre penser luy peust eschauffer l'ame
42. *60-87* de me donner
44. *67-72* sans se pouvoir deffaire | *78-84* amoureux sans leur lien desfaire | *87* enchainez sans leur lien desfaire
48. *60-87* d'une vieille maistresse
52. *84-87* puis la fist
54. *67-72* jouïssance reçoit
53-54. *78-87* aussi l'amoureux doit Celebrer la beauté dont plaisir il reçoit

---

1. Vingt et un ans, du jour où il vit Laure pour la première fois jusqu'à la mort de Laure ; dix ans encore après la mort de Laure. Cf. Pétrarque, ss. *L'ardente nodo*, début, et *I'nemmi Amor*, début.
2. Cf. Pétrarque, s. *Parra forse ad alcun*, début.

» Louer celle de qui jouissance il reçoit :
» Car celuy qui la blasme apres la jouissance
» N'est homme, mais d'un Tygre il a prins sa naissance.
Quand quelque jeune fille est au commencement
Cruelle, dure, fiere à son premier amant,
Et bien ! il faut attendre, il peut estre qu'un' heure
Viendra, sans y penser, qui la rendra meilleure :
Mais quand elle devient de pis en pis tousjours,
Plus dure, & plus cruelle, & plus rude en amours,
Il la faut laisser là, sans se rompre la teste
De vouloir adoucir une si sotte beste [1] :
Je suis de tel advis, me blasme de ce cas
Ou loue qui voudra, je ne m'en soucy pas.
Les femmes bien souvent sont causes que nous sommes
Inconstans & legers, amadouant les hommes
D'un pouvoir enchanteur, les tenant quelques fois
Par une douce ruse un an, ou deux, ou trois
Dans les liens d'Amour, sans aucune alegence [2] :
Cependant un valet en aura jouissance,
Ou quelque autre mignon, dont on ne se doubt'ra,
Sa faux en la moisson segrettement mettra :

59. *78-87* Constant il faut attendre
61-63. *60* Mais quand elle devient sans se changer [un jour] Plus dure, & plus rebelle, & plus rude en amour, Il s'en faut eslongner | *67-87* Mais quand elle devient voire de jour en jour Plus dure, & plus rebelle, & plus rude en amour, On s'en doit eslongner
64. *67-78* A vouloir | *84-87 texte primitif*
65-66. *60-87* me blasme de cecy, Ou loue (*84-87* M'estime) qui voudra, mais la chose est ainsi (*67-87* je le conseille ainsi)
69. *57-72* D'un espoir
68-69. *78-87* Volages & legers, amadouant les hommes D'un espoir
73. *67-72* Ou quelque jeune sot
73-74. *78* Ou bien quelque badin ce bien emportera Et sa faulx dans

1. A rapprocher d'un rondeau de Jean Marot : *Plus tost que tard* (éd. Urbain Coustelier, p. 224).
2. Ce mot rappelle une vieille chanson médiévale, citée par Cl. Marot et par Ronsard lui-même (au tome IV, p. 18 et 132).

Et si ne laisseront, je parle des rusées
Qui ont au train d'amour leurs jeunesses usées
(C'est bien le plus grand mal qu'un homme puisse avoir
De servir quelque vieille apte à bien decevoir),
D'enjoindre des labeurs qui sont insuportables,
Des services cruels, des tâches miserables :
Car sans avoir esgard à la simple amitié,
Aux prieres, aux cœurs, cruelles, n'ont pitié
De leurs pauvres servans, tant elles font les braves,
Qu'un Turc a de pitié de ses pauvres esclaves [1].
Il faut vendre son bien, il faut faire presens
De chaisnes, de carquans, de diamans luisans,
Il faut donner la perle, & l'habit magnifique,
Il faut entretenir la table, & la musique,
Il faut prendre querelle, il faut les suporter :
Certes j'aymerois mieux de sur le dos porter
La hotte, pour curer les estables d'Augée [2],
Que d'estre serviteur d'une dame rusée [3].

le bled secrettement mettra | *84-87* Ou bien quelque badin emportera ce bien Que le fidele ami à bon droit cuidoit sien

78. *67-78* De servir quelque (*78* une) vieille accorte à decevoir | *84-87* Que servir une femme accorte à decevoir

79. *71-87* D'enjoindre des travaux

82. *67-87* De leurs pauvres servans cruelles n'ont pitié

84. *60* Qu'un Turc a de pitié de ses valets esclaves

83-84. *67-72* Non plus que les tyrans en arrogance braves Ont en leur cœur pitié des forceres esclaves | *78* Non plus que fiers Tyrans en arrogance braves Des captifs enchaisnez à l'aviron esclaves | *84-87* Non plus qu'un fier Corsaire en arrogance braves (*sic*), N'a pitié des captifs à l'aviron esclaves

92. *78-87* Que me voir serviteur

---

1. Comprendre : elles n'ont pas plus de pitié pour leurs servants qu'un Turc pour ses esclaves. L'ellipse trop forte du mot *plus* a été corrigée à partir de 1567.

2. C.-à-d. : les écuries d'Augias, nettoyées par Hercule.

3. Cette tirade est tout à fait dans la tradition du XV[e] siècle. Cf. le *Debat de la Simple et de la Rusée*, et G. Alecis : *Le grand blason des faulces amours*.

« La mer est bien à craindre, aussi est bien le feu,
« Et le ciel quand il est de tonnerres esmeu,
« Mais trop plus est à craindre une femme clairgesse [1]
« D'esprit subtil & prompt, quand elle est tromperesse :
« Par mille inventions mille maux elle fait,
« Et d'autant qu'elle est femme, & d'autant qu'elle sçait.
Quiconque fut le Dieu qui la meist en lumiere
Vrayment il fut autheur d'une grande misere :
Il failloit par presens consacrez aux autels
Achetter noz enfans des grands Dieux immortels
Et non user sa vie avec ce soing aymable,
« Les femmes, passion de l'homme miserable,
« Miserable & chetif, d'autant qu'il est vassal,
« Vingt ou trente ans qu'il vit, d'un si fier animal [2].
Mais, je vous pry, voyez comment par fines ruses
Elles sçavent trouver mille faintes excuses
Apres qu'el' ont peché ! voyez Helene aprés
Qu'Ilion fut brulé de la flame des Grecs,
Comme elle amadoüa d'une douce blandice
Son badin de mary qui pardonna son vice,

95. *78-87* femme clergesse
96. *67* Et rusée en l'amour | *71-72* Et rusée en amour | *78-87* Sçavante en l'art d'amour, quand elle est tromperesse
100. *78-87* Il fut premier autheur
101. *78-87* Il falloit
103. *71-87* avec ce mal aimable
106. *71-87* Durant le temps qu'il vit
107. *71-87* voyez comme
109. *60-87* Apres qu'ell' ont failly
112. *84-87* qui luy remit son vice

1. C.-à-d. instruite, comme l'indique la variante de graphie.
2. Cette charge contre les femmes, depuis le vers 93, est imitée d'Euripide, auquel Belleau renvoie sans plus de précision. C'est la « contamination » d'un fragment d'une piece incertaine d'Euripide : « Terrible est la violence des flots de la mer... » et d'un passage célèbre de son *Hippolyte*, 616 et suiv. Ronsard lisait l'un et l'autre dans le *Florilège* de Stobée (section LXXI, Ψόγος *γυναικῶν*).

Et qui plus que devant de ses yeux fut espris,
Qui scintilloient encor les amours de Paris [1].
Ulys qui fut si caut [2], bien qu'il sceust qu'une troppe
De jeunes poursuyvans baizassent Penelope,
Devorans tout son bien, si esse qu'il bruloit
D'embrasser son espouse, & jamais ne vouloit
Devenir immortel avec Circe la belle,
Pour ne revoir jamais Penelope, laquelle
Pleurant luy rescrivoit de son facheus sejour [3],
Pendant que, luy absent, elle faisoit l'amour
(Si bien que le Dieu Pan de ses jeus print naissance,
D'elle & de ses muguets la commune semence) [4],
Envoyant tout exprés pour sa commodité
Son fils chercher Ulysse en Sparte la cité [5].

115-116. *78-87* Que dirons nous d'Ulysse ? encores qu'une trope De jeunes poursuyvans aimassent Penelope
122. *78-87* Pendant qu'en son absence
123. *57 par erreur* de ses yeus (*éd. suiv. corr.*)
126. *84-87* Le fils chercher le pere

---

1. Cf. Homère, *Od.*, IV, et Euripide, *Hélène*.
2. C.-à-d. : si prudent et avisé. On lit en marge des premières éditions : « Ulysse ».
3. C.-à-d. : au sujet de son fâcheux séjour.
4. Pour cette parenthèse Belleau renvoie, sans préciser, au « commentaire de Theocrite ». Il s'agit de cette scolie de l'*Idylle* I, vers 3, au mot Πᾶνα : « Les uns disent qu'il est le fils de Pénélope et de tous ses prétendants et que pour cela il est nommé Pan. De son côté Epiménide dit que Pan et Arcas sont des jumeaux de Zeus et de Callisto. » On peut penser aussi bien que Ronsard s'est souvenu du commentaire de Lycophron, que son maître Dorat lui avait traduit à Coqueret. Voici la note de Tzetzès au vers 772 de l'*Alexandra* : « Douris de Samos dit en effet, dans sa vie d'Agathocle, que Pénélope se donnait à tous ses prétendants et qu'elle en conçut Pan. Mais il plaisante, car Pan est fils d'Hermès et de Pénélope ; d'autres disent de Zeus et d'Hybris ». — Quant au mot *muguets*, il désigne les amants de Pénélope ; au sens propre, c'est un jeune élégant, parfumé à l'essence de muguet, d'où *mugueter*, courtiser une femme et *muguetterie*, coquetterie (mots encore employés au XVIIe siècle).
5. Ceci est tout à fait contraire à la légende homérique, d'après

« Vélà comment la femme avec ses ruses donte
« L'homme, de qui l'esprit toutes bestes surmonte.
Quand un jeune homme peut heureusement choisir
Une belle maitresse esleüe à son plaisir [1],
Soit de haut ou bas lieu, pourveu qu'elle soit fille
Humble, courtoise, honeste, amoureuse & gentille,
Sans fard, sans tromperie, & qui sans mauvaistié
Garde de tout son cœur une simple amitié,
Aymant trop mieux cent fois à la mort estre mise
Que de rompre sa foy quand elle l'a promise,
Il la faut bien aymer tant qu'on sera vivant
Comme une chose rare arrivant peu souvent.
Celuy certainement merite sur la teste
Le feu le plus ardent d'une horrible tempeste
Qui trompe une pucelle, & mesmement alors [2]
Qu'elle se donne à nous & de cœur & de corps.
N'esse pas un grand bien quand on fait un voiage
De rencontrer quelcun qui d'un pareil courage
Veut nous acompagner, & comme nous passer
Les chemins tant soient-ils facheux à traverser?
Aussi n'esse un grand bien [3] de trouver une amye

127. *67-87* Voila comment
128. *57-87* toute beste surmonte
129-130. *78-87* Quand on peut par hazard heureusement choisir Quelque belle maistresse, & l'avoir à plaisir
137. *67-72* Il la faut honorer
137-138. *78-87* Il la faut honorer tant qu'on sera vivant, Comme rare (*84-87* un rare) joyau qu'on trouve peu souvent
146. *67-84* Les torrens, les rochers fascheux à traverser | *87* Tant d'estranges chemins, fascheux à traverser

---

laquelle Télémaque partit à la recherche de son père sur le conseil de Minerve et *à l'insu* de Pénélope (*Od.*, I, 279 et suiv. ; II, 296 et suiv.).

1. Cf. l'ode *A J. Peletier*, tome I, p. 3, début.
2. C.-à-d. : et surtout alors.
3. C.-à-d. : De même, n'est-ce pas un grand bien.

Qui nous ayde à passer cette chetive vie,
Qui, sans estre fardée, ou pleine de rigueur
Traitte fidelement de son amy le cœur ?
Dy leur, si de fortune une belle Cassandre
Vers moy se fust monstrée un peu courtoise & tendre,
Un peu douce & traitable, & songneuse à garir
Le mal dont ses beaux yeux dix ans m'ont fait mourir,
Non seulement du corps [1], mais sans plus d'une œillade
Eust voulu soulager mon pauvre cœur malade,
Je ne l'eusse laissée, & m'en soit à tesmoing
Ce jeune enfant aislé qui des amours a soing.
Mais voiant que tousjours el' devenoit plus fiere,
Je delyé du tout mon amitié premiere
Pour en aymer une autre en ce païs d'Anjou,
Où maintenant Amour me detient sous le jou [2] :
Laquelle tout soudain je quitteray, si elle
M'est, comme fut Cassandre, orgueilleuse & rebelle,
Pour en chercher une autre, afin de voir un jour
De pareille amitié recompenser m'amour,
Sentant l'affection d'un autre dans moymesme [3],
« Car un homme est bien sot d'aymer si on ne l'ayme [4].

153. *67-87* Et pleine de pitié eust cherché de garir (*et* guarir)
159. *60-87* elle marchoit plus fiere

---

1. C.-à-d. : Non pas même du corps (sens indiqué par la suite).

2. Marie Pin ou Dupin, de Bourgueil (v. ci-dessus l'Introduction). — Tout ce passage, depuis le vers 151, est encore dans la note médiévale : certains troubadours parlent de même (voir Diez, *Poésie des troubadours*, trad. p. 167 ; Fauriel, *Hist. de la poésie prov.*, t. II, p. 108).

3. On lit bien *d'un autre* dans toutes les éditions, ce qui surprend après le vers 165. Ou bien Ronsard a voulu dire : d'un autre être, ou bien il y a une faute d'impression, ou encore *un* est mis pour *une*, ce qui est fréquent au XVIe s. devant un mot commençant par une voyelle.

4. Souvenir de Marulle, *Epigr.*, I, *Ad Avitam*, fin :

Nam miserrimum amare non amantem est.

Or', si quelqu'un aprés me vient blasmer de quoy
Je ne suis plus si grave en mes vers que j'estoy
A mon commencement, quand l'humeur Pindarique
Enfloit empoulément ma bouche magnifique,
Dy luy que les amours ne se souspirent pas
D'un vers hautement grave, ains d'un beau stille bas,
Populaire & plaisant, ainsi qu'a fait Tibulle,
L'ingenieux Ovide, & le docte Catulle :
Le fils de Venus hait ces ostentations :
Il sufist qu'on luy chante au vray ses passions,
Sans enfleure ny fard, d'un mignard & dous stille,
Coulant d'un petit bruit comme une eau qui distille.
Ceus qui font autrement ils font un mauvais tour
A la simple Venus, & à son fils Amour [1].
S'il advient quelque jour que d'une voix hardie
J'anime l'eschaufaut par une tragedie
Sententieuse & grave, alors je feray voir
Combien peuvent les nerfs de mon petit sçavoir [2] :
Et si quelque Furie en mes vers je rencontre,
Hardi, j'opposeray mes Muses alencontre [3],
Et feray resonner d'un haut & grave son
(Pour avoir part au bouc [4]) la tragique tansson :

169. *87* Or' si quelque impudent
171. *67-78* quand l'honneur Pindarique | *84-87 texte primitif*

---

1. Tout cet alinéa s'inspire d'Ovide, *Ars amat.*, I, 463 et suiv., et surtout de Properce, I, IX, 9-14 (vers cités par Ronsard à la fin du *Second livre des Amours* en 1560).

2. Expression latine : Horace, *Ep. ad Pis.*, 26 : sectantem levia *nervi* Deficiunt... ; *Sat.* II, 1, 2 : sine *nervis* altera, quidquid Composui, pars esse putat ; Cicéron, *Brutus*, XLVIII : lenitas ejus sine *nervis* perspici potest.

3. On lit cette graphie pour « à l'encontre » dans toutes les anciennes éditions.

4. « Pour avoir part à la tragédie. Le bouc estoit anciennement le loyer du poete tragique. Horace : Carmine qui tragico vilem certavit ob

Mais ores que d'Amour les passions je pousse,
Humble je veux user d'une Muse plus douce.
Non, non, je ne veux pas que pour ce livre icy
On me lise au poulpitre [1], ou dans l'escole aussi
D'un Regent sourcilleux [2] : il suffist si m'amye
Le touche de la main dont elle tient ma vie :
Car je suis satisfait, si elle prend à gré
Ce labeur, que je voue à ses pieds consacré,
Et à celles qui sont de nature amiables,
Et qui jusqu'à la mort ne sont point variables [3].

193-195. *60-78* Non non, je ne veus pas que pour ce livre icy J'entre dans une escolle, ou qu'un Regent aussi Me lise pour parade | *84-87* Je ne veux que ce vers d'ornement indigent Entre dans une escole, ou qu'un brave regent Me lise pour parade

199-200. *84-87 suppriment ces deux vers.*

---

hircum » [*Ep. ad Pis.*, 220]. Cette note de Belleau est en partie erronée le bouc n'était pas la récompense du vainqueur dans le concours de la tragédie grecque ; on le sacrifiait seulement à Dionysos. Ronsard semble bien avoir interprété comme Belleau le vers d'Horace, témoin les éloges qu'il adresse à R. Garnier en tête de *Porcie* (1568) :

> Le bouc n'est pas digne de son bon-heur,
> Le lierre est trop basse recompense, etc. ;

en tête de la *Troade* (1579) :

> Le lierre est trop bas pour ton front couronner
> Et le bouc est trop peu pour ta Muse tragique, etc.

Quant au mot *tansson* qui termine le vers, on lit cette note marginale : « Vieil mot françois, qui signifie noise et debat. » En 1560, Belleau écrit : « Couroux, noise, vieil mot françois, d'où vient le mot tancer. » Déjà vu au tome IV, p. 124, vers 8.

1. V. ci-dessus, note du vers 3.

2. C.-à-d. : qui fronce le sourcil, par suite au visage sévère. Horace, au contraire, acceptait ce pis aller, *Epist.*, I, xx, 17 et suiv.

3. Cette pièce, capitale pour l'étude de l'évolution du génie de Ronsard, est accompagnée dans les éditions collectives d'une longue note de Belleau. Après une simple analyse délayant le texte, elle se termine ainsi : « Au reste il ne se faut esbahir, si l'Auteur a ecrit en vers Alexandrins la plus grande part de ce livre, pour autant qu'il a opinion que ce soient les plus François, et les plus propres pour bien exprimer nos passions : et si quelcun les blasme de sentir leur prose, ce n'est que

TRADUCTION DE TROIS SONETS DE P. DE RONSARD,

PAR REMI BELLEAU [1].

Amour, quiconque ait dit que le ciel fut ton pere

(Voir le tome VI, p. 4.)

Quisquis te genitum parente caelo
Et molli Veneris sinu educatum
Ausus dicere primus est, Cupido,
Mentitus nimis impudenter ille est :
Te sub rupe cava ferox ab ortu
Vexata ante diem reliquit ursa,
Si non inficietur ursa talem :

faute d'estre bien faits, et bien prononcez : mais la pluspart de ceus qui escrivent aujourd'hui ne les sçavent pas animer, ni leur donner la grace qui leur faut, car s'ils estoient composez et forgez par bons artizans, et rusez à la façon de ces beaus vers, ils (les adversaires de l'alexandrin) changeroient d'opinion. Aussi que les Latins et les Grecs escrivent ordinairement leurs passions amoureuses en vers héroïques, bien qu'il ne leur en manque de plus petis et de plus mignards, comme hendecasyllabes, saphiques, et autres qui semblent estre plus propres au sujet amoureux (var. de 1587 : en vers elegiaques qui consistent d'un hexametre et pentametre, encore que les hendecasyllabes et saphiques, qui semblent plus mignards et propres pour l'amour, ne leur defaillent point). Aussi qu'on ne doit prendre garde en quel genre de vers on escrive, pourveu qu'on escrive bien. »

Rappelons que Ronsard s'est servi de l'alexandrin pour exprimer ses « passions amoureuses » dès 1553, dans la 2e édition des *Amours* (tome V, p. 122 et 124), puis en 1554, dans le *Bocage* et les *Meslanges* (tome VI, p. 45 et suiv., 225 et suiv.), avant d'en user dans la *Continuation* et la *Nouvelle Continuation des Amours*. — Son opinion a d'ailleurs varié sur la valeur esthétique de l'alexandrin (cf. son *Abbrégé de l'Art poët.*, 1565, et 2e éd. 1567).

1. Cette traduction de trois sonnets de dates diverses est un nouveau temoignage de l'amitié de Belleau pour Ronsard. Elle avait déjà paru à la fin de la traduction française de l'*Anacréon* d'H. Estienne par R. Belleau (août 1556). On trouve encore ces vers latins dans la réédition de Rouen (1557), mais ils ont disparu de celle de Paris (1557) et des éditions collectives de Ronsard.

Te campo ni Lybico feroce mamma
Immistum catulis suis leaena
Lactavit, rabiemque jam feroci
Immisit stomacho ferociorem.
Nulla, ô saeve puer, tibi voluptas
Praeter vulnera, lachrymas, dolores
Praeterquàm laniare corda nostra
Spinosisque tenacibusque curis,
Pestes & totidem graves vibrare :
Hae sunt delitiae tuae jocique,
Et tu natus es è sinu deorum
Caelesti usqueadeo genus scelestum ?
Si verè Venere editus fuisses,
Si tam melliflua a parente natus,
Paulum debueras habere mellis.

Que lachement vous me trompés, mes yeus

(Voir le tome IV, p. 122)

Quam me decipitis malignè, ocelli,
Fallacis memores figurae, ocelli,
Heu nimisque ferox, ferumque fatum
Voto supplice nescium moveri,
Astrorum scelus heu nimis cruentum :
Si fontis leviter fluentis undas
Fallaci nimis ore fontis undas
Amavi, proprio perustus igne,
Tabescam ne ideo miser ! sequacem
Imprudens juvenis sequutus umbram !
O dii, quod genus istud est furoris !
Amans ut peream, simulque perdam
Quem mendax vacuis imago flammis
Membratim extenuet ? propinquiore
Flava liquitur ut vapore cera !
Sic flebat liquidam imminens in undam
Narcissus, subitum repente florem
Cum vidit moriente se renasci.

Voyant les yeus de toy, maitresse elüe

(Voir le tome V, p. 120)

Mellitos dominae videns ocellos
Meae, quam Veneres Cupidinesque
Electam inter reliquas mihi dederunt,
Statim pasco animam meam lubenter
Cibo tam lepido, atque delicato
Ut illam solito appetentiorem
Inescatam animam meam relinquam,
Namque amor face qui & suis sagittis
Cor meum laniare destinavit,
Meos usqueadeo levat dolores,
Ut prorsus vacuam obstinatiore
Cura fecerit intimam medullam.
Nec res ardua ita & laboriosa
Est amare, grave haud grave est amare,
Usquequaque malum, malum sed anceps,
Partem mellis habens, simulque fellis,
Intus vulnus hiat, forisque clausum est :
O me terque quaterque jam beatum
Si truci face corculo ustulato,
Una jam semel occidens sagitta,
Et factus tenero comes Tibullo,
Errem myrteola vagus sub umbra.

LE ROSSIGNOL CAZANIER DE N. MALLOT [1],

A P. DE RONSARD.

Gentil Rossignol cazanier
Tu surmontes le passagier

1. Ce personnage m'est inconnu. Il n'est mentionné ni par La Croix du Maine et du Verdier dans leur *Bibliothèque*, ni par Fr. Lachèvre dans sa *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies* (Paris, Leclerc, 1901-1905), ni par Marcel Raymond dans sa *Bibliographie critique de Ronsard en France* (Paris, Champion, 1927).

En mille gentiles façons [1] :
Ceus qui ont admiré tes sons
En porteront bon témoignage :
Chantes tu pas ton chant ramage
Dedans ta prison emmoussée [2]
D'un beau drap vert entapissée ?
Hé, que plaisante est ta chanson,
Au pris de celle du buisson,
Qui chante naturellement
Trois ou quatre mois seulement,
Ayant la vois si tresmignongne
Qu'au temps que sa gorge resonne
Par les bois, buissons & forets,
Touche un amoureus de si pres
Qu'au cœur luy engendre une envie
D'avoir entre ses bras s'amie,
Pour y faire quelque sejour,
Et y gouter les fruits d'amour,
En y prenant tout à loisir
Autant qu'on y peut de plaisir,
Plaisir dont Cupidon repaît
Celuy qui en ses jeus se plaît.
Et quoy, mon Rossignol, n'es tu
De mémes plumes revestu ?
N'est entierement ton corsage
De même celluy du Ramage,
Dont le flifetis [3] de la vois
Dure seulement quatre mois,
Et même estant en liberté
Aus champs durant le bel esté,
Quand la nature en toute chose
A se rejouyr se dispose,

1. Ce rossignol en cage s'oppose donc au « Rossignol passager » de Ronsard (voir le tome VI, p. 71).
2. C.-à-d. pleine de mousse.
3. Onomatopée, comme tirelire, cossi.

Estant la terre ja parée
Et de belles fleurs diaprée,
Qui sont figures & pourtrais
De beaucoup d'amoureus atrais.
  Mais toi tu chantes davantage
Encore enfermé dans ta cage,
Et lors que plus a de rigueur
L'yver, tu as plus de vigueur,
Et abondes en chants divers
Aus plus glacés & froids hyvers :
Et tellement que ta chanson
Fait retentir notre maison,
Donnant aus voisins le pouvoir
De bien t'écouter sans te voir,
Et bien souvent les a ton bruit
Induis à l'amoureus deduit,
Pensant, oyant tes passetemps,
Que ja fut venu le Printemps.
  Qu'en dis tu donques, mon Ronsard,
Qui l'as oui matin & tard
Degoiser sa gentille vois
A toute heure que tu voulois ?
Viens encore, preste l'oreille
Belleau, aussi fais la pareille
De Loines, & D'avantigni,
Baïf, Jodelle & toy Magni,
Aussi mon grand amy Lion,
Qui des fois plus d'un million
As un plaisir merveilleus pris
D'ouir ce que luy as apris,
Et toy le conte d'Alcinois
Qui l'as entendu maintefois :
Viens y aussi mon Addenet,
Avecq' ton petit sansonnet,
Où tu trouveras Sainct-Germain
Buvant de l'une & l'autre main,

Voire du bon, sans goutte d'eau,
Au chant de ce petit oyseau.
Viens y aussi, viens y Varnier
Revoir encor mon cazanier,
Questier, Portal, & toy Desporte
Venez : & que chascun raporte
Ce qu'il en a & veu & sceu
Et le plaisir qu'il a receu
De toy, mon Rossignol mignon,
Qui n'eus jamais ton compaignon,
Et tant que le monde sera
Un pareil ne se trouvera [1].

Toy qui chantes à tout moment
Aussi tôt & soudainement
Que dessus toy on jette l'œil
Et si quelqu'un te fait acueil,
Ou de la voix, ou de la main,
En toy quelque chose d'humain
On jugeroit certainement
Par ton mignard tremoussement,
Car tu viens becqueter le doy
De ceus qui approchent de toy,
Tramblotant ton ælle branlée
Comme voulant prandre vollée
Ou sur le doy ou sur la teste
De cil qui te vient faire feste,
Puis tout à coup à haute vois
Et plus haut que celluy des bois
Tu fais mille & mille passages
D'infinité d'oyseaus ramages,
Continuant ceste armonie
Une heure ou deus, & s'on te prie

1. De tous ces amis de N. Mallot, énumérés à partir du vers 53, je ne connais ni De Loines (à moins que ce ne soit Antoinette de Loynes, femme de Jean Morel), ni D'avantigni, ni Lion, ni Addenet, ni Saint-Germain, ni Varnier, ni Questier, ni Portal. Quant à Desporte, je ne pense pas qu'il s'agisse du poète, qui n'avait que dix ans en 1556.

D'autrement chanter ou sifler
Tu es prest de ta gorge enfler,
Et ce qu'on t'aprent, dit, ou sifle,
Tantôt tu le dis & ressifle
Soit de la bouche ou du flajol[1] :
Certes, mon mignon Rossignol,
Tu le chantes mieus quelques fois
Que ne faict pas l'humaine vois,
Puis un petit tu te repais
Puis lors à chanter te remais,
De jour & nuict continuant,
Degoisant trop mieus que davant.
Quantesfois & quantes & quantes,
Neuf ou dix vois bien accordantes
Encores à gorge eclatée
La tienne vois a surmontée,
Semblant parmy d'un fleuretis
D'un million d'oyseaux petis,
Si bien disposez comme il faut
Que rien n'estoit trop bas ou haut !
Et ravissoit toute l'oreille
Ceste armonie non pareille,
Que l'on a dicte estre en mains lieus
Bien digne des Rois & des Dieus.
O de quel cœur, & de quel zele
Mainte gentille Damoyselle
A souhaicté te ressembler
Pour pres son amy s'en voler,
Et y chanter & dire & faire
Tout ce qui peut à l'amy plaire.
Voy doncq' mignon, voy doncq combien
T'aporte de loz & de bien
La nourriture qu'on t'a faicte
Dedans ta petite cagette.

1. Ce mot ne peut désigner que le gosier.

Croy moy, Queton [1], que dans les bois
A beaucoup pres tu ne pourrois
Un tel renom & bruit avoir,
N'un tel traictement recevoir,
Outre le danger bien souvent
D'une tempeste, ou d'un grand vent,
Ou d'une gresle, ou d'un orage
Qui te briseroit au bocage,
Ou d'une pierre d'un passant,
Ou de quelque oyseau ravissant,
Ou d'un gluon d'un oyselleur,
Ou de quelque autre grand malheur,
Dont bien souvent mourir je voy
Meint oysellet semblable à toy :
Mais tu es hors de ce danger
N'estant Rossignol passager.
Vi donc, Queton, vi sans esmoy
Sous la cure que j'ay de toy,
Et sous le soin de ta maitresse
Qui te veille & songne sans cesse
Que ton boire, & que ta mangeaille
Aucunement ne te defaille,
De mousse aussi en la saison
Te fait reserve en sa maison,
Pour te garder du froid hyver
Quand on voit la glace arriver,
En esperance que tousjours
Luy resjouiras ses Amours.
Sus donc, Queton, volle la part
Où se trouvera mon Ronsard,
Et de chanter fais ton devoir,
Car s'il daigne te recevoir
Queton, je te puis asseurer
Qu'autre ne voudra mesurer

1. Note marginale : « Queton est le nom dont on surnomme le Rossignol. »

Soit le voisin, soit l'estrangier,
Les louanges du Passagier,
Aus triumphes qu'il te fera,
Car si bien de toy chantera,
Mignon, & je te le promets,
Qu'il te fera vivre à jamès [1].

L'HUITRE, DE R. BELLEAU,

A P. DE RONSARD [2].

Je croi que l'esprit celeste,
L'esprit celeste des Dieus,
Baissant l'œil, tout courbé reste
Quelques fois sur ces bas lieus,
Pour se rire de l'ouvrage
Que la nature mesnage
Dessous la charge des cieus.
Au vage repli des nues
Ell' attache les oyseaus
Dedans les forets chenues
Les plus sauvages troupeaus,
Et la brigade muette
Du peuple escaillé ell' jette
Dessous le marbre des eaus.
Mais elle a bien autres choses
Et grandes pour enfanter
Dans son large sein encloses,
Et qui les voudroit chanter
Oseroit-il pas encore
Grain à grain le sable More

1. Cette pièce en rimes suivies n'observe pas l'alternance des f. et des m. — Elle figure dans la réédition de Rouen (1557), mais non dans la réédition de Paris (1557), ni dans les éd. collectives de Ronsard.

2. Ce blason a paru d'abord dans les « petites inventions » qui suivaient la traduction des *Odes d'Anacreon* en août 1556. — Il fut dédié plus tard à Ant. de Baïf. — Belleau avait déjà dédié à Ronsard les blasons du *Papillon* en 1554, de l'*Heure*, de la *Cerise* et de l'*Escargot* en 1555 (voir le tome VI, p. 97, et ci-dessus, p. 204, 207, 216).

Et les estoilles conter ?
Voyez comme elle se joue
Contre le rocher pierreus,
De cest animant qui noue
Entre deus cernes huitreus.
C'est, c'est l'Huitre que j'acorde
Sur la mieus sonante corde
De mon cistre doucereus.

Voyez comme elle est beante
Afin de succer les pleurs
De l'Aurore, larmoiante
Les rousoiantes douceurs,
Quand de sa couche pourprée
Elle bigarre l'entrée
Du matin de ses couleurs !

Puis si tôt qu'elle est comblée
Jusques aus bors plainement
De ceste liqueur, coulée
Du celeste arrosement,
Aussi tôt ell' devient grosse
Dedans sa jumelle fosse,
D'un perleus enfantement.

Car succotant elle atire
Peu à peu le teint pareil
Dont la nue se remire
Par les raions du soleil :
Si pure, elle est blanchissante,
S'elle est palle, pallissante,
Si rouge, ell' prend le vermeil.

Tant sa nature est cousine
Du ciel, qu'ell' ne daigne pas,
Vivant en plaine marine,
Y prandre un seullet repas,
Comme ayant la cognoissance
Que de la celeste essence
Tout bien decoule ça bas.

O Nature trop gentille
Sous le couvercle jumeau
D'une argentine coquille
Qui fais endurcir la peau
D'une perlette d'eslite,
Et la franche marguerite [1]
Prendre couleur de son eau.

Thresor, qui la terre ronde
Fait rougir, & fait ramer
Des quatre corniers du monde
L'Orient, & l'Inde mer [2].
Thresor, qui de sa merveille
Fait la delicate oreille
Des princesses entamer.

Qui ne la diroit aprise
De quelques bons sentimens,
Quand elle fuit la surprise
Des pipeurs alechemens
Joignant sa coquille en sa presse,
Pour rampar de la richesse
Qu'elle nourrist dans ses flans ?

Vi, que jamais ne t'enserre
Le pié fourchu doublement
Du cancre, qui te deserre
Pour te manger goulument,
Et laisse ouvrir ta coquille,
Sans te montrer difficille
A mon Ronsard nullement [3].

FIN.

1. Du latin *margarita*, perle.
2. Belleau veut dire que pour acquérir des perles on vient des quatre coins du monde en Orient et sur l'Océan indien.
3. Cette pièce figure dans la réédition de Rouen (1557), mais non dans celle de Paris (1557) ni dans les éditions collectives de Ronsard.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PIÈCES NOUVELLES DU TOME VII

N. B. — Les vers et mots en italique sont des variantes des *incipit* primitifs.

1. V. les incipit qui commencent par É.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 34, note 1, ligne 8, lire : voulait

P. 110, vers de Properce, mettre le 2e vers en retrait, et ajouter cette note 2 : Ce distique de Properce, III, 1, 21-22, ne s'est vérifié en ce qui concerne Ronsard qu'au XIXe siècle et surtout au XXe.

P. 119, note 2, ligne 4, mettre une virgule après *Art poëtique*

P. 129, notes, dern. ligne, lire : Belleau

P. 154, note 2, ligne 3, lire : Marc[ile]

P. 161, app. crit., ligne 1, lire : *Œuvres*

P. 174, note 2, lignes 2 et 3, transposer les mots de la fin (ce et de).

P. 180, ligne 7, mettre virgule après : la mer

P. 194, note 2, ligne 2, lire : ἐρατᾶς

P. 286, note 3, ligne 1, lire : *Abbregé de*

P. 306, note 3, ligne 3, mettre une virgule après Jacques V

P. 326, ajouter cette note 2 au vers de Ronsard : Dans l'édition de Rouen ce premier sonnet et sa traduction ont été imprimés avant le titre TRADUCTION DE TROIS SONETS. J'ai rétabli l'ordre logique.

SUPPLÉMENT AUX CORRECTIONS

Page XXV, ligne 17, mettre un trait d'union après homo et ligne 18, fin, lire : *des*

P. 47, note 1, ligne 1, lire : des éditions 1604 et suiv.

P. 194, transposer les notes 1 et 2.

P. 225, app. crit., ligne 1, fin, lire : *des*

TABLE DES MATIÈRES

CONTINUATION DES AMOURS.

NOUVELLE CONTINUATION DES AMOURS

Achevé d'imprimer
par Protat frères, à Mâcon,
le 15 mai 1934.



SOCIÉTÉ

DES

TEXTES FRANÇAIS MODERNES

La Société des Textes français modernes a pour but de réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles, et d'imprimer des textes inédits appartenant à ces mêmes siècles.

Les membres de la Société paient une cotisation annuelle de *quarante francs* dont ils peuvent se libérer par un versement de *six cents francs.*

Moyennant une cotisation annuelle de *quatre-vingts francs*, ou un versement de *douze cents francs*, ils peuvent recevoir les publications tirées sur papier de Hollande.

Les exemplaires sur papier de Hollande ne sont pas mis dans le commerce.

Les sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société, à partir de l'année de leur adhésion.

Ils ont droit à une remise de 20 % sur le prix de chacun des volumes publiés antérieurement.

La Librairie E. Droz, à qui a été confié le soin de recevoir les cotisations, se charge également de transmettre à la Société les adhésions nouvelles.

PUBLICATIONS

DES VINGT-CINQ PREMIERS EXERCICES

(1905-1932)

EN VENTE A LA LIBRAIRIE E. DROZ

Maistre Pierre Pathelin (E. Picot), 2e tirage	12	fr.
HERBERAY DES ESSARTS. Traduction d'*Amadis de Gaule*, livre I (H. Vaganay), 2 vol.	50	»
MAURICE SCÈVE. *Délie* (E. Parturier), 2e tirage	40	»
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques* (H. Chamard).		
Tome I, 2e tirage	15	»
Tome II, 2e tirage	25	»
Tome III, 2e tirage	20	»
Tome IV	20	»
Tome V	40	»
Tome VI, 2 vol	50	»
RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier).		
Tomes I et II, 2e tirage	40	»
Tome III	20	»
Tome IV	25	»
Tome V	30	»
Tome VI	30	»
AMYOT. *Demosthenes et Ciceron* (J. Normand)	10	»
DES MASURES. *Tragédies saintes* (Ch. Comte)	20	»
AGRIPPA D'AUBIGNÉ. *Les Tragiques* (A. Garnier et J. Plattard)	30	»
Tome I	30	»
Tome II	30	»
J. DE SCHELANDRE. *Tyr et Sidon* (J. Haraszti)	30	»
J. DE LINGENDES. *Œuvres Poétiques* (E.-T. Griffiths)	30	»
CH. SOREL. *Histoire comique de Francion* (E. Roy), 4 vol	100	»
ANGOT DE L'ÉPERONNIÈRE. *Les Exercices de ce temps* (Fr. Lachèvre)	20	»
RACAN. *Œuvres complètes* (L. Arnould), t. I	40	»
TRISTAN. *La Mariane* (J. Madeleine)	15	»
TRISTAN. *La Mort de Sénèque* (J. Madeleine)	15	»

Bois-Robert. *Epistres en vers* (M. Cauchie), tome I. 20 fr.
Tome II .... 40 »
Boileau. *Satires* (A. Cahen).... 30 »
Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette (P. Bonnefon), 2 vol.... 40 »
Montesquieu. *Les Lettres persanes* (H. Barckhausen), 2e tirage, 2 vol.... 32 »
Voltaire. *Lettres Philosophiques* (G. Lanson), 4e tirage, 2 vol.... 40 »
Voltaire. *Zadig* (G. Ascoli). 2 vol.... 40 »
Voltaire. *Candide* (A. Morize), 2e tirage.... 40 »
Senancour. *Obermann* (G. Michaut), 2 vol., 2e tirage .... 40 »
Lamartine. *Saül* (J. des Cognets).... 15 »
Le Conservateur littéraire (J. Marsan), t. I et II.... 40 »
La Muse Française (J. Marsan), 2 vol.... 40 »
Michelet. *Jeanne d'Arc* (G. Rudler).
Tome I.... 5 »
Tome II.... 10 »
Vigny. *Poèmes Antiques et Modernes* (E. Estève), 2e tirage.... 30 »
Vigny. *Les Destinées* (E. Estève), 2e tirage.... 15 »
Théophile Gautier. *Émaux et Camées* (J. Madeleine). 15 »

VINGT-SIXIÈME EXERCICE (1933) :

Agrippa d'Aubigné. *Les Tragiques* (A. Garnier et J. Plattard), t. III.... 30 »
T. IV.... 30 »
Guez de Balzac. *Premières Lettres* (H. Bibas et K.-T. Butler), t. I.... 40 »

VINGT-SEPTIÈME EXERCICE (1934) :

Ronsard. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. VII. 40 »
Guez de Balzac. *Premières Lettres* (H. Bibas et K.-T. Butler), t. II.... 20 »
Tristan. *Le Parasite* (J. Madeleine).... 20 »

SOUS PRESSE OU EN PRÉPARATION

Herberay des Essarts. *Amadis de Gaule* (H. Vaganay), suite.
Du Bellay. *Œuvres* (H. Chamard), suite.
Ronsard. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), suite.
Amyot. *Alexandre et César* (J. Normand).
Agrippa d'Aubigné. *Œuvres* (A. Garnier), suite.
E. Pasquier. *Recherches de la France*, livre VII (G. Michaut).
— — livre VIII (F. Gohin).
Racan. *Œuvres complètes* (L. Arnould), suite.
Scarron. *Nouvelles tragi-comiques* (J. Caillat).
Documents relatifs aux *Lettres Philosophiques* (G. Lanson).
Le Conservateur littéraire (J. Marsan), suite.
Balzac. *Louis Lambert* (M. Bouteron).
Etc.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. MCMXXXIV.

